TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9249 | 40 PAGES | — JEUDI 10 OCTOBRE 1974

APRÈS L'ACCORD CONCLU PAR LES SYNDICATS

L'équipage du « France » se prononce pour le retour du paquebot au Havre

LIRE PAGE 40



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,30 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le compromis économique de M. Ford

Le programme de lutte contre l'inflation, présenté le 8 octobre par M. Ford au Congrès américain, réuni en session spéciale, apparaît comme un compromis entre les innombrables suggestions soumises au gouvernement lors de la récente conférence des experts. « Pour que la hausse des prix se ralentisse, pour que la production augmente, pour qu'il y ait moins de gaspillage, voilà ce que nous devons faire, ce que chacun d'entre nous peut et doit faire », a déclaré le président des Etats-Unis en soumettant le nouveau « grand dessein » qui s'efforce à la fois de lutter contre l'inflation (actuellement de 12 % par an), d'éviter un accroissement du chômage (5,8 % de la population active) et de réduire le déficit commercial (plus de 1 milliard de dollars en août).

Ce plan semble trop modeste pour justifier l'affirmation du successeur de M. Nixon, selon laquelle l'inflation serait jugulée en 1976 pour le 200e anniversaire de a création des Etats-Unis. Il ne ontient aucune proposition vraiment originale, aucune mesure de ontrôle, aucune réforme de tructure. Il est vrai que, à moins 'un mois des élections législati-es du 5 novembre, la témérité 'est pas de mise. Par tempéraent, le nouveau président répune d'ailleurs aux mesures autotaires et fait confiance au civise de ses concitoyens.

S'adressant directement au pays la tribune du Congrès, M. Ford invité les Américains à moins servir de leur voiture, à se iauffer moins, à manger moins. s auditeurs seront-ils nombreux rejoindre les rangs de ceux que président invite à devenir les ombattants de l'inflation » et à rter comme lui le nouvel insie « WIN », qui veut dire à la s « gagner » et chasser l'inflan maintenant (Whip Inflation w) ?

Le recours à la contrainte, sous me par exemple d'une taxation l'essence, n'a été évoqué qu'en d'insuffisante coopération de population. Néanmoins, l'impoon d'une surtaxe sur les revenus stitue un « sacrifice » relatiment important demandé au uple américain. Mais il n'est s sûr que le Congrès adopte e mesure qui frapperait une nde masse de contribuables yens, alors que les sociétés upéreraient, elles, sous forme llégements fiscaux destinés à ourager les investissements, la taxe qu'elles auront aussi à er. Avec le nouveau dispositif, ouvoir d'achat des contribua-, appartenant pour la plupart classes moyennes, diminuera iviron 2,6 milliards de dollars 1975, tandis que les sociétés, es de payer une surtaxe glo- de 2,1 milliards de dollars, ient simultanément une écoie de 2,7 milliards.

n certain nombre de responses financiers et industriels déjà réagi favorablement au ours du président Ford, qu'ils nt « constructif ». Les réac- risquent d'être différentes les milieux politiques. Les ocrates, sceptiques, critiquent ins points du plan, qu'ils at orienté « à droite » et trop able aux milieux d'affaires. ut, ils estiment que ce proame n'est pas à la mesure des s difficultés que traverse omie américaine.

Eberle, représentant spé- du président Gerald Ford, se rendre à Bruxelles informer les autorités euroes des mesures économiques viennent d'être présentées ashington. Les Etats-Unis itent, en effet, mieux coorr les stratégies de lutte l'inflation qui se déploient u partout dans le monde et i l'on n'y prend garde, peu- déclencher un processus atif de dépression, généra- de chômage et de tensions ues.

nos informations page 36.)

A VEILLE DES ÉLECTIONS N GRANDE-BRETAGNE

(Lire pages 2 et 3.)

AU MOMENT OU M. SATO REÇOIT LE PRIX NOBEL DE LA PAIX

Les Japonais s'émeuvent de la présence d'armes nucléaires sur des bateaux mouillant dans leurs ports

Le comité du prix Nobel de la paix (choisi parmi les membres du Parlement norvégien) n'a pas toujours la main heureuse. Déjà, l'an dernier, la décision de partager le prix entre MM. Kissinger et Le Duc Tho avait donné lieu à de vives controverses. Cette année également, le prix Nobel de la paix a été partagé. Si le choix de M. Sean MacBride, actuellement haut commissaire des Nations unies pour la Namibie et ancien président d'Amnesty International, est généralement bien accueilli, le couronnement de M. Sato, ancien premier ministre japonais, suscite surprise et perplexité à Tokyo, au moment où, comme l'indique notre correspondant, la presse dénonce la présence — acceptée avec la complicité plus ou moins ouverte des gouvernements successifs — d'armes nucléaires à bord des navires américains mouillant dans les ports de l'archipel.

M. Sato se voit récompensé pour avoir pratiqué une « politique de réconciliation » *(mais la normalisation des relations avec Pékin a été l'œuvre de son successeur, M. Tanaka) et pour avoir signé le traité de non-prolifération nucléaire : or ce dernier n'a toujours pas été ratifié par le Parlement de Tokyo.*

De notre correspondant

Tokyo. — Le porte-avions américain *Midway*, qui se sert maintenant de Yokosuka comme port d'attache, est porteur de bombes atomiques et d'autres armes nucléaires. Il en est de même des navires de guerre américains basés à Okinawa. Plusieurs milliers d'armes atomiques sont soit à bord des navires américains basés en Corée du Sud, à Okinawa et à Guam, soit entreposés à terre dans ces localités, sauf sans doute en ce qui concerne Okinawa.

Ces informations sont câblées par les correspondants japonais à Washington ; ils citent en particulier un article qui vient de paraître dans le *Defense Monitor*, organe du Centre d'information sur la défense. Le directeur de ce Centre est l'amiral en retraite Larocque, dont les révélations sur la présence de bombes atomiques sur les navires américains au Japon font ici sensation (*le Monde* du 9 octobre).

Autre pièce versée par la presse au dossier, les déclarations d'un officiel anonyme du Pentagone au *New-York Times*, disant que la chose n'était pas un secret, et que le gouvernement japonais était bel et bien au courant. La tempête provoquée par l'amiral Larocque fait donc rage dans les journaux et dans les milieux politiques. L'embarras du gouvernement japonais est grand, car il redoute maintenant que la visite du président Ford prévue pour la fin de novembre soit décommandée ou qu'elle suscite des manifestations violentes de la gauche.

ROBERT GUILLAIN.

(Lire la suite page 7.)

Le Prix Nobel de sciences économiques a été attribué aux professeurs GUNNAR MYRDAL (Suède) et FRIEDRICH VON HAYEK (Autriche).

(Lire page 40.)

TANDIS QUE LE PATRONAT S'INQUIÈTE

Le gouvernement remanierait le projet de « taxe conjoncturelle »

Après la première réunion mardi du Conseil de planification (voir page 36), le conseil des ministres du mercredi 9 octobre devait nommer le nouveau commissaire général au Plan : on s'attendait à la désignation de M. Jean Ripert, actuel directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) pour succéder à M. René Montjoie.

En revanche, contrairement à ce qui avait été prévu, le projet gouvernemental de « prélèvement conjoncturel ayant pour objet de prévenir les comportements inflationnistes » ne devait pas être examiné ce mercredi. Le texte, plus communément baptisé « Serisette », du nom du conseiller du chef de l'Etat, M. Serisé, a été modifié sur deux points après son passage au Conseil d'Etat : les acomptes de cet impôt seront payés tous les quatre mois par les entreprises et non plus tous les trois mois ; la commission chargée d'examiner les cas litigieux sera dotée de véritables pouvoirs de décision. Des divergences étant apparues au sein du gouvernement, M. Chirac, notamment, jugeant le projet trop peu sévère, l'adoption du texte serait repoussée à une date ultérieure.

Ce report n'atténuera pas la mauvaise humeur du patronat, qui s'est clairement manifestée à Lille, où se déroulent les troisièmes assises nationales du C.N.P.F. L'heure y est à la contestation. « Dans le plan actuel du gouvernement, certains éléments nous paraissent de nature à compromettre l'avenir », a déclaré M. Ceyrac.

Alors que les dirigeants du patronat français déclarent *ne pas vouloir brandir* l'étendard de la révolte, il ne fait pas de doute que les troisièmes Assises nationales des entreprises se sont ouvertes à Lille sous le signe — au moins — de la contestation.

La thèse du Conseil national du patronat français se résume en deux phrases : le gouvernement pense qu'il faut adapter nos objectifs à nos moyens et les réviser en baisse ; le patronat prétend, au contraire, qu'il faut ajuster nos moyens à nos fins, c'est-à-dire les revoir en hausse. Certes, on peut réduire les importations (notamment de pétrole) pour améliorer l'équilibre de la balance des paiements, mais on peut aussi augmenter les exportations et développer les firmes à l'étranger.

Le C.N.P.F. s'accrochera autant qu'il le faudra à cette possibilité et à la politique d'expansion. Un ralentissement de l'activité mènerait, selon lui, à une crise, et la crise conduirait soit à un fascisme de droite, soit à un totalitarisme de gauche : issue qu'en petit comité M. François Ceyrac avoue craindre par-dessus tout.

La question n'est donc pas, pour lui, de savoir si l'ouverture sur le monde est un choix possible : c'est, à son avis, un choix inéluctable.

Au demeurant puisque « *impossible n'est pas français* » et que « *le pire n'est pas toujours sûr* », pourquoi un tel défi ne serait-il pas surmontable ? Il ne manque pas de voix pour rappeler à Lille qu'il y a une dizaine d'années certains ne donnaient cher des chances de l'industrie française devant l'ouverture des frontières entre les pays du Marché commun ; les faits ont pourtant démenti les sombres prophéties.

C'est sans doute faute d'avoir pu exprimer et défendre suffisamment son point de vue dans les allées du pouvoir que l'organisation patronale se trouve présentement en position de quasi-opposante. M. François Ceyrac n'a-t-il pas avoué mardi, en réponse à une question : « *Je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer le président de la République depuis son élection* » ? M. Giscard d'Estaing a peut-être le souci de prendre du champ par rapport à une catégorie sociale qui constitue l'un des appuis les plus critiqués de la majorité : mais le patronat est l'un des éléments les plus solides de celle-ci et l'on a peine à croire que la petite guerre actuelle entre le pouvoir et les puissants puisse durer longtemps.

JACQUELINE GRAPIN.

(Lire nos informations page 36.)

Vers un assouplissement de la grève de l'O.R.T.F.

L'Intersyndicale envisage de diffuser les programmes normaux cinq jours par semaine

Réuni en assemblée générale à la Bourse du travail, le personnel de l'O.R.T.F. a décidé, mercredi 9 octobre, des suites de son mouvement avant de manifester dans la rue. Il est d'ores et déjà acquis que le travail ne reprendra pas jeudi à l'Office et qu'un programme minimum sera encore diffusé à la radio-télévision.

D'autre part, au cours de l'assemblée générale, l'intersyndicale a envisagé de changer de tactique « *pour éviter la fuite en avant et le pourrissement de la grève* ». Un préavis serait déposé chaque semaine pour une grève de quarante-huit heures, les programmes étant diffusés normalement les cinq autres jours. Pendant la durée du préavis de cinq jours, l'action continuerait sous forme d'assemblées générales et de manifestations.

L'issue du conflit demeure cependant incertaine. En effet, les présidents des nouvelles sociétés de radio-télévision ne feront pas connaître leurs demandes en effectifs avant le 14 octobre, date à laquelle la commission de répartition des personnels, présidée par M. Erwin Guldner, commencera à faire ses propositions. On a donné à ce sujet de nombreuses assurances au cabinet de M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement : la réforme ne devrait pas donner lieu à des mutations systématiques : il serait inexact qu'un crédit de 100 millions de francs ait été ouvert pour financer les licenciements à venir.

Cependant, l'inquiétude des syndicats et le mécontentement des grévistes se fondent sur une interprétation différente des faits. On sait, en effet, que ce sont les directions sortantes de l'Office qui ont préparé les projets de répartition du personnel, et que la négociation globale réclamée serait possible matériellement — si ce principe n'allait pas à l'encontre de la procédure prévue lors du vote de la loi, — puisque les dossiers sont prêts.

(Lire page 27.)

L'« ANTIDÉMOCRATISATION » DE L'ENSEIGNEMENT

par ALFRED GROSSER

Il faut y revenir (1), car la situation ne cesse de s'aggraver et la menace de la crise économique ne doit pas faire oublier d'autres menaces, même si elles sont à plus long terme.

Le constat est simple : la démocratisation de notre système d'enseignement, réelle à certains égards, s'accompagne d'un mouvement en sens inverse, d'une véritable « antidémocratisation ».

Au sommet, c'est-à-dire à l'articulation entre l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire, la situation est de plus en plus choquante. Nous maintenons, nous renforçons avec une belle constance notre double et contradictoire spécificité par rapport aux autres pays, à l'est comme à l'ouest : accès totalement libre aux universités, malthusianisme exacerbé pour les grandes écoles et même pour les moins grandes, les facultés de médecine faisant exception dans l'université en se reconvertissant en écoles de médecine.

Or l'incertitude des débouchés est de plus en plus grande pour les étudiants des universités — et cela commence à se savoir. D'où une diminution de l'afflux et une ruée vers tout ce qui ressemble à une porte étroite, vers toute institution paraissant assurer, par la limitation du nombre des admis, une garantie minimale d'avenir professionnel. Mais la ruée est doublement canalisée par l'injustice.

Pour les grandes écoles, la première, la principale sélection se fait à l'entrée des rares classes préparatoires. Sélection insidieuse parce que la recommandation joue (comme elle joue de plus en plus pour l'accès à tel ou tel lycée parisien), c'est-à-dire la faveur faite à certains postulants en fonction de leur milieu familial, le fils d'universitaire se trouvant d'ailleurs plus favorisés que les fils de « puissants », et parce que l'élève du petit lycée de province, même s'il a accompli une belle scolarité en mathématiques, trouvera porte close dans les établissements à classes préparatoires.

Pour les écoles de moindre prestige, mais de formation professionnelle plus directe, la sélection est souvent celle de l'argent, car nombre d'entre elles sont payantes. Tout le monde a l'air de trouver normal, par exemple, que les diplômes d'Etat des professions paramédicales se préparent normalement par une scolarité coûteuse dans des établissements privés.

Encore une profession comme celle de kinésithérapeute relève-t-elle davantage d'un autre aspect de l'antidémocratisation, celui que bien des combattants généreux de la démocratisation ont contribué à développer. Etant des intellectuels, ils ont eu tendance à définir la démocratie comme l'accès de tous aux métiers non manuels. Comme ils allaient dans le sens des désirs compréhensibles des enfants d'ouvriers cantonnés dans le « travail en miettes » confondu avec le travail manuel, il y a afflux croissant vers les emplois de bureau où la hiérarchie sociale ancienne se rétablit aisément en même temps que le maintien du refus des non-manuels privilégiés — cadres, professeurs, etc. — de laisser leurs enfants « déchoir », ces enfants étant d'ailleurs eux-mêmes vite convaincus par leur milieu que ce serait une déchéance que d'avoir un cabinet à la fois prospère et socialement utile de kinésithérapeute ou d'exercer le métier artistique et bien rémunéré d'ébéniste.

Dans les lycées, l'orientation est en cause. Le malaise des conseillers d'orientation est compréhensible. Ils sont deux mille pour six mille deux cents établissements ; on n'ose calculer combien d'enfants chacun d'eux est supposé aider à orienter.

(Lire la suite page 16.)

(1) Cf. « L'éducation nationale et la sélection », *Le Monde* du 3-4 mars 1974.

AU JOUR LE JOUR

La stabilité de l'emploi

On pouvait douter que l'adage « Qui va à la chasse perd sa place, qui revient trouve un chien », fût un principe constitutionnel satisfaisant.

Si la chasse aux portefeuilles est moins souvent ouverte sous ce régime que sous les précédents, cependant l'expérience des suppléants a montré qu'elle n'était pas sans faille, et les ministres s'inquiètent à juste titre de la stabilité de l'emploi.

Ce seront les suppléants les premières victimes de la réforme. Il est vrai qu'on ne leur demandera pas leur avis. Reste à savoir s'il est très avisé de mettre le chien à la place du chasseur pour le chasser ensuite...

ROBERT ESCARPIT.

PRÉPARATIFS POUR UN CENTENAIRE

Une tétralogie « socialiste »

D'ici 1976, il faut se préparer à une avalanche de représentations du « Ring der Nibelungen » de Richard Wagner pour célébrer le centenaire de cet important événement, qui a de plus l'avantage d'être une commémoration fort fructueuse.

Dès maintenant, les jeux sont faits : les théâtres se sont arraché metteurs en scène, décorateurs et chanteurs à prix d'or, et les plus prévoyants préparent leurs premiers spectacles pour cette épreuve de longue haleine au terme de laquelle l'indigestion guette les fanatiques.

C'est pourtant une belle occasion de sonder un chef-d'œuvre ambigu qui repose sur une multitude d'images, de philosophies, de styles souvent antithétiques, reflétant vingt ans de la vie de Wagner, et qui a de ce fait rarement reçu une présentation scénique pleinement satisfaisante.

La nouvelle mise en scène de Götz Friedrich, réalisée à Covent Garden de Londres dans une perspective de « criticisme social », voire socialiste, n'échappe pas à ces contradictions d'ailleurs fructueuses.

(Lire page 17 l'article de Jacques Lonchampt.)

A l'Assemblée nationale

LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION EST MAL ENGAGÉE

(Lire page 12.)

LES VOIES DU SOCIALISME

LES NOUVELLES CHANCES HISTORIQUES DE L'AVANT-GARDE

par MAURICE RONAI

(Lire page 8.)

A LA VEILLE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le bilan d'une législature de sept mois

Des projets ambitieux et des réalisations modestes

Le bilan des sept mois et demi de gouvernement travailliste est assez terne. Mais M. Wilson pouvait-il prendre des décisions spectaculaires avec un gouvernement minoritaire alors que personne ne mettait en doute, dès son arrivée au pouvoir, qu'une nouvelle consultation était à brève échéance inéluctable ?

Toujours est-il que le Labour a davantage donné pendant cette législature — l'une des plus courtes de l'histoire parlementaire britannique — l'impression de ménager ses électeurs en vue d'un renouvellement décisif de son mandat que de gouverner fermement. Une sorte de campagne électorale permanente, en somme.

Dans le domaine social, les travaillistes peuvent pourtant se flatter d'avoir très rapidement « remis le pays au travail », comme ils l'avaient promis pendant la campagne électorale de février. Le 8 mars, une semaine après leur retour au pouvoir, ils pouvaient annoncer la fin de la semaine de trois jours qui paralysait l'économie du pays depuis le 1er janvier. Le 11 mars, la grève des heures supplémentaires des mineurs, qui durait depuis novembre et qui était indirectement à l'origine de la chute du cabinet conservateur, était terminée.

Pendant les sept mois de son gouvernement, le Labour a bénéficié d'un relatif traitement de faveur des syndicats en échange d'un abandon de fait de la loi Carr qui limitait le droit de grève du temps des conservateurs, et de l'adoption d'un certain nombre de mesures sociales populaires : blocage des prix des loyers, allégement des impôts frappant les bas revenus, subvention de l'Etat à un certain nombre de produits alimentaires, amnistie aux immigrants du Pakistan et du Commonwealth entrés en Grande-Bretagne avant le 1er janvier 1973. Pendant sa courte législature, le Parlement aura voté trente-cinq lois, pour la plupart à coloration sociale. Une série de Livres blancs ont, par ailleurs, exposé d'autres projets ambitieux : amélioration de la condition féminine, indexation des retraites sur le coût de la vie, garanties financières aux travailleurs licenciés, etc.

Mais, dans le domaine économique, le gouver-

LES PROGRAMMES DES PARTIS

Travaillistes

— « Contrat social » avec les syndicats.

— Nationalisation des terrains à bâtir, des chantiers navals, des ports, des mines, de l'industrie aéronautique. Création d'un Conseil national des entreprises chargé de prendre, pour l'État, des participations dans certaines firmes.

— Refus de tout gouvernement de coalition.

— Organisation d'une « consultation populaire » (référendum ou élections) sur le maintien de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. un an après la nouvelle victoire électorale.

— Election d'assemblées provinciales en Ecosse et au Pays de Galles.

Conservateurs

— « Union nationale » avec constitution d'un gouvernement de coalition en cas de victoire limitée aux élections. Eventuelle modification du système électoral.

— Priorité à la lutte contre l'inflation et au maintien du niveau de vie par l'amélioration des prestations sociales, des logements, de la production agricole (avec une réforme de la politique agricole de la C.E.E.) et l'augmentation de certains impôts. Si cela ne suffit pas, rétablissement d'un système de contrôle des salaires et encadrement sévère du crédit.

— Création, en Ecosse et au Pays de Galles, d'assemblées provinciales dotées de fonds de développement propres.

Libéraux

— Contrôle des prix et des salaires par une surimposition des bénéfices des entreprises et une augmentation des cotisations de sécurité sociale des salariés le mieux payés, création d'un salaire hebdomadaire minimum garanti et indexation des retraites.

— Modification du système de scrutin et instauration de la représentation proportionnelle.

— Poursuite de l'intégration européenne, mais réforme fondamentale de la politique agricole communautaire.

LE CAS DES « CIRCONSCRIPTIONS FRAGILES »

Une poussée libérale peut faire le jeu des travaillistes

Pour atteindre la majorité absolue, le parti travailliste doit gagner vingt sièges. Le parti conservateur doit en conquérir vingt-deux. La lutte est donc extrêmement serrée, et l'on porte la plus grande attention, outre-Manche, aux circonscriptions dites « marginales », où le député sortant est vulnérable. En théorie, l'élection doit se jouer sur ces quarante-deux circonscriptions. En fait, quarante-deux sièges paraissent très menacés, et on évalue à plus de soixante-dix le nombre des mandats qui pourraient changer de mains.

● *Sur les quarante-deux sièges les plus menacés* (catégorie A), vingt et un sont tenus par des conservateurs, dix-neuf par des travaillistes, deux par des libéraux. Pour trente-deux autres sièges, il existe une possibilité sérieuse de changement (catégorie B). Leur répartition est la suivante : onze conservateurs, quinze travaillistes, un travailliste dissident d'extrême gauche, un travailliste dissident de droite, un libéral, un social-démocrate, un nationaliste gallois et un apparenté loyaliste irlandais (M. Enoch Powell). Pour ces soixante-quatorze sièges plus ou moins « fragiles », conservateurs et travaillistes courent à peu près les mêmes risques. Les nationalistes écossais, pour leur part, ne devraient pas voir entamer leurs gains de février dernier. Les loyalistes irlandais n'éprouvent pas trop de craintes, et les libéraux sont dans une position comparable à celle des grands partis.

● *Par ailleurs, dans leur tentative pour arracher un siège à l'adversaire*, les conservateurs sont légèrement mieux placés que les travaillistes. Si l'on tient compte des sondages, qui leur sont favorables, les nationalistes écossais pourraient gagner entre deux et quatre sièges. Les libéraux seraient à même, dans la meilleure hypothèse, d'emporter quinze nouveaux sièges, mais cela supposerait un *mouvement d'opinion important* en leur faveur.

Barrer la route au « Front populaire »

Une nouvelle poussée libérale se traduirait d'ailleurs plutôt par une avance du parti travailliste. En effet, dans quinze circonscriptions, la présence d'un libéral peut entraîner une victoire des travaillistes sur les conservateurs. Dans deux d'entre elles, le candidat libéral a été introduit depuis les dernières élections. D'autre part, les libéraux ne menacent directement les travaillistes dans aucune *circonscription* de la catégorie A (et dans trois seulement de la catégorie B). Au contraire, ils menacent sérieusement cinq sièges conservateurs de la catégorie A et six de la catégorie B. Beaucoup plus que les travaillistes, ce sont donc les libéraux qui représentent le principal obstacle à une victoire des conservateurs.

Il semble qu'un nombre appréciable d'électeurs ont eu le temps, depuis février, de se rendre compte qu'en votant libéral ils ont assuré la victoire du candidat travailliste. Beaucoup d'entre eux, de tradition conservatrice, et dont l'intention était seulement d'exprimer leur inquiétude devant l'impuissance des hommes politiques à résoudre la crise économique, reviendraient cette fois sur leur geste pour barrer la route au « *front populaire* » et pour empêcher que la Grande-Bretagne ne se retire du Marché commun. Si cette analyse se révélait exacte, on assisterait donc plutôt à une poussée libérale dans les circonscriptions où les conservateurs ne sont pas trop menacés et à un repli dans les autres.

De son côté, le parti travailliste est l'objet d'une contestation particulière de la part des nationalistes écossais et gallois (dans trois circonscriptions de la catégorie A et deux de la catégorie B). Il est d'autre part indirectement menacé par deux petites formations originales, le C.F.M.P.B. (Campagne pour une Grande-Bretagne plus prospère) et le Front national. Ces deux mouvements se sont portés candidats dans certaines des circonscriptions les plus vulnérables. Le C.F.M.P.B. est financé par des hommes d'affaires, qui n'ont pas hésité à sacrifier des sommes importantes pour militer contre le risque d'une gestion « socialiste » de l'économie. Le Front national est une formation d'extrême droite, passionnément hostile au Marché commun. Il est difficile de dire dans quelle mesure ces deux groupements ne provoqueront pas plutôt un nouvel affaiblissement de l'électorat conservateur. Le Front national menace d'ailleurs autant de candidats conservateurs que de candidats travaillistes.

La plupart de ces circonscriptions vulnérables sont des villes moyennes ou des zones à dominante rurale. Dernière constatation : dans dix-sept circonscriptions de la catégorie A (huit tenues par un conservateur, neuf par un travailliste), le nombre des jeunes inscrits depuis février sur les listes électorales est supérieur à la différence des voix obtenues par le candidat élu et son « *challenger* » le mieux placé. Le vote des jeunes pourrait donc se révéler décisif. — O. P.-V.

CENT CINQUANTE CANDIDATES

Il y avait 23 femmes parmi les 635 députés de la dernière Chambre des communes. Elles seront 150 à briguer les suffrages sur un total de 2 256 candidats. Chacun des deux grands partis compte ses « vedettes » féminines : au Labour, Mmes Barbara Castle, ministre des affaires sociales, et Shirley Williams, ministre des prix et de la consommation ; chez les conservateurs, Mme Margaret Thatcher, porte-parole de l'opposition pour la construction et le logement.

Un médecin, le docteur Una Kroll, se présente comme « indépendante » dans une circonscription du sud de Londres pour défendre le droit des femmes. Elle fait notamment campagne pour la contraception gratuite, l'allongement du congé de maternité et le développement des crèches. L'actrice Glenda Jackson soutient sa campagne. Une autre comédienne célèbre, Vanessa Redgrave, se présente pour la seconde fois dans une circonscription ouvrière de l'est de Londres sous l'étiquette du parti révolutionnaire ouvrier.

Le Labour se propose de [...]mer en [...] l'éducation [...]ndaire

De notre envoyé spécial

Londres. — L'éducation, sans bien évidemment jouer un rôle aussi important que l'inflation ou le Marché commun dans les polémiques électorales, est au cœur d'un débat de nature politique qui oppose le Labour aux conservateurs.

Les travaillistes au pouvoir ont annoncé leur intention de mener à son terme la réforme de l'enseignement secondaire entreprise il y a dix ans : remplacer par la « *comprehensive school* » — établissement unique diversifié accueillant tous les enfants à la sorte de l'école primaire et préparant à la vie active comme à l'enseignement supérieur — l'ancien système caractérisé par la dualité entre la « *grammar school* » — école secondaire classique, sélective, menant à l'université — et l'école secondaire moderne, combinaison de C.E.G. et de collège technique, où les élèves arrêtent leurs études à la fin de la scolarité obligatoire. Les conservateurs entendent empêcher la réalisation de ce projet. Dans plusieurs grandes zones urbaines, la banlieue londonienne en particulier, le sort de certaines écoles et le destin scolaire de nombreux enfants vont peut-être dépendre du résultat des élections.

Malgré le coup d'arrêt donné par les conservateurs entre 1970 et 1974, les mille huit cents « *comprehensive schools* » accueillent actuellement environ la moitié des élèves de l'enseignement secondaire public, un millier de « *grammar schools* » et environ deux mille deux cents écoles secondaires modernes se partageant le reste.

Le gouvernement travailliste juge le moment venu de généraliser le système. En avril dernier, le ministre de l'éducation e[t] de la science, M. Reginald Pren[tice], a invité les autorités locale[s] à préparer pour la fin de 197[.] une réorganisation des établisse[-]ments secondaires sur le modèl[e] « *compréhensive* ». Dans son pro[-]gramme électoral, le parti travail[-]liste promet de supprimer tou[te] sélection à l'entrée de l'enseigne[-]ment secondaire (le « *eleve[n] plus* », examen qui a lieu à l'â[ge] de onze ans, comme son nom l'in[-]dique, pour répartir les élèv[es] dans les différents établiss[e-]ments). En même temps, il [a] annoncé son intention de mett[re] fin au système actuel de subven[-]tion directe de l'Etat ou d'avan[-]tages fiscaux accordés à certain[es] écoles privées (« *direct gra[nt] schools* » ou « *public schools* »).

« *Il s'agit d'assurer des chanc[es] égales d'éducation à tous l[es] enfants, quelle que soit leur o[rigine]* [...] favorables à une extension d[...] *d'aller jusqu'au bout de leu[rs] possibilités, quelles que soie[nt] leurs capacités à onze ans* » nous dit M. Prentice. Sur cet[te] voie, estime-t-il, une étape pe[ut] être franchie, la majorité d[es] autorités scolaires locales éta[nt] favorable à une extension d[es] « *compréhensive schools* ». [...] quinquagénaire, à la silhouet[te] un peu lourde, au visage emp[...]

L'économie doit passer le cap de cinq années de détresse

Le prochain gouvernement britannique, quel qu'il soit, n'aura qu'une faible marge de manœuvre pour naviguer au plus près entre les différents écueils où risque de sombrer l'économie du pays. Actuellement, la Grande-Bretagne cumule l'inflation et le chômage, la récession et le déficit extérieur. Or il lui faut tenir quatre ou cinq ans sans endommager gravement son appareil de production, au point de ne plus pouvoir tirer profit, à partir de 1980, de l'exploitation des richesses pétrolières de la mer du Nord, déjà convoitées par les intérêts étrangers.

Le pire n'est jamais sûr, en particulier de l'autre côté de la Manche. Il n'en reste pas moins que la conjoncture est inquiétante sur tous les postes du tableau de bord. Ainsi, les prix ont augmenté de 17 %, en août, par rapport à août 1973, et, selon les prévisions des experts, la hausse du coût de la vie s'élèverait à 18 % cette année, pour retomber seulement à 14 % en 1975. La diminution des taux de la T.V.A., ramenée à 8 %, et des phénomènes saisonniers ne doivent pas masquer la gravité de *la situation*.

Cependant, le chômage a augmenté *dans de fortes proportions* : 470 000 travailleurs étaient sans emploi au début de 1974, plus de 600 000 le sont actuellement. Selon les estimations de différents instituts de recherche, le chiffre pourrait être proche du million l'an prochain. A ce bilan s'ajoutent les journées de travail perdues du fait des grèves : 7,8 millions au cours du premier semestre de 1974, soit davantage que durant toute l'année 1973 (7,2 millions) et plus de deux fois plus que durant le deuxième semestre de 1973 (3 millions).

Atteinte par ces deux maux jugés naguère incompatibles, l'économie britannique souffre aussi de récession. Le produit national brut a diminué de 1 % au cours des six premiers mois de cette année ; toutefois, grâce aux récentes mesures de relance, au relèvement des salaires et des pensions, à une progression des exportations, il augmenterait de 2 % durant les six derniers mois de 1974. *Pour toute* l'année, le P.N.B. serait néanmoins en baisse *de 0,5 % par rapport à 1973*.

Enfin, le déficit de la balance des paiements courants, qui englobe les échanges de marchandises et de services, atteindrait 9 à 10 milliards de dollars en 1974, contre 2,4 milliards en 1973, ce qui représente un quadruplement du déséquilibre en un an. Rappelons que cette balance était légèrement excédentaire en 1972 (+ 250 millions de dollars) et avait enregistré un surplus de 2,5 milliards de dollars en 1971. Des experts notent toutefois une tendance à un redressement assez sensible des échanges extérieurs à la suite d'une augmentation en volume et surtout en valeur des ventes à l'étranger.

Est-on alors au creux de la vague ? Et le cap sera-t-il franchi grâce à la solidité du système bancaire britannique et aux capitaux arabes, qui continuent de *choisir la place de Londres* ? Les réserves, en tout cas, qui ont *augmenté* de 328 millions de dollars en septembre, s'élèvent à plus de 7 milliards de dollars, en progrès de 1 milliard par rapport au début de l'année. La capacité d'emprunt de la Grande-Bretagne semble intacte. Le gouvernement a ainsi ouvert des crédits pour un total de 2,5 milliards de dollars *dans les principales banques commerciales*, qui n'ont pas encore été utilisés. Toutefois, le problème de remboursement des dettes demeure, et la santé britannique dépend de l'économie mondiale, alors que les échanges de marchandises et de services représentent, en Grande-Bretagne, plus de 40 % du P.N.B.

Le danger le plus grave paraît, en fait, résider dans une détérioration irrémédiable de la capacité d'investir et dans un appauvrissement du pays. Le gouvernement a déjà pris des mesures de relance, modérée en juillet par une réduction des impôts indirects et un relâchement des mesures de restriction sur la distribution de *bénéfices des sociétés*. Les travaillistes envisagent, s'ils gagnent les élections, d'adopter en novemb[re] un budget relativement expa[n]sionniste, afin, notamment, [de] limiter le nombre de faillit[es]. Mais, *pour éviter une recrude[s]cence de l'inflation*, il faudrait [en] *même temps* freiner la conso[m]mation privée de façon à utili[ser] la capacité productive des ent[re]prises pour l'exportation. Il s'a[git] donc de modérer les salai[res] alors que leur progression atteint en août 20 % par an [et] que les syndicats ont déjà ro[mpu] le « *contrat social* ». Dès l[ors,] *pour gagner une nouvelle bat[aille]* d'Angleterre, la mobilisation [de] l'esprit civique passe peut-[être] par une réduction des inégal[ités] sociales.

MICHEL BOYE[R]

POTS DE VIN INTERDITS

Les dépenses des candidats sont très strictement contrôlées. Chacun d'eux a droit à 1 075 livres (environ 11 100 F) de dépenses électorales, plus six pence (0,70 F) pour huit électeurs dans les circonscriptions urbaines, et 8 pence (0,80 F) dans les circonscriptions rurales. Il est strictement interdit au candidat « d'offrir à boire, de donner un cadeau ou de verser une rétribution à un électeur ». Le returning officer, fonctionnaire chargé de l'organisation et du déroulement du scrutin dans chaque circonscription, est également chargé de faire appliquer la loi sur la fraude électorale.

Les candidats sortants non réélus peuvent réclamer une indemnité de « perte d'emploi » de 1 125 livres (12 300 F), soit le quart du salaire de base annuel d'un député à la Chambre des communes. — (Reuter.)

A TRAVERS LE MON[DE]

Belgique

● MM. PIERRE HARMEL [...] CIAL-CHRETIEN WALL[ON] ET ANDRE DEQUAE [...] CIAL-CHRETIEN FLAMA[ND] ont été réélus, mardi 8 oct[obre,] sans opposition, respective[ment] président du Sénat et prési[dent] de la Chambre du Parle[ment] belge, qui a ouvert sa se[ssion] 1974-1975. — (A.F.P.)

Soudan

● UNE CONSPIRAT[ION] ARMEE visant à renver[ser le] régime soudanais, a été [dé]jouée, a annoncé, lundi 7 octobre, le président Nem[eiry] dans un discours télévis[é. Le] chef de l'Etat soudanai[s a] indiqué que le complot [a] été mis au point par des [offi]ciers de l'armée, et que [leurs] motivations étaient « *d*[...] *tribal et racial* ».

Turquie

● LE PRESIDENT KORU[TURK] s'adressera jeudi à la [...] pour tirer les leçons de l[...] de la conférence des che[fs des] grands partis, tenue mar[di sous] son égide, en vue de pa[rvenir] à la constitution d'un g[ouver]nement d'union nationa[le ...] parle à nouveau d'un c[abinet] minoritaire. — (Corr.)

● M. KISSINGER A REN[ONCÉ] à aller à Ankara, en rai[son de] la suspension par le C[ongrès] du programme d'aide [à la] Turquie. M. Ford a vi[vement] critiqué cette dernière d[écision.] — (A.F.P.)

مكبر من الاصل

EN GRANDE-BRETAGNE

nement de M. Wilson s'est montré aussi impuissant que son prédécesseur conservateur à freiner l'inflation qui atteint aujourd'hui, avec 17 %, l'un des taux annuels les plus élevés de la Communauté européenne (1). Refusant de céder à la tentation d'imposer un blocage des prix et des salaires comme l'avait fait M. Edward Heath, M. Wilson en a été réduit aux expédients, en attendant que la manne pétrolière de la mer du Nord vienne aider à redresser une balance commerciale gravement déficitaire. Il a freiné l'augmentation des prix agricoles réclamée par plusieurs de ses partenaires européens, dont l'Irlande, renoncé à construire le nouvel aéroport international de Londres à Maplin, résisté à l'ambitieux programme de nationalisations de son aile gauche de peur de décourager les investissements, et adopté un projet reconnaissant un simple regard à l'État sur la prospection pétrolière en mer du Nord.

Les relations avec le Marché commun sont restées, elles aussi, prudentes. Après le coup de clairon sonné en avril par les « confidences » de M. Callaghan à l'ambassadeur de l'un des Neuf, auquel le secrétaire au Foreign Office aurait déclaré qu'il craignait que le retrait de la Grande-Bretagne de la C.E.E. ne fût « inévitable », M. Wilson s'est appliqué, avec des bonheurs divers, à louvoyer entre son aile droite, résolument pro-européenne, et son aile gauche, farouchement opposée. Le résultat a été un mélange confus de prises de position contradictoires qui ont laissé les partenaires européens perplexes et inquiets.

Au moment de l'affaire de Chypre, la Grande-Bretagne a paru, un moment, regagner son rôle de grande puissance diplomatique. Mais on a eu par la suite l'impression que Londres se laissait cantonner dans un rôle d'arbitre de plus en plus passif, illustré par l'échec final de la conférence de Genève.

Enfin, en Irlande du Nord, l'administration travailliste a pratiqué une politique de non-intervention, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'a pas arrangé les choses. La grève protestante de mai et la chute du gouvernement provincial ont créé un dangereux vide politique qui risque de profiter au nouvel homme fort des protestants, l'imprévisible et inquiétant Enoch Powell.

Mais le véritable enjeu des élections se situe au-delà de choix politiques, qui ne sont souvent que des choix budgétaires. En prenant la responsabilité de convoquer les électeurs aux urnes deux fois en un an, M. Wilson ne peut qu'inciter les Britanniques, déjà inquiets des défaillances économiques de leur pays, à se poser des questions fondamentales sur la validité de leur système de gouvernement. Réflexions salutaires ou crise de confiance ? Le scrutin du 10 octobre le dira sans doute. — N. B.

(1) Selon les chiffres de l'O.C.D.E.

réformer en profondeur secondaire

et au crâne qui se dégarnit, passe dans le parti travailliste pour un « *modéré* » peu porté au prophétisme. Mais il a aussi une réputation d'obstination et d'efficacité.

Prudemment, il se garde bien de fixer un délai pour l'achèvement de la réforme. Mais il envisage une nouvelle loi sur l'éducation pour que l'opposition d'un petit nombre d'écoles ne puisse bloquer la progression du projet.

Chargé de l'éducation dans le « *cabinet-fantôme* » conservateur, M. Norman Saint-John Stevas, lui, combat pour les « *grammar schools* », au nom du « *libre choix* » des parents et du maintien du « *niveau* » des études : « *la qualité de l'éducation*, dit-il, *compte davantage que la quantité* ». Les « *comprehensive schools* » ne constituent selon lui qu'une « *expérience* » dont la qualité doit être prouvée. Avant de supprimer la sélection à l'entrée du secondaire, il faut « *faire la preuve* » qu'un système non sélectif donne d'aussi bons résultats. Aussi les conservateurs veulent-ils nommer une commission pour « *juger les succès et les échecs des* « comprehensive schools ». En revanche, les « *grammar schools* », qui dispensent un enseignement « *de haut niveau* », doivent être maintenues ; pour la même raison, les écoles privées subventionnées par le gouvernement doivent continuer à recevoir de l'argent de l'État.

Acagnardé dans l'ancienne boutique qui sert de permanence « tory » dans sa circonscription de Chlemsford, ce célibataire catholique, passé par les bonnes écoles privées et Oxford, garde des allures de vieil étudiant. Mais c'est avec le débit rapide et la répartie prompte du politicien professionnel qu'il défend les vertus du système traditionnel. La sélection à onze ans n'est-elle pas prématurée ? « *Je suis pour un système plus souple*, affirme M. Saint-John Stevas. *Une sélection à onze, à douze, à quatorze et à seize ans. La qualité de l'enseignement secondaire français tient à ce qu'il pratique une sélection continue...* »

La base de la doctrine conservatrice, explique M. Saint-John Stevas, c'est le respect de la volonté des parents, pour lesquels les conservateurs réclament 50 % des sièges dans les conseils d'administration des établissements scolaires. D'abord, inquiets de l'absentéisme et de l'indiscipline, de la « *baisse du niveau* » à l'école, beaucoup souhaitent, dit-il, un système plus « *exigeant* ». Mais tous doivent avoir le droit de choisir entre plusieurs types d'écoles : « *la variété des formes d'éducation doit être un principe fondamental. Que 5 % des enfants aient besoin d'une formation classique suffit à justifier le maintien des* « grammar schools ».

Cette liberté de choix ne profite-t-elle pas surtout aux familles bourgeoises ? « *Pas du tout*, affirme M. Saint-John Stevas. *Ce sont les parents de la classe moyenne qui sont favorables aux* « comprehensive schools », *parce qu'ils en trouvent toujours de bonnes. Au contraire, pour les enfants brillants des familles pauvres, la* « grammar school », *c'est le seul moyen de s'élever.* »

Un tel point de vue, évidemment, n'est pas accepté au treizième étage d'Elizabeth House, près de la Tamise, où se trouvent les bureaux du ministre de l'éducation. Il est impossible, estime-t-on, de maintenir un double système d'écoles : « *Lorsque des* « grammar schools » *ou des écoles privées subventionnées subsistent, elles introduisent la sélection et elles écrément les* « comprehensive schools ». Celles-ci, affirme M. Prentice, obtiennent pourtant d'aussi « *bons résultats* » que les concurrentes, selon leurs critères mêmes : depuis 1965, la proportion de succès aux examens terminaux de l'enseignement secondaire s'est accrue. « *Les élèves brillants ne sont pas gênés moyens réussissent mieux* ». Les élèves des écoles secondaires modernes, d'origine populaire, n'avaient eux, aucune chance de parvenir à l'enseignement supérieur.

Le choix en faveur des défavorisés, de la masse contre l'élite, correspond au glissement à gauche du parti sous l'influence à la fois des intellectuels et de la base militante, notamment syndicale. Mais ne fait-il pas bon marché de certaines préoccupations de la clientèle travailliste ?

Les familles ouvrières continuent à appuyer le programme du Labour. A Birmingham, par exemple, où une pétition en faveur des « *grammar schools* », avait réuni quelque cent mille signatures, les travaillistes ont été réélus. Mais une insatisfaction, une déception à l'égard de l'école s'exprime souvent dans les réunions de parents. Comme à Newham Nord-Est, circonscription de M. Prentice, où les professeurs manquent de façon chronique, et où le taux d'entrée à l'université passe pour être le plus bas du pays. A côté de ces écoles « défavorisées », marquées parfois par le désordre, la violence, la « *grammar school* » apparait effectivement comme une issue : en fait, le moyen de s'évader de la classe ouvrière.

Cette « grogne » populaire rejoint les aspirations d'une partie de la petite bourgeoisie qui voit dans la « *grammar school* » la voie directe vers l'enseignement supérieur et le moyen d'offrir à ses enfants la « meilleure éducation possible ». D'autant qu'une bonne partie du personnel politique et administratif, chez les travaillistes comme chez les conservateurs, est passé par là. Cette « méritocratie » comprend mal que l'on puisse ne pas maintenir les écoles qui ont permis sa réussite. Plusieurs journaux ont cité avec un malin plaisir les leaders locaux ou nationaux du Labour, qui mettent leurs enfants dans des « *grammar schools* » ou même des écoles privées. La majorité des enseignants d'ailleurs n'approuve-t-elle pas ce choix ?

Chez les travaillistes, on croit cependant fermement au succès final et inévitable de l'enseignement secondaire public et « compréhensif ». L'un des principaux conseillers du ministre de l'éducation résumait ainsi les raisons de sa conviction : « *La concurrence pour accéder à l'université se fait moins dure. Moins de la moitié des écoles privées subventionnées par l'État peuvent survivre sans l'aide de celui-ci ; les autres viendront renforcer l'enseignement public. Le développement des* « comprefensive schools » *serait sans doute freiné si les conservateurs gagnaient les élections, car ils changeraient la réglementation, mais le mouvement subsisterait.* »

GUY HERZLICH.

Une majorité d'enseignants pour les tories

Quelles sont les attitudes politiques des enseignants anglais ? Le supplément éducation du *Times*, dans son dernier numéro, présente les résultats d'un sondage effectué à sa demande sur les intentions de vote des enseignants. Les conclusions en sont assez surprenantes, surtout si on les rapproche de la situation en France, où les enseignants passent traditionnellement pour plutôt « à gauche ».

En effet, c'est le parti conservateur qui recueille le maximum de suffrages : 37 % des enseignants interrogés déclarent voter conservateur, 30 % travailliste, 27 % libéral et 6 % pour les divers groupes nationalistes, soit nettement plus de libéraux et nettement moins de travaillistes que dans l'ensemble de la population (où les proportions respectives seraient de 18 % et 43 %). La proportion des partisans des « tories » s'accroît naturellement avec l'âge, l'ancienneté et le rang dans le métier, tandis que celle des électeurs travaillistes diminue. Les femmes et les « scientifiques » déclarent aussi davantage voter pour les conservateurs. Plus paradoxal : c'est à la base, chez les instituteurs, qu'on rencontre le plus de partisans des conservateurs (près de 50 % des personnes interrogées) et chez les universitaires qu'on en trouve le moins (moins de 25 %) et l'inverse pour les travaillistes. La proportion d'électeurs libéraux est beaucoup plus constante.

Sept enseignants sur dix (surtout chez les instituteurs) sont hostiles à la suppression des « grammar schools » ; comme neuf électeurs conservateurs sur dix, presque huit libéraux sur dix et près de 40 % des partisans du Labour... La prolongation de la scolarité obligatoire, critiquée aujourd'hui par le parti conservateur, se heurte à une opposition aussi forte.

Gros temps sur les îles Britanniques

III. — La tentation du fédéralisme

De notre envoyée spéciale NICOLE BERNHEIM

Les Britanniques renouvellent jeudi 10 octobre leur Parlement. Ce retour aux urnes, moins de huit mois après l'arrivée du Labour au pouvoir, provoque dans une bonne partie de l'électorat britannique une certaine remise en question du système politique et économique du pays (« le Monde » des 7 et 8 octobre). Tandis que les tensions entre la droite du parti conservateur et la gauche du parti travailliste s'aggravent, les revendications autonomistes des Ecossais et des Gallois se font plus pressantes.

Glasgow. — Est-ce un nouvel épisode de la désagrégation de l'empire ? Pour des hommes comme M. Enoch Powell et l'aile droite du parti tory, la chose ne fait aucun doute : après la perte des Indes et de l'Afrique orientale, les Ecossais, les Gallois et les Irlandais du Nord veulent achever de dépouiller la couronne.

C'est pour empêcher, si faire se peut, ce crime que M. Enoch Powell a transporté la flamme vengeresse de son éloquence en Ulster au service des trois partis protestants (provisoirement) unis autour de leur allégeance sans faille à la reine.

Pour surprenant qu'il soit, le propos de M. Powell — qui n'a d'autres attaches avec l'Irlande du Nord qu'idéologiques — n'est pas tout à fait irréaliste. L'avenir de l'Ulster est, en effet, plus sombre que jamais. Après la chute, en mai dernier, du premier exécutif interconfessionnel mis sur pied dans la province, aucune solution politique n'est en vue. Si la violence paraît, pour l'instant, marquer le pas, c'est sans doute simplement parce que ni les catholiques ni les protestants extrémistes n'ont de raisons de lancer les opérations de guérilla urbaine qu'ils affectionnent. Ils se contentent d'entretenir l'insécurité. Mais l'IRA provisoire reste fidèle à ses objectifs : débarrasser la province des troupes britanniques et de la tutelle de Londres et mettre en route un processus de fédération avec la République d'Irlande, destiné à préparer la réunification de l'île. Les protestants extrémistes, malgré leur soutien actuel à M. Enoch Powell, envisagent une autre hypothèse : obtenir le départ des troupes britanniques, puis un statut de province fédérée avant de proclamer l'indépendance de l'Ulster. Si la tentative de M. Powell échoue, nul doute que le spectre de l'indépendance recommencera à échauffer les esprits anciennement loyalistes.

Le S.N.P. sur le sentier de la guerre

Les revendications autonomistes galloises s'expriment sur un mode nettement plus modéré. Le manifeste électoral du parti nationaliste gallois, publié en version bilingue — anglais et gaélique — *Nerth i Gymru/Power for Wales* (Le pouvoir au Pays de Galle), est, plutôt qu'un appel aux armes, un plaidoyer pour la décentralisation économique et la reconnaissance d'une identité culturelle. Le parti nationaliste *Plaid Cymru* (prononcer « Comri »), demande « *la défense de notre riche civilisation sur les plans économique, culturel, politique et social* ». Il fait valoir que l'inflation touche plus durement le Pays de Galles que l'Angleterre parce que le revenu moyen par habitant y est de 15 % inférieur, et que l'exploitation de la principale richesse de la région, le charbon, a été gravement compromise par la fermeture de nombreux puits. Avec les perspectives pétrolières de la « *mer celtique* » (ex-mer d'Irlande), le Pays de Galles pense qu'il est grand temps d'obtenir de Londres une large dévolution de pouvoirs au profit d'un Parlement provincial. L'assemblée galloise serait plus particulièrement chargée des questions de santé publique, de l'exploitation des ressources naturelles et du développement industriel. Les trois principaux partis siégeant à Westminster se sont déclarés d'accord avec une bonne part de ces revendications et prêts à accorder la création de parlements provinciaux au Pays de Galles comme à l'Ecosse.

Pour les nationalistes écossais, en revanche, semblables perspectives sont tout à fait insuffisantes.

Un pactole qui grossit sans cesse

Le S.N.P. (*Scottish national party*), fondé en 1928, n'a vu élire son premier candidat à Westminster qu'en 1945. Il était resté jusqu'à ces dernières années une formation languissante, considérée comme « *plutôt folklorique* » dans une province dominée par les travaillistes. Stimulé par la renaissance régionale et surtout par le « *miracle pétrolier* », il a doublé ses voix entre les élections de 1970 et 1974. En février dernier, il obtenait le cinquième des voix écossaises et sept sièges, soit six de plus qu'en 1970. Regroupant une coalition hétéroclite de partisans du « *pouvoir écossais* », de traditionalistes pointilleux, d'intellectuels aux aspirations régionalistes, mais aussi de pêcheurs hostiles à l'exploitation sauvage du pétrole et des petits agriculteurs jaloux de leur indépendance à l'égard du pouvoir central, le S.N.P. fait, cette fois, une campagne à l'arraché. Il présente un candidat dans les soixante et onze circonscriptions écossaises et proclame que s'il obtient la moitié des sièges de la province à Westminster, il « *demandera immédiatement l'indépendance de l'Ecosse...* » En attendant les résultats de ses futures négociations avec Londres il suggère la création d'une livre écossaise gagée sur la production de pétrole.

C'est la politique pétrolière qui constitue d'ailleurs l'élément le plus solide du programme du S.N.P. Les nationalistes refusent en effet de « *sauver l'Angleterre* » en laissant exploiter à tort et à travers leurs ressources d'or noir. L'enjeu est de taille, car, malgré les réticences des compagnies internationales, qui ont tendance à minimiser leurs découvertes, les dernières estimations de ce pactole ne cessent de grossir. Les derniers chiffres situent la production probable entre 100 et 140 millions de tonnes par an en 1980 (alors que les besoins de la Grande-Bretagne seront à ce moment-là d'environ 120 millions de tonnes). En 1990, la production pourrait atteindre 190 millions de tonnes, et les forages continuent.

Le S.N.P. voudrait limiter la production annuelle à 50 millions de tonnes. Pour ne pas épuiser trop vite les réserves, inclure cette exploitation dans un plan de mise en valeur générale de la région, et aussi pour éviter les désordres socio-économiques divers qu'on observe déjà dans les zones d'implantation des industries pétrolières : manque de main-d'œuvre pour les autres secteurs de l'économie, hausse rapide des loyers et du coût de la vie, déplacements anarchiques de populations, sans parler du bouleversement des mœurs provoqué par la présence de centaines d'étrangers surpayés.

Le S.N.P. est appuyé dans cette politique par les libéraux qui, eux aussi, s'opposent à l'exploitation à outrance du pétrole écossais. Les amis de M. Thorpe restent cependant très en deçà des revendications autonomistes, bien qu'ils s'engagent assez loin dans la voie de la régionalisation en proposant la création d'assemblées provinciales, non seulement pour l'Ecosse et le Pays de Galles, mais encore pour l'Angleterre. Ne siégerait plus alors à Westminster qu'un Parlement fédéral.

Il est peu probable que le S.N.P. enlève la moitié des sièges écossais, mais certains pensent qu'il pourrait doubler le 10 octobre le nombre de ses représentants qui est de sept actuellement. Mais c'est alors que les vraies difficultés risquent de commencer pour lui. Se prétendant apolitiques, les nationalistes manquent, en fait, de véritables dirigeants et d'objectifs précis à long terme. Il n'y a pas grand-chose de commun, par exemple, entre leur président, M. William Wolfe, traditionaliste discret, dépourvu de charisme, et Mme Margo MacDonald, la Pasionaria des docks de Glasgow. Certains militants se laissent un peu inconsidérément emporter par leur enthousiasme, tel M. William McRae, candidat pour la circonscription de Ross et Cromarty, dans le nord du pays, qui propose de « *donner à l'Angleterre deux puits de pétrole en échange de l'indépendance* »... Tandis que le chef du S.N.P. envisage de conserver avec Londres des liens fédéraux, certains de ses partisans souhaitent que l'Ecosse et l'Angleterre ne soient que deux pays séparés tout au plus liés par des intérêts économiques et stratégiques, « *comme la Suède et la Norvège* ».

Pas de mutinerie à bord

Malgré ces assertions quelquefois surprenantes, on aurait tort de prendre le S.N.P. pour un simple avatar local du Mouvement régionaliste européen. L'*Observer* écrivait récemment que les candidats qui portent le kilt sont plus fréquemment des tories que des nationalistes... Quel que soit son avenir, le S.N.P. a indiscutablement fait avancer les affaires écossaises à Whitehall, où on admet implicitement que le temps où le secrétariat d'Etat à l'Ecosse réglait toutes les affaires calédoniennes est terminé et qu'une véritable dévolution de pouvoirs à Edimbourg passe par une large indépendance budgétaire.

En attendant, le dynamisme des nationalistes inquiète le Labour. Jusqu'à présent, on pouvait penser que le S.N.P. prenait surtout des voix aux tories dans les campagnes. Il devient manifeste qu'il s'implante maintenant dans les circonscriptions urbaines et que sa « *croisade* » impressionne favorablement des jeunes de tous les milieux.

« *Quand on dit aux jeunes : « Votre pétrole ne doit pas aider » à sauver l'Angleterre* », ou : « *Pourquoi devenir pauvre avec » l'Angleterre, alors que vous pou» vez être riches tout seuls ?* », *on les met facilement dans sa poche* », commentait avec mauvaise humeur un candidat travailliste.

Le Labour réplique que « *toute voix pour le S.N.P. est, en fait, une voix pour les tories* » et ne se prive pas de souligner à l'occasion le caractère « *réactionnaire* » des aspirations régionalistes « *au sein d'un système capitaliste* ». Il peut sans doute compter sur les militants les plus actifs des trade-unions pour l'épauler dans cette campagne, d'autant que l'implantation communiste n'est pas négligeable dans la région.

La situation, en tout cas, se compliquerait, même à Westminster, si le S.N.P. s'affirmait comme troisième force entre les travaillistes et les tories, voire comme le second parti écossais.

Quelles que soient leurs aspirations à l'indépendance, les nationalistes refusent cependant d'envisager le recours à la violence. Toute assimilation à la situation en Irlande du Nord soulève des protestations scandalisées et l'assurance que l'Ecosse restera, quoi qu'il advienne, une nation profondément démocratique.

S'il est difficile d'imaginer un éclatement prochain du Royaume-Uni, il est certain qu'une crise économique prolongée pourrait, dans ce domaine aussi, provoquer de graves remous. L'Ecosse, où le taux de chômage chronique est trois fois plus grand que dans le reste du pays, s'inquiète particulièrement des nouvelles menaces que la crise fait peser sur l'emploi. Si la situation économique s'aggravait, la tentation pourrait être grande, pour le S.N.P., de s'engager dans l'activisme et, pour les tories écossais, qui sont parmi les plus conservateurs du royaume, de se crisper dans le refus de tout changement.

Pour l'instant, si le vaisseau Britannia craque d'un peu partout, la coque reste solide et l'équipage ne fait pas mine de se mutiner. Mais toute une jeune génération, moins convaincue que la précédente que le système a surmonté les deux grandes crises du milieu du siècle — la dernière guerre mondiale et la décolonisation, — pense qu'il est temps de faire évoluer des institutions dont les « *amortisseurs* » traditionnels paraissent quelque peu fatigués. La crise actuelle pourrait en fournir l'occasion sans prendre le risque de déchirer un tissu social devenu fragile.

FIN

Norvège

Oslo revendique le pétrole découvert à 400 milles des îles Lofoten

De notre correspondant

Oslo. — Un navire scientifique américain, le *Glomar Challenger*, a trouvé des indices de pétrole dans la mer du Nord, à 700 kilomètres (400 milles) à l'ouest des îles Lofoten, en Norvège, dans des fonds de 1 100 mètres (*le Monde* du 5 octobre). Les autorités d'Oslo ont protesté contre l'activité du navire américain sur une « *extension du plateau continental* » du pays. Elles ont fait savoir qu'une demande d'autorisation de recherches avait été refusée. Le gouvernement norvégien considère, en outre, que cette région se situe dans une zone stratégiquement exposée. La National Science Foundation américaine, qui subventionne les campagnes du *Glomar Challenger*, déclare, pour sa part, qu'aucune permission n'était nécessaire puisqu'il s'agit d'une « *zone internationale* ».

Les Américains cherchent actuellement à répertorier les ressources minérales dans les eaux profondes des océans Atlantique et Pacifique. Or il n'existe pas encore de règles précises limitant les droits nationaux sur les plateaux continentaux. La convention de Genève de 1958 établit le critère de 200 mètres de profondeur mais ajoute que le plateau peut être exploré sur de plus grandes profondeurs si cela est « *techniquement possible* ». La majorité des participants à la récente conférence de Caracas sur les droits de la mer sont convenus d'établir des zones nationales de 200 milles. Le lieu de l'opération américaine semble donc être en dehors de la juridiction norvégienne. Mais la découverte du *Glomar Challenger* met en évidence la nécessité de trouver de toute urgence une solution juridique pour les grands fonds marins.

EUROPE

Yougoslavie

M. Mihajlov aurait été arrêté une nouvelle fois

Belgrade. — Selon des rumeurs qui ne sont ni confirmées ni démenties de source officielle, l'ancien assistant à la faculté de philosophie de Zadar et écrivain contestataire, M. Mihajlo Mihajlov, aurait été arrêté une nouvelle fois.

De notre correspondant

Depuis 1965, M. M. Mihajlov avait passé plusieurs années en prison pour « activités et propagande hostiles ». La première fois, il comparut devant la justice pour avoir publié dans la revue belgradoise *Delo*, à son retour de l'U.R.S.S., un long reportage sur les camps de concentration soviétiques : il laissait entendre que le génocide n'était pas une exclusivité hitlérienne. Ce reportage, dont la presse étrangère s'était fait largement l'écho, fut jugé « *offensant pour un pays ami* » et l'auteur fut condamné à dix mois de prison.

Il eut à nouveau des difficultés en 1966 parce qu'il avait annoncé son intention de fonder à Zadar un groupe politique et un journal d'opposition. Il fut condamné à un an de prison pour diffusion de fausses nouvelles et quelques mois plus tard à quatre ans de prison.

Libéré par anticipation en 1970, il s'était retiré à Novi-Sab et semblait vivre dans des conditions matérielles difficiles. — P. Y.

[Au début de 1973, le maréchal Tito était intervenu en faveur de M. Mihajlov pour qu'il puisse exercer une activité intellectuelle rémunérée. Depuis sa libération, l'ancien universitaire fut poursuivi à diverses reprises pour avoir envoyé des textes à l'étranger, alors qu'il s'était engagé à ne se livrer pendant quatre ans à aucune activité politique. Il lui serait à nouveau reproché d'avoir écrit des articles qui ont été reproduits récemment dans des revues et journaux de l'émigration russe.]

Danemark

Fondateur du parti « anti-impôts »

M. MOGENS GLISTRUP EST JUGÉ POUR FRAUDE

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le lundi 7 octobre *s'est ouvert, devant la vingt-*cinquième chambre du tribunal criminel de première instance de Copenhague, le procès intenté par l'Etat danois à l'avocat Mogens Glistrup, quarante-huit ans, fondateur du Parti du progrès, qui, en faisant campagne contre l'impôt sur le revenu, a obtenu vingt-huit mandats à la Chambre. Il est inculpé de fraude fiscale.

Le prévenu — tant qu'il n'a pas été déclaré coupable — a, naturellement, le droit de conserver son siège de député. L'affaire fait sensation au Danemark.

Tout d'abord, elle place sur la sellette un personnage assez exceptionnel qui, depuis trois ans, a exercé une influence incontestable sur le cours de la politique danoise et l'évolution de l'esprit public. Elle porte sur l'efficacité, voire la crédibilité d'un système fiscal de création relativement récente et qui paraît loin d'avoir *donner jusqu'ici les résultats* brillants qu'attendaient de lui ses initiateurs. Enfin, elle bat certainement tous les records pour *l'ampleur de l'appareil mobilisé.* En effet, l'instruction (inachevée d'ailleurs à ce jour) a déjà coûté, en deux ans et demi, plus d'un *million et demi de francs* ; le dossier retient trois mille chefs d'accusation et ne contient pas moins de quarante mille pièces et *documents. Le verdict définitif* ne sera pas prononcé avant deux ou trois ans, même à raison de trois audiences par semaine.

Allemagne fédérale

PRÉPARANT LA VISITE DU CHANCELIER A PÉKIN

Bonn accueille le vice-ministre chinois des affaires étrangères

Bonn. — Après avoir participé à *l'Assemblée générale des Nations unies*, M. Chiao Kuan-hua, vice-ministre chinois des affaires étrangères, est attendu ce mercredi 9 octobre à Bonn pour une visite officielle de trois jours. C'est le premier membre important du gouvernement de *Pékin qui se rend en* République fédérale depuis l'établissement en octobre 1972 des *relations* diplomatiques entre les deux pays.

De notre correspondant

M. Chiao Kuan-hua rend la visite que M. Scheel, alors ministre des affaires étrangères, avait faite à Pékin il y a deux ans. Il doit également préparer le séjour que M. *Schmidt fera en Chine* dans quelques mois.

Le gouvernement fédéral relance ainsi une « *politique chinoise* » dont l'opposition chrétienne-démocrate avait paru détenir, jusqu'à maintenant, le monopole. En 1972, les rela*tions diplomatiques avaient été éta*blies à la suite d'un voyage en Chine de M. Schroeder, dirigeant de la C.D.U. et président de la commission des affaires étrangères du Bundestag. Au mois de septembre dernier, M. Kohl, président de l'Union *chrétienne-démocrate,* a fait en Chine un séjour officiel de quinze jours, au cours duquel il a *eu plusieurs entretiens* avec les dirigeants de Pékin.

Sans doute le gouvernement fédéral n'a-t-il pas été toujours mécontent que l'opposition se place ainsi à la pointe des relations germano-chinoises. Alors qu'il négociait avec l'U.R.S.S. et ses alliés, il ne souhaitait pas s'exposer au reproche de jouer *Pékin contre Moscou en éta*blissant des rapports trop étroits avec la Chine. La position des dirigeants de Pékin sur le problème allemand et la *détente* Est-Ouest est, en effet, de nature à gêner les dirigeants ouest-allemands.

« Plus royaliste que le roi »

Au cours du séjour de M. Kohl, *les Chinois ont répété tout l'intérêt* qu'ils attachaient à l'unification européenne et à la présence des troupes américaines en Europe. Le dirigeant de l'opposition s'est entendu affirmer qu'il n'y avait qu'une nation et qu'un Etat sur le sol allemand. Ces posi*tions ont rempli d'aise la démocratie* chrétienne. Les Chinois se montrent ainsi « *plus royalistes que le roi* », puisque certains membres de l'opposition eux-mêmes ont admis, comme le gouvernement libéral-socialiste, que la R.F.A. et la R.D.A. étaient « *deux Etats de la nation allemande* ». On remarque cependant à Bonn que le gouvernement de Pékin se présentait, il y a quatre ans, comme le défenseur de la République démocratique allemande « trahie » par ses protecteurs soviétiques, lors de la signature du traité de Moscou. D'autre part, les Chinois ont jugé positivement le remplacement de M. Brandt par M. Schmidt, car ils *pensent* que le nouveau chancelier mènera une politique plus prudente à l'égard des pays socialistes européens.

Dans les milieux proches du gouvernement fédéral, on ne surestime évidemment pas l'influence des posi*tions chinoises sur le règlement de la* question allemande et le problème de Berlin, qui doit être négocié en priorité avec l'Union soviétique. On considère toutefois que les relations avec les pays socialistes de l'Europe ont été suffisamment « normalisées » *au cours des quatre dernières* années, pour que la République fédérale ne soit pas accusée de troubler la détente en entretenant des relations avec la Chine.

M. Chiao Kuan-Hua doit aborder avec le chancelier Schmidt et M. Genscher, ministre des affaires étrangères, les problèmes liés aux négociations Est-Ouest, à la cons*truction* européenne et à l'augmentation des prix du pétrole. Les questions bilatérales concernent essentiellement le développement des échanges commerciaux. Les importations chinoises en provenance de R.F.A. ont augmenté de 53,4 % et *les exportations de* 16,1 % depuis la signature, en 1973, d'un accord commercial qui a créé une commission mixte germano-chinoise. Le volume total du commerce entre la Chine et la République fédérale s'est élevé, l'année dernière, à 1,2 milliard de deutschemarks.

DANIEL VERNET.

Portugal

M. Alvaro Cunhal estime que le rôle du Mouvement des forces armées se poursuivra après les élections générales

Lisbonne *(A.F.P., Reuter).* — Le Conseil d'Etat portugais s'est réuni le mardi 8 octobre à Lisbonne pour examiner les choix de l'armée de terre et de l'armée de l'air qui devaient désigner leurs nouveaux représentants au sein de la junte de salut national. Quatre postes sont en effet disponibles à la *suite de la démission* du général Spinola et des trois officiers qui ont imité son geste. Les deux représentants de l'armée de terre *sont le général* Fabiao *et* le lieutenant-colonel Pedro Pires. (*le Monde* du 3 octobre). L'armée de l'air, dit-on de bonne source, au*rait désigné le général Jorge* Brachado Miranda et le lieutenant-colonel Narciso Mendes Dias. Le premier commandait une base *aérienne au Mozambique et le* second était récemment au quartier général de l'armée de l'air à Lisbonne. Il semble que le Conseil d'Etat entérinera purement et simplement ces choix.

On a noté d'autre part avec intérêt à Lisbonne le déjeuner qui a réuni lundi dans un grand hôtel de la capitale le général Spinola et le général Costa Gomes, nouveau chef de l'Etat. Les deux hommes sont certes de vieux *compagnons et ont l'habitude de* se retrouver régulièrement une fois par semaine à déjeuner. Mais des instructions ont été données à la *presse pour que* les attaques contre l'ancien chef d'Etat soient évitées. Les membres du gouvernement se sont d'ailleurs abste*nus de critiquer le général* Spinola jusqu'à présent. Seul, M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste et ministre d'Etat, *a personnellement* pris à partie dimanche dernier le général Spinola en l'accusant de « *visées personnelles* ». M. Cunhal a précisé mardi la position de son parti à l'occasion d'une conférence de presse. Il a déclaré que « *le parti communiste portugais n'avait pas d'armes* », mais qu'il y avait, dans le pays des armes qui étaient en de bonnes mains, « *celles du Mouvement des forces armées* ».

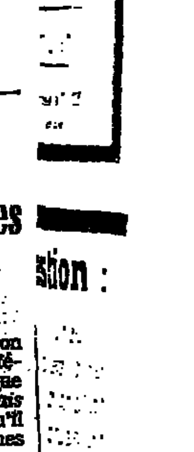
Le ministre d'Etat a réfuté les arguments de ceux qui « *croient à un danger communiste* ». « *Les périls*, a-t-il dit, *viennent des milieux réactionnaires et de ceux qui, à l'étranger, redoutent l'établissement d'une démocratie au Portugal.* » « *Le but principal en ce moment*, a ajouté M. Cunhal, *est la défense de la démocratie, la consolidation des libertés, des élections libres pour l'Assemblée constituante, la création d'un régime démocratique choisi par le peuple lui-même. Nous n'avons pas d'autre politique cachée et les faits démontrent que nous sommes les défenseurs les plus conséquents des libertés démocratiques pour le peuple tout entier.* »

Interrogé sur la présence d'agents de la C.I.A. au Portugal, le secrétaire général du parti communiste a noté qu'il n'y « *avait pas de preuves* » à ce sujet. « *Il n'y a pas de fumée sans feu* », a-t-il toutefois remarqué. « *La liberté continuera d'exister au Portugal*, a conclu sur ce point M. Cunhal. *Il n'y aura pas au Portugal de dictature militaire ou personnelle comme le préparait le coup fasciste.* »

Parlant de la coalition gouvernementale actuelle, M. Cunhal a affirmé qu'il n'était pas opposé à son élargissement. « *Mais il faut définir avec qui*, a-t-il dit. *Car il serait difficile de comprendre que la coalition soit élargie à des partis qui, directement ou indirectement, participaient à la conspiration fasciste.* » Il a regretté, à cette occasion, que le Mouvement démocratique portugais ne soit plus représenté au gouvernement.

A propos de l'avenir du Mouvement des forces armées, le secrétaire général du parti communiste portugais a indiqué que « *son rôle ne cesserait pas avec l'Assemblée constituante* ». « *Le Mouvement des forces armées*, a-t-il précisé, *décidera lui-même de son avenir, mais, de toute façon, il sera chargé de défendre la sécurité extérieure et intérieure du pays.* »

Le ministre d'Etat portugais a défendu d'autre part le principe de l'unité syndicale. Il a précisé que les communistes accepteraient même de rester en situation minoritaire au sein d'un syndicat, au cas où ils n'arriveraient pas à gagner les travailleurs à leur opinion. « *Nous aimerions*, a-t-il poursuivi, *que les autres partis aient la même conception de l'unité syndicale. Mais il y a des partis qui n'ont absolument aucun contact avec la classe ouvrière. Certains de ces partis veulent organiser des syndicats et une fédération. Nous ne pensons pas qu'ils défendront mieux ainsi la liberté syndicale.* » « *La multiplication des syndicats*, a affirmé M. Cunhal, *ne serait pas favorable aux intérêts des travailleurs et de la démocratie.* »



PROCHE-ORIENT

Égypte

LE PRÉSIDENT SADATE « ATTEND AVEC IMPATIENCE » L'OCCASION DE RENCONTRER M. GISCARD D'ESTAING

Le président Sadate a déclaré lundi soir 7 octobre, au cours d'une interview à la 2e chaîne de la télévision française, qu'il attendait vivement le moment de rencontrer le président Giscard d'Estaing. « Réellement, a-t-il dit, j'attends avec impatience cette occasion. »

A la question de savoir si les changements récemment intervenus en France (l'élection du nouveau président, la formation du nouveau gouvernement et la levée de l'embargo sur les armes à destination des pays du champ de bataille), avaient eu des effets sur les relations entre la France et l'Égypte, M. Sadate a répondu par l'affirmative. « Je dois, dit-il, saisir cette occasion pour adresser au président Giscard d'Estaing et au peuple français notre profonde reconnaissance pour la compréhension dont la France a fait preuve à l'égard des aspirations arabes. »

Israël

AVANT LA VENUE DE M. KISSINGER

Plusieurs milliers de « colons sauvages » envahissent la Cisjordanie

La tournée au Proche-Orient de M. Kissinger, attendu ce mercredi après-midi 9 octobre au Caire, est vivement critiquée par la radio Voix de la Palestine, qui affirme que « le monde arabe ne se laissera plus envoûter par les propos éloquents du secrétaire d'État américain ». Selon le commentateur palestinien, ce dernier s'efforcera au cours de sa tournée, de « semer la discorde entre les capitales arabes ».

Cependant, plusieurs milliers de « colons sauvages » venus de divers points d'Israël ont « envahi » la Cisjordanie dans la nuit du 8 au 9 octobre, apparemment dans le but d'y créer des « faits accomplis » avant l'arrivée de M. Kissinger.

De notre correspondant

Jérusalem. — Dans la nuit du 8 au 9 octobre, à minuit exactement, quelques milliers de personnes — on n'en connaît pas le chiffre exact — se mettaient en marche vers la Cisjordanie, afin d'y créer de nouvelles agglomérations israéliennes. Comme ceux qui les avaient précédés, mais sans succès, à Sebastia, près de Naplouse, il y a quelques mois, ces « colons sauvages », hommes, femmes, enfants, sont encadrés par des organisations religieuses de jeunesse plus ou moins dissidentes du parti national religieux et groupées au sein du mouvement « Bloc de la foi ».

L'opération de la nuit du mardi, minutieusement organisée, a certainement surpris les autorités civiles et militaires, qui avaient pourtant été mises en état d'alerte depuis quelques jours. C'est ainsi que, le 6 octobre, un groupe de « colons sauvages » a pu être intercepté et dispersé avant d'arriver à son point de destination.

Devant l'ampleur du mouvement, on peut se demander si la petite incursion du 6 octobre n'était pas seulement une opération de diversion visant à endormir la vigilance du pouvoir. De nombreux points de rassemblement avaient été fixés le long de la « ligne verte » qui séparait, jusqu'en juin 1967, Israël de la Jordanie. Le quartier général du « Bloc de la foi » paraissait installé à l'université religieuse Bar-Ilan, à l'est de Tel-Aviv. Le campus a été encerclé, le 8 octobre au matin, par un fort cordon de policiers qui ont réussi à empêcher le départ de quelques autobus chargés de familles entières, chantant les vieux airs des pionniers sionistes du début du siècle. Mais, au même moment, à minuit, des convois se mettaient en marche à Kyriath-Arba (près de Hébron), à Jérusalem, à Petah-Tikvah, à Tel-Aviv et à Haïfa. Allant vers l'est, les groupes, qui comptaient chacun de deux cents à quatre cents personnes, se sont heurtés aux barrages de la police et de l'armée et ont entamé d'interminables discussions, où il était question, d'une part, de faire respecter la loi et, de l'autre, du droit des juifs à s'installer sur la terre de leurs ancêtres.

Pendant que se poursuivaient les palabres, entrecoupées de menaces de faire usage de la force, menaces auxquelles répondaient des chants à la gloire de l'Éternel, d'autres groupes s'infiltraient, par des voies secondaires, en traversant des villages arabes endormis. Devant Ramallah, le barrage a été littéralement submergé par une foule de près de trois mille personnes qui déferlaient en brandissant des rouleaux de la Thora, autour desquels les fidèles avaient dansé toute la journée précédente, célébrant Simbat Thora, la fête de la Loi.

Un défi au gouvernement

Les « colons sauvages » se sont fixé apparemment quatre objectifs : Naplouse et Djenine, en Samarie, Ramallah, près de Jérusalem, et Jéricho, dans la dépression du Jourdain. On signalait ce mercredi matin que le groupe de Naplouse avait réussi à planter ses tentes à quelques kilomètres au sud de la capitale samaritaine.

Le défi qui est ainsi lancé au gouvernement de M. Rabin est d'une gravité exceptionnelle, car c'est son autorité qui est mise en question. Les objectifs des « colons sauvages » sont, de toute évidence, de caractère politique. L'un des dirigeants du « Bloc de la foi » a déclaré qu'il avait été jugé nécessaire de déclencher l'opération avant l'arrivée, samedi prochain, à Jérusalem, de M. Kissinger. Il s'agit donc d'empêcher le gouvernement israélien de « *brader la terre sacrée de nos pères* » en le mettant, ainsi que M. Kissinger, devant des faits accomplis. Les calicots brandis par les colons définissent en termes lapidaires leur programme et leur idéologie : « *Dévoués à notre peuple et à notre terre, nous essayons de nous enraciner de nouveau dans le centre de notre patrie. Aucune force au monde ne pourra nous en empêcher. Nous demandons au gouvernement israélien de nous aider à accomplir le vœu du retour du peuple d'Israël sur sa terre. N'utilisez pas tsahal* (l'armée) *contre l'accomplissement de nos desseins. Le peuple d'Israël tout entier doit s'identifier à nous.* »

Mis en demeure d'agir rapidement et sans faiblesse par les journaux *Davar* et *Al Hamishmar*, M. Itzhak Rabin devra en même temps, ce mercredi, faire face aux assauts de l'opposition de droite, qui a obtenu la convocation du Parlement en session extraordinaire afin d'interpeller le gouvernement sur les déclarations « *défaitistes* » du premier ministre et du ministre des affaires étrangères.

ANDRÉ SCÉMAMA.

AFRIQUE

Éthiopie

Les récents affrontements entre militaires ont fait cinq morts

Addis-Abeba (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Les affrontements entre militaires, qui ont eu lieu lundi 7 octobre, à Addis-Abeba, ont fait cinq morts et six blessés, tous membres d'une unité du génie hostile au conseil militaire provisoire. Cette précision, donnée par la radio, émettant en amharique, dément les informations de sources militaires autorisées qui avaient d'abord indiqué que les incidents n'avaient fait aucune victime.

Le conseil militaire provisoire a exprimé « *sa sympathie et ses condoléances* » aux familles des tués, et a souligné qu'il y avait une « *incompréhension mineure* » entre les membres du conseil et les militaires de l'aviation, de l'armée de terre et du génie « *poussés par des agitateurs* ».

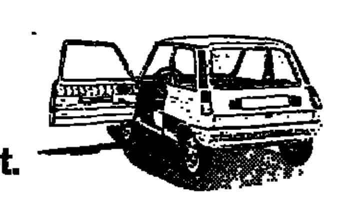
D'autre part, le conseil a lancé mardi un mandat d'arrêt contre le Ras Mengesha Seyoum, ancien gouverneur de la province du Tigre, gendre de l'empereur Haïlé Sélassié, l'une des seules personnalités de l'ancien régime dont l'influence est grande, et qui n'ait pas encore été arrêtée.

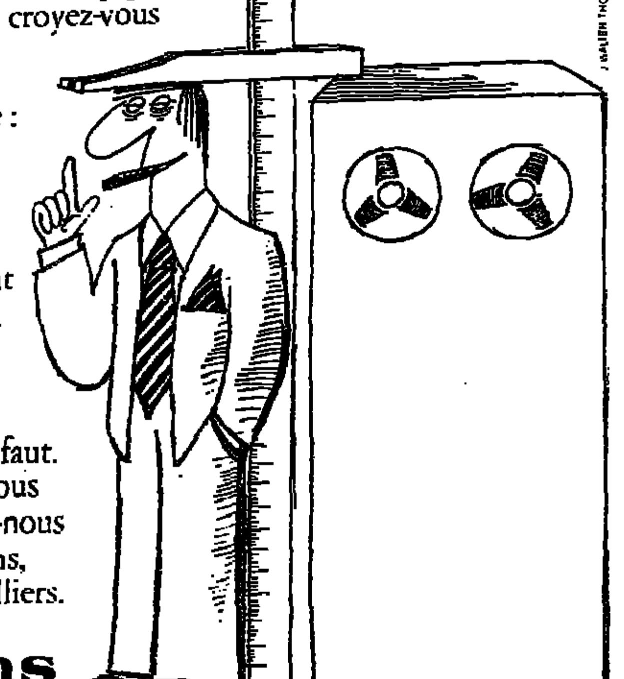
Simultanément, le conseil a ordonné à soixante-quatre dignitaires de l'ancien régime de remettre, avant jeudi, soixante-dix-huit voitures de luxe qu'ils ont acquises « *illégalement* ». D'anciens ministres, gouverneurs, sénateurs et conseillers de la couronne, figurent parmi ces dignitaires. Si les véhicules ne sont pas rendus, les notables seront poursuivis pour avoir reçu des cadeaux « *illégaux* » dans l'exercice de leurs fonctions.

Enfin, la junte a procédé à plusieurs nominations importantes, parmi lesquelles celles de plusieurs généraux, notamment des trois généraux de brigade suivants : le général Tafari Benti, qui devient commandant de la deuxième division stationnée en Erythrée ; le général Sieme Wodadjo, qui devient directeur des prisons au ministère de l'intérieur, et le général Tafesse Ayalew, nommé directeur de l'aviation civile.

Togo

● LE QUOTIDIEN « TOGO-PRESSE » a condamné sévèrement, lundi 7 octobre, un « *prêtre réactionnaire et irresponsable* » qui a critiqué, dans un sermon prononcé dimanche à Lomé, l'abandon des prénoms chrétiens, un des éléments de la politique d'« authenticité » du gouvernement togolais. Conduite par Mgr Dosseh, archevêque de Lomé, une délégation d'ecclésiastiques a rencontré, dès lundi, le général Eyadéma, chef de l'État, auquel elle a présenté les « *excuses du clergé* », se désolidarisant ainsi des propos tenus par le prêtre mis en cause. — (*A.F.P., Reuter.*)





AMÉRIQUES

États-Unis

La visite de M. Gierek

WASHINGTON ET VARSOVIE CONCLUENT SIX ACCORDS DE COOPÉRATION

Washington (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Les États-Unis et la Pologne ont signé, le mardi 8 octobre, une série de six accords de coopération. La signature a eu lieu au département d'Etat en présence du secrétaire d'Etat, Henry Kissinger, et du premier secrétaire du parti ouvrier polonais unifié, M. Edward Gierek, qui est en visite officielle à Washington.

Le premier accord, dans lequel le département d'Etat voit « *une importante étape pour la coopération internationale sur l'énergie* », prévoit que les deux pays partageront les résultats de leurs recherches sur l'extraction du charbon, sa transformation en carburant, et le développement de son utilisation pour faire face à la demande accrue d'énergie. Le second texte crée un fonds commun de coopération scientifique et technique, « Marie Sklodowska Curie », d'un montant d'environ 50 millions de dollars, versés à parts égales par les deux pays et devant servir dans la proportion d'un tiers aux études sur les sources d'énergie. Les deux pays sont convenus, en troisième lieu, d'échanger des informations et des prévisions dans le but de stimuler leur commerce en produits agricoles, domaine dans lequel la Pologne demeure le premier partenaire est-européen des États-Unis.

Deux autres accords portent sur la coopération dans les domaines de la santé et de l'environnement. Enfin, une convention fiscale, visant à diminuer les barrières aux investissements économiques et culturels de chaque pays chez son partenaire a été signé. Outre ces accords, qualifiés dans les milieux proches du département d'Etat, de « codification », propres à encourager le développement des relations américano-polonaises, les deux pays ont conclu un accord créant un conseil économique Pologne-États-Unis formé par la chambre de commerce des États-Unis et la chambre polonaise du commerce extérieur.

PREMIER ADMINISTRATEUR DU PLAN MARSHALL

M. Paul G. Hoffman est mort

M. Paul Gray Hoffman, est mort à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il restera dans l'histoire comme le premier administrateur du plan Marshall. Il fut *nommé à ce poste*, avec le rang de ministre, par le président Truman, le 8 avril 1948 et en démissionna en septembre 1950.

La carrière du disparu, qui était né le 26 avril 1891 à Chicago, suivit la courbe de l'extension des responsabilités américaines dans le monde. Après un court passage à l'université de Chicago, le jeune Paul Hoffman tente sa chance dans le domaine pratique. Il est apprenti mécanicien, entre comme vendeur chez un concessionnaire de Studebacker à Los-Angeles, acquiert bientôt son propre magasin et ne cesse plus de gravir les échelons de la grande firme automobile d'alors. Il en est le président quand on l'appelle pour diriger l'European Recovery Program (ERP), plus connu sous le nom de plan Marshall. Depuis le début de la seconde guerre mondiale, Paul Hoffman participait à divers comités consultatifs du gouvernement américain. Il collaborait avec le républicain « progressiste » Wendell Wilkie, et c'est avec le démocrate « libéral », alors secrétaire au commerce de Roosevelt, M. Averell Harriman, qu'il étudia en 1947 les possibilités de reconstruction de la Corée et du Japon. Il entreprit, en février-mars 1948, une mission similaire dans l'Europe dévastée.

Cette expérience de pionnier de l'assistance multilatérale lui valut de diriger le Fonds spécial des Nations unies et d'assumer, de 1966 à sa retraite, la direction du programme de cette organisation pour le développement. A ce titre, il se fit le champion inlassable de l'aide des pays riches aux pays pauvres, sujet dont il fit le thème d'une de ses interventions les plus remarquées, en octobre 1971. Son optimisme — il avait écrit un livre sur les perspectives d'un « monde délivré du besoin » (A World without want) — fut souvent démenti par les événements, mais c'est en lui qu'il puisait le dynamisme qui lui fit dépasser la réussite personnelle pour se mettre au service de son pays et de l'espèce humaine tout entière.

A propos de l'affaire du Watergate

L'HISTORIEN SOVIÉTIQUE ROY MEDVEDEV RELÈVE LES AVANTAGES DU SYSTÈME POLITIQUE AMÉRICAIN

Moscou (*A.F.P.*). — L'historien soviétique dissident Roy Medvedev vante les mérites de la presse et du système judiciaire américains et accuse les autorités du P.C. soviétique de s'opposer aux enquêtes relatives aux irrégularités commises par certains de ses membres.

Dans un article circulant clandestinement à Moscou, M. Medvedev affirme que « *la presse soviétique a longtemps ignoré l'affaire du Watergate, car celle-ci démontrait les avantages du système politique américain* ».

Pour appuyer sa critique du système soviétique, M. Medvedev cite l'« affaire de Géorgie », à la suite de laquelle, en 1972, le premier secrétaire du P.C. de Géorgie, M. Vassily Mjavanadze, également membre suppléant du bureau politique du P.C. soviétique, avait été limogé pour corruption. Il avait été remplacé par l'ancien chef de la police, M. Edouard Chevarnadze. Plusieurs dizaines de personnalités du parti et du gouvernement avaient également perdu leurs fonctions. La semaine dernière, encore, un membre du comité central de Géorgie, M. Djabakhide, qui dirigeait les coopératives de consommation de la république, a été condamné à onze ans de prison pour avoir accepté des pots de vin.

L'historien dissident souligne que M. Mjavanadze n'a pas été poursuivi, car en U.R.S.S. « *l'intervention du gouvernement ou du P.C. dans le fonctionnement du système judiciaire ne constitue pas un crime* ».

[D'autre part, dans un essai qui circule clandestinement à Moscou, M. Roye Medvedev, auteur lui-même d'une histoire du stalinisme, critique le deuxième tome de « l'Archipel du Goulag ». Il reproche à Soljenitsyne de confondre stalinisme et socialisme, de parler « avec satisfaction » des purges de communistes en 1937-1938 et d'affirmer que la religion est nécessaire à l'humanisme. Néanmoins, M. Medvedev écrit qu'il ne faut pas « diminuer la signification artistique et sociale » du travail de Soljenitsyne.]

Chili

La junte achète pour soixante-dix millions de dollars d'équipements militaires aux États-Unis

La commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants américains a approuvé mardi 8 octobre un amendement qui réduit fortement le montant de l'aide militaire des États-Unis au Chili. L'amendement suspend toutes les ventes au comptant ou à crédit d'équipements militaires au Chili jusqu'à ce que le président Gerald Ford détermine que ce pays a fait des « *progrès fondamentaux* » *dans le domaine des droits de l'homme*. Il maintient cependant un crédit de 800 000 dollars pour l'entraînement d'officiers chiliens. Le président Ford est autorisé à approuver des ventes au Chili d'équipements militaires portant sur 10 millions de dollars « *si ce pays allège sa politique de répression* ». Initialement, l'aide militaire au Chili prévoyait 20 millions de dollars.

Dans le même temps, on annonce cependant officiellement à Washington que les États-Unis ont autorisé la vente au Chili de dix-huit chasseurs supersoniques F-5 E de la Northrop Corporation et trente-deux avions d'attaque et de soutien rapproché A-37 produits par Cesna. Le Brésil s'est porté acquéreur de quarante-deux avions de chasse et le Pérou de vingt-quatre appareils, alors qu'un programme de vente d'avions américains à l'Argentine, à la Colombie et au Venezuela est actuellement à l'étude.

Les négociations avec le Chili avaient été amorcées plusieurs mois avant le renversement du président Allende, précise-t-on officiellement, et le gouvernement américain s'était rendu compte à l'époque que le Chili était le seul pays d'Amérique latine à ne pas posséder de supersoniques. Le nombre final d'appareils livrés a été fixé ces dernières semaines, et leur coût se monte à 70 millions de dollars.

● *La méningite au Brésil et en Uruguay.* — Au Brésil, pour la seule région de Sao-Paulo, l'épidémie de méningite a provoqué la mort, depuis le début de l'année, de plus de mille deux cents personnes, et en a touché plus de vingt-deux mille. La situation ne cesse de s'aggraver, et le nombre de morts en septembre a été deux fois plus élevé qu'en août. Pour la dernière journée du mois de septembre, le nombre des hospitalisés était de deux mille quatre cent quarante personnes.

● *A Santiago-du-Chili*, on apprend que Mme Carmen Castillo, compagne de Miguel Enriquez, tué samedi dernier, a été légèrement blessée lors de l'affrontement avec les formes armées *dans la banlieue de la capitale*. Mme Carmen Castillo, enceinte de sept mois, est actuellement détenue par la police dans un hôpital et ses amis redoutent que les autorités n'exploitent cette situation pour la torturer et même la supprimer. Des appels se multiplient dans le monde entier en sa faveur. Le comité vénézuélien de solidarité avec le Chili est déjà intervenu. Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine du gouvernement français, a adressé mardi un télégramme au général Pinochet, chef de l'Etat chilien, pour lui demander de faire bénéficier Mme Carmen Castillo de « *toutes les garanties* ». D'autre part, de très nombreuses personnalités féminines françaises ont contresigné un appel dans le même sens. Cet appel précise que « *la vie de Mme Carmen Castillo ne serait pas en danger dans des circonstances normales* », mais que son état justifie l'intervention d'un organisme international.

M. ALTAMIRANO : la bataille continue

De son côté, M. Carlos Altamirano, secrétaire général du parti socialiste chilien, nous a adressé une déclaration dans laquelle il rend hommage « *à la volonté révolutionnaire de Miguel Enriquez, à sa claire intelligence et à son extraordinaire courage* ». Le dirigeant socialiste reconnaît que « *de grandes différences séparent le MIR des socialistes* », mais il insiste sur la « *nécessité du dialogue* » et rappelle que son parti s'est toujours opposé à « *lever un mur entre le gouvernement d'Unité populaire et le MIR* ».

« *La junte*, déclare M. Altamirano, *a obtenu deux succès ces derniers jours : assassiner à Buenos-Aires le général Prats, prototype du militaire constitutionnaliste, facteur important de la lutte antifasciste, et abattre à Santiago Miguel Enriquez. Mais la bataille continue. Ce ne sont que des défaites provisoires. D'autres combattants verseront leur sang sur le chemin qui mène à la victoire finale. Car ce n'est pas seulement notre guerre. C'est la guerre de tous les peuples.* »

● *Un meeting d'hommage à Miguel Enriquez*, secrétaire général du Mouvement de la gauche révolutionnaire du Chili (MIR), tué le 5 octobre par les forces armées (voir *le Monde* du 8 octobre, p. 3), se déroulera le jeudi 10 octobre, à 20 h. 30, à la Mutualité. A cette manifestation, organisée à l'appel du MIR et du Comité français de soutien à la lutte révolutionnaire du peuple chilien, participera Edgardo Enriquez, frère du dirigeant du MIR et membre de la commission politique de ce mouvement.

Argentine

Mme Peron réaffirme sa volonté de combattre le terrorisme par tous les moyens

Buenos-Aires (*A.F.P., Reuter.*). — Le chef de l'Etat argentin, Mme Maria Estela Peron, a déclaré mardi 8 octobre que son gouvernement est *décidé à réprimer* définitivement le terrorisme et la subversion « *sans fléchir ni sans dévier vers l'autoritarisme* ». Mme Peron a fait cette déclaration dans un message adressé à la nation, lors de l'ouverture du *conclave réunissant* les représentants des « *forces vives du pays* » sur la question du développement de la violence en Argentine.

A cette réunion étaient notamment présents les chefs des forces armées, ministres, secrétaires d'Etat, *dirigeants de la C.G.T.* et de la Confédération générale économique, représentants de principaux partis politiques (radical, socialiste, populaire fédéraliste, populaire révolutionnaire).

La présidente a notamment rendu hommage à l'armée, « *qui supporte aujourd'hui les attaques traîtresses d'un mercenariat ennemi, qui sera châtié par tous les moyens légaux* ». Elle s'est élevée contre une certaine jeunesse et contre « *de nombreux inadaptés qui vont grossir le monde chaotique de l'hallucination et des drogués, reniant tout progrès* ».

De son côté, le commandant de l'armée que le général Anaya, a général Leandro Enrique Anaya, affirme, dans une lettre, que « *l'armée est prête à agir par tous les moyens contre la subversion* ».

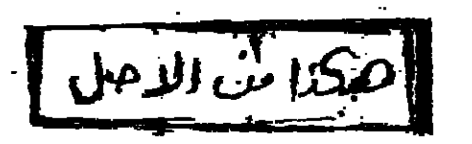
C'est pour s'excuser de son absence à un débat sur l'assassinat lundi d'un commandant de l'armée, que le général Aanaya a adressé cette lettre à la télévision. Il affirme que « *le pays se trouve confronté à un grave danger (...), que le terrorisme cherche aujourd'hui ses victimes dans l'armée* », et que, dans cette situation, on ne peut rester neutre.

« *L'armée n'a pas encore déployé toute sa puissance de combat*, écrit-il, *mais personne ne doit se tromper, elle est prête à agir où, quand et comme le lui ordonneront les autorités nationales.* »

La vague de violence ne ralentit pas. Les enlèvements et les assassinats se multiplient. Mardi, deux fonctionnaires de l'université de Buenos-Aires ont été enlevés et tués par des membres d'une organisation clandestine d'extrême droite, l'Alliance anticommuniste argentine (A.A.A.) déjà responsable de nombreux crimes politiques depuis trois mois.

La police a précisé que les corps de MM. Rodolfo Achem, trente-quatre ans, et Carlos Miguel, trente-huit ans, ont été découverts dans une banlieue de Buenos-Aires peu après que les deux hommes avaient été enlevés.

L'Alliance anticommuniste argentine affirme qu'elle continuera à venger « les camarades tombés ». Elle revendique d'ores et déjà la responsabilité de l'assassinat de vingt et une personnalités de gauche au cours des trois derniers mois.



LE PRIX NOBEL DE LA PAIX

M. Eisaku Sato : un homme du passé

Le choix du jury norvégien ne pouvait être plus surprenant et contestable : si l'ancien premier ministre japonais a laissé un souvenir à ses compatriotes et dans les pays voisins, ce n'est certes pas celui d'un pacifiste, d'un non-violent, d'un non-aligné voué au rapprochement entre les peuples. Ce petit homme carré, obstiné, rusé, qui avait fait ses premières armes avant la guerre, alors que l'archipel était dominé par une coalition de militaires, de fonctionnaires et d'industriels, et est le frère de l'ancien premier ministre Kishi, condamné comme criminel de guerre par les Américains, a au contraire mené une politique favorisant le réarmement du Japon. C'est lui qui a repris la politique nippone de grande puissance en Asie, qui a jugé « *compréhensibles* » les bombardements américains du Vietnam du Nord, qui, enfin, au nom de la croissance économique à tout prix, a contribué à créer des dommages irréparables à l'environnement.

Né en 1901, sorti de la prestigieuse université de Tokyo, M. Sato travaille au ministère des transports, avant d'être élu, en 1949, député libéral-démocrate. Secrétaire général du parti, il entre au gouvernement avant d'être compromis, en 1954, dans une affaire de pots-de-vin, le scandale des chantiers navals. Mais la corruption ne ternit pas longtemps, au Japon, la carrière d'un homme politique ; il occupe en 1958 el poste de ministre des finances dans le cabinet de son frère, M. Kishi. Ministre du gouvernement Ikeda de 1960 à 1964, il prend lui-même la tête de l'exécutif à la fin de 1964. Il la gardera jusqu'en 1972, avant de céder la place à M. Tanaka et de sombrer dans l'oubli.

Fortement contesté pendant son règne — y compris par sa femme, qui déclarait, en 1969, à une revue japonaise : « *J'étais souvent battue. (...) Ce n'est pas une personne intéressante.* » — pour son soutien inconditionnel aux Etats-Unis, il obtint cependant le retour des îles Bonin et Ryu-Kyu — avec Okinawa — occupés depuis 1945 par les Américains. Mais les récentes révélations publiées à Tokyo (voir l'article de notre correspondant et *le Monde* du 9 octobre) montrent que les assurances qu'il donnait solennellement à ses compatriotes sur le retrait des armes nucléaires américaines étaient rien moins que sincères.

« *M. Sato a constamment insisté pour que le Japon ne se procure pas ses propres armes nucléaires. Alors qu'il était premier ministre, il a signé l'accord sur la non-prolifération des armes nucléaires* », a déclaré le jury du Nobel pour expliquer sa décision. Et pourtant, bien que signé, ce traité n'est toujours pas ratifié. D'autre part, après la publication, en 1970, d'un Livre blanc, qui prévoyait le triplement du budget de la défense, le directeur de l'agence de défense du gouvernement Sato, M. Nakasone, affirmait que son pays ne se doterait pas d'armes nucléaires tant que la puissance américaine demeurerait « crédible » ; il ajoutait peu après que le Japon resterait non nucléaire « *aussi longtemps que ce sera considéré comme souhaitable stratégiquement* ».

Le Comité Nobel indique encore que « *la politique de réconciliation dont M. Sato a été l'un des principaux défenseurs a contribué largement à la stabilisation des conditions dans le Pacifique* ». C'est pourtant ce même M. Sato qui, en 1969, dans un communiqué commun avec M. Nixon, acceptait de collaborer avec les Etats-Unis au maintien de l'ordre en Asie. C'est aussi lui qui décida d'accroître l'aide nippone à Taïwan, à la Corée du Sud et au Vietnam du Sud en pleine guerre, et qui disait, après son arrivée au pouvoir, que « *les relations sino-japonaises ne changeront pas tant que je resterai premier ministre* ». Ce ne fut qu'après l'ouverture des contacts sino-américains, qui prirent M. Sato à contre-pied, qu'il modifia son attitude. Trop tard, car Pékin se refusa toujours de négocier avec celui que M. Chou En-lai traitait publiquement de « menteur » et d' « hypocrite ».

Curieux destin que celui de M. Sato, survivance d'un certain Japon d'avant-guerre, réactionnaire et hiérarchique, qui a quitté le pouvoir au grand soulagement de ses compatriotes, et qui se voit décerner, alors qu'on le croyait oublié, une distinction qui se veut ou se voulait prestigieuse.

PATRICE DE BEER.

● *Le docteur Henry Joel Cadbury*, prix Nobel de la paix 1947, est mort lundi 7 octobre à Philadelphie, dans sa quatre-vingt-dixième année. Il avait reçu le prix Nobel pour son action humanitaire, notamment après la première guerre mondiale : grâce à l'American Friends Service Committee (A.F.S.C.), qu'il avait créé en 1917, il put mettre sur pied un programme alimentaire pour nourrir quotidiennement, après 1918, un million d'enfants allemands. En 1941, il avait dressé un nouveau plan de lutte contre la faim en Europe, mais son projet ne fut jamais appliqué. — (*A.F.P.*)

M. Sean MacBride : un humaniste resté révolutionnaire

A soixante-dix ans, couvert d'honneurs, M. Sean MacBride a gardé l'enthousiasme et le franc-parler du jeune révolutionnaire qu'il a été, et si ses talents de diplomate sont unanimement reconnus, la vigueur de ses déclarations réveillent souvent des assemblées internationales somnolentes.

Né à Paris en 1904, d'un père fervent républicain irlandais, qui devait s'illustrer dans la guerre des Boers, et d'une mère d'origine française, elle aussi militante irlandaise, M. Sean MacBride a fait ses études au collège Saint-Louis de Gonzague, à Paris, puis à l'université de Dublin. Son père, le commandant John MacBride, l'un des premiers compagnons de M. de Valera dans sa lutte contre la domination anglaise, devait prendre une part essentielle dans le soulèvement de Pâques 1916. Arrêté par les Britanniques, il fut exécuté le lendemain. Le jeune Sean participa, lui aussi, à la lutte, puis à la guerre civile de 1922. Arrêté plusieurs fois, il conservera toute sa vie un souvenir vivace de cette expérience, qui a certainement joué un rôle important dans sa participation à la formation du grand mouvement d'aide aux prisonniers politiques, Amnesty International.

Secrétaire de de Valera après la proclamation de l'indépendance de l'Irlande du Sud, M. Sean MacBride devient journaliste, puis s'inscrit au barreau et commence une carrière politique. En 1947, il fonde un nouveau parti républicain, le Clann na Poblachta (parti du peuple), soutenu par l'IRA, qui gagne dix sièges aux élections de 1948, faisant perdre, pour la première fois depuis quinze ans, la majorité au Fianna Fail de M. de Valera. M. MacBride est ensuite ministre des affaires étrangères du nouveau gouvernement de coalition de 1948 à 1951.

Un rôle important dans la lutte contre la torture

C'est à ce titre qu'il participa à la création de l'O.C.D.E. et du Conseil de l'Europe. Vice-président de l'O.C.D.E. de 1948 à 1951, président du conseil des ministres du Conseil de l'Europe, il est ensuite secrétaire général de la Commission internationale des juristes, président du Bureau international de la paix à Genève, membre de l'exécutif, puis président d'Amnesty International, membre du Comité spécial sur les droits de l'homme à Genève, et enfin secrétaire adjoint et commissaire des Nations unies pour la Namibie (Sud-Ouest africain).

Président d'Amnesty International de 1961 à septembre 1974, M. Selon MacBride a joué un rôle important dans la lutte contre la torture dans le monde, plus particulièrement, ces derniers temps, au Chili et au Vietnam du Sud. Lors du congrès pour l'abolition dela torture, qui s'est tenu en décembre 1973, à Paris, il avait violemment protesté contre le refus de l'UNESCO de mettre une salle à la disposition de son organisation. En août 1972, M. MacBride s'était aussi vigoureusement élevé contre le bombardement des digues par l'aviation américaine au Vietnam du Nord. — N. B.

DÉFENSE

Emotion au Japon

(Suite de la première page.)

Celle-ci annonce déjà pour le 24 octobre, traditionnellement « *journée contre la guerre* », des manifestations de masse à travers tout le pays.

Les partis de gauche, ainsi que les maires et gouverneurs des villes ou provinces visitées par la VIIe Flotte, se concertent actuellement pour organiser un mouvement populaire afin d'interdire désormais leurs ports aux navires de guerre américains, spécialement ceux de Yokosuka et Sasebo. Yokosuka est tout proche de Tokyo, et Sasebo est dans le sud, à côté de Nagasaki, ville détruite par une bombe atomique en 1945.

Dans ce contexte, l'attribution du prix Nobel de la paix à M. Eisaku Sato, ancien premier ministre et grand artisan du traité de sécurité nippo-américain, ne pouvait tomber à un plus mauvais moment. Elle laisse la majorité des Japonais fort surpris et sceptiques sur la valeur du prix par lui-même. Une large partie de l'opinion a toujours considéré que M. Sato est un des dirigeants du pays qui ne lui ont probablement jamais dit la vérité sur sa politique militaire, en réalité favorable à un réarmement du Japon, ni sur les arrangements signés entre le Japon et les Etats-Unis dans le domaine atomique.

Commentant les informations de Washington, le journal *Yomiuri* (dix millions d'exemplaires par jour) estime que la base navale de Yokosuka constitue en fait un nœud vital de la stratégie nucléaire mondiale des Etats-Unis. Quant à Okinawa, formidable forteresse aéronavale au cœur du Pacifique en face de l'Asie, elle n'a donc jamais été vraiment « *désatomisée* » avant sa restitution. C'est ce qu'affirmaient les partis de gauche, et que le gouvernement niait toujours.

Les experts militaires japonais, pour leur part, sont pratiquement tous d'accord eux aussi pour considérer que les déclarations de l'amiral Larocque correspondent à la réalité. Il est pratiquement impossible à un navire porteur d'armes nucléaires de les confier à un autre qui resterait au large, ou d'aller les déposer quelque part, chaque fois qu'il vient mouiller dans un port japonais.

Quant au gouvernement de Tokyo, il attend toujours du gouvernement américain une déclaration nette susceptible de calmer l'émotion. Il se pourrait bien qu'il n'en reçoive jamais, pense-t-on.

Les sources gouvernementales démentent en tout cas formellement l'existence d'un accord secret qui permettrait le « *transit* » ou le « *séjour provisoire* » d'armes atomiques américaines au Japon pour une courte durée.

En fond de tableau et pour expliquer le scandale, il faut rappeler que devant l' « allergie atomique » du pays depuis Hiroshima, les gouvernements japonais n'ont jamais eu le courage de poser franchement devant le public les problèmes de défense et de sécurité. Ils se sont toujours dérobés aux interpellations, et ont même entretenu sur toute la question un brouillard utile pour voiler les compromis qu'il leur fallait accepter avec la puissance américaine, bien résolue à donner à l'alliance japonaise le maximum possible de contenu militaire. L'opinion de son côté s'est montrée naïve et passive, généralement prête à se satisfaire de l'imprécision des déclarations officielles.

ROBERT GUILLAIN.

ASIE

Pour la première fois

DES MILITAIRES ET DES CIVILS FRANÇAIS EN VOYAGE D'ÉTUDES EN RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Les auditeurs, civils et militaires, du Centre des hautes études de l'armement feront un voyage officiel d'études en République populaire de Chine. Ce séjour de deux semaines environ aura lieu en mai prochain. C'est la première fois qu'un organisme de réflexion, dépendant directement du ministre de la défense, se rend en Chine populaire pour y visiter des services officiels et des établissements publics.

Il s'agit, en la circonstance, de la onzième promotion du Centre des hautes études de l'armement, composée de quinze ingénieurs de l'armement, huit officiers supérieurs des trois armées, cinq fonctionnaires civils relevant de plusieurs ministères et de quinze cadres supérieurs du secteur industriel et bancaire. Cette session d'études, qui dure pendant neuf mois et a commencé jeudi 3 octobre, est principalement consacrée à l'armement nucléaire et à la défense de l'Europe, à l'économie de l'énergie à travers la comptabilité nationale, et aux rôles respectifs du commissariat à l'énergie atomique, de l'E.D.F. et de l'industrie dans l'effort nucléaire français.

AVANT LES ASSISES DES 12 ET 13 OCTOBRE

LES VOIES DU SOCIALISME

V. — Les nouvelles chances historiques de l'avant-garde

Par MAURICE RONAI (*)

Après trois études consacrées respectivement à la social-démocratie, à la ligne chinoise et à l'expérience soviétique (« le Monde » des 5, 6-7 et 8 octobre), nous avons donné la parole, dans cette série d'articles sur « les voies du socialisme », à M. Marc Paillet (« le Monde » du 9 octobre), qui a traité d'un socialisme démocratique. Aujourd'hui, un militant d'extrême gauche, M. Maurice Ronai, expose les thèses de « l'avant-garde révolutionnaire ».

« Dans l'histoire, les hommes de progrès se sont toujours divisés entre révolutionnaires et réformistes. Les révolutionnaires croient que le progrès ne peut survenir que d'actions brusques et souvent violentes, nécessaires pour bloquer une société figée. Mais rarement les révolutionnaires ont été révolutionnaires par préférence. Ils l'ont été parce qu'ils ne croyaient pas à la possibilité du changement pacifique. (...) L'inflation n'est pas l'effet d'une seule cause mais résulte du dérèglement global d'un système économique et social. » On ne peut que souscrire à ces propos insolites tenus par M. Giscard d'Estaing. Une société bloquée, imparfaite, *injuste* mais réformable, soutient-il. Cancer généralisé, diagnostiquent des masses de plus en plus larges, quand trois crises, économique, politique et idéologique, conjuguent leurs effets. Ce régime ne peut juguler l'inflation, ne peut durablement s'appuyer sur des réflexes de grande peur, sur les vieux, les petits épargnants et sur des couches sociales en voie de disparition, ne peut entreprendre des réformes radicales et coûteuses de l'entreprise, de l'école ou de la santé. Enfin, *les élections législatives partielles* attestent qu'un nouveau déplacement à gauche aiguise la crise d'un pouvoir aujourd'hui minoritaire. Le spectre de la révolution hante de nouveau la société française.

Actualité de la révolution

Après la seconde guerre, durant un boom économique interrompu de brèves récessions, l'Europe semblait préservée de la vague révolutionnaire qui embrasait les sociétés coloniales et néo-coloniales. Mais le Mai français, le mai rampant italien, la grève des mineurs britanniques sur fond de guerre civile, la désagrégation du franquisme et de la junte grecque, *le 25 avril et le* 28 septembre portugais indiquent que le bonapartisme présidentiel, la démocratie parlementaire et la dictature sont de plus en plus impuissants à maintenir le consensus.

La société française a connu en six ans une grève générale majeure avec occupation des entreprises, services publics et écoles, un harcèlement de grèves ouvrières, des plus conformistes aux plus radicales, une ébullition moléculaire qui atteint l'ensemble du réseau social, un affrontement électoral intense où les antagonismes sociaux se révélèrent à nu.

En six ans, le pouvoir a vacillé une fois, s'est lentement effrité, a failli basculer une seconde fois. Ce qui est nouveau, c'est que la révolution n'est plus une perspective abstraite, une ligne de fuite lointaine, mais s'incarne et se lie à un projet global : l'autogestion socialiste.

Intégrant les objectifs classiques de la révolution socialiste *(abolition du salariat, de la propriété privée et de l'Etat)*, dépassant le démocratisme qui « donne la parole aux masses », le spontanéisme, pour lequel « les masses savent et agiront », l'anarchisme, qui récuse toute forme de pouvoir, rassemblant ce que le capitalisme sépare (travail, loisirs, éducation), le projet autogestionnaire interpelle radicalement la société capitaliste, qui n'est pas seulement division en classes, mais division entre hommes et femmes, entre jeunes et adultes, entre Français et immigrés, division entre travail manuel et travail intellectuel, entre dirigeant et exécutant.

Ainsi, ce ne sont pas seulement les effets du système que le socialisme autogestionnaire conteste, en tant que système alternatif fondé sur une autre rationalité, mais ses finalités. De cette actualité révolutionnaire attestent trois symptômes (parmi d'autres).

Une société unanimement condamnée doit être bien proche de sa fin. En effet, il n'est plus un parti ou un leader qui ne dénonce la croissance aveugle, la *cynique* loi du profit, l'inégalité des chances, qui n'invoque frénétiquement la réforme, la nouvelle société, un nouveau contrat social. Pour Giscard, c'est le changement, l'abolition du « gouvernement par la terreur ». Les gaullistes relancent la participation. Le P.S. inscrit l'autogestion au centre de son programme. Le P.C.F. découvre tardivement un contenu à ce mot qu'il a longtemps trouvé creux et mystificateur. Ainsi, à droite comme à gauche, on ne préconise plus seulement l'élévation du niveau de vie et le bien-être mais la qualité de la vie.

Une armée de guerre civile :

Mai 1968 : tous les appareils se lézardent. Seule, l'armée résiste. Aussi, durant cette brève période de vertige, c'est vers l'armée que se tourne de Gaulle. Le voyage à Baden-Baden, les mouvements de chars observés attestent que le recours à l'armée a bel et bien été envisagé. L'acceptation par les *partis* et *syndicats ouvriers de* l'arbitrage législatif et des accords de Grenelle a permis à la bourgeoisie de faire l'économie d'une opération d'intimidation ou d'un heurt frontal. Depuis cette date, l'armée bouillonne. Conscrits et officiers s'interrogent.

La reconversion de l'armée engagée par de Gaulle se complète aujourd'hui d'un dispositif pour la lutte intérieure. L'appareil militaire s'infiltre dans des sphères qui jusqu'alors lui échappaient. *Certes, principal régulateur de* l'économie en tant que producteur, consommateur et revendeur d'armements, premier propriétaire foncier, intervenant dans la recherche, l'enseignement, la protection civile, malgré son apparent cloisonnement, l'appareil militaire a toujours débordé sa fonction primitive de défense du territoire. Mais il est une nouvelle forme d'ingérence dans le domaine civil plus inquiétante, plus cynique, plus camouflée aussi, dont la logique, poussée à son terme, conduit à une véritable militarisation de la société. Il s'agit, bien évidemment, de la doctrine de « l'ennemi intérieur » tournée non seulement contre les forces hostiles à l'armement atomique, dont la propagande pacifiste nuirait à l'unité nationale, mais contre les travailleurs et leurs organisations. Pour le général Beauvallet et l'état-major, « il peut y avoir des menaces de paralysie illégale ou dangereuse *des services publics qui conduisent* à envisager la participation des forces armées à des tâches qui sont normalement du ressort des autorités civiles disposant de leurs moyens propres ». Le propos est limpide : ce n'est pas l'intégrité du territoire que l'armée défend, mais bien l'ordre social.

Un troublant consensus associe la droite et la gauche pour récuser toute analogie entre la France et le Chili. La droite n'en parle quasiment pas. Et c'est logique. Après quelques timides réprobations et propos cyniques (c'était prévisible), elle soutient économiquement (règlement de la dette) et militairement (vente d'armes et formation de pilotes) le nouveau régime. Quant à l'union de la gauche, outre de vibrantes manifestations de solidarité, elle s'emploie à dissocier l'expérience chilienne et la voie française au socialisme, alors qu'avant le putsch, elle tendait constamment à les rapprocher. Durant trois années, elle érigea en modèle et *exemple l'expérience chilienne* : voie électorale, légalisme, neutralité de l'armée, large unité. « La France n'est pas le Chili », nous dit-on aujourd'hui.

Une société malade. Trois thérapeutiques se mettent en place. *Disposant d'une rémission jusqu'aux prochaines élections, Giscard d'Estaing* s'emploie à stabiliser le mal. Le régime pompidolien avait bloqué toute réforme : la réforme pénitentiaire, la libéralisation de la contraception ou le vote à dix-huit ans n'en apparaissent que plus audacieux, alors qu'ils ne visent en fait qu'à mettre la France au niveau des démocraties européennes. Plus qu'une simple opération publicitaire, ces réformes signifient d'une part que le pouvoir entend enrayer la crise des institutions, d'autre part, que le grand capital, après avoir imposé son hégémonie sur le plan économique, tente d'imposer ses solutions sur le plan politique et idéologique. C'est surtout sur sa capacité à maîtriser l'inflation que Giscard *sera jugé. Mais son plan* ne frappe aucun des responsables de la hausse des prix, circuits de distribution en premier lieu. Sans volonté politique de réduire les surprofits, sans marge de manœuvre pour éliminer radicalement les entreprises bancales, pour alourdir la fiscalité des cadres, pour paupériser les agriculteurs, c'est donc sur les travailleurs que le pouvoir devra faire retomber le poids des sacrifices. La taxe conjoncturelle est l'instrument camouflé de ce blocage des salaires.

Pour radicale qu'elle soit, elle n'a rien de révolutionnaire. Elle représente la symétrique de la thérapeutique giscardienne. A l'affaiblissement du rôle de l'Etat, elle oppose son renforcement. A la liquidation des secteurs retardataires, elle oppose le renflouement. Au libéralisme économique, la planification. A la solidarité intercapitaliste sous férule nord-américaine, l'indépendance nationale. C'est dans le cadre de la même rationalité que le programme commun propose des réponses *différentes. Alors que Giscard* incarne les intérêts de la fraction monopolistique et multinationale de la bourgeoisie, capable de résister sur le marché mondial, l'union de la gauche, indépendamment de sa base sociale à *dominante ouvrière, prétend* incarner ceux de la fraction nationale menacée.

La résultante implicite du programme commun, c'est un capitalisme d'Etat qui, sur la base d'une neutralisation de la classe ouvrière par une série d'avantages et par l'encadrement syndical, permette à cette fraction de survivre. L'union du P.S. et du P.C. n'est pas une simple combinaison électorale. Elle porte un projet social sur lequel convergent les intérêts d'une fraction de la bourgeoisie et du gouvernement soviétique qui tentent de limiter l'extension de l'hégémonie américaine en Europe. Le ralliement de forces gaullistes, de ce point de vue, n'est nullement accidentel ou anecdotique.

Extraire de cette société agonisante une autre société, tel est le projet révolutionnaire. Et celui-ci ne saurait aboutir ni par additions de ruptures partielles, ni par une insurrection mythique. Ces deux illusions, qui animent l'extrême gauche, sont parfaitement complémentaires. L'une sous-estime la capacité de la société bourgeoise à colmater les brèches. L'autre surestime le noyau du pouvoir, l'Etat central, mais, incapable encore de l'atteindre, reporte à une échéance lointaine l'assaut ultime.

La césarienne révolutionnaire

A la veille des Assises nationales du socialisme, au moment où le P.S.U. et la C.F.D.T. sont traversés par un débat décisif, au moment où l'extrême gauche s'interroge sur ses échecs et ses impasses, nous soumettons ces quelques propositions, à peine démonstratives, sans illusions sur la seule force des idées, mais convaincu qu'elles apportent une réponse globale à ce chapelet chaotique de doutes et d'exigences qui pousse les uns au désespoir, les autres dans les bras du réformisme, « odieux mais crédible ».

1) *Pouvoir partiel et pouvoir total.* — Les partisans révolutionnaires de l'autogestion savent que la bourgeoisie ne se laissera pas déposséder sans utiliser *ses forces de répression. La révolution* dès lors est ce processus où les travailleurs, à l'issue d'une victoire électorale de la gauche ou d'une grève générale nationale, prennent en charge une série de tâches, s'emparent de leurs *moyens* de travail, érigent leurs comités de grève, de quartier ou de ville en organisme de pouvoir.

La révolution est cette situation de double pouvoir, où, en haut, on ne peut plus gouverner et où, en bas, se développent et *s'étendent ces embryons de pouvoir. La révolution est cette logique* où les travailleurs structurent et défendent leur pouvoir jusqu'à l'affrontement avec l'appareil d'Etat. La révolution, de ce point de vue, ne se distingue pas de la contre-révolution. Une course de vitesse s'engage qui place, à un moment donné, la crise révolutionnaire, le plus puissant ou le plus résolu en mesure de porter un coup décisif au pouvoir adverse.

2) *Classe ouvrière et alliance révolutionnaire.* Dans ce rapport de forces sociales, la classe ouvrière ne peut œuvrer seule. Non pas qu'elle ait perdu son rôle historique décisif ou qu'elle soit trop faible numériquement — elle est largement majoritaire parmi les actifs — mais en raison de la nature multiforme du processus révolutionnaire dans une société capitaliste avancée. La bipolarisation prolétariat-bourgeoisie se complique d'une diversification interne à ces classes. Ainsi, l'introduction de la science comme *force productive directe* transforme le travail et les travailleurs, sécrète des couches techniciennes dont une partie s'intègre au prolétariat et une autre s'en distingue par de hauts salaires et des privilèges qui tendent *progressivement à s'atténuer. Si le* travail manuel mobilise encore l'essentiel des salariés, le travail intellectuel en organise une fraction grandissante.

Mais l'unité des différentes composantes de la classe ouvrière : O.S., ouvriers qualifiés, employés, techniciens, cadres d'exécution, immigrés, femmes, jeunes... ne suffit pas à définir l'alliance révolutionnaire nécessaire. Celle-ci n'est pas seulement une alliance de classes distinctes aux intérêts contradictoires qui s'unifient sur un dénominateur commun limité, mais une alliance de forces et de mouvements sociaux sur un programme, sur un projet historique. Non un compromis, mais un accord stratégique sur un processus révolutionnaire intégral.

3) *Unité des travailleurs et gouvernement P.C.-P.S.* — L'unité du parti communiste et du parti socialiste, appuyée sur les syndicats, rassemble les travailleurs autour d'une perspective et réalise ainsi cette condition préalable à tout développement révolutionnaire : l'unité des travailleurs. Unité mutilée, puisque confinée aux sommets et aux appareils, sans prolongement en comités unitaires à la base. Mais, pour les *révolutionnaires, se pose un autre* problème : comment combattre l'emprise du réformisme sur la classe ouvrière ? Ce ne sont pas les dénonciations qui permettront à des bataillons entiers de travailleurs de se détacher de leurs *directions, mais* l'expérience qu'ils pourront faire eux-mêmes de ces orientations et de ces organisations. Ainsi, l'accession de l'union de la gauche au pouvoir, si elle ne change pas radicalement la structure de la société française, peut permettre un bond en avant de la mobilisation ouvrière et des mouvements de contestation.

4) *Crise révolutionnaire et direction révolutionnaire.* — Sans négliger l'hypothèse d'une stabilisation du régime, il faut en envisager *trois autres : grève nationale majeure du type mai 68, victoire électorale de la gauche,* succession de grèves et de mobilisations « à l'italienne ». Ces trois hypothèses ouvriraient objectivement une période révolutionnaire, qui en s'approfondissant pourrait évoluer en crise *révolutionnaire, c'est-à-dire* en moment maximal de tension, qui, si aucun des adversaires ne recule, conduit à l'affrontement. Dans le mûrissement, mais surtout dans la résolution de cette crise révolutionnaire, le facteur décisif, *c'est l'initiative, la détermination,* en dernière instance l'existence d'une direction révolutionnaire. Pour que soit effectué le saut qualitatif, il faut qu'à un moment-charnière soient indiqués des objectifs transitoires et soient concentrées les énergies.

Un *journal*, un cénacle de personnalités ou une coalition hétéroclite ne peuvent jouer ce rôle. Seule une organisation politique, rassemblant les éléments les plus avancés, un parti national influent, reconnu, lié à des fractions significatives de la classe ouvrière peut y prétendre. L'organisation politique de l'avant-garde ne peut pas surgir sur les marges du mouvement ouvrier mais résultera d'une profonde restructuration de celui-ci. Une restructuration qui n'est pas une « division » ou un affaiblissement mais son adaptation aux nouvelles échéances historiques.

Le rassemblement des partisans révolutionnaires de l'autogestion, issu aussi bien du P.S.U. que de la C.F.D.T., des groupes révolutionnaires que des partis réformistes, des courants chrétiens radicalistes que des mouvements de contestation constitue la matrice, l'étape transitoire vers un tel parti, et ne saurait être confondu avec l'O.P.A. lancée par le P.S. La défaite de Michel Rocard au Conseil national du P.S.U., la fusion du P.S.U. avec d'autres forces ouvrent la voie vers un tel parti.

(*) Militant de l'Alliance marxiste révolutionnaire.

L'extrême gauche révolutionnaire

Les diverses organisations qui composent l'extrême gauche révolutionnaire se rattachent à différents courants.

1) La gauche socialiste : plusieurs groupes se sont constitués à la suite de scissions du P.S.U. Ils refusaient la politique de la direction de ce parti tendant à un rapprochement avec l'union de la gauche et plus particulièrement avec le P.S. C'est ainsi qu'avant l'élection présidentielle est né un P.S.U.-maintenu animé notamment par M. Abraham Behar qui souhaite assurer la liaison entre la gauche ouvrière et syndicale et la gauche paysanne. La nouvelle direction du P.S.U., animée par MM. Michel Mousel et Charles Piaget (le responsable C.F.D.T. du conflit chez Lip), se trouve à présent sur des bases analogues, de même qu'un petit groupe issu du trotskisme, l'Alliance marxiste révolutionnaire.

2) Le trotskisme : plusieurs groupes se rattachent à ce courant, mais tous ne relèvent pas exactement de l'extrême gauche révolutionnaire. C'est ainsi que l'Organisation communiste internationaliste (animée par *M. Lambert*) n'a *pratiquement* aucun contact avec les autres groupes, se bat pour un « gouvernement P.C.F.-P.S. » (à l'exclusion des radicaux de gauche) et milite volontiers, au plan syndical, à Force ouvrière.

Les deux autres formations trotskistes les plus actives sont le Front communiste révolutionnaire constitué en avril 1974 et animé par M. Alain Krivine (il succède à la Ligue communiste, dissoute) et Lutte ouvrière qui avait présenté la candidature de Mlle Arlette Laguiller lors de l'élection présidentielle.

Issue du trotskisme mais ne se rattachant plus à ce courant existe en outre l'organisation communiste Révolution, que dirigent MM. Maier et Joshua. Née en février 1971 d'une scission de l'ex-Ligue communiste elle a intégré dans ses analyses divers enseignements du maoïsme.

3) Le maoïsme : marqué au lendemain des événements de 1968 par le rôle de la Gauche prolétarienne que dirigeait M. Alain Geismar et qui empruntait beaucoup aux traditions libertaires, ce courant a vu son audience décroître et ses militants se disperser. Il est à présent surtout représenté par des groupes strictement « pro-chinois », qui ont nom l'Humanité rouge, le parti communiste révolutionnaire (marxiste-léniniste), *l'Union des communistes* de France (marxiste-léniniste). Ces groupes mènent entre eux une polémique permanente et intense.

POLITIQUE

Le P. S. se soucie de préparer les assises nationales du socialisme plutôt que de polémiquer avec le P. C.

M. Georges Marchais a repris mardi soir 8 octobre, au micro d'Europe 1, les reproches que le bureau politique de son parti avait déjà adressés la veille à ses alliés de l'union de la gauche. Il a agrémenté ses propos de quelques attaques polémiques, reprochant par exemple aux radicaux de gauche et aux socialistes d'avoir voté en faveur de M. Alain Poher, soit lors de sa réélection à la présidence du Sénat, soit lors de son élection à la présidence de l'Association des maires de France. Il s'est, en outre, interrogé sur un éventuel changement de stratégie du P.S. à l'occasion des assises du socialisme.

Sur ce dernier point, M. Marchais n'a rien à redouter, puisque M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat du P.S., précise clairement que la stratégie d'union de la gauche n'est pas en cause. Elle est contenue dans le « projet de société » présenté aux assises, et, en conséquence, le P.S.U. n'a plus sa place dans cette réunion depuis que, en renversant sa direction, il a modifié son orientation politique. Les socialistes, qui n'ont jamais pensé pouvoir attirer à eux *tous* les membres du P.S.U., même s'ils escomptaient de M. Rocard et de ses amis un meilleur score, prennent donc l'initiative de rompre les ponts, afin d'éviter la moindre ambiguïté, qui, aussi bien aux yeux de l'opinion qu'à ceux de leurs alliés, pourrait compromettre leur image de marque et entraver leur actuelle progression.

Le P.S. est d'ailleurs assuré d'être suivi dans sa démarche par la « troisième composante » (où figurent notamment des membres de la C.F.D.T.), et il accueillera MM. Robert Chapuis, Michel Rocard et leurs partisans, constitués en tendance minoritaire au sein du P.S.U.

Cette mise au point concernant les assises semble bien devoir tenir lieu de réponse à M. Marchais. MM. François Mitterrand et Pierre Mauroy ne veulent pas engager une polémique avec le secrétaire général du P.C.F. Ils pensent d'ailleurs que l'agressivité de celui-ci s'explique en grande partie par la proximité du congrès extraordinaire du P.C.F., convoqué du 24 au 27 octobre, et que les propos tenus sont à l'usage interne du P.C.F. Seul M. Robert Fabre a répliqué à M. Marchais, mais ce fut en des termes très nuancés et en prenant soin de préciser que les radicaux de gauche entendent demeurer loyaux à l'égard de tous leurs partenaires.

En fait, les dirigeants de la gauche non communiste souhaitent que la polémique publique s'arrête et que le débat de fond soit mené rapidement dans le cadre du comité de liaison mis en place entre les formations signataires du programme commun. Ce comité pourrait tenir sous peu une réunion « au sommet ».

Même si socialistes et radicaux de gauche — au moins au niveau national — évitent depuis plusieurs mois de parler d'un « rééquilibrage » de la gauche, il est bien évident que tel reste leur souci. Les assises du socialisme n'ont-elles pas pour principal objectif de permettre une liaison plus étroite entre le P.S. et la C.F.D.T. capable de contrebalancer celle qui existe entre le P.C.F. et la C.G.T. ? En lançant une campagne sur le contrôle ouvrier dans les entreprises, le parti socialiste ne mord-il pas sur un terrain jusqu'à présent monopolisé par le parti communiste ? L'alliance nouée autour du programme commun ne sera certainement pas remise en cause par les tensions actuelles. Au demeurant, tous les signataires savaient bien, en concluant cet accord, que leur alliance pourrait être conflictuelle.

THIERRY PFISTER.

M. Marchais : on ne peut pas pêcher à droite et à gauche

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a développé, mardi 8 octobre, au micro d'Europe 1, la déclaration publiée la veille par le bureau politique de sa formation, reprochant au P.S. de vouloir *« rééquilibrer la gauche »* (*le Monde* du 9 octobre). Il a notamment déclaré, à propos des élections législatives partielles, marquées par un recul du P.C.F. :

« Nous faisons une double constatation. Premièrement, la majorité en place, les hommes des grands monopoles, poursuivent — je dirais même accentuent, dans la dernière période — leur offensive contre le parti communiste. Seconde constatation : dans ces élections, nous avons retrouvé le comportement de nos alliés que nous avions déjà analysé dans les élections de 1973, c'est-à-dire nous retrouvons toujours ces mêmes mots d'ordre de rééquilibrage de la gauche. Le candidat socialiste ou radical de gauche est le mieux placé pour battre la droite, même et y compris quand, en 1973, la démonstration a été faite que, lorsque le communiste arrivait en tête dans la plupart des circonscriptions, il regroupait les voix de gauche et pouvait battre le candidat de droite au second tour. C'est une situation que nous ne pouvons pas cacher aux Françaises et aux Français. Nous savons bien que les représentants des grands monopoles sont inquiets. C'est contre le parti communiste qu'ils portent leurs coups.

» Objectivement, qu'ils le veuillent ou non, le parti socialiste et les radicaux de gauche, par leur comportement, vont dans le même sens. Parce que rééquilibrer la gauche, qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire prendre chez les communistes, pour renforcer le parti socialiste ou les radicaux de gauche. Or nous, nous avons un comportement tout à fait différent, et on peut relire tous les textes de notre parti : nous disons : il faut que la gauche unie progresse, que toute la gauche progresse, mais progresse au détriment de la droite, pas au détriment de nos partenaires. (...) Nous sommes bien obligés de poser des questions. Car nous n'avons jamais dérogé d'un pouce de la ligne loyale qui est la nôtre. »

Après avoir noté que déjà, lors des élections législatives de 1973, le P.C.F. s'était élevé contre certains mots d'ordre de ses alliés tendant à réduire l'influence communiste, M. Marchais a ajouté :

« On a vu comment nous nous étions comportés dans l'élection présidentielle. Nous sommes en droit de demander à nos alliés le même comportement à notre endroit. Ce n'est pas par esprit de boutique, de chapelle, que nous disons cela, mais parce que c'est l'intérêt des travailleurs d'avoir un puissant parti communiste. Qui, en effet, a tiré le parti socialiste du marais de la collaboration de classe ? Qui a lutté pendant dix ans pour que soit élaboré le programme commun ? (...) Affaiblir le parti communiste est contraire à l'intérêt des travailleurs. La garantie de la réalisation du programme commun réside dans l'existence et la force du parti communiste. »

Il a souligné que si son propre parti prétendait à présent, à son tour, « rééquilibrer la gauche » il serait immédiatement accusé *« d'étroitesse et de sectarisme »*. *« Notre tâche capitale c'est de gagner ensemble*, a poursuivi M. Marchais. *Je suis préoccupé, car parfois j'entends dire : « Que veulent les communistes avec le mot d'ordre d'union du peuple de France ? Abandonnent-ils le programme commun ? » La bataille de l'alliance c'est le programme commun. Mais aux treize millions de voix il faut en ajouter d'autres. Il faut une large politique d'union pour la mise en œuvre du programme commun. A gauche on s'interroge, on se demande si le parti communiste ne fait pas preuve d'opportunisme. Mais les mêmes hommes ne disent rien quand les radicaux de gauche au Sénat votent pour Poher, ou lorsqu'on élit Poher président de l'Association des maires de France. Je pense qu'il faut aussi dans tous ces domaines de la conséquence. On ne peut pas pêcher à droite et à gauche. Nous sommes engagés avec nos alliés sur un programme, le programme, rien que le programme, mais tout le programme commun. »*

M. Georges Marchais a encore souligné que c'était son parti qui avait pris l'initiative de proposer que M. Mitterrand soit le candidat unique de la gauche à l'élection présidentielle (1). Selon lui, cette unité de candidature ne suffit pas à expliquer le recul du P.C.F. même si, très logiquement, elle a favorisé le parti socialiste. M. Marchais a reproché au passage au candidat radical de gauche en Dordogne, d'avoir, pendant sa campagne, défendu l'Algérie française.

S'agit-il d'un changement de stratégie ?

Le secrétaire général a alors abordé le problème des assises nationales du socialisme en notant :

« Ce n'est pas notre affaire. Les socialistes peuvent élaborer un projet de société. Nous l'avons déjà fait, pour notre part, dans mon ouvrage le Défi démocratique. *La seule question qui se pose est : est-ce que cela ne modifiera pas la stratégie ? Nous n'oublions pas que Rocard a dit que le programme commun est archaïque dans ses aspects économiques et sociaux. »*

En conclusion, M. Georges Marchais a souligné que l'élimination du P.C.F. permettrait de *« gérer loyalement les affaires de la grande bourgeoisie »*. Il a également indiqué que si sa formation se porte bien, *« il y a de l'inquiétude dans le parti par rapport au problème dont nous venons de débattre, au lendemain de ces élections »*. Il a enfin réfuté l'accusation de « réformisme » en expliquant, par exemple, que s'il n'y avait pas plus de nationalisations dans le programme commun, c'était parce que les autres signataires les avaient refusées.

(1) N.D.L.R. — En fait, c'est le Mouvement des radicaux de gauche qui, le 4 avril 1974, avait le premier proposé la candidature du député de la Nièvre. Il avait devancé, de quelques instants seulement il est vrai, le groupe parlementaire communiste, agissant en accord avec le comité central.

Le parti socialiste lance une campagne sur le contrôle ouvrier dans les entreprises

M. Georges Sarre, membre du secrétariat du P.S., chargé du secteur « entreprises », a indiqué mardi 8 octobre, au cours d'une conférence de presse à laquelle assistait M. François Mitterrand, que le parti socialiste allait lancer une campagne sur le contrôle ouvrier dans les entreprises. M. Sarre a expliqué que *« la lutte pour le contrôle »* constituait la première phase de la marche vers l'autogestion. Pour se développer, a encore expliqué le dirigeant socialiste, le contrôle a besoin d'un cadre, c'est-à-dire : un gouvernement de gauche, un nouveau droit du travail, un renforcement du pouvoir syndical, des nationalisations.

Pour favoriser cette évolution, le P.S. a d'ailleurs pris la décision de s'implanter en priorité dans les entreprises dont la nationalisation est prévue dans le programme commun. Au passage, M. Sarre a précisé que le P.S. comptait environ trente mille adhérents organisés au sein de cinq cent quatre-vingt-neuf sections ou groupes socialistes d'entreprise. Cette implantation se développe particulièrement dans les secteurs en crise : à la SNIAS, par exemple, les socialistes, avec plus de mille adhérents, représenteraient désormais une force analogue à celle du parti communiste. Les autres points forts de leur implantation sont la métallurgie, mais aussi la santé et les transports, *« secteurs touchés par la politique de démantèlement menée par les pouvoirs publics »*.

Interrogé sur le point de savoir si par sa campagne le P.S. ne voulait pas *« rééquilibrer la gauche »* dans les entreprises, le secrétaire national du parti socialiste a répondu : *« Nous n'entendons pas prendre de militants au parti communiste, il y a tellement de travailleurs qui ne sont pas encore engagés dans la lutte politique. Mais on ne peut confier l'ensemble des masses populaires au seul parti communiste. »*

Parlant ensuite du P.S.U., il a estimé que celui-ci *« ne représentait guère qu'un souvenir dans les entreprises »*.

Quant aux relations entre partis et syndicats, M. Georges Sarre a précisé :

« Les socialistes sont d'accord entre eux sur les rapports entre syndicats et partis. Le syndicat a deux fonctions. Premièrement mener une lutte économique en passant des contrats avec les entrepreneurs. Deuxièmement une lutte politique visant à la transformation générale de la société. Dans la pratique, la graduation est insensible. Le syndicat ne doit pas être subordonné au parti. Cette thèse léniniste ne trouve aucune application en France. Les fonctions politiques et syndicales ne sont pas de même nature. Même dans une société différente, le syndicat aura une action à mener. »

M. Sarre a précisé que les membres du P.S. syndiqués sont à peu près également répartis entre la C.G.T., Force ouvrière et la C.F.D.T. (sans parler bien sûr de la FEN) avec, dans la dernière période, un avantage à la C.F.D.T. et un fort courant F.O. dans les zones de vieille implantation socialiste.



POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ASSISES DU SOCIALISME

M. MAUROY : la majorité du P.S.U. n'est pas concernée

M. Pierre Mauroy, député du Nord, membre du secrétariat du parti socialiste, qui, au nom de sa formation, a mené la plupart des négociations préparant la tenue des assises nationales du socialisme, nous a déclaré :

« La tenue des assises correspond à un engagement précis : en réponse à l'appel de François Mitterrand au lendemain de l'élection présidentielle il s'agit, à partir d'un texte élaboré en commun sur un projet de société, de rassembler tous les socialistes dans le même parti socialiste. Les débats d'Orléans ont montré qu'une majorité du conseil national du P.S.U. ne se reconnaît pas dans cette démarche politique engagée depuis plusieurs mois. La stratégie d'union de la gauche, réaffirmée dans le projet de société présenté aux assises, a même été mise en cause. Il apparaît donc que cette majorité n'est pas concernée par les assises.

» En définitive, ce sont les militants du P.S.U. qui auront à trancher le débat ouvert par leur conseil national. Mon souhait est qu'ils se retrouvent nombreux, au lendemain des assises, à adhérer aux objectifs arrêtés en commun. »

M. GISCARD D'ESTAING REÇOIT MM. EDGAR FAURE ET ROGER FREY

M. Valéry Giscard d'Estaing devait recevoir à déjeuner, ce mercredi 9 octobre, à l'issue de la réunion du conseil des ministres, MM. Jacques Chirac, premier ministre, Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, et Roger Frey, président du Conseil constitutionnel. M. Alain Poher, président du Sénat, qui devait participer à ce déjeuner, immobilisé par sa récente fracture du péroné, a dû décliner l'invitation.

Libres opinions

La troisième composante de la gauche peut être une force neuve

par LÉON HOVNANIAN (*)
et CLAUDE CATESSON (**)

L'OUVERTURE d'un débat public sur la place, la forme, voire les structures d'un mouvement de la gauche réformiste dans la gauche française, lancée par Jean Charbonnel, Robert Fabre et notre tendance, « *Combat radical-socialiste* », au sein du parti radical, traduit :

— Une réalité : l'existence d'une aspiration à une société démocratique plus *responsable*, plus *solidaire* et *plus juste*, *appuyée par plusieurs millions* d'hommes et de femmes qui, souhaitant le progrès social, ne craignent pas la remise en cause des idées reçues et des situations acquises mais qui, épris de liberté individuelle, exigent qu'il y ait *un équilibre entre* l'intérêt collectif et l'épanouissement *individuel* ;

— Ce débat est aussi symptomatique d'un vide : l'absence d'un mouvement ou d'un parti représentatif de cette idéologie et de son audience potentielle dans le pays.

Ce vide est dû essentiellement à l'échec de l'entreprise de *rénovation* du parti radical-socialiste par J.-J. S.-S. Il est regrettable que le Manifeste radical *n'ait pas été servi* par une stratégie bien pensée, mûrement réfléchie et une volonté consciente des réalités politiques. Ce n'est pas l'adjonction de trois ministres et du mot « réformateur » au titre d'un parti qui va changer quelque chose.

Par ailleurs, le blocage d'une fraction non négligeable de militants et d'électeurs par la présence du gaullisme, jusqu'au 5 mai dernier, ne facilitait pas les choses.

Mais, aujourd'hui, apparaît une nécessité et une possibilité.

Une nécessité : l'union de la gauche, forte du P.C. et du P.S., avec l'appoint des radicaux de gauche, cela a fait 49,3 % à la dernière élection présidentielle. Or, *de notoriété dans l'histoire, la* droite n'abandonnera le pouvoir à la gauche que pour lui laisser gérer momentanément sa propre faillite.

Cela veut dire que la gauche ne pourra gouverner que dans des circonstances difficiles. Elle devra prendre, au début, des mesures peu *agréables*, *voire impopulaires*. *Pour réussir et tenir, il* lui faudra donc un soutien plus important que les 51 % aujourd'hui possibles. L'élargissement du P.S. ne peut y suffire. Voire même, à la limite, une ouverture trop grande risquerait de le déformer. D'où la nécessité, à côté du P.S. et du P.C., d'un troisième pilier repré*sentatif et ayant la confiance de cette opinion libérale, assurant un* plus large consensus national à la gauche.

C'est aujourd'hui possible : toutes les bonnes volontés éparses dans des groupes plus ou moins faibles, plus ou moins structurés, allant des radicaux de gauche aux gaullistes, en passant par les *radicaux valoisiens et le* Centre *démocrate* dans leur *fraction non* ralliée au pouvoir, ne représentent pas une force politique prises isolément, *mais* peuvent en construire une toutes ensemble.

M. Robert Fabre a raison de ne pas souhaiter que se constitue une quatrième composante de l'union de la gauche, cela ne serait pas sérieux ni pour nous de le vouloir ni pour d'autres de nous y obliger sous le prétexte que les trois premières composantes ont signé... Si nous n'avons pas signé le programme commun, ce n'est pas qu'il nous faisait peur par ses audaces, mais c'est parce que nous craignions au contraire que certains de ses aspects, inadaptés aux réalités économiques, ne le fassent échouer et que la gauche ne déçoive.

Pour autant, il ne serait pas plus raisonnable de vouloir que tous les éléments du centre-gauche se rallient purement et simplement aux radicaux de gauche. Nous y avons réfléchi. En ce qui nous concerne, rejoindre des amis qui nous ont quittés il y a deux ans, cela pouvait sembler relativement facile, mais serait-ce efficace de les rejoindre isolément ou par petits groupes ?

Nous n'acceptons pas, peut-être par sentiment, de laisser la place de Valois [siège du parti radical] à la droite et nous ne désespérons pas de la ramener à gauche.

*Mais, surtout, compte tenu de la réalité sociologique du centre-*gauche, compte tenu de l'ampleur des réformes profondes de structures à réaliser, il nous faut faire plus et aller plus loin. Il faut offrir un grand dessein à tous ceux qui, en petits groupes ou isolés, cherchent à mener une action utile dans l'intérêt de leur idéal, il faut cristalliser l'opinion ; seule une force neuve et originale a une chance de réussir.

Tous ensemble, sans poser de problème de personne, sans chauvinisme de chapelle, *nous* devons apporter notre potentiel, approfondir nos idées, confronter nos solutions politiques et déterminer la charte politique, ciment d'une gauche réformiste.

Les éléments de cette charte existent : enseignement créant des hommes responsables et solidaires ; primauté du pouvoir politique sur le pouvoir économique par l'obligation du Plan ; pouvoir dans l'entreprise avec la participation des cadres et des ouvriers ; justice fiscale ; pouvoir régional élu au *suffrage* universel ; *évolution vers les Etats-Unis d'Europe ; définition d'un modèle de vie adapté au* progrès, mais dégagé des contraintes de ses excès et du gaspillage de la société absurde de consommation.

Pour atteindre ces objectifs, les radicaux valoisiens sont prêts pour leur part à :

— Eviter *toute* ambiguïté du type troisième force-charnière qui-ne-sait-pas-de-quel-côté-tomber. Tous doivent s'engager à accepter, au terme d'un dialogue positif, un « programme commun » avec le P.C. et le P.S. C'est *possible* à partir des options présidentielles de M. François Mitterrand ;

— Créer ensemble, au terme d'assises nationales publiques, *soigneusement préparées quant aux thèmes de réflexion, une force* de proposition capable d'entraîner l'opinion libérale réformiste dans l'alliance de la gauche ;

— Créer des structures d'accueil et d'action suffisamment libérales et décentralisées pour que soient efficaces des hommes responsables liés par le même idéal et la même volonté.

(*) Membre du comité directeur du parti radical, ancien député.

(**) Membre du bureau national du parti radical, président de la fédération du Nord de ce parti.

Le parti de la Jeune République répugne à une fusion avec le P.S.

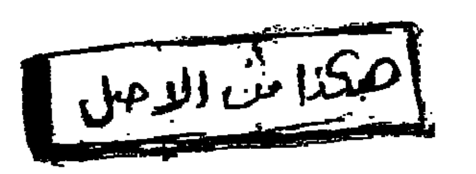
Le parti de la Jeune République, *héritier du Sillon de Marc* Sangnier, qui se réclame du « *socialisme personnaliste* », et qui avait, lors de l'élection présidentielle, soutenu la candidature de M. François Mitterrand, se refuse à rejoindre le P.S. M. Gérard Brissé, secrétaire général adjoint de ce parti, nous a déclaré :

« La Jeune République a notamment vocation, sans se renier en rien, au rassemblement des marginaux de gauche, et singulièrement de tous les croyants, à quelque confession qu'ils appartiennent, de tous ceux, jeunes ou moins jeunes, qui répondent aujourd'hui massivement à l'appel de certains mouvements à vocation chrétienne — la Jeunesse ouvrière chrétienne, l'Action catholique ouvrière, la communauté de Taizé et d'autres encore.

» Une fusion au sein d'un grand parti tel que le P.S. n'apporterait à ce dernier que quelques centaines de militants supplémentaires, après les inévitables divisions qu'elle entraînerait au sein de la Jeune République. Le même problème se pose pour des formations telles qu'Objectif socialiste.

» Tout autre aurait pu être notre attitude, si l'on nous avait proposé cette structure confédérale pour laquelle nous militons depuis longtemps. Le P.S. est un rassemblement de tendances diverses, qui sont soudées lorsque souffle le vent de la victoire, mais qui pourraient à nouveau se disperser quand viendra le temps de se partager le pouvoir — les pouvoirs. Alors que la structure confédérale — qui n'exclut, du reste, pas des fusions partielles — maintient un minimum de cohésion organique par-delà les divergences historiques ou occasionnelles. (...) Tous ces partis (P.C.F., P.S. et P.S.U.), plus ou moins imprégnés de philosophie marxiste-léniniste, ne sauraient obtenir notre accord que sur des points précis qui n'entameraient pas notre indépendance. Il est, en effet, difficile de couper radicalement l'action politique d'une certaine conception du monde. »

هكذا من الاصل



POLITIQUE

Le C.D.P. a du mal à trouver sa place dans la nouvelle majorité

Le petit tourbillon qui a affecté le monde centriste dans les premiers jours du mois d'octobre n'a pas été tout à fait général. Au sein même du Mouvement réformateur, le Mouvement démocrate socialiste de France, que préside M. Max Lejeune, n'a, en aucune manière, été concerné et connaît quelques difficultés à faire entendre sa voix (le Monde *du 9 octobre 1974).*

Une autre formation est restée totalement à l'écart : le Centre Démocratie et Progrès, qui, depuis l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, vit des jours difficiles ; de plus en plus difficiles.

Troisième composante de la majorité présidentielle sous Georges Pompidou, ayant compté trois de ses représentants dans les gouvernements de M. Chaban-Delmas, comme dans ceux de M. Messmer (seulement deux, toutefois, dans la troisième équipe constituée par M. Messmer) ; riche, jusqu'en mars 1973, de près d'une trentaine de députés (jamais assez cependant pour former un groupe réellement autonome), le parti créé en 1969 par M. Jacques Duhamel après le ralliement de celui-ci au candidat Georges Pompidou s'interroge aujourd'hui sérieusement sur son avenir.

L'appui qu'il a apporté lors de la campagne présidentielle de 1974 à M. Jacques Chaban-Delmas lui a coûté cher. Après l'élection du nouveau chef de l'Etat, le 19 mai, il lui avait fallu attendre le 8 juin et la nomination des secrétaires d'Etat — les ministres avaient été désignés le 28 mai — pour apprendre que, tout de même, il aurait un représentant au gouvernement en la personne de son secrétaire général M. Jacques Barrot, jusque-là député de la Haute-Loire.

Depuis, le Centre Démocratie et Progrès constate, chaque jour ou presque, à quel point la roue a tourné. Ce parti des centristes de la majorité, qui s'usait à convaincre les centristes de l'opposition de le rejoindre, a dû assister à l'entrée en force dans une majorité nouvelle de M. Lecanuet et des réformateurs. Ceux-ci, bien loin de marquer leur déférence à l'égard de leur prédécesseur, semblèrent se soucier de lui comme d'une guigne, forts qu'ils étaient — du moins en ce qui concerne M. Lecanuet et ses amis — du soutien qu'ils avaient apporté dès le premier tour au futur gagnant. Ce parti, qui avait eu tant de mal à faire vivre un groupe parlementaire, dut voir ses députés rejoindre en majorité le groupe réformateur ou s'apparenter à celui de l'U.D.R.

A cela devait s'ajouter le retrait progressif de la vie politique de son président, M. Jacques Duhamel ; puis les opérations de regroupement au centre qui furent menées sans qu'aucun de ses dirigeants ne fût en rien consulté, enfin, l'échec de son premier vice-président, M. Joseph Fontanet, dans sa tentative pour reconquérir le siège de député de la deuxième circonscription de la Savoie.

Beaucoup pour un seul parti.

A ce point de son évolution, le C.D.P. se trouve confronté à trois questions : quel rôle les autres formations de la majorité et le président de la République entendent-ils lui laisser jouer ? Quelles alliances doit-il nouer avec les partenaires majoritaires ? Enfin, des modifications doivent-elles être apportées au partage des responsabilités à la tête du mouvement ?

Les dirigeants du centre n'apportent pas une réponse très optimiste à la première question. Certains sont même à peu près persuadés qu'en haut lieu on ne souhaite rien d'autre que la disparition de leur parti. Ils en veulent pour preuve la petite, vraiment très petite place, qui leur a été faite au gouvernement, l'ignorance dans laquelle ils ont été tenus des dernières évolutions au centre, et les fréquentes références à « *l'alliance privilégiée du premier tour* » de l'élection présidentielle que font les stratèges politiques d'un nouveau régime qui semble décidément ne pas connaître le pardon.

Changements dans la direction ?

Etre confronté à un tel risque incite plutôt à vouloir survivre. Mais, dans ce cas, avec qui s'allier ? Car on ne peut rester longtemps aussi faible et aussi isolé. Poursuivre, avec le Centre démocrate l'opération vaguement amorcée au lendemain de l'élection présidentielle et qui devait conduire à des retrouvailles générales des centristes issus du Mouvement républicain populaire (M.R.P.) ? C'est là une solution peu enthousiasmante pour le C.D.P. depuis que MM. Lecanuet et Poniatowski ont matérialisé par un protocole d'accord leur fameuse « *alliance privilégiée du premier tour* », alliance dont le penchant vers la droite est aggravé par le protocole signé d'autre part entre giscardiens et indépendants du C.N.I.P.

Rejoindre d'autres centristes — MM. Michel Durafour et André Rossi notamment — dans le futur parti « *radical-socialiste et réformateur* » ? Mais de ce côté-là plane la personnalité déroutante de M. Servan-Schreiber et de plus l'entreprise ne paraît pas viable à certains des amis de M. Duhamel.

Alors, continuer ? Sans doute. Pour ceux qui restent, l'objectif est de tenter de redonner vie à la formation, même si cela paraît difficile, compte tenu de la minceur des effectifs, faire qu'elle ne soit pas tenue pour quantité négligeable par ses alliés, qu'elle donne à l'occasion de la voix. Parti artificiel, né en quelque sorte d'une « *opération* » électorale présidentielle en 1969, le C.D.P a bien existé un peu sous Georges Pompidou. La difficulté pour lui est que la justification de son existence ne vaut plus sous Valéry Giscard d'Estaing : le nouveau chef de l'Etat a trouvé ailleurs l'appui centriste de sa majorité.

Alors, vraisemblablement, et du moins pour quelque temps, s'agira-t-il plus pour le C.D.P. de survivre que de vivre. Un conseil politique qui se réunira le 17 octobre tentera de débroussailler les chemins de cette survie.

A cette occasion, pourrait être posée la troisième question : celle d'un éventuel renouvellement au sein de la direction. M. Aymar Achille-Fould, ancien secrétaire d'Etat, pourrait être candidat à la succession de M. Jacques Barrot au poste de secrétaire général. Il n'est toutefois pas certain que ce dernier ait véritablement l'intention de demander son remplacement. Peut-être souhaiterait-il plutôt la mise en place d'un secrétaire général adjoint ou la venue au premier rang, dans la direction effective du C.D.P., d'un homme comme M. Bernard Stasi, ancien ministre, dont l'image est plus progressiste que celle de M. Achille-Fould. Mais M. Stasi reste sur la réserve et ne semble pas vouloir être le patron du Centre Démocratie et Progrès. La réunion du conseil politique pourrait donc donner lieu à une compétition pour le poste de secrétaire général, dans la mesure où les projets des uns et des autres sont réellement arrêtés, ce qui n'est pas certain.

La question à laquelle le C.D.P. a surtout à répondre à l'heure qu'il est est de savoir s'il y a encore une place pour lui quelque part, compte tenu du caractère peu original (par rapport à celles des autres composantes de la majorité) et peu connu de ses options politiques propres ; compte tenu aussi de la volonté que semblent avoir les ténors de la nouvelle majorité de se passer de lui ; compte tenu enfin de l'évolution qui explique l'échec de M. Joseph Fontanet : l'attraction qu'exerce désormais le parti socialiste sur les milieux chrétiens progressistes, clientèle de prédilection du Centre Démocratie et Progrès.

NOËL-JEAN BERGEROUX

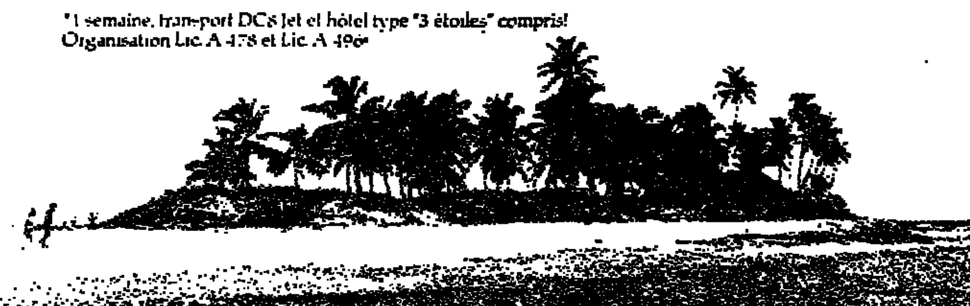
DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● *Travailleurs immigrés :* Mlle Michelle Martin est nommée chef de cabinet de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail.

● *Transports :* M. Daniel Héry, administrateur principal des affaires maritimes, est nommé conseiller technique au cabinet de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a assisté mardi soir 8 octobre, en compagnie de son épouse, de sa fille Jacinthe et de son fils Louis, à la représentation d'*Hernani* donnée au Théâtre Marigny, à Paris, par les comédiens-français.

● *M. Jean Charbonnel*, ancien ministre, ancien député U.D.R. de la Corrèze, maire de Brive, est réintégré à la Cour des comptes en qualité de conseiller référendaire.





POLITIQUE

AU PALAIS-BOURBON

La révision de la Constitution est mal engagée

« L'affaire ne semble pas très bien engagée. » Cette appréciation de M. Jean-Pierre Cot, député socialiste, résume assez bien l'impression qui se dégageait au terme de la première séance de l'Assemblée nationale consacrée à la révision de la Constitution : plus exactement à l'extension des conditions de saisine du Conseil constitutionnel, l'aménagement du statut des suppléants ne devant être examiné que jeudi.

Dans l'hémicycle, incontestablement, le cœur n'y était pas. A la tribune se manifestait une nette réserve, pour ne pas dire une franche opposition, à l'égard du gouvernement.

La disposition permettant à un cinquième des membres de l'Assemblée ou du Sénat (un dixième des parlementaires, selon l'amendement de la commission des lois) de saisir le Conseil constitutionnel est généralement bien accueillie.

En revanche, le principe de l'auto-saisine (M. Foyer préfère parler de saisine d'office), qui permet au Conseil de se saisir lui-même *des lois qui lui paraîtraient porter atteinte* aux libertés publiques garanties par la Constitution, a suscité les plus vives réserves chez la plupart des orateurs, à l'exception des représentants républicains indépendants. Les critiques de l'opposition avaient un caractère essentiellement politique, tandis que celles des députés U.D.R. étaient principalement fondées sur des considérations constitutionnelles. On brandit ainsi la menace de Cour suprême, de « gouvernement des juges ». En fait, c'est l'orientation « présidentialiste » du régime actuel qui se trouvait sur la sellette. Elle fut, bien entendu, dénoncée ouvertement par l'opposition, qui profita de l'occasion pour réclamer, face à l'« insignifiance » des projets gouvernementaux, une profonde révision de la Constitution.

A la lumière de ce débat, on remarque combien il est difficile d'échapper à l'engrenage de la révision constitutionnelle : une réforme en appelant une autre, c'est *tout* l'édifice qui se trouve remis en cause. Aussi peut-on se demander s'il existe des réformes constitutionnelles sinon anodines, du moins mineures.

Question difficile, question politique surtout lorsque l'on *désire — comme le chef de l'Etat — que ces retouches recueillent* « un très large consensus ». Force est de reconnaître qu'en la circonstance ce très large « consensus » n'existe pas à l'Assemblée. Seuls, en effet, les républicains indépendants approuvent la totalité du projet concernant le Conseil constitutionnel.

La gauche, elle, a clairement fait savoir mardi qu'elle voterait contre les deux projets. Des réformateurs, on a remarqué la discrétion, aucun de leurs représentants n'étant monté à la tribune.

Quant aux députés U.D.R., on conçoit leur perplexité face à M. Lecanuet, soulignant que la réforme du Conseil constitutionnel « est fidèle à l'inspiration de la Constitution de 1958 » face à un député de leur groupe, M. Bolo, dénonçant la création d'une véritable Cour suprême, face à M. Jean-Pierre Cot, rappelant que « l'institution des suppléants est gaullienne entre toutes ». « Vous risquez de susciter l'ire des vestales, s'est exclamé le député de la Savoie, à moins qu'il ne reste plus rien du gaullisme et que vous ne cherchiez à le prouver par cette initiative ».

Semblable phrase, douloureuse pour beaucoup, n'est pas de nature à faire fleurir la très large majorité souhaitée.

PATRICK FRANCÈS.

Mardi 8 octobre, à 16 heures, les députés entreprennent, sous la présidence de Mme HELENE CONSTANS, la discussion de trois textes qui modifient les dispositions du code électoral fixant la composition du Sénat. Adoptées en première lecture par la Haute Assemblée, ces trois propositions de lois instituent un système de révision automatique qui ferait varier l'effectif du Sénat en fonction de l'évolution démographique. C'est ainsi qu'après chaque recensement général, il serait procédé à l'augmentation ou à la diminution devenue nécessaire par l'application de la règle suivante : un siège jusqu'à 154 000 habitants, puis un siège pour 250 000 habitants ou fraction de ce chiffre.

Rapporteur de la commission des lois, M. PIERRE RAYNAL (U.D.R.), indique que depuis 1958 le nombre des sénateurs, actuellement déterminé par une loi organique n'a pas varié. Or, depuis cette date, certains départements ont vu leur population augmenter de façon considérable. D'où la proposition du Sénat qui porterait l'effectif de la Haute Assemblée de 283 à 304. *« La formule est incontestablement séduisante* reconnaît M. Raynal, *mais elle présente des inconvénients.* » Sur le plan des principes, elle aboutirait à renforcer systématiquement la représentation des départements les plus peuplés. D'autre part, elle risque d'être incompatible avec l'article 25 de la Constitution aux termes duquel c'est une loi organique qui fixe le nombre des membres de chaque Assemblée.

« *Pour toutes ces raisons*, déclare le rapporteur, *il est permis de se demander si la réforme adoptée par le Sénat ne présente pas plus d'inconvénients que d'avantages.* » C'est pourquoi la commission a préféré à la formule retenue par le Sénat celle *qui consiste à modifier, pour un* certain nombre de départements, leur représentation et à corriger l'effectif total des sénateurs, qui passerait de 283 à 306. Sous réserve de l'adoption des amendements présentés, la commission engage l'assemblée à voter la proposition de loi organique qui lui est présentée.

« *La divergence de points de vue entre le Sénat et la commission,* estime M. MICHEL PONIATOWSKI, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, *porte non sur le fond mais sur la forme. Le Sénat propose un texte de valeur permanente, la commission, elle, préfère inscrire dans la loi, non pas le mode de calcul du nombre des sénateurs mais le nombre lui-même qui serait modifié périodiquement par voie législative. Le gouvernement penche pour cette dernière solution,* conclut le ministre de l'intérieur, *mais il s'en remet à la sagesse de l'Assemblée.* »

Premier orateur inscrit dans la discussion générale, M. MAXIME KALINSKY (P.C., Val-de-Marne) se déclare partisan de respecter la tradition qui veut que les députés fassent confiance aux sénateurs sur un problème qui les concerne. Il annonce que le groupe communiste s'en tiendra donc au texte de la Haute Assemblée.

M. JEAN FONTAINE (N.I., La Réunion), demande pourquoi le texte n'est présenté qu'après le renouvellement de la série B du Sénat.

Président de la commission des lois, M. JEAN FOYER (U.D.R.) lui rappelle que cette proposition a été votée par le Sénat à une date tardive, au cours de la session de printemps. « *Si l'Assemblée s'en était emparée immédiatement*, explique-t-il, *on l'aurait accusée de le faire dans une perspective électorale.* »

Sur le fond, il estime que l'argument, selon lequel les affaires du Sénat n'intéressent que lui, ne tient pas : en réalité, c'est de la représentativité de l'ensemble du Parlement qu'il *s'agit*, et il est de règle de garder certaines proportions entre la composition des deux assemblées.

Lors de la discussion des articles, les députés adoptent des amendements fixant à 288 (contre 264 actuellement) le nombre des sièges de sénateurs dans les *départements de la métropole,* à huit (au lieu de sept) dans les départements d'outre-mer et prévoyant que les sièges supplémentaires ainsi créés seront pourvus au fur et à mesure du renouvellement du Sénat par séries.

La proposition ainsi amendée est adoptée. Il en va de même de deux propositions de loi qui découlent du texte qui vient d'être voté.

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi constitutionnelle portant révision *de l'article 61 de la Constitution,* projet qui tend à accroître les possibilités de saisine du Conseil constitutionnel.

« *Actuellement,* rappelle M. PIERRE-CHARLES KRIEG (U.D.R.), rapporteur à la commission des lois, *quatre personnes peuvent saisir le Conseil constitutionnel : le chef de l'Etat, le premier ministre, les présidents des deux Assemblées. Jusqu'à maintenant*, précise-t-il, *seul le premier ministre et le président du Sénat ont exercé ce droit : le premier six fois, le second trois fois. Comme il est apparu souhaitable d'élargir les conditions de saisine, le projet de loi donne à une fraction des membres de chaque Assemblée parlementaire le droit de saisir le Conseil constitutionnel : un cinquième des membres de l'une ou de l'autre Assemblée, soit cinquante-quatre sénateurs ou quatre-vingt-dix-huit députés.* » La commission propose d'assouplir les conditions en limitant à un dixième des membres du Parlement soit soixante-seize, le nombre des signatures indispensables.

D'autre part, le projet dispose dans son article 2 que le Conseil constitutionnel peut se saisir lui-même des lois *qui* lui paraîtraient porter atteinte aux libertés publiques garanties par la Constitution. Estimant que suivre le gouvernement reviendrait à reconnaître au Conseil une sorte de « *droit de veto* », qui le conduirait à préjuger la décision qu'il serait amené à prendre, « *la commission,* conclut M. Krieg, *a repoussé, après une longue discussion, ce droit d'auto-saisine.* »

M. LECANUET : un supplément d'inspiration libérale

M. JEAN LECANUET, garde des sceaux, ministre de la justice, souligne que « *la* [illegible] *contrôle de façon obligatoire que sur deux catégories de textes : les lois organiques, le règlement des Assemblées, et ce avant la promulgation de ces textes. Dans le cas des lois ordinaires, le contrôle n'est que facultatif. Il semble aujourd'hui souhaitable d'aller plus loin.* » M. Lecanuet précise :

« *Le présent projet répond au désir d'introduire un supplément d'inspiration libérale dans les institutions politiques de notre société.* » Il résume ensuite les deux dispositions du texte gouvernemental :

— Le cinquième des membres de chaque Assemblée pourra saisir *séparément le* Conseil. « *C'est,* commente M. Lecanuet, *l'un des premiers éléments d'une réalité nouvelle qui définirait un statut de l'opposition au Parlement.* » « *Cette conception*, précise-t-il, *respecte l'autonomie de chaque Assemblée, ainsi que les minorités qui n'appartiennent pas nécessairement aux mêmes familles politiques.* » Dans ces conditions, la proposition de la commission ne lui semble pas satisfaisante, la règle du dixième des membres composant le Parlement méconnaissant, selon lui, « *l'originalité propre et l'autonomie de chaque Assemblée* ».

— Le Conseil pourra se saisir lui-même de tout texte législatif, afin de vérifier s'il ne porte pas atteinte aux libertés publiques. Il s'en saisira après son adoption définitive par le Parlement et avant sa promulgation par le président de la République.

M. Lecanuet réfute ensuite les critiques présentées par la commission : « *L'auto-saisine ne constitue évidemment pas un droit de veto. Le contrôle du Conseil constitutionnel, dont les décisions sont motivées par référence à la Constitution, ne présente pas en effet un caractère discrétionnaire, voire arbitraire. Le seul fait de la saisine ne préjuge pas nécessairement la décision à intervenir : se saisir, c'est poser un problème, ce n'est pas trancher au fond.* »

Enfin et surtout, M. Lecanuet a tenu à rassurer l'Assemblée en ce qui concerne la séparation des pouvoirs. « *Il n'a jamais été dans l'esprit du gouvernement d'y déroger, mais plutôt de la renforcer.*

» *En adoptant ce projet à une très large majorité*, déclare M. Lecanuet, *l'Assemblée dépasserait la polémique et encouragerait le conseil à persévérer sur la voie de l'indépendance qu'il a toujours manifestée.* »

M. COT (P.S.) : un divertissement

Premier orateur inscrit dans la discussion générale, M. JEAN-PIERRE COT (P.S., Savoie) rappelle que « *l'an dernier déjà, à la même époque, il était question de réunir le Congrès à Versailles. L'affaire ne semble pas mieux engagée cette fois*, constate-t-il. *En réalité, la révision proposée porte sur peu de chose : il s'agit d'abord de permettre aux anciens ministres de retrouver leurs sièges de députés. Assurément, il n'est ni facile ni gai d'être ancien ministre ! Mais comme l'institution des suppléants résulte d'une initiative gaullienne, le gouvernement*, estime-t-il, *est peut-être imprudent de toucher au principe qui l'a fondée.*

Quant au projet qui tend à modifier les conditions de la saisine du Conseil constitutionnel, il lui apparaît un peu comme « *une fausse fenêtre, construite pour la symétrie. C'est un projet anodin mais assez dangereux.* » « *En fait*, estime M. Cot, *on ne saurait séparer la question de la saisine de celle de la composition du Conseil, assemblée politique et même partisane, à cause du mode de désignation de ses membres et de son président.*

« *Il y a un contraste extraordinaire*, conclut M. Cot, *entre l'objet de ce débat, son caractère dérisoire, et la gravité des inquiétudes légitimes des Français.*

M. BOLO (U.D.R.) : une réforme bâtarde

M. ALEXANDRE BOLO (U.D.R., *Loire-Atlantique*) *définit* le Conseil constitutionnel comme « *le régulateur de l'activité des pouvoirs publics* ». Puis il critique le droit d'auto-saisine, la notion de libertés publiques n'étant pas, à son avis, nettement définie. Le Conseil aurait donc « *un droit de regard pratiquement illimité* ». « *De plus*, ajoute-t-il, *quoi qu'en dise le gouvernement, il s'agit d'un organe moins juridictionnel que politique de par son recrutement, de par les matières qu'il traite, de par sa fonction de contenir le Parlement dans son rôle. Dans ces conditions*, estime M. Bolo, *le Conseil s'emparera en fait du pouvoir législatif, se trouvant ainsi transformé en une véritable Cour suprême. Si l'on veut faire un pas de plus vers le régime présidentiel, il faut le dire.* » En conclusion, M. Bolo annonce qu'il votera l'article premier mais non l'article 2 : « *Réforme doublement bâtarde qui ne saurait recueillir ni mon assentiment ni mon abstention.* »

M. FERNAND ICART (R.I., Alpes-Maritimes) considère que la réforme proposée doit être accueillie « *avec intérêt et satisfaction* ». Elle marque, en effet, « *un premier pas sur la voie de la révision nécessaire du Conseil constitutionnel* ». Il regrette toutefois qu'on ne donne pas au simple citoyen le droit de saisir le Conseil et *déplore* plus encore que les modalités de la désignation des membres de cet organisme ne soient *pas modifiées et « dépolitisées »*. En dépit de cette lacune, il approuve sans réserve l'étape actuelle et attend avec patience et confiance l'étape suivante.

M. LUCIEN VILLA (P.C., Paris) estime que si « *le Congrès, avec son faste, conviendrait à la Cour de Monsieur le Président de la République* », il n'est pas sérieux de le réunir en ce moment pour « *une mini-réforme constitutionnelle* ». Reconnaissant que la Constitution ne répond pas aux nécessités, il affirme cependant que c'est d'une profonde révision qu'elle a besoin. *Puis il critique* l'évolution présidentialiste du régime qui lui paraît s'écarter de la véritable *démocratie et il rappelle* les modifications essentielles que le P.C. préconise. A l'importance de ces propositions, *il* oppose la médiocrité apparente de celles qui sont soumises à l'Assemblée.

M. JOSEPH FRANCESCHI (P.S., Val-de-Marne) rappelle qu'en avril 1969 l'actuel président de la République s'opposait à une réforme de la Constitution en déclarant que « *la France possédait le triste record dans l'instabilité constitutionnelle* ». Il s'étonne que les modifications proposées aujourd'hui ne soient plus celles que l'an dernier on présentait comme indispensables. Il est surpris que l'on refuse de procéder à l'indispensable « toilette » du texte constitutionnel et de s'orienter vers la démocratisation de la Constitution. Mais il s'inquiète surtout des arrière-pensées qui peuvent se dissimuler derrière le *droit d'auto-saisine* qui équivaudrait en fait, selon lui, à un droit de veto. Il s'attache à démontrer les dangers que recélerait « *le pouvoir des juges* ». Ne voulant pas contribuer à faire de la Constitution française un véritable « *manteau d'Arlequin* », considérant que des sujets beaucoup plus graves requèrent l'attention du Parlement, il annonce que le groupe socialiste repoussera le projet.

M. CLAUDE GERBET (R.I., Eure-et-Loir), vice-président de la commission des lois, constate que depuis sa création *le Conseil* n'a exercé qu'à trois reprises son contrôle sur la constitutionnalité des lois. Il *s'en félicite*, estimant qu'il ne serait pas bon qu'il intervienne trop souvent dans le domaine du législateur. Il trouve excellent, en revanche, qu'une loi puisse lui être déférée par une partie du Parlement mais aussi que le Conseil soit habilité à se saisir lui-même exclusivement dans les cas où une loi porterait *atteinte* aux *libertés publiques*. C'est en effet à son avis, « *une garantie précieuse pour les citoyens dans l'éventualité où une majorité nouvelle mettrait en danger les libertés* ».

M. EMMANUEL HAMEL (R.I., Rhône) reconnaît que la réforme n'est « *ni fondamentale ni complète* », mais il estime souhaitable de renforcer les droits de la minorité et les chances de la liberté. Il demande cependant que, par un *souci* d'efficacité, l'on interdise une promulgation précipitée des lois. Il souhaite également que les suppléants qui exercent une activité salariée bénéficient des droits reconnus, dans leurs entreprises, aux travailleurs qui sont délégués syndicaux. Enfin, il estime que « *la France gagnera toujours à ce que députés et sénateurs se réunissent pour méditer ensemble en ce lieu historique qu'est Versailles* ».

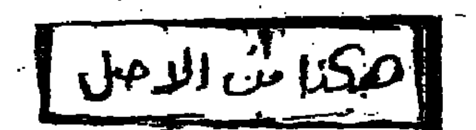
M. FOYER, président de la commission des lois, relève quelques contradictions entre les propos de MM. Cot et Franceschi, le premier estimant le projet anodin, le second le jugeant extrêmement dangereux. Puis il rend hommage aux membres du Conseil constitutionnel, dont il approuve le mode de désignation, *le seul convenable à ses* yeux, le Conseil étant un organisme juridictionnel. Mais il estime que la saisine d'office est dangereuse, car elle aboutira à politiser le Conseil, qui sera accablé de pétitions, de réclamations et de critiques. « *La référence aux libertés publiques*, ajoute-t-il, *n'est pas suffisamment précise. Il conviendrait que le législateur s'attache à la préciser, car, si on laisse au Conseil le soin de le faire lui-même, on risque de tomber dans le gouvernement des juges.* » M. Foyer note, enfin, qu'aucune disposition *législative* ou constitutionnelle n'a jamais servi à tenir en échec un pouvoir dictatorial. « *Seuls les régimes libéraux respectent les libertés publiques*, conclut-il. *Aux électeurs de ne pas l'oublier.* »

M. LECANUET s'attache ensuite à réfuter l'argumentation de M. Foyer touchant le caractère dangereux du droit de saisine d'office donné au Conseil. Il fait observer à M. Hamel qu'il est, dans certains cas exceptionnels, indispensable de promulguer une loi très rapidement, et il l'invite à *faire* confiance au président de la République pour ne pas abuser de ses pouvoirs.

Pour lui, la *question* qui est posée au Parlement est de dire s'il estime pouvoir et devoir apporter à la Constitution des retouches qui, sans altérer la nature des institutions, l'adaptent aux nécessités du temps, amorcent une évolution et sont de nature à écarter les menaces qui risquent de peser sur les libertés publiques. L'Assemblée, ne pouvant attendre d'avoir défini à nouveau les libertés fondamentales, « *œuvre de longue haleine* », il souhaite qu'elle adopte la réforme qui lui est proposée à une très large *majorité*.

La suite du débat est renvoyée à jeudi. La séance est levée à 19 h. 15.





هكذا من الاصل

POLITIQUE

AU SÉNAT

Mme Françoise Giroud veut assurer aux femmes « sécurité, responsabilité et promotion »

Mme Françoise Giroud, répondant à une demande de Mlle Gabrielle Scellier, sénateur de la Somme (union centriste), a exposé, le 8 octobre, devant le Sénat, les grandes lignes de la politique qu'elle compte mener pour améliorer la condition féminine.

« Chaque femme, avait notamment affirmé Mlle Scellier, *doit pouvoir être maîtresse de sa destinée, au lieu de subir sa vie dans un monde pensé par et pour les hommes. »*

Mme GIROUD, secrétaire d'État, qui prend la parole pour la première fois au Parlement, souligne que la tradition française n'est pas la plus mauvaise pour les femmes. *« Mais,* ajoute-t-elle, *c'est miracle. Miracle que la tradition, en gros égalitaire, que nous avons héritée, d'une part, des Germains et, d'autre part, des premiers chrétiens, ait survécu à Napoléon, à Proudhon et à l'industrialisation. Napoléon, cet homme du Sud, pour qui la femme est la propriété de l'homme, qui a dépossédé la femme de son patrimoine et l'a réduite à la dépendance économique. Proudhon, qui a infecté le syndicalisme français avec sa thèse — ce sont ses mots — que « la femme ne peut être que ménagère ou courtisane ».*

Le mouvement des femmes vers l'exercice d'activités professionnelles est probablement irréversible. Mme François Giroud remarque que certains manifestent la crainte que les enfants n'en soient les victimes. *« Il n'en est rien,* estime-t-elle. *Il convient d'imaginer des solutions satisfaisantes pour les parents en même temps que bienfaisantes pour les enfants, propres en particulier à rendre aux pères la place et le rôle qu'ils ont perdus : ils ne doivent plus être seulement les pourvoyeurs d'argent de leur foyer, ils doivent veiller eux aussi sur lui et partager les responsabilités des mères. »*

Le secrétaire d'État énumère alors les mesures concrètes qu'elle a proposées au conseil des ministres et qui ne constituent *« qu'un premier pas dans la voie d'une réforme qui sera permanente et qui vise à assurer aux femmes sécurité, responsabilité et promotion ».* Mme Françoise Giroud annonce que, *« à son initiative »* la première chaîne de télévision *« va diffuser tous les soirs à 19 h. 20 — heure de grande écoute — des informations à l'intention des femmes, notamment sur la formation professionnelle ». « Peut-être aboutirons-nous ainsi,* conclut-elle, *à modifier lentement — ce ne peut être autrement — l'état d'esprit des filles, des parents et des employeurs. »*

L' « hirondelle de la condition féminine »

Mme BRIGITTE GROS, sénateur des Yvelines (non-inscrit), s'adresse à Mme Giroud et déclare notamment : *« Une hirondelle ne fait pas le printemps. Oui. Mais elle l'annonce. Vous jouez parfaitement votre rôle d'hirondelle. Vous annoncez le printemps de la libération de la femme en France. »*

« Les changements que les femmes attendent, estime Mlle RAPUZZI (P.S.), *sont inséparables d'une transformation radicale de notre société. Seule la gauche aurait le courage de l'entreprendre. »* Mme LAGATU (P.C.), dénonce la campagne lancée pour faire accepter une politique d'austérité. *« Discourir sur la participation des femmes,* proclame-t-elle, *n'est qu'une duperie car vous ne vous donnez pas les moyens de cette politique : il faut des crédits pour les crèches, pour les centres de contraception et d'interruption de grossesse. »* Mme GOUTMANN (P.C.), évoque le problème des employées de « grandes surfaces » : *« Dans trois grandes surfaces,* précise-t-elle, *les Mamouth de Chelles et de Montfermeil et le Radar de Livry-Gargan, les employées ont été contraintes à la grève, la direction refusant de satisfaire à leurs revendications. Ces travailleuses, pour la plupart sans qualification, jeunes mères de famille souvent, ne reçoivent même pas le SMIC, car on pratique le temps partiel. »*

« Il faut quelque courage à un homme pour intervenir dans ce débat, déclare M. JUNG, sénateur du Bas-Rhin. *Vous avez pourtant le soutien de beaucoup d'hommes. »*

« Mais, ajoute l'orateur, s'adressant à Mme Giroud, *ne donnez pas de complexes aux femmes qui s'occupent de leurs enfants et de leur foyer ! Faites tout votre possible pour leur apporter une aide matérielle qui leur permette de remplir cette tâche. En 1945, l'allocation salaire unique était la moitié du SMIG : il est fâcheux que cette allocation se soit dégradée, particulièrement à l'heure où l'on redoute une crise de l'emploi. »*

Au début de la séance M. ANDRE MERIC (P.S.), vice-président du Sénat, avait prononcé l'éloge funèbre de Léon Chambaretaud, sénateur du Rhône (non-inscrit), décédé à la fin du mois d'août, et Antoine Courrière, sénateur de l'Aude, président du groupe socialiste, mort le 20 septembre dernier. Puis le Sénat avait adopté une proposition de loi de M. PIERRE MARCILHACY (non-inscrit), visant à faire disparaître certaines disposition de la loi du 3 janvier 1972 relatives à la répression des infractions en matière de chèques. *« Plusieurs dispositions de cette loi,* a fait remarquer M. JEAN LECANUET, garde des sceaux, *devaient entrer en vigueur le 15 octobre. Mais le gouvernement a préparé un nouveau texte. Pour des raisons pratiques il vous demande donc de voter la proposition de M. Marcilhacy. »* — A. G.

M. Edgar Faure suggère que le Parlement soit appelé à débattre de sa fonction

M. Edgar Faure a fait mardi soir 8 octobre, au cours d'un dîner organisé au palais du Luxembourg par la société d'économie politique, un exposé sur le thème : *« Pouvoir exécutif, contrôle parlementaire ».*

« Le contraste est saisissant, a notamment constaté le président de l'Assemblée nationale, *entre les efforts déployés au cours du débat budgétaire ou lors de l'examen du Plan et l'influence réelle exercée en ces occasions par le Parlement. »*

Le contrôle parlementaire est encore *« beaucoup plus lointain »* lorsqu'il s'agit du crédit ou de la politique monétaire.

M. Edgar Faure propose un certain nombre de réformes. Il suggère :

1) De créer une commission des affaires sociales distincte de la commission des affaires culturelles.

2) De créer des comités permanents de quatre membres dans chaque commission afin que celles-ci puissent continuer leur mission de contrôle pendant les intersessions.

3) D'instaurer une procédure « discrète », celle des lettres des présidents de commissions aux ministres compétents sous forme de « recommandation » sur tel aspect mal connu d'un problème.

4) De faire la toilette des grands textes législatifs qui régissent l'activité économique.

5) D'accroître la participation du Parlement dans les centres de décisions économiques.

6) D'accroître le nombre des enquêtes menées par les commissions, « ce qui permettrait de donner quelques conseils utiles au gouvernement ».

7) De créer deux collèges de consultants auprès de chaque commission, qui seraient composés d'experts économiques et scientifiques.

» Au sein des commissions ou en séance plénière, l'apport spécifique de ceux qui ont été appelés à approfondir tel ou tel aspect de notre société est confronté avec d'autres apports spécifiques. La spécialisation en politique est alors mise en valeur par la pluripolitisation du parlementaire. »

« Il ne serait pas inutile, conclut M. Edgar Faure, *que le Parlement lui-même soit appelé à prendre conscience de ce problème et j'imagine qu'il pourrait être convié selon les modalités appropriées à débattre de sa fonction et de celle de ses membres pour que l'une et les autres soient exercées dans leur plénitude. »*

SELON M. GISCARD D'ESTAING LA SITUATION N'EST PAS PRÉOCCUPANTE

Le bureau du groupe sénatorial des indépendants, conduit par son nouveau président, M. de Bourgoing, sénateur du Calvados, a été reçu, le 8 octobre, par M. Valéry Giscard d'Estaing. Interrogé à sa sortie de l'Élysée, M. de Bourgoing a souligné que cette visite au chef de l'État avait pour but de permettre à son groupe de se *« situer politiquement »* vis-à-vis du président.

C'était également, a-t-il ajouté, *« une amorce de rapports beaucoup plus fréquents entre le gouvernement et notre groupe ».* Le président Giscard d'Estaing a fait un tour d'horizon des problèmes politiques, et a analysé, notamment, la conjoncture économique actuelle. *« Il s'est montré très réaliste,* a dit M. de Bourgoing, *et a estimé que cette situation était sérieuse, mais pas préoccupante. »*

● *M. Alain Poher,* président du Sénat, est rentré à sa résidence du Petit-Luxembourg, lundi 7 octobre en fin d'après-midi. Il venait de quitter l'hôpital Cochin où il avait été admis le 2 octobre après une chute qui avait provoqué une fracture de la cheville. M. Poher doit reprendre progressivement ses activités.

SOCIÉTÉ

LE M. L. A. C. RELANCE L'OFFENSIVE EN FAVEUR DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICALE DE L'AVORTEMENT

Alors même que l'on ignore encore la date à laquelle sera discuté, au Parlement, le texte du projet de loi sur l'interruption de la grossesse, dont le texte n'est pas connu, le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (M. L. A. C.) [*] a défini, mardi 8 octobre, les grandes lignes de sa nouvelle campagne pour l'abrogation de la loi de 1920 et l'adoption d'une loi instituant *« l'avortement libre et remboursé par la Sécurité sociale »*.

Le M. L. A. C., qui *« veut que l'avortement disparaisse »*, estime que l'abrogation pure et simple de la loi de 1920 ne doit pas être envisagée. Cela donnerait le droit *« à n'importe qui de faire n'importe quoi »*. Cet acte, a précisé le M. L. A. C., doit être fait avec *prise en charge médicale*, par des personnes *« compétentes et informées »*. Il faut, selon cette orga-

Cette optique est le fruit d'une expérience de près de deux ans durant lesquels le M.L.A.C. a pris en charge l'avortement de près de trois cents femmes par semaine. *« Nous sommes en pleine hypocrisie »*, a déclaré Mᵉ Monique Antoine, présidente du Mouvement, *« car les pouvoirs publics, les médecins, les services sociaux nous adressent chaque jour des femmes en détresse et nous considèrent, en quelque sorte, comme une institution qui pallie les lacunes existantes »*. Pour que cesse ce scandale, les trois cents comités du M.L.A.C. qui existent actuellement en France ont décidé d'agir, dans les jours qui viennent, dans trois directions :

● *Intensifier leur action dans les hôpitaux.* — Si dans la région parisienne, à l'hôpital d'Eaubonne (Val-d'Oise) et au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), des avortements sont déjà officiellement pratiqués par des médecins du M.L.A.C., soit avec l'acord du chef de service, soit sans qu'il ne l'ignore, si dans près de dix autres hôpitaux de Paris et de province des comités du M.L.A.C. tentent de parvenir au même but, le Mouvement veut encore développer cette action auprès des personnels de tous les établissements hospitaliers de France. Cette lutte sera marquée, à quelques jours du débat parlementaire sur le projet de loi, par une journée nationale *« portes ouvertes »* au cours de laquelle des avortements seront faits dans des hôpitaux.

● *Dénoncer le trafic financier* qui entoure actuellement le problème de l'avortement. Dans ce but, un car, revenant des Pays-Bas avec des femmes qui y ont subi un avortement et qui exposeront leur cas, stationnera, vendredi 11 octobre, à 17 h. 30, devant l'hôpital Saint-Antoine de Paris.

En un an et demi, les voyages organisés par le MLAC (trois fois par semaine *cinquante femmes*) ont rapporté environ 10 350 000 F aux cliniques britanniques et 8 500 000 F aux cliniques néerlandaises. Encore ne s'agissait-il que d'interruptions de grossesse de moins de dix semaines. Il en coûte en effet 900 F environ (sans le voyage) à chaque femme qui se rend en Grande-Bretagne et de 500 à 700 F pour celle qui va aux Pays-Bas. *Mais il faut savoir que* celles qui font le voyage isolément paient de 900 à 5 000 francs...

● *Sensibiliser le corps médical* : une lettre destinée à Mme Simone Veil sera adressée à tous les médecins français pour qu'ils la signent. Ce document demande notamment que les études médicales comportent obligatoirement un enseignement sur la contraception et l'avortement et que tous les médecins déjà installés puissent acquérir cette formation.

A. Rd.

★ MLAC, 34, r. Vieille-du-Temple, 75004 Paris.

RELIGION

LES TRAVAUX DU SYNODE A ROME

Débats animés entre conservateurs et progressistes

Rome. — *Le synode a-t-il mangé son pain blanc le premier ?* En passant à partir du 8 octobre de la pratique évangélisatrice à la théorie, c'est-à-dire de l'expérience à la théologie, la session semble avoir au moins momentanément viré *de bord. Tout se passe comme si la doctrine était* en retard sur la praxis. Telle est la première impression que suscite le document de travail distribué aux Pères cet été et dans une moindre mesure le rapport présenté par le cardinal Karol Wojtyla, archevêque de Cracovie (Pologne).

De notre envoyé spécial

Dans une intervention, Mgr Angelo Fernandes, archevêque de New-Dehli (Inde), qui a donné une conférence de presse aux côtés du cardinal Wojtyla, rapporteur du jour, a fait à ce document de travail une série de reproches cinglants :

— Non mise en valeur de l'action de l'Esprit saint en dehors de l'Eglise ;

— Réapparition d'une ancienne ecclésiologie réduisant l'évangélisation à la prédication et aux sacrements ;

— Sous-estimation de l'aspiration des hommes à leur liberté temporelle ;

— Centralisation sur l'Eglise plutôt que sur le Christ;

— Omission affligeante de l'œcuménisme ;

— Absence très dommageable d'une théologie de l'Eglise locale;

— Silence sur le pluralisme, sur la diversification des ministères et sur les communautés de base.

Un tel document, conclut Mgr Fernandes, risque *« d'agrandir encore la distance entre l'Eglise et l'homme contemporain »*.

Paradoxalement les premières interventions de la journée ont rappelé les moments les plus sombres de Vatican II, lorsque les pères de la *minorité* cherchaient à contrecarrer les projets libérateurs de Jean XXIII.

Mgr Ignace Batanian, patriarche de Cilicie des Arméniens, s'est emporté contre les chrétiens, les prêtres, les religieux et les religieuses qui *« constituent un obstacle à l'évangélisation »*, contre les théologiens, qui interprètent Vatican II à leur fantaisie.

Mgr Michel Doumith, évêque de Sarba des Maronites, a pourfendu quant à lui la nouvelle catéchèse, qui fait fi du Credo : *« Si le but primordial de la mission de l'Eglise est de travailler à la transformation du monde, on se demande où est passé le sens du Salut ? »*

D'autres Pères ont émis des avis diamétralement opposés.

« Evangéliser, dit par exemple Mgr German Schmitz Sauerborn, évêque auxiliaire de Lima (Pérou), *« c'est proclamer la « bonne » nouvelle » et œuvrer pour qu'elle soit efficace dans la transformation du monde. »*

Pour Mgr Gerald Emmett Carter, évêque de Londres (Canada) : *« En aucun temps nous n'avons eu autant besoin du pape. Mais l'Eglise doit simultanément augmenter une décentralisation audacieuse et encourager l'autonomie légitime des églises locales. »*

Mgr Paul Tzadva, évêque auxiliaire d'Addis-Abeba (Ethiopie), déplore le silence des hommes d'Eglise, qui se taisent par lâcheté lorsque la justice est bafouée, craignant de perdre leurs privilèges et d'affronter l'impopularité.

Enfin, le cardinal Léon-Etienne Duval, archevêque d'Alger, insistant sur la présence de l'Esprit-Saint en dehors des frontières de l'Eglise réclame *« un inventaire des valeurs surnaturelles qui se trouvent dans les cultures religieuses des peuples. Les peuples qui n'ont pas une connaissance explicite du Christ ne sont pas table rase ni un désert spirituel »*.

HENRI FESQUET.

DOM HELDER CAMARA : nous avons donné raison à Marx.

Rome *(A.F.P.)*. — *« Nous avons, d'une certaine manière, donné raison à Marx, en offrant aux opprimés — des pays pauvres comme des pays riches — un opium pour le peuple »*, a déclaré Dom Helder Camara, archevêque d'Olinda et Recife (Brésil), dans un rapport sur « Libération humaine et évangélisation » qu'il a lu, en français, *devant un des « carrefours »* de langue française, dont fait partie notamment le cardinal Marty.

Dans ce rapport confidentiel, divulgué à Rome le 8 octobre par des sources brésiliennes, Dom Helder, faisant allusion surtout à la situation latino-américaine, dit notamment : *« Sans juger nos prédécesseurs, les évêques et les prêtres, ni de l'Amérique latine, ni des pays riches, il faut reconnaître que, d'une manière générale, nous étions (et en partie nous sommes encore) tellement préoccupés par le maintien et de l'autorité et de l'ordre social, que nous n'étions pas capables de découvrir que le prétendu « ordre social » était, surtout, un désordre établi. »*

« Sans prétendre aucunement remplir le rôle des gouvernements, des partis politiques ou des techniciens, poursuit-il, *l'Eglise a le droit et le devoir de se préoccuper de la libération humaine. »*

Après avoir souligné que face aux injustices *« le neutralisme devient impossible »*, Mgr Camara a rappelé aux pères synodaux que les jeunes *sont tentés de « chercher dans le marxisme ce qu'ils n'ont pas rencontré chez nous »*.

Mgr Camara a affirmé que, *« très souvent, le martyre de l'évêque c'est l'humiliation de rester libre pendant que, à sa place, des laïcs, des religieuses ou des prêtres souffrent »*.

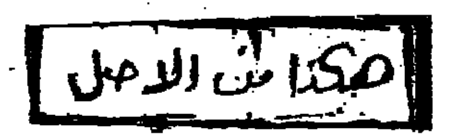
L'archevêque brésilien a conclu son rapport en invitant, d'autre part les évêques à être en alerte :

« — Pour éviter que les opprimés d'aujourd'hui ne deviennent les oppresseurs de demain ;

» — Pour tâcher d'obtenir que la montée économico-sociale ne soit pas faite aux dépens de la vie religieuse ;

» — Pour éviter que, travaillant avec les opprimés, on n'arrive à tomber dans la haine contre les riches. »

● ERRATUM. — Le Bulletin du jour consacré au synode des évêque à Rome (*le Monde*, du 8 octobre) contient un *passage* selon lequel l'attitude des Africains aurait été « plus modérée ». il fallait lire évidemment « moins *modérée* ».



LA FRANCE A L'HEURE DES CHOIX

II. – Recherche et récession économique

Les difficultés économiques contraignent le gouvernement français à réexaminer actuellement la politique menée dans le domaine spatial. Un proche *conseil interministériel* doit décider du sort de la fusée européenne Ariane et de certains programmes de satellites (« le Monde » du 9 octobre 1974). Mais le souci de limiter les dépenses touche aussi l'ensemble de la recherche scientifique et du développement.

Par DOMINIQUE VERGUÈSE

Lorsque l'Etat a pour principal *souci* de réduire ses propres dépenses, il lui est toujours plus aisé d'abandonner un projet ou un programme en cours que de définir une politique s'accommodant de moyens limités. La définition du nouveau contenu du programme *spatial français à l'intérieur* d'une enveloppe budgétaire maintenue à niveau constant se fait aujourd'hui sans que le problème de l'espace soit replacé dans le contexte, plus vaste, de la politique scientifique et technique en France.

En 1974, les crédits de la fusée Ariane ont été inscrits en marge des crédits de recherche, au Fonds d'action conjoncturel, comme si le gouvernement entendait marquer le caractère aléatoire du projet, malgré la signature d'un accord international avec les neuf autres pays européens. Le budget spatial français est inclus, lui, dans « l'enveloppe recherche », qui regroupe les autorisations de programme de la plupart des organismes français de recherche, qui sont donc plus ou moins concur*rents lors des arbitrages* budgétaires.

Définir le niveau du budget spatial, c'est donc prélever sur « l'enveloppe recherche » une somme qui ne sera pas allouée à d'autres travaux. Il est bien rare dans ces conditions de trouver un directeur du C.N.R.S. ou un responsable du plan-calcul favorable à l'espace. En période de « vaches maigres », l'hostilité à la fusée Ariane et au programme spatial français ne peut guère que croître. Le montant de « l'enveloppe recherche » pour 1974 était de 7 106 millions et devrait être porté à 8 milliards en 1975. L'énergie nucléaire, l'espace et le plan-calcul, ce qu'il est convenu d'appe*ler « les grands programmes »*, représentaient en 1974 plus de 2,8 milliards, soit 40 % du total. A lui seul, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) bénéficiait de 1 700 millions, soit 24 % de « l'enveloppe », et le Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) de 785 millions, soit 11 %.

Un ralentissement des grands programmes

De 1971 à 1974, les crédits alloués aux grands programmes ont pourtant augmenté un peu moins vite que les autres crédits de l' « enveloppe », en moyenne de 7 % par an contre 11,7 %. Les autorisations de programme du C.N.E.S. stagnent même autour de 600 millions de francs depuis 1971, soit une diminution d'environ 25 à 30 % en francs constants, et ce malgré l'augmentation sensible des crédits destinés aux programmes européens, qui ont doublé de 1971 à 1973.

Mais les critiques contre les grands programmes, longtemps synonymes de prestige, d'indépendance et de gaspillage de crédits, n'ont pas tari pour autant.

Il n'est pourtant pas certain qu'une condamnation sans appel des grands programmes ne se retourne pas un jour contre ceux qui croient pouvoir bénéficier d'une part des crédits qui leur sont encore alloués. Ces programmes ont, en effet, depuis 1950, servi de moteur aux budgets de la recherche. Mise à part la recherche militaire (bénéficiant *de crédits analogues à ceux de* l' « enveloppe »), l'énergie nucléaire, puis l'espace et l'informatique se sont relayés pour entraîner, dans leur sillage, la recherche de base. Ils ont, en outre, puissamment contribué à la formation non seulement d'un grand nombre d'ingénieurs mais de chercheurs. Cet effet d'entraî*nement s'est particulièrement fait* sentir dans le domaine de l'énergie nucléaire. Aux Etats-Unis comme en France ou en Grande-Bretagne, la physique, la chimie, la biologie, la métallurgie, les techniques du vide, des aimants, ont bénéficié du développement de l'énergie nucléaire. Même les recherches financées par les militaires ont, jusque vers 1968, débordé dans le secteur de la recherche fondamentale aux Etats-Unis, et même en France.

Les gouvernements paraissent, aujourd'hui, conscients que les grands programmes ont cependant des inconvénients. Ils sont très coûteux, très difficiles à arrêter, les connaissances accumulées sont mal diffusées dans d'autres secteurs, et les applications qui en découlent sont donc limitées. En outre, les échecs commerciaux ou industriels des grands programmes ne manquent pas : Concorde, le tube de télévision en couleurs, les centrales nucléaires graphite-gaz... Ariane ne sera-t-elle, comme Europa-2, qu'une fusée destinée à mourir d'ici quelques années? *Sera-t-elle remise en cause par* le gouvernement chaque fois qu'un retard et un dépassement de coût se produiront à cause des difficultés technologiques rencontrées? Sera-t-elle jamais assez sûre et assez bon marché pour que les postes et télécommunications des pays européens lui confient des satellites?

En quête d'arguments

Dans tous les pays industrialisés, les responsables de la politique scientifique et technique sont plus portés à faire de lourds investissements dans un secteur qui promet de déboucher sur une production industrielle qui soit rentable (par exemple l'enrichissement de l'uranium ou les ordinateurs) que dans le domaine de l'espace, dont la rentabilité à long terme reste incertaine, en Europe *du moins*.

Activité intellectuelle difficile à canaliser, aux résultats inégaux et imprévisibles, la recherche fondamentale se prête moins bien que la recherche technique ou que les grands programmes à une planification et à un contrôle d'efficacité. Le IV[e] Plan puis le V[e] et le VI[e] n'auront finalement été qu'une juxtaposition de projets proposés par les chercheurs et les ingénieurs dans les divers domaines de la science et de la technique en vogue un peu partout dans le monde : l'énergie nucléaire, l'espace, l'électronique du côté technique, la physique, l'astronomie, puis, à partir de 1960, la biologie, la géophysique et l'océanographie du côté scientifique.

Or, les budgets de la recherche ont connu pendant les quinze *dernières années* une rapide croissance qui ne pouvait pas continuer indéfiniment. Tôt ou tard, un certain ralentissement se serait produit ; la récession économique l'a précipité. L'Etat n'ayant pas, comme le voudraient certains chercheurs, une vocation philanthropique, il faut aujourd'hui chercher de vraies justifications à la continuité de l'effort de recherche et de développement.

Un chiffre tabou

Faute d'objectifs très précis, on en est longtemps resté à un chiffre tabou : les dépenses de recherche et de développement devraient représenter au moins 3 % du produit national brut (P.N.B.).

Ce chiffre magique nous venait d'outre-Atlantique, où, en 1963, pendant la période faste, il avait été atteint. Mais personne n'a jamais pu prouver qu'il a une quelconque signification, ni qu'il peut être bénéfique quel que soit le pays considéré, et la situation économique dans laquelle il se trouve. En France, les dépenses *de recherche et de développement* n'ont jamais dépassé 2,5 % du P.N.B. et n'en représentaient plus en 1973 que 1,5 %, environ 17 milliards de francs pour l'ensemble du secteur public et privé. Aux Etats-Unis, elles en représentaient 2,4 % et s'élevaient en 1973 à 145 milliards de francs, 53 % de cette somme provenant du gouvernement fédéral et 70 % du soutien fédéral étant affectés au domaine militaire et au secteur spatial.

Faudrait-il que les pays européens investissent dans la recherche un pourcentage du P.N.B. supérieur à celui des Etats-Unis pour éviter que leur retard scientifique et technique ne s'accroisse? Ou *peut-on*, à l'inverse, *se contenter* d'une part plus faible qu'aux Etats-Unis, puisque l'Europe n'est pas présente sur tous les fronts et qu'elle peut acheter des licences qu'elle assimile peu à peu pour en faire des technologies qui *lui* sont propres? Nul ne sait, mais on peut néanmoins tirer quelques leçons du passé.

L'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne dépensent pour leurs recherches des sommes com*parables. Le maintien des rapports* de force entre le Vieux et le Nouveau Continent suppose-t-il que l'Europe continue à développer les mêmes secteurs scientifiques et techniques que les Etats-Unis? Depuis plusieurs années déjà, la tendance américaine est de lier plus étroitement les travaux de recherche et de développement aux besoins de la société. Il est certain aujourd'hui que la société a moins besoin d'accumuler des connaissances nouvelles en astronomie ou en physique des hautes énergies que de résoudre des problèmes de transports, d'habitat, d'alimentation, de soins médicaux, de modes de vie urbains, d'environnement, d'énergie. Ne doit-on pas, en période de récession, ralentir l'évolution de certains secteurs et en accélérer d'autres?

Il ne fait guère de doute que la politique de la recherche ne sera plus désormais dissociée des problèmes de croissance *économique*. Mais la recherche devra être attentive à la contradiction des sociétés industrialisées, aujourd'hui perçue par tous : l'abondance croissante de biens et de services paraît, d'une certaine manière, être contraire au bien-être de l'homme et à sa survie.

Une des premières tâches de la recherche devrait-elle être d'examiner les remèdes possibles aux maux issus des technologies et des structures sociales qu'elles engendrent, tout particulièrement la pollution et le gaspillage des ressources naturelles et des énergies humaines? Un second objectif pourrait être assigné à la recherche : former des hommes non *seulement capables d'accroître nos* connaissances, mais de comprendre l'évolution qu'elles annoncent. *Le chercheur est bien placé pour* appréhender l'avenir, et les risques encourus suivant l'usage qui est fait d'une découverte en physique ou en génétique.

Le niveau de recherche et de *développement d'un pays est donc* moins à définir en termes financiers et de programmes qu'en termes d'objectifs à moyen et à long terme et en nombre de spécialistes nécessaires pour comprendre, puis promouvoir ou rejeter les connaissances nouvellement acquises, compte tenu de la concurrence internationale. De ce point de vue, le nombre de postes de chercheurs et de techniciens créés ces dernières années en France pour l'enveloppe recher*che apparaît particulièrement* faible : 1 252 postes en 1971 dont 432 chercheurs, 700 postes en 1973 dont 196 chercheurs, 350 en 1975 dont 156 chercheurs. Dans le secteur public les chercheurs sont actuellement environ 30 000 (en équivalent plein temps). Le nombre de chercheurs nouveaux ne permettra pas, à terme, d'assurer le renouvellement des personnels et de développer, dans de bonnes conditions, une recherche mieux *adaptée aux besoins de la société*.

FIN

ÉDUCATION

Pour développer la recherche de pointe en sciences sociales

La sixième section de l'École pratique des hautes études est transformée en établissement autonome

La sixième section de l'Ecole pratique des hautes études (sciences économiques et sociales) va être transformée en un établissement autonome et prendra le nom d'Ecole des hautes études en sciences sociales. Cette réforme, qui était à l'étude depuis deux ans, vient d'être soudain accélérée par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, qui indique que son objectif est de développer « des enseignements et des recherches en sciences sociales du plus haut niveau scientifique, à seule fin que la France soit dotée d'un centre comparable à ceux qui existent à l'étranger, notamment aux Etats-Unis ».

L'Ecole pratique des hautes études avait été créée par Victor Duruy en 1868 pour permettre le développement, en dehors de la Sorbonne jugée trop sclérosée, d'une recherche libre et originale. Nul titre n'est requis pour s'inscrire, et l'enseignement assuré par des chercheurs réputés de toutes disciplines n'obéit à aucun *cursus défini. La seule sanction des* études est le diplôme de l'école dont la valeur est surtout symbolique.

L'Ecole pratique compte six sections d'importance très inégale. Depuis plusieurs années, la sixième section, consacrée aux sciences sociales, avait pris, grâce au dynamisme de son précédent président, M. Fernand Braudel, une ampleur toute particulière. Avec ses huit mille étudiants (dont une majorité d'étrangers), ses huit cents chercheurs et techniciens *répartis en cinquante* centres ou laboratoires de recherche, elle était devenue le premier ensemble français pour la recherche en sciences sociales. Les enseignements couvrent toutes les disciplines touchant à ce domaine (histoire, démographie, économie, sociologie, psychologie, géographie, psychiatrie sociale, linguistique, sémantique, anthropologie...). La sixième section publie dix-sept périodiques et quarante-quatre collections. Mais son développement n'est pas seulement *quantitatif : elle a accueilli* dans toutes les disciplines les chercheurs les plus avancés et a contribué dans certaines spécialités — en histoire notamment — à un renouvellement des méthodes et des objets de la recherche, qui lui a valu une solide réputation internationale. Elle a aussi beaucoup fait pour développer les recherches pluridisciplinaires et pour faire tomber les barrières entre les différents domaines des sciences sociales.

La nouvelle école aura le statut d' « *établissement public national à caractère scientifique et culturel indépendant des universités* », *défini par la loi d'orientation de* 1968. Un tel statut a déjà été accordé à quelques établissements, dont l'Institut d'études politiques de Paris. Elle organisera uniquement des études de troisième cycle et une initiation à la recherche. Elle pourra décerner des doctorats de troisième cycle et d'Etat. Elle gardera la liberté dont jouissait l'Ecole pratique pour le recrutement de ses étudiants.

L'établissement sera dirigé par un président et administré par un « *conseil d'administration* » (comprenant toutes les catégories d'enseignants, des représentants des étudiants, et des personnalités extérieures) assisté d'un « *conseil scientifique* » et d'une « *assemblée des enseignants* ».

Les carrières des personnels (dont les situations sont actuellement assez hétérogènes) seront aménagées. Les locaux de l'école, actuellement répartis en dix-neuf endroits différents, seront regroupés dans un même immeuble à Paris, avec des antennes en province (*il en existe déjà une à* Toulouse ; une autre est prévue à Aix-Marseille). Des moyens en personnels et en crédits lui seront attribués dans le cadre d'un programme pluriannuel de développement. De nouvelles directions d'études seront créées.

Recevant à déjeuner le bureau des présidents

M. GISCARD D'ESTAING SOUHAITE L'ACCROISSEMENT DE L'AUTONOMIE DES UNIVERSITÉS

Le nouveau bureau de la conférence des présidents d'universités (élu le 26 septembre), conduit par son premier vice-président, M. René Rémond, a été reçu à déjeuner à l'Elysée, mardi 8 octobre, pendant plus de deux heures, par M. Valéry Giscard d'Estaing, en présence de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, et de son directeur de cabinet, M. Raymond Le Bris.

La conversation, « *très vivante* » selon les participants, a porté sur les finalités de l'enseignement supérieur, le rôle des universités dans le développement social et l'élévation du niveau de culture national, l'importance de la recherche.

La convergence des vues a été particulièrement nette en ce qui concerne l'accroissement de l'autonomie des universités. Cette autonomie, devrait être, selon le président de la République et le secrétaire d'Etat, le moyen approprié pour que les universités participent efficacement au développement culturel et constituent des pôles du plus haut niveau possible dans la compétition scientifique internationale.

Les présidents d'universités ont de leur côté indiqué à M. Giscard d'Esating que, si l'on demandait aux universités d'être des « prestataires de service » pour la formation initiale et continue au sens le plus large, il convenait également de ne pas les priver de leur rôle traditionnel de formation des enseignants, au reste reconnu par la loi d'orientation de l'enseignement supérieur de 1968.

● *L'institut d'études hispaniques*, 31, rue Gay-Lussac, 75005 Paris, organise des cours du soir de langue et civilisation espagnol portugaise et catalane, sous le patronage de l'université de Paris-Sorbonne, à partir du 31 octobre 1974.

M. HABY A LA TÉLÉVISION

Haro sur les enseignants

M. René Haby a eu, provisoirement, le dernier mot sur la première chaîne de télévision, le lundi 7 octobre, après l'intervention du secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, M. James Marangé, qui avait exposé les motifs des grèves prévues à partir du 10 octobre dans l'enseignement primaire et secondaire.

Renonçant au ton fraternel de la lettre qu'il a adressée aux enseignants à la rentrée (*le Monde* daté 15-16 septembre) — et qui n'est guère parvenue à désamorcer l'action revendicative, — c'est plutôt comme un père de famille en colère que le ministre est apparu sur l'écran. Après avoir démontré « au tableau » que les chiffres avancés par les syndicats à propos des effectifs d'élèves par classe étaient, selon ses calculs, inexacts, il s'est adressé aux éventuels grévistes : « *Pensez-vous que, dans l'opinion, le renouvellement de ces petites actions, qui sont déjà connues et qui irritent l'opinion, vont pouvoir être considérées avec beaucoup de sérieux ? Songez que c'est en affirmant devant le pays la générosité, la solidarité, le dévouement aux familles et aux enfants, la compétence pédagogique, que vous affirmerez ce que sont vos qualités essentielles, et que, dans la nation, l'éducation trouvera sa véritable place.* »

Filmé en gros plan, comme pour mieux regarder chaque téléspectateur dans le fond des yeux, M. Haby a ainsi cédé à la tentation de dresser l'opinion contre les grévistes. Le procédé est facile. Les grèves d'enseignants, plus que de toute autre catégorie de salariés, sont impopulaires, parce qu'elles perturbent souvent l'organisation matérielle de la vie familiale, même si bien des parents d'élèves — responsables d'associations ou parents « de base » — protestent eux-mêmes, par des lettres à la presse ou des manifestations locales, contre le manque d'enseignants ou la surcharge des classes.

Attaquer ainsi, devant l'opinion publique, une catégorie de salariés manque d'élégance. Peu de ministres s'y emploient. Verrait-on M. Christian Bonnet ameuter l'opinion publique contre les agriculteurs ou M. Vincent Ansquer contre les commerçants ?

CATHERINE ARDITTI.

L' « antidémocratisation » de l'enseignement

(Suite de la première page.)

Il y a quelques grands principes, comme celui de définir comme « littéraire », qualificatif d'une redoutable absurdité, tout élève qui ne réussit pas bien en mathématiques et n'est donc pas digne des sections nobles. L'absence d'orientation réelle met tout le monde sur le même pied — sauf que, fort antidémocratiquement, les enfants des milieux privilégiés peuvent mieux voir venir et mieux s'offrir le luxe d'une ou plusieurs réorientations ultérieures.

Dans le primaire et dans le secondaire, le nombre restreint des jours de classe annuels, accompagné de l'absence presque totale de possibilites non payantes d'activités formatrices extrascolaires, a toujours joué contre la démocratisation, puisque l'appui de compensation que l' « éducation nationale » devait donner aux enfants des familles sans moyens faisait défaut pendant un quart, voire un tiers de l'année.

La situation s'est doublement aggravée. Dans les lycées, notamment à Paris, le temps de vraie scolarité se réduit constamment (vacances de fait à la mi-juin, absences d'enseignants sans remplacement, etc.).

Dans le primaire, les conceptions, en soi fort belles de l'avant-garde pédagogique, contribuent, elles aussi, à l'antidémocratisation. Il est bon, il est sain, que les enfants puissent exprimer leur personnalité dans la spontanéité. Mais c'est pénaliser ceux dont le langage « spontané » est celui d'un milieu où la langue est mal dominée que de ne pas leur donner la maîtrise de l'orthographe, du vocabulaire et de la syntaxe dont ils auront absolument besoin s'ils veulent accéder à n'importe quelle profession à qualification élevée.

Faut-il vraiment, pour conclure, ressasser que la démocratisation est une question d'efficacité, de rentabilité autant que de justice ? Au moins pour en déduire que *l'évolution inverse est un non-sens* économique autant qu'un scandale moral.

ALFRED GROSSER.

● *Mme Bernadette Aumont*, nouvelle directrice de l'Institut supérieur de pédagogie (*le Monde* du 2 octobre), nous demande de préciser qu'elle reste membre de l'équipe d'animation du Centre de perfectionnement de responsables de groupes (CEPREG), à titre de conseil en formation. Le CEPREG, dont Mme Aumont participa en 1958 à la création, organise en permanence des stages et des cycles de formation, dans ses locaux ou à la demande d'organismes divers, dans le domaine sanitaire et social, pédagogique, socio-économique ou de l'animation. Mme Aumont, secrétaire générale de cette association à but lucratif depuis 1963, est remplacée à ce poste par M. Jacques Gerbaux.

★ CEPREG, 40, rue La Bruyère, 75009 Paris. Tél. 285-08-50.

LES GRÉVISTES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE APPELLENT A DE NOUVELLES ACTIONS

Le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) et le Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (S.N.E.T.P.-C.G.T.) appellent, après leur grève du 8 octobre, leurs adhérents à de nouvelles actions pour protester contre « la dégradation de la situation » dans l'enseignement technique.

Le mot d'ordre lancé pour la journée de mardi semble avoir été diversement suivi. Selon le ministère de l'éducation, 26,5 % des enseignants du technique y auraient globalement répondu. Le S.G.E.N.-C.F.D.T. et le S.N.E.T.P.-C.G.T. affirment, de leur côté, que la participation a été de 60 %.

Une délégation des deux syndicats, qui s'était présentée mardi 8 octobre à la porte du ministère, s'est vu refuser l'accès par les forces de police. Ils appellent les enseignants des C.E.T. à participer aux mouvements de grèves tournantes prévues entre le 10 et le 18 octobre par plusieurs syndicats de la Fédération de l'éducation nationale. Ils ont annoncé, d'autre part, qu'ils organiseront, dans la seconde partie du mois, une « quinzaine de l'enseignement technique public », durant laquelle ils demanderont à leurs adhérents d'ouvrir les portes des établissements « aux parents, travailleurs et élus ».

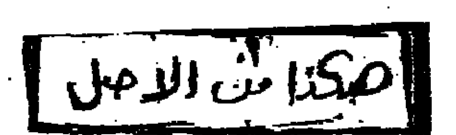
L'opération « baisse des effectifs »

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE VERSAILLES SUSPEND LES TRAITEMENTS DE PLUSIEURS PROFESSEURS DU LYCÉE DE MONTROUGE

Les opérations « *baisse des effectifs* » qui ont été lancées dans des établissements d'enseignement secondaire d'Orléans et de Loire-Atlantique, généralement à l'initiative d'enseignants du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), continuent de s'étendre. Au lycée de Coutances (Manche), depuis le 7 octobre, des professeurs ont ainsi, à leur tour, réduit à vingt-cinq élèves les effectifs de douze classes de premier cycle, et de trois terminales. Les élèves en surnombre ne vont pas en permanence, mais travaillent avec d'autres enseignants, eux aussi militants du S.G.E.N.

Au lycée de Montrouge (Hauts-de-Seine), où une quinzaine d'enseignants appliquaient une décision semblable dans quatre classes de seconde C (*le Monde* du 8 octobre), le chef d'établissement a reçu un télégramme de l'Inspecteur d'académie de Versailles l'informant que, « *conformément aux instructions de M. le recteur* », il faisait « *suspendre le traitement des enseignants qui, en décidant de limiter les effectifs de leurs classes à un taux inférieur aux normes ministérielles, n'appliquent pas l'intégralité de leur service* ». L'intersyndicale du lycée de Montrouge (Syndicat national des enseignants de second degré, F.E.N. et S.G.E.N.-C.F.D.T.) appelle les enseignants des autres établissements à des actions de solidarité.

[Le recteur de l'académie de Versailles semble considérer que les enseignants qui pratiquent l'opération « baisse des effectifs » sont des grévistes, bien qu'ils assurent la totalité de leur « service » hebdomadaire. En cas de grève, l'administration est effectivement autorisée à ne pas verser leur traitement aux grévistes, mais il s'agit d'une retenue et non d'une suspension. La suspension serait plutôt une mesure disciplinaire. Mais la loi du 27 février 1880, relative au régime disciplinaire du personnel des lycées et collèges, ne permet pas à un recteur de priver un enseignant de son traitement, partiellement ou totalement.]



هكذا من الأصل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

La « Tétralogie », de Götz Friedrich ou les difficultés du « criticisme social »

GENEVE annonce *l'Or du Rhin* en janvier, Bayreuth attend la date exacte de l'anniversaire solennel de la *Tétralogie*, en août 1976. Paris a retenu Georg Solti pour octobre 1976 (si M. Liebermann prolonge son mandat), mais Londres a pris de l'avance en présentant les deux *premières journées de l'Anneau du Nibelung* dans une nouvelle réalisation de Götz Friedrich et Josef Svoboda.

Bien en a pris au Royal Opera, car deux ans ne seront pas de trop pour permettre à Colin Davis de roder son *Ring* qu'il dirige pour la première fois à Covent Garden et d'entrer dans une musique qui exige une prodigieuse unité de vision. Le grand chef berliozien est encore malhabile dans Wagner ; les mouvements sont souvent lents, les plans sonores décomposés, les cuivres sonnent — et parfois déraillent — avec des accents clinquants, et tout l'orchestre, certes limité mais qui avait une autre allure du temps de Solti, semble prosaïque, parce que mal maîtrisé, malgré l'élan, la tendresse, la poésie de nombreuses pages où le talent de Davis réapparaît.

De la distribution, dans l'ensemble fort homogène, ressortent surtout Joséphine Veasey (Fricka), royale tragédienne, Zoltan Kelemen, Alberich suant la haine, et Hans Sotin, Hunding à la fois terrible et séduisant. Le Wotan de Donald McIntyre émeut avec cette voix et ces gestes d'un dieu *vieilli, épuisé de « ne trouver éternellement que lui seul dans tout ce qu'il entreprend »*. George Shirley campe un Loge désinvolte et acide, assez réjouissant, tandis que Richard Cassilly est un Siegmund à la voix solide, ni très attrayante ni très personnelle. Le joli timbre de Marita Napier (Sieglinde) semble affligé d'un trop large vibrato, et celui de Berit Lindholm (Brünnhilde) apparaît trop immuable dans son éclat vainqueur pour donner chair à la palpitante vierge guerrière.

Après son *Tannhäuser* de Bayreuth (*le Monde* du 11 août 1973), on pouvait tout attendre, ou craindre, de Götz Friedrich. Certes, l'ancien assistant de Felsenstein n'a pas renié son « *criticisme social* », mais en évitant cette fois de rudoyer l'œuvre et de renverser son contenu. La mystique anticapitaliste, influencée par Bakounine, la malédiction de l'or corrupteur, lui donnaient beau jeu; il n'en a guère abusé, sachant que l'œuvre de Wagner est d'une philosophie trop composite pour être réduite à un seul de ses aspects. Et sa mise en scène procède plutôt par petites touches ou par coups de pouce pour incliner l'interprétation dans un sens « socialiste », à vrai dire moins évident que la disparité baroque qui en résulte, notamment dans les costumes d'Ingrid Rosell : *Wotan, comme un « chef de gouvernement moderne »*, les géants Fafner et Fasolt comme des « *leaders syndicaux ou des techniciens de Cap Canaveral* » (donc habillés en cosmonautes !), Hunding en manteau de garde-chasse sur un élégant costume de cuir, coiffure de jeune homme bien élevé face à un Siegmund copieusement chevelu et barbu comme un Marx espoir du monde, et les Walkyries, sorte de vampires noirs d'une féminité soulignée par des plaquages argentés, statues *bonnes pour une revue du Casino* de Paris, etc. La manière dont Götz Friedrich suggère une réinterprétation moderne des personnages est à la vérité plus pittoresque qu'impressionnante, même si l'on peut déceler dans une régie d'acteurs assez conventionnelle d'autres indications intéressantes, mais trop éparses.

Plus frappante est la réalisation scénique de Josef Svoboda, qui a cherché, non pas une « unité optique » (comme Karajan à Salzbourg), mais un style épique pour soutenir « la variété des scènes, des styles et des atmosphères ». La pièce maîtresse en est un plateau qui se meut dans toutes les directions avec rapidité, « *symbole de l'énergie cosmique qui constamment se transforme et se régénère* ».

Le dessous du plateau, tapissé de miroirs gigantesques renvoie les images inversées des filles du Rhin, dont les évolutions aquatiques n'ont jamais été plus vraisemblables, et des Nibelungen, mineurs de l'or aux *mille lumignons* scintillants. Au-dessus du plateau, la sphère des dieux, montant à la fin de *l'Or du Rhin*, par un de ces escaliers chers à Svoboda, vers un Walhalla indistinct, qui se révélera comme un décevant cimetière de panneaux réfléchissants, tandis que l'arc-en-ciel est réduit à quelques marches lumineuses comme de vulgaires tubes de néon. On comprend que les dieux hésitent à s'engager sur ce chemin, dans un mouvement flottant et brisé qui rappelle la fameuse procession d'Echternach, les bras tendus sans se *toucher*, laissant présager les catastrophes qui attendent ce pouvoir divisé contre lui-même, où la ruse et la haine ont remplacé la justice et l'amour.

Bien que *la Walkyrie* ait une unité scénique plus classique, où de splendides ciels noirs et des éclairages à contre-jour font saillir l'intensité du drame, Friedrich et Svoboda ne semblent pas avoir encore maîtrisé ce monde immense, il est vrai constamment ambigu, plein de contradictions et de divergences, « *formidable contrepoint d'images et de velléités symboliques*, écrit Marcel Beaufils, *sur lequel la pensée parfois émerge comme une compensation, un essai pour retrouver la ligne perdue* ». Ambiguïté qui fait la richesse de la *Tétralogie* et permet à chacun de l'interpréter à sa guise, sans que nulle interprétation soit pleinement satisfaisante à moins d'assumer ces contradictions en se réglant sur ce qui, en définitive, est dominant : la *musique*.

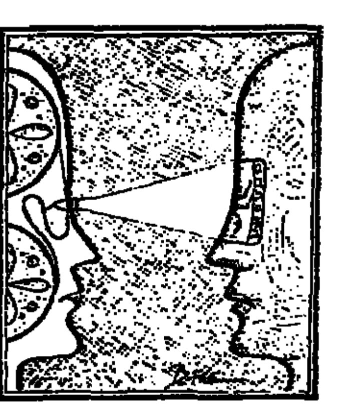
Ici, comme chez Wieland Wagner d'ailleurs, le pessimisme de la conclusion de *l'Or du Rhin* a le tort, me semble-t-il, de démentir l'optimisme, sans doute illusoire, mais d'une vie éblouissante, de la partition, au nom d'une interprétation qui ne peut s'appuyer sur une cohérence absolue de la pensée de Wagner. Le danger est d'aboutir plus tard, dans *Siegfried* notamment, à un divorce total avec la musique, sans que le bénéfice pour le « criticisme social » soit bien évident.

JACQUES LONCHAMPT.

Après le colloque de Thonon-les-Bains

LES AMBIGUÏTÉS DU SUPER-8

Par LOUIS MARCORELLES



ORGANISE parallèlement au Festival compétitif du film en 16 mm et en 8 mm, un colloque a réuni, pendant trois jours à Thonon, des invités venus d'un peu partout, autour de trois sujets bien distincts : l'expérience universitaire des cinéastes Richard Leacock et Jame Blue aux Etats-Unis ; l'animation à l'aide du super-8 ; et l'état actuel des possibilités techniques. Inévitablement, les préoccupations, critiques, suggestions des uns et des autres se recoupaient. Mais une évidence s'est vite dégagée : le super-8 est bien autre chose que le super-gadget célébré par Jérôme Diamant-Berger, organisateur du Festival super-8 de l'hiver dernier au cinéma Ranelagh, également présent à Thonon.

James Blue et Richard Leacock étaient venus exposer leurs méthodes, leurs démarches, montrer des *films. James Blue fut le plus* explicite, le plus direct. Il avait apporté avec lui son équipement et un système mis au point par un ingénieur de Rice University, à *Houston où il enseigne : ce qu'il* appelle l' « unité de synchronisme universelle ». Elle assure, pour un prix modique, 300 dollars, le synchronisme absolu entre tous les *éléments de la chaîne* cinématographique : caméra, magnétophone lors du tournage, bandes son multiples et film lors du montage et du mixage, son à double bande et image à la projection pour obtenir une meilleure qualité de la reproduction sonore. Des films de Rice furent projetés avec système de sous-titrage inventé pour la circonstance : un carrousel de diapositives contenant chacune un sous-titre, et projeté au bas de *l'écran*.

L'erreur de Leacock

Richard Leacock était légèrement désavantagé, puisque le colloque n'avait pas la possibilité de projeter dans des conditions vraiment satisfaisantes les cassettes vidéo-couleur sur lesquelles sont transférés les films super-8 tournés à M.I.T. (Massachusetts Institute of Technology), où il enseigne. La projection de rushes en super-8 d'un film en cours à M.I.T. provoquait même un petit incident de la part d'un invité belge (étroitement associé au récent Festival super-8 de Bruxelles) qui déplorait *l'insignifiance* du sujet traité : des exercices d'équitation de la bourgeoisie dorée américaine. L'équivoque qui planait sur le colloque éclatait au *grand jour, pour le profit de* tous, et aurait mérité d'être approfondie. Leacock apporte à son enseignement et à l'utilisation du super-8 les préoccupations qui ont *guidé tout* son *travail au cinéma* depuis ses débuts dans la profession avec son maître et ami Robert Flaherty en 1947-1948 : comment mettre au point un outil de travail qui libère la caméra et le tournage en général des servitudes d'équipements trop lourds, paralysants pour les personnes que l'on doit filmer et qui perdent toute spontanéité.

Le super-8 devient pour lui la continuation logique de toutes les tentatives précédentes en 35 mm et en 16 mm. Avec un phénomène nouveau : le refus de la parole pour la parole, le rejet du culte du « cinéma vérité », vérité actuelle des télévisions, vérité en gestation des essais à venir de tous les riches amateurs capables de se payer les récentes caméras super-8 avec son couché directement sur l'image à la prise de vues. Le malaise perceptible *il y a douze ans*, dès les tentatives en 16 mm, éclatait à nouveau : ni Rossellini, au nom de l'art cinématographique, ni la télévision, au nom des exigences de l'actualité, n'avaient prêté sérieusement attention à cette possibilité originale d'écrire l'histoire aujourd'hui. L'erreur de Leacock et de ses amis fut probablement de croire à un réalisme intrinsèque de la démarche cinématographique ; il fut de reproduire — malgré tout — la mythologie du vieil Hollywood, une certaine « transparence » des choses et des gens filmés, au lieu de mettre l'accent sur une nouvelle qualité de perception, une nouvelle possibilité de cueillir la réalité, son et image étroitement mêlés, dont le cinéaste devrait dégager les significations.

La partie du colloque consacré aux possibilités d'animation de groupe et d'utilisation culturelle en général qu'offre le super-8 révélait, sous des apparences contradictoires, des démarches assez voisines. Le cinéma super-8 pourrait représenter une certaine forme de libération de contraintes techniques et idéologiques anciennes, mais aboutit souvent à répéter purement et simplement les genres établis. Un éducateur présenta un film joliment tourné (en fait, il avait été réalisé en 16 mm, mais, dans son esprit, il aurait été identique en super-8) où un garçon réussit à surmonter sa névrose, son instabilité, en se projetant dans la création cinématographique. Il est devenu cinéaste par la suite. Il a dirigé un jeune comédien et ajouté un commentaire *off* qui expose son problème personnel, sa difficulté à s'intégrer dans un monde hostile. Une musique « enjolive » la narration. Le 16 mm ou le super-8 perpétuent ici la tradition. A l'autre extrémité de l'éventail idéologique, certains commerçants espèrent produire en super-8 des films meilleur marché, dignes de concurrencer les films actuels en 16 ou 35 mm, ce qui est aberrant. Dans les deux cas, on part de la même utopie : copier le cinéma reconnu.

L'outil cinéma

Les représentants de l'ATAC, l'organisme des maisons de la culture, interviennent en force pour contredire le point de vue du responsable du C.N.A.A.V. (Centre national pour l'animation audio-visuelle), qui demandait l'extension de la pratique du super-8 dans leurs établissements. L'ATAC est en train de développer des unités de production en 16 mm capables de travailler selon des normes semi-professionnelles proches de celles du 35 mm. Christian Zariffian, de la Maison de la culture du Havre, est allé le plus loin dans cette voie. Il a tenté des œuvres collectives où s'expriment les préoccupations des jeunes qu'il fréquente quotidiennement. Il n'en utilise pas moins un outil encore lourd, qui pourrait certainement être enrichi par l'emploi de techniques vraiment « légères », comme *celles de* Leacock, lui permettant de tirer davantage parti de la possibilité de filmer immédiatement, comme à la source, l'idée élaborée par la collectivité.

Les groupes directement politiques utilisent le Super-8 à cause de son bon marché, de son extrême maniabilité, en se contentant parfois d'un synchronisme approximatif, sans exigence particulière de montage. L'amateur travaille souvent dans la même perspective. Ces limitations s'expliquent. Elles ne sauraient interdire des recherches qui doivent faciliter l'approche de la réalité.

En soi, le super-8 ne fournit pas plus que le 16 mm ou la vidéo, une réponse idéale aux exigences d'expression et de communication dans nos sociétés civilisées ou dans des sociétés en voie de développement. L'outil cinéma, quelle que soit la forme qu'il revêt, a pour but d'établir des possibilités de contacts qui n'existeraient pas sans *cette médiation*. Pierre Perrault aime répéter que sans le cinéma direct, léger, il n'aurait jamais rencontré les gens extraordinaires qu'il a connus. Jean-Pierre Beauviala, un inventeur de caméra légère, qui est aussi le créateur qui collabore avec Jean Rouch et va peut-être travailler avec Godard, insiste sur la qualité de ces contacts et parle de « caméra à proximité ». Il a créé à Grenoble, où il s'est installé, un atelier de travail pour expérimenter sur le vif une démarche critique capable de révéler les injustices d'une société que les média au pouvoir ne visent qu'à perpétuer. Pour lui comme pour Godard, le super-8, le jour où il sera vraiment au point, où les caméras seront à peu près totalement insonores — et ce n'est pas encore le cas — devrait être l'outil idéal d'une telle révélation. Pour l'instant le 16 mm peut jouer ce rôle.

La technologie suivra

Comme Leacock par d'autres moyens, il redoute l'envahissement de nos écrans familiaux, *collectifs, commerciaux*, par des kilomètres de bavardages ininterrompus. L'être humain a bougé, regardé, créé, avant de conceptualiser, d'aligner des ar*guments. Leacock, en un sens*, voudrait retrouver l'originalité de cette première démarche, moyen parmi d'autres de rejoindre le monde. Mais un moyen indispensable, dont il faut comprendre la signification profonde.

Plus que des discussions interminables sur la technique d'un possible cinéma super-8 enfin libéré et capable de libérer la création s'impose la nécessité d'une réflexion sur le rôle précis de ce cinéma léger, synchrone, dans une société où l'individu est continuellement agressé par des messages de toute nature, visuels, auditifs, livrés en vrac à son regard et à son ouïe. La technologie suivra si on veut lui accorder l'importance réelle qui doit être la sienne. Mais rien de plus. Thonon-les-Bains a eu au moins le mérite d'éveiller chez certains un scepticisme salutaire.

L'HORREUR AU FESTIVAL DE SITGES

La « peur » des riches et la logique de l'irrationnel

CHAUVES-SOURIS, châteaux dans la *brume*, fantômes en drap blanc, robots, mygales, lunes sanglantes et autres gadgets jalonnent le parcours d'un jeu de l'oie servant d'affiche au « VII° Festival internacional de cine fantastico y de terror », qui s'est tenu à Sitges, le « Saint-Tropez espagnol », célèbre pour son église posée sur la plage. Chaque jour, le Festival présentait un court et deux longs métrages, plus un film « pour information », sorte de rétrospective hétérogène où se mêlent le *Judex*, de Franju, un *Arsène Lupin* avec Robert Lamoureux, une *Valérie* tchèque, etc.

Entre les séances, les spectateurs se joignent aux touristes — en octobre, les Anglo-Saxons se baignent encore en *Méditerranée — pour flâner le long des rues* étroites alangules dans l'air tiède, pour rêver devant les boutiques serrées les unes contre les autres, pleines de daim, de cuir, de fourrure, de poteries...

En 1967, le premier Festival réunissait des films amateurs réalisés par des étudiants. Mais les étudiants s'intéressent à la politique, en discutent avec passion, et les organisateurs — notables de la ville — ont préféré se limiter au fantastique et à la terreur, pour se démarquer du Festival de Trieste, plus spécialement réservé à la science-fiction.

« Le Troisième Cri »

De la science-fiction, il y en avait pourtant à Sitges, avec *la Bataille de la planète des singes* — dernier film de la série et c'est tant mieux, — avec *le Troisième Cri*, d'Iggal Niddam, un Israélien qui vit en Suisse. C'est l'histoire d'une dizaine de personnes enfermées dans un abri anti-atomique. L'abri existe réellement, à 20 kilomètres de Genève, et contient tout ce qu'il faut pour être heureux : piscine, salle de projection, haricots secs et boîtes de conserve. Mais dans le film, la bombe a éclaté, l'abri est bloqué par les eaux, coupé du monde. Tony Taffin veille inlassablement devant un écran de télévision qui ne reflète rien. Myriam Mézières vit avec deux jeunes sapeurs-pompiers un peu anarchistes, qui se comportent en affreux « loulous » jouisseurs. L'un d'eux viole Christine Fersen, doctoresse frigide, et c'est la révélation, c'est l'amour. Il consent à se conduire en héros, endosse un costume d'homme-grenouille, part en exploration. Dehors, la terre a disparu sous une eau grise, implacablement calme. le film se termine sur la grimace desespérée et dérisoire de l'homme. L'image est forte comme le sont celles qui montrent la détresse et le refus. Malgré son « pompiérisme », le film intéresse par l'effroi exprimé devant la stupidité, plus destructrice que la guerre, d'un mode de vie dont la Suisse, pays aveugle, trop riche, trop neutre, trop protégé, est le modèle, dont l'abri est la caricature absurde.

Qu'ils soient qualifiés de « science-fiction », de « fantastiques », de « terreur », les films révèlent d'abord une peur culpabilisée du futur : mort de l'individu ou mort de l'humanité. Une peur métaphysique qui se canalise dans le nihilisme de l'angoisse, le « *prêchi-prêcha » d'un humanisme déliquescent*, la *représentation* grandiloquente de la violence. Deux films, un *brésilien* de Walter Khouri, *l'Ange de la nuit*, un polonais de Witold Orzechowski, *Ballade au clair de lune*, sont différents. Ils utilisent la nature : luxuriance menaçante d'une végétation tropicale apparemment domestiquée, douceur feutrée et oppressante de la neige. Ils utilisent les inconnus de l'imagination plutôt que la peur primaire de l'inconnu. Ils décrivent la logique des actes irrationnels, la force des liens refoulés, ce sont des films poétiques, les plus intéressants du Festival, mais ils ont été considérés comme des erreurs de sélection (le jury a pourtant attribué une mention spéciale à Walter Khouri).

Cannibalisme « anglais »

Les autres sont tous fondés sur *la* peur au premier degré, brutale, irrépressible, et la culpabilité. Même l'irrésistible docteur Phibes, qui a reçu le prix de la réalisation, se contente d'inverser les rapports par le luxe, l'extravagance, l'ironie. De film en film, les thèmes se répètent et la mode fournit des alibis sociaux : les riches sont coupables. Dans *la Maison des morts-vivants*, un riche hobereau décadent (Mark Burns) s'amuse à des expériences à la Frankenstein. Sa position le place pratiquement au-dessus des lois, il tue ses paysans, son frère, sa mère... Dans *la Possession de Virginie*, film québécois dont le scénario et les acteurs sont vraiment faibles, des riches désœuvrés fument du haschisch dans des parties, forment une société secrète avec initiations et meurtres rituels : c'est ainsi que, selon le réalisateur, « s'expliquent » les crimes impunis dans les grandes villes. Dans *le Parfum de la dame en noir*, film italien tortueux et pesant, sans relation avec le livre de Gaston Leroux, la même société riche, désœuvrée, perverse et secrète, pousse la pauvre Mimsy Farmer aux meurtres et au suicide. Il est vrai qu'enfant elle a surpris sa mère avec un amant et l'a tuée. D'où — c'est bien normal — un traumatisme persistant, et l'on peut supposer que tout se passe dans sa tête malade, ce qui ne change rien aux données du problème puisque c'est la culpabilité et la peur qui rendent sa tête malade.

Le film se termine sur une scène de cannibalisme, et le cannibalisme est l'attraction principale de *Il ne faut pas profaner le sommeil des morts*, de Jorge Grau, remake sanguinolent de *la Nuit des morts-vivants*, où les cadavres en foule, verts et couturés, sortent des tombes et des tiroirs de la morgue pour se repaître de poumons, de foies, de cœurs dégoulinant de rouge. Les responsables, cette fois, sont les technocrates scientifiques. Ils ont inventé, sans se préoccuper des conséquences, une machine à radiations qui tue les insectes. Un commissaire de police, obsédé par Charles Manson, un vrai tueur, poursuit le héros parce qu'il a les cheveux longs. L'histoire est censée se passer en Angleterre. La censure, paraît-il, n'accepterait pas que l'on puisse voir des Espagnols manger d'autres Espagnols. Surtout, le film doit être vendu en Angleterre, et comme chacun sait, les Anglais sont masochistes. Jorge Grau a réalisé des films assez audacieux et durs avant de se lancer dans le Grand-Guignol, hélas ! avec mauvaise conscience.

Films « hors censure »

Le public adore le Grand-Guignol. Il participe avec chaleur, siffle, rit à gorge déployée à chaque gorge tranchée, applaudit, crie « olé » à chaque scène sanglante. Les films sont projetés en version originale, sans sous-titres ; ils sont projetés deux fois et les salles sont toujours pleines. C'est que le Festival est « hors censure ». La plupart des œuvres présentées ne seront pas diffusées en circuit commercial. Alors, même s'il n'y a pas de scènes osées, de nu intégral *ou partiel (incidemment en Espagne*, la production pornographique est définie « de Perpignan »), les spectateurs se précipitent pour jouir du privilège. L'année prochaine, les organisateurs espèrent obtenir l'autorisation de donner comme prix des licences d'importation. *Mais c'est la censure qui fait le succès du* Festival de Sitges.

COLETTE GODARD.

A MUSICORAMA

Les quatre Pointer n'étaient que trois

CE n'est pas tous les mois ni même tous les ans que naît un quartette de la qualité des Pointer Sisters. Ce groupe (privé de June) a donné, pour la première fois, la semaine dernière, un concert à Paris, patronné par Europe 1, au Théâtre des Champs-Elysées. Il n'est connu en France que depuis quelques mois, depuis que, découvert à Philadelphie par Mimi Perrin, il a séduit le jury d'un grand prix du disque. D'où l'assistance très « show biz » de jeudi soir.

Comme les Double Six, comme le Trio Lambert-Hendrix-Ross, les Pointer ont l'aptitude à la prouesse qui leur permet de reprendre à leur compte un genre un peu délaissé : l'imitation par les voix de la volubilité instrumentale en des tempos vertigineux. Ce fut le cas avec le « Salt Peanuts » de Gillespie, comme avec le « Little Pony » de Neal Hefti et Dave Lambert.

Ces minces filles n'ont pas seulement forcé leur voix à l'église pour crier plus fort que les autres : Ruth, Anita, Bonnie l'ont travaillée pour s'amuser elles-mêmes, pour l'emporter en tous les genres et, c'est évident, pour ramasser plein de dollars. Ce qui frappe chez les Pointer — qui sont bien des sœurs par le sang et non par le langage convenu du théâtre, — c'est la complémentarité des voix (de la soprano à la contralto), mais c'est aussi la tessiture très ample de chacune de celles-ci. Ruth, par exemple, dont le grave est si profond, jette parfois de surprenants aigus.

Tout cela ne suffirait pas à rendre ces voix aimables. Chaudes, vibrantes, elles manifestent encore une souplesse qui confond. Chaque Pointer aurait pu envisager une carrière individuelle — et réussir, — ce qui paraît impensable pour certains membres de groupes fameux, heureux ensemble, mais voués à l'insignifiance s'il leur arrivait de se retrouver seuls. Nous verrions justement en ces talents individuels et séparables des Pointer le plus grand risque de dislocation à l'avenir pour la troupe.

Chaque Pointer pourrait chanter séparément l'une de l'autre, et chaque partie conçue ou acceptée par le groupe possède d'ailleurs sa valeur mélodique en soi et pour soi. On imagine mal les Pointer se pliant à la discipline des Double Six qui, chantant du Bill Russo, ne rencontraient quelquefois de sens mélodique que dans la jonction des lignes et non dans les lignes elles-mêmes.

Il faudrait encore, pour être exact, dire que cette simplicité harmonique n'implique pas la simplicité rythmique. En ce domaine, la témérité des Pointer avait d'emblée retenu l'attention de Mimi Perrin : les Pointer ont un fantastique culot.

Le disque ne leur rend pas pleine justice. Comme bien d'autres, on doit les voir. Elles dansent, gesticulent, s'invectivent, mettent en boîte par la mimique les succès « rétro » que sont « Bei mir bist du schoen » et « That's a plenty ». Et l'humour n'est pas absent en « Shaky flat blues », voire en cette douce chanson « country and western » : « Fairytale ». Les Pointer ont, en scène, tout pour elles : le brio, la prestance, l'abattage, et une gentillesse qui n'est pas uniquement jouée, et une beauté qui n'est pas banale, en dépit de la sophistication.

LUCIEN MALSON.

Un livre de Joseph Kerman

LES QUATUORS A CORDES DE BEETHOVEN

LES ouvrages d'analyse musicale sont trop rares pour qu'on ne se réjouisse pas de voir paraître la traduction du livre de Joseph Kerman, professeur à l'université de Berkeley, sur *les Quatuors de Beethoven*.

Livre important et difficile, indispensable pour qui aime Beethoven, mais aussi fort agaçant, avec lequel il faut se battre pied à pied pour en tirer les richesses et dont il ne faut accepter les conclusions qu'après les avoir soi-même vérifiées, ce qui exige au préalable une connaissance très poussée des partitions et une culture harmonique de haut niveau. Il s'agit, en effet, d'un « *effort pour saisir le contexte intérieur : une analyse musicale s'apparentant à une forme de critique qui, en littérature, ne veut étudier un poème que dans sa cohésion interne et spécifique, sans faire appel, si possible, à des références extérieures. Nombre de détails techniques d'un tel quatuor sont pourtant de nature à laisser froid le simple auditeur : modèles dissimulés ou relations diverses que, sans aucun doute, le compositeur utilisa sciemment, mais qui ne paraissent pas avoir d'effet esthétique appréciable* ».

L'auteur ne dissimule pas l'abstraction d'une telle démarche et l'on respire en effet un air parfois raréfié dans ces prodigieux exercices de virtuosité technique où la musique telle qu'on l'entend semble souvent fort loin, car l'analyste s'en tient, de prime abord, à l'« *observation simple* » des phénomènes musicaux.

On voit bien la fécondité d'une telle recherche : « *A certains détails techniques*, (l'auteur) *découvrira des qualités esthétiques que ses prédécesseurs n'avaient pas reconnues. Des données analytiques que d'autres estimèrent importantes sont, à l'inverse, ignorées, parfois même réfutées. Et surtout on surprendra Beethoven en défaut là où les autres célébraient sa réussite.* »

Excellent programme souvent réalisé, mais où cependant le bât blesse. Car Joseph Kerman en arrive souvent à se laisser prendre par son ambition formelle qui le fait s'ériger en juge de Beethoven, de ses intentions et de ses réalisations, avec plus ou moins de bonheur. Son ton supérieur l'amène à utiliser des expressions méprisantes, voire vulgaires, que l'on ne saurait sans doute attribuer à la traduction de Michel Marnat, si minutieuse et attentive.

Cela ne serait pas grave si l'éclairage porté uniquement, au moins dans la première moitié du volume, sur cette analyse interne ne le faisait parfois passer à côté de la beauté proprement musicale et rester par exemple imperméable aux trios des scherzos des *11e* et *12e Quatuors*, comme s'il ne les avait jamais entendus. De telles erreurs sont rares, mais le caractère expressif est souvent gauchi.

L'émouvant est que, chemin faisant, l'auteur, pris par son sujet, finit par rendre les armes à Beethoven, à sa « *volonté grandiose de communication directe* » (p. 268), reconnaît que « *technique et expression sont inextricablement liées* » (p. 295) et admet qu'« *en dernière analyse notre intérêt pour les quatuors ne relève pas de leur aspect stylistique ou technique* » mais de leur « *expressivité propre en tant qu'œuvre d'art* ». Il ira même jusqu'à concéder qu'« *en ce qui concerne les significations extra-musicales un certain manque de rigueur sera moins dangereux pour le critique que le manque d'imagination* »...

Ces remarques ne visent pas à diminuer l'exceptionnelle qualité des études techniques de Joseph Kerman, où l'on fait à tout instant maintes découvertes dans le tissu même des œuvres et où les aperçus d'ensemble, d'un fréquent bonheur d'expression, tissent entre les différentes œuvres de Beethoven des fils d'une extrême solidité. Il faut simplement en voir les limites. Si l'analyse monumentale de la *Grande Fugue*, par exemple, est passionnante, elle s'en tient un peu trop cependant à l'évolution harmonique, négligeant l'étude des formes dramatiques et expressives qui me paraît primordiale ici, et dont l'auteur avait flairé l'importance (p. 353) sans l'approfondir. Philip Radcliffe, qu'il cite (p. 357), lui avait fourni la clé définitive de l'œuvre ; pourquoi ne l'a-t-il davantage utilisée ?

Mais l'on ne peut tout demander à un livre. Celui-ci est assez riche pour nous combler ; il ne dispense heureusement ni d'écouter les œuvres ni d'y appliquer son intuition personnelle.

J. L.

★ Editions du Seuil, coll. « Musiques », 480 pages, 90 F.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
784-70-20 (lignes groupées)
et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

A CRÉTEIL

Le cinéma des années Pompidou

LA section cinéma de la Maison des arts et de la culture de Créteil s'intéresse beaucoup aux films français (des années 30 ou d'aujourd'hui). Comme phénomène sociologique. Pour se demander si ces films où apparaissent certains reflets de la société française sont bien le cinéma des Français. Un cycle est actuellement en cours à Créteil. Il a débuté le 2 octobre avec 1789, *tiré du spectacle d'Ariane Mnouchkine ; il a commencé à cerner son propos dimanche 6, lundi 7 et mardi 8 avec* Lacombe Lucien, *de Louis Malle ; il se poursuit ce mercredi 9 avec* la Planète sauvage, *de René Laloux et Roland Topor ; puis, du 13 au 29 octobre avec* le Trio infernal, *de Francis Girod ;* l'Horizon, *de Jacques Rouffio ;* l'Horloger de Saint-Paul, *de Bertrand Tavernier,* On s'est trompé d'histoire d'amour, *de Jean-Louis Bertucelli et* le Mouton enragé, *de Michel Deville.*

Ce cycle d'octobre est complété par une brochure, le Cinéma des Français, 1969-1974, les années Pompidou, *qui est une étude fort importante et dont on peut regretter justement qu'elle ne soit pas « illustrée » par une sélection beaucoup plus large. Jean-Pierre Jeancolas, auteur de cette étude a, en effet, réussi une analyse économique et sociale de la production française de ces cinq années, qui montre comment* fonctionne *le cinéma dans un pays, un milieu culturel «* où l'appareil idéologique d'Etat est particulièrement puissant, ramifié, masqué ». *La brochure de Jean-Pierre Jeancolas s'attache à expliquer que le cinéma français n'est pas un cinéma libre. Parce que le financement et le commerce (le système d'exploitation) conditionnent au départ la carrière d'un film, agissent sur sa fabrication et sur sa diffusion. Parce que, malgré une certaine évolution ces dernières années, les cinéastes français peuvent difficilement prendre l'histoire en charge et n'aboutissent — sous l'effet des rapports idéologiques officiels, — qu'à la création d'un « contemporain vague ».* « C'est seulement le cinéma d'une France avouable qui se montre telle qu'elle veut se voir, parfois telle qu'elle se rêve. Une France dont on mesurera mieux la nature en faisant le tour des exclus : les gauchistes et les paysans, les minorités ethniques du territoire et les travailleurs immigrés, les marginaux de tout poil. Bref, tous ceux qui ne jouent pas le jeu des institutions. »

J. S.

★ Les projections ont lieu au cinéma le Gemini, 16, rue Monfray, Créteil, les dimanche, lundi, mardi à 21 h. et le mercredi à 18 h. et à 21 h.

ARISTOPHANE AU PALACE

L'ASSEMBLEE des femmes *reste une pièce d'Aristophane très jeune, forte. L'argument est clair : des femmes se déguisent en hommes, occupent les bancs de l'Assemblée nationale et votent un ensemble de lois qui donnent le pouvoir au « deuxième sexe ». Elles organisent alors une sorte de communisme basé sur le partage complet des terres, des biens. L'amour aussi est libre, personne ne sait qui est son père. Un décret particulier porte que les êtres âgés ou laids pourront se choisir, pour l'amour, de jeunes et beaux partenaires.*

Aristophane a construit sa pièce d'une manière qui semble aujourd'hui actuelle : action libre, temps et lieux à volonté, montage « cut » de plans rapides.

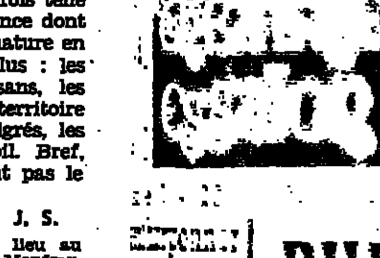
Rainer Diez et Laurent Condominas ont voulu moderniser l'Assemblée des femmes, *en mettant en jeu un cosmonaute auquel ils « repassent » des répliques du Chœur, qui a disparu. Ils ont aussi arrondi des angles et supprimé des allusions à des personnages grecs que nous ne connaissons plus.*

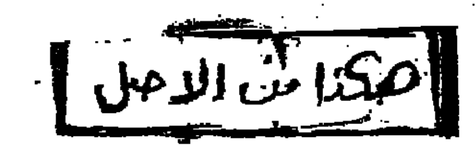
Du coup, la pièce paraît fausse. Elle perd sa fraîcheur, son utopie intelligente. Le public flotte. Pendant les trois quarts de la soirée, les acteurs parlent d'ailleurs comme sous anesthésie, il n'y a pas de rythme. Seul le dernier tableau, où de vieilles femmes font l'amour l'une après l'autre avec le beau cosmonaute, a de la vie.

L'attraction du spectacle est un décor de Niki de Saint-Phalle, bien dans le style de cette artiste, c'est-à-dire qui est un agrandissement modulé et souple des statuettes populaires russes ou mexicaines en plâtre blanc orné de dessins aux couleurs vives. Ce décor est très joli et participe au charme du petit délire final.

MICHEL COURNOT.

★ Palace, 20 h. 30.





L'automne musical d'Aix-en-Provence

Une avant-garde en or massif

FINIS les concerts dans la rue, l'opéra sous les étoiles, les symphonies mêlées au coassement des grenouilles, au bruissement des platanes. Aix sous la pluie est redevenue une ville d'eau peuplée de vieilles dames. Les étrangers ne sont pas tous partis ; les étudiants commencent à revenir. Et les vendeuses du Monoprix parcourent seules, à midi, le cours Mirabeau, à deux sous un parapluie.

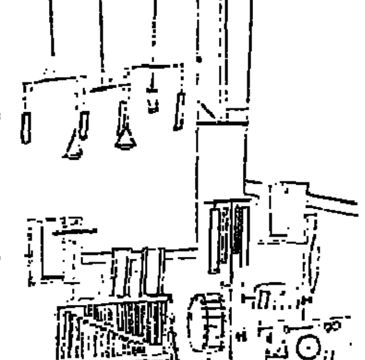
Mais Aix n'a pas dit son dernier mot en cette arrière-saison touristique, en cette pré-rentrée universitaire. De la Provence « terre des festivals », n'est-ce pas la capitale ? Nul n'en doute en été, restait à le prouver en automne.

Maurice Fleuret a donc été pressenti par Jean Bertrand, le P.-D. G. du casino, pour organiser, en octobre, une grande semaine de musique contemporaine sous-titrée : « L'avant-garde sans frontières. » Des films, une conférence, un récital d'orgue de Xavier Darasse, le classique « libre jeu d'ensemble » du New Phonic Art, l'Ensemble Kontrapunkte de Vienne (à quelques jours de son passage à Paris), l'Ensemble Teatromusica de Rome (pressenti par le Festival d'automne) ; et deux nouveaux venus en France : le S.E.M. Ensemble de Buffalo (flûte, percussions, hautbois ou cor anglais, voix), et l'On-Ga Group de Tokyo (piano, violon, harpe intégrés dans un circuit électronique).

Qu'ils vivent aux Etats-Unis ou qu'ils soient nés au Japon, ces groupes proposent à la faveur d'expériences collectives — œuvres largement ouvertes au hasard ou improvisations dirigées — des versions voisines de la « musique d'ameublement » chère à Satie. Mais ce sont les descendants de Cage qui succombent au vertige oriental alors que les fils du Soleil-Levant singent le Stockhausen de *Mantra* dans des partitions plus nettement formulées et d'une technologie avancée. Tous semblent néanmoins concevoir la musique comme une méditation tantôt proche du yoga tantôt de la messe noire, mais fondée sur la sensation des intervalles de temps. Ainsi, d'un jour à l'autre, les confrontations étaient-elles intéressantes entre *That Boy* de Julius Eastman, *The second dream* de La Monte Young et la partition collective *Entre énigmes et solutions* d'Ichiyanagi et de Kosugi. Même recherche d'un état second chez les interprètes ; même concentration collective ; même « table rase » préalable ; même émerveillement envers les « pouvoirs du son » patiemment redécouverts ; et mêmes exutoires trouvés dans le mime, les correspondances visuelles, l'ébauche timide — ou parodique — d'un théâtre musical.

Ces concerts difficiles n'auraient pas attiré plus de cent Parisiens dans un amphithéâtre. Ils ont eu lieu sous les lambris *du casino d'Aix, à mi-chemin* des salles de jeu et du dancing. A la surprise générale, ils ont jusqu'alors réuni une assistance mêlée, en nombre très honorable. Preuve que le P.-D.G. du casino avait vu juste : son ballon d'essai, *officiellement*, présenté comme une aide à la création contemporaine, pourrait se transformer en coup de pied de l'âne douloureusement ressenti par le Festival d'art lyrique.

Car, pour Pierre Gay, l'adjoint au maire, responsable de la culture à Aix, ces grandes manœuvres d'avant-garde représentent un « tissu de contradictions », une « rouerie » du casino, évincé depuis deux ans de la direction du festival officiel, mais décidé à reconquérir, par ce biais, des subventions. Rappelons en effet que les établissements de jeu qui commanditent des manifestations artistiques reconnues « de qualité » peuvent, sur l'assentiment du secrétariat d'Etat à la culture, prétendre à une ristourne de 5 %



sur leur bénéfice annuel. Dans le cas d'Aix, il y va de 50 millions environ. Cette somme pourrait être affectée aux représentations lyriques de l'été (auxquelles le ministère des affaires culturelles a consacré ces dernières années de très importantes sommes), mais c'est la musique contemporaine qui sort pour l'instant gagnante de cette petite guerre

Quel paradoxe de la voir devenir une arme, maniée par les puissances d'argent contre la direction de la musique aux affaires culturelles !

ANNE REY.

LA MORT D'UN CINÉASTE SOVIÉTIQUE

VASSILI CHOUKCHINE

HOMME DE LA CAMPAGNE

« C'EST une perte irréparable, une grande carrière l'attendait. Il était l'un des plus importants réalisateurs soviétiques. Pourquoi a-t-il fallu qu'il meure à quarante-cinq ans ? » *Ces phrases, tous les gens de cinéma les répètent depuis la mort subite de Vassili Choukchine, la semaine dernière. Réalisateur, scénariste, acteur, écrivain, cet artiste polymorphe étonnait par sa vitalité prolifique, sa puissance de création, sons sens du réalisme, en particulier dans ses dialogues. Au printemps dernier, son cinquième film,* l'Obier rouge *(Kalina Krasnaïa), reçu le prix du meilleur film soviétique de l'année au Festival de Bakou (*le Monde *du 12 mai 1974).*

Choukchine avait commencé un nouveau long métrage sur un sujet qui lui tenait à cœur depuis longtemps, la vie du chef cosaque du Don, Stepan Ravine, qui, au dix-septième siècle, déclencha une vaste révolte paysanne.

En même temps, il achevait sa première pièce de théâtre ; il projetait la création d'un studio théâtral qu'il allait diriger et publiait un nouveau recueil de nouvelles — le quatrième depuis 1963, — intitulé Causeries au clair de lune, *et tenait l'un des principaux rôles de la superproduction de Serge Bondartchouk, tirée du roman de Cholokhov* Ils ont combattu pour la patrie *(le tournage des extérieurs était terminé et l'on se demande comment le film pourra être achevé sans lui).*

Né en Sibérie, dans l'Altaï, en 1929, Choukchine avait exercé de nombreux métiers — travailleur du bâtiment, docker, ajusteur, matelot, radio de marine, instituteur, secrétaire d'un comité de komsomol dans l'Altaï... — avant d'entrer à l'Institut du cinéma de Moscou, en 1954, dans la classe de Mikhaïl Romm. Il fit ses débuts d'acteur, alors qu'il était encore étudiant, dans le film de Marlen Khoutsiev les Deux Fedor *(1957), et tourna ensuite dans beaucoup de productions. En 1964, il fit ses débuts comme réalisateur-scénariste avec* Il était un gars *(l'histoire d'une communauté de kolkhoze), qui fut primé à Venise. Il réalisa ensuite* Votre fils et votre frère *(1965), puis* Ces gens étranges *(1969), et* A bâtons rompus *(1972). Ce dernier film raconte les aventures drôlatiques d'un couple de kolkhoziens en vacances ; dans le train qui les conduit à Sotchi, ils rencontrent des citadins, des travailleurs, des trafiquants, des jeunes militants, un ethnologue à la recherche de parlers dialectaux. Au retour de la mer Noire, ils retrouvent avec satisfaction leur « cambrousse ».*

La vie des paysans, proche des aspirations réelles de l'homme, c'est ce qui importait à Vassili Choukchine, homme de la campagne qui haïssait la ville. Et peut-être est-ce pour cela que, sentant la mort venir, il aurait, dit-on, quitté la clinique où il était en traitement pour une maladie cardiaque afin de partir loin de Moscou, quelque part les bords du Don où on l'aurait trouvé mort au matin..

« Il y aura des gens pour te jeter à la face la vieille chaîne des insinuations sur l'origine paysanne de certains », *dit l'un des personnages d'une de ces dernières nouvelles (...).* Mais qui l'a édifié depuis des siècles et des siècles, ce pays ? Ce ne sont pas les paysans, par hasard ? »

Cet éloge des paysans, on le retrouvait dans l'Obier rouge, *son dernier film. Le héros Egar, après avoir purgé une peine de prison pour vol, tente de retrouver une place dans la société et de se réhabiliter en vivant près de Liouba, la paysanne. Mais son ancienne « bande » ne le lâche pas et arrive de la ville pour le « descendre », au milieu des obiers — ces fleurs que l'on appelle des « boules de neige ». La dernière image de son dernier film restera celle de Liouba (Lidia Fedoteieva, l'épouse de Choukchine dans la vie), pleurant Egar tandis que la voix de celui qui est mort répète :* « Ne sois pas triste, Liouba, il faut vivre... »

Des nouvelles de Choukchine vont sans doute être prochainement traduites. Ses films, et surtout Kalina Krasnaïa, *devraient être assurés de faire carrière à l'étranger. Mais son auteur avait encore tant à dire...*

NICOLE ZAND.

Une sélection

Cinéma

VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES

Les trois mousquetaires de l'amitié sont quatre naturellement. Leurs coups de cafard, leurs coups de gueule, leurs coups au cœur, et leurs coups durs. Claude Sautet creuse son sillon dans la grande tradition du cinéma français, classique, lucide, fidèlement attaché au domaine des « choses de la vie ». Faconde et détresse d'Yves Montand, persiflage de Michel Piccoli, gentillesse de Serge Reggiani, gaieté de Gérard Depardieu. Marie Dubois et Stéphane Audran remarquables. Un succès public assuré.

NOUS VOULONS LES COLONELS
de Mario Monicelli

La chronique parfaitement vraisemblable d'un coup d'Etat fomenté, à Rome, par un député de droite et quelques officiers en retraite nostalgiques de Mussolini. Sans trop pousser la caricature, Mario Monicelli dégonfle quelques baudruches par le ridicule mais démontre comment, dans l'Italie d'aujourd'hui, la farce d'un tel coup d'Etat manqué peut, tout de même, engendrer un nouveau fascisme. Sous le rire de cette comédie politique transparaît l'inquiétude.

KASHIMA PARADISE
de Yann Le Masson et Bénie Deswarte

Une jeune sociologue et le meilleur cameraman français de cinéma direct partent pour le Japon filmer ce qui, sur la page blanche, n'aurait pu être qu'une thèse bien documentée sur « la métamorphose des campagnes industrialisées ». Marxistes-léninistes conséquents, ils découvrent une réalité qui a aussi peu de rapports avec la Sorbonne qu'avec Jean Rouch.

LANCELOT DU LAC
de Robert Bresson

Des images qui transcendent le réel pour mieux saisir dans leur vérité la rudesse et les élans mystiques du Moyen Age. L'aboutissement des recherches esthétiques, thématiques et stylistiques de Robert Bresson. Malgré certains partis pris parfois irritants, mieux qu'un grand film, une œuvre au plein sens du terme.

LA TERRE PROMISE
de Miguel Littin

Au début des années 30, au Chili, des chômeurs partent en commando pour la ville voisine prêcher le socialisme. Ouvrage lyrique, dans la tradition des Raisins de la colère, *production somptueuse en couleurs, le dernier grand film chilien terminé à la veille du coup d'Etat, témoin des contradictions de l'Unité populaire.* (Prix Georges-Sadoul.)

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU
de Jacques Rivette

La fiction au pouvoir dans un Paris de comédie musicale... sur les traces d'une bibliothécaire et d'une magicienne, aux dons très cinématographiques, dans le pays des merveilles de l'imagination.

— A NE PAS MANQUER : Le Fantôme de la liberté, *de Buñuel (l'absurdité, par l'absurde)*; l'Ampélopède, *de Rachel Weinberg (les véritables « monstres »)*; les Dernières Fiançailles, *de Jean-Pierre Lefebvre (mort bleue au Québec).*

— EXCLUSIVITES : Le Milieu du monde *(brève rencontre en Suisse)*, les Guichets du Louvre *(la rafle du Vel' d'Hiv')*, la Paloma *(rétro flamboyant)*, les Contes immoraux et les Mille et Une Nuits *(érotisme au second degré).*

Théâtre

ROBERT WILSON
au Festival d'automne

Dans les clartés brumeuses, une femme blanche triangulaire, une statue noire, longiligne dans des plis argentés, des aviateurs, des dîneurs et la mort. Des cris sur fond de musique et de paroles. Un garçon innocent dans un monde coupé en deux. Un monde inhabitable, que Robert Wilson a rendu inhabitable, le monde de la beauté torturante... « Lettre à la Reine Victoria » au Théâtre des Variétés jusqu'au 14 octobre.

DEUX CRÉATIONS A PARIS

— TROTSKY A CAYAOCAN, de H. Lange, mise en scène André Engel, Théâtre Mécanique, 20 h. 45 : *Une nouvelle salle, un nouvel auteur, pour raconter la mort du fondateur de la IV[e] Internationale. Dialectique et quarts de poulet.*

— UBU A L'OPERA, d'après Jarry, musique d'Antoine Duhamel (TEP à 20 h. 30) : *Georges Wilson retrouve Paris, une scène subventionnée et le personnage « henaurme » qui lui convient si bien.*

DOUZE, ROUGE, PAIR, MANQUE, CARRÉ, CHEVAL ET PLEIN au Biothéâtre

Une féerie presque silencieuse. A travers une fenêtre, le public surprend les manigances de quelques hommes qui s'oublient, jouent au casino, fouillent un grenier, et se retrouvent dans un banquet tragi-comique, après les obsèques d'un ami.

LE PÉRIL BLEU
de Victor Lanoux aux Mathurins

Entre poésie et guignol, une fantaisie légère sur un argument grave : la naissance, l'entrée dans la vie, l'audition des mots inconnus, les voies sans issue que les grandes personnes vous présentent.

Variétés

— MOULOUDJI, au Théâtre de la Renaissance (21 h.) : *Mouloudji contemporain.*

Musique

Concerts

LES S.M.I.P.
au Théâtre de la Ville

Réduites, cette année, à la portion congrue, les journées de musique contemporaine du Festival d'automne débuteront néanmoins par un double événement : la reprise du Concerto pour violoncelle *de Dutilleux* (Tout un monde lointain...) *par son dédicataire, Mstislav Rostropovitch; la création de* Noomena *de Xénakis par l'Orchestre de Paris. Une fois n'étant pas coutume, Georg Solti prendra la baguette pour défendre ses contemporains (le 16 à 20 h 30).*

On voyagera auparavant d'Angleterre en Italie en compagnie du London Sinfonietta (jeune école britannique, le 14 à 18 h 30; œuvres ignorées de Schœnberg, le 14 à 20 h 30), de Cathy Berberian (airs italiens du XV[e] au XX[e] siècle, le 15 à 18 h 30) et de l'ensemble Teatro Musica dirigé par Marcello Pani (œuvres de Sciarrino, Petrassi, Bussotti, Vandor, le 15 à 20 h 30).

— « LA FLUTE ENCHANTEE » DE MOZART PAR LES CHANTEURS-STAGIAIRES DE L'OPERA-STUDIO *(deux distributions), mise en scène par Louis Erlo et Guy Coutance dans des décors d'André Acquart et Christine Marest (salle Favart, les 11, 15 et 17 à 20 h 30).*

— REINE GIANOLI JOUE LE « CONCERTO POUR PIANO EN RE MINEUR » DE MOZART *avec l'orchestre de l'Ile-de-France sous la direction de Léonard Stehn;* Danses allemandes *de Schubert-Webern, première audition de la* Sinfonia *de Nicholas Maw et* Suite de danses *de Bartok (fondation Royaumont le 12 à 20 h. 15).*

— SERGIU CELIBIDACHE, AU PUPITRE DE L'ORCHESTRE NATIONAL, ACCOMPAGNE ARTURO BENEDETTI MICHELANGELI *dans le* Concerto « l'Empereur » *de Beethoven ;* Ouverture tragique *de Brahms ;* Daphnis et Chloé *(version avec chœurs) de Ravel (Champs-Elysées, le 15 à 20 h. 30 et le 16 à 21 h.).*

Disques

HOROWITZ JOUE
l' « Aurore » et l' « Appassionata »

Vladimir Horowitz part d'un style sec à la Czerny pour rejoindre un démonisme beethovénien assez brutal dont on n'avait plus guère l'idée. Cette virtuosité qui bouscule et brûle porte certes la griffe du lion, mais, à côté de flambées de génie, il y a du bois mort et plus guère de mystère.

★ Sonates n[os] 21 et 23 de Beethoven, C.B.S. 7256A.

HAENDEL HISTORIQUE

Ce document, composé pour l'essentiel des sonates de l'opus 1, prouve que le tempérament de Haendel fut, dès l'origine, de nature dynamique. D'excellents interprètes y montrent un souci jaloux de vérité historique, sur des instruments signés par le plus célèbre facteur britannique de l'époque : Stanesbey. La flûte douce et la flûte à bec se marient au clavecin ou au positif chargés de réaliser la basse continue. Et un merveilleux hautbois chante dans les andantes avec les sons filés, les attaques amorties et le timbre même... du haute-contre Alfred Deller.

★ Intégrale des sonates pour instruments à vent et basse continue, réalisée sur des instruments d'époque et supervisée par Franz Brüggen. (Philips : 3×30 cm, 6747 096, 85 F, en souscription.)

MOZART AVANT JUPITER

Le génie, quoi qu'on pense, ne va pas droit au but. Mozart lui même a mis huit années de son adolescence pour arracher la symphonie à l'influence italienne, pour la colorer par l'orchestration et pour la couler dans le moule équilibré des quatre mouvements classiques. Témoins ces trente et un opus, régulièrement délaissés au concert au profit des « grandes » symphonies de la majorité. L'interprétation nette et concise se met au diapason de la jeunesse. Elle rend justice à un Mozart relativement méconnu et mal aimé.

★ Les trente et une symphonies de jeunesse par l'Academy of Saint-Martin-In-The-Fields, sous la direction de Neville Marriner. (Philips : 8×30 cm, 6747 099, 179 F, en souscription.)

— LES NOVELETTES DE SCHUMANN, PAR CLAUDIO ARREAU (Philips : 6500 396) : *Les « extases » d'Arrau s'apaisent à l'enregistrement, il dévore ces novelettes comme un grand fauve capricieux.*

— MESSIAEN : La Transfiguration, soli, chœurs et orchestre de Washington, direction A. Dorati (deux disques Decca, Head 1-2) : *Beaucoup de latin, de théologie, de gongs et d'oiseaux, Messiaen totalise son œuvre dans cette vision un peu écrasante dont le disque permet de découvrir les beautés à loisir.*

— L'AGE D'OR DE LA FLUTE ANCIENNE (Bach, Haendel, Vivaldi, Variations sur un thème de Greensleeves), par le Trio baroque de Lyon (L'Apostrophe-Discodis, 370 500) : *Trois jeunes gens chantent comme des oiseaux dans le délicieux climat sonore brodé par la flûte à bec ou la flûte traversière baroque.*

— MARIE-CLAIRE ALAIN INTERPRETE BOEHM : Intégrale de l'œuvre pour orgue (deux disques Erato, EDO 257/8) et Bach : l'Art de la fugue (deux disques, Erato, STU 70878/9 ; en souscription : 75 F) : *La musique, inépuisable dans sa lumière tranquille, d'un maître de Bach, et une version à la fois brillante et austère du « Décalogue du contrepoint » qui, à la longue, étouffe un peu à l'orgue.*

— BEETHOVEN : Intégrale des Sonates piano et violon, par D. Barenboïm et P. Zukerman (cinq disques EMI, 161-02430/4) : *Une interprétation qui a la légèreté, le brio et la subtilité de la jeunesse, mais non sa frivolité.*

— MOZART : Concertos pour deux et trois pianos, par D. Ranki, Z. Kocsis et A. Schiff, Orchestre de l'Etat hongrois, direction J. Ferencsik (Hungaroton, SLPX 11 631) : *Un peu de précipitation dans la fougue, mais une vision claire et fraîche.*

— JEAN-MICHEL CARADEC (33 t., Polydor 2473035). — *Le deuxième album d'un jeune auteur-compositeur riche de sensations, aux images simples et belles. Le ton de la nouvelle génération.*

Arts

DEUX PROUSTIENS au C.N.A.C.

Les œuvres récentes de deux artistes qui peignent ce qui habite confusément leur mémoire. L'enfance, les objets et les gens chez Christian Boltanski, dont la mentalité primitive exalte les valeurs sorcières d'objets chargés de souvenirs. Il a fait l'inventaire des choses ayant appartenu à une femme de Bois-Colombes...

Monory, lui, est peintre et peint les événements passés avec une insistance obsessionnelle : images de catastrophes, de prisons, de musées où domine son habituel parti pris pour les atmosphères bleues et sa technique d'images-séquences du roman-photo.

Boltanski et Monory sont également à l'Arc 2 à l'exposition « Pour mémoires », avec Le Gac, Theimer, Gasiorowski, etc.

L'ART AU PRÉSENT
à Galliera

L'an dernier, le Festival d'automne demandait à la Galerie Sonnabend d'esquisser à Galliera un aperçu de l'art actuel. Cette année, c'est une autre galerie d'avant-garde, Daniel Templon, qui reçoit carte blanche. Vingt-trois artistes, principalement français et américains — peintres et antipeintres, fabricants d'objets, assembleurs de mots et inventeurs d'idées, — nous montrent les nouveaux matériaux de l'art du présent.

Un choix partiel et partial, comme il se doit. Eclectique aussi, car l'art d'aujourd'hui prend des apparences diverses avec Arman, Art-Language, Barre, Ben, Burgin, Cane, Devade, Flavin, Griffa, Judd, Kelly, Kosuth, Le Gac, Martinez, Meurice, Mosset, Motherwell, Noland, Olitski, Stella, Titus-Carmel, Valensi, Venet.

KOKOSCHKA à Paris

Aquarelles, dessins et projets d'affiches d'Oscar Kokoschka au Musée de la Ville de Paris. Viennois de quatre-vingt-huit ans, vivant aujourd'hui en Suisse, c'est la première manifestation dans un musée français de cette figure majeure de l'expressionnisme germanique. Il a conduit la peinture frénétique du portrait aux profondeurs de la plus pénétrante analyse psychologique. (Du 27 septembre au 17 novembre.)

CENTENAIRE DE L'IMPRESSIONNISME
au Grand Palais

Il y a cent ans s'ouvrait dans l'atelier du photographe Nadar, boulevard des Capucines, la première exposition impressionniste. Pour rappeler l'événement, on a rassemblé un certain nombre de toiles, choisies parmi les plus prestigieuses, les plus proches de 1874, les plus évocatrices de la diversité des tendances et des tempéraments d'un groupe qui ne prétendit jamais à la cohérence doctrinale. Une quarantaine seulement. L'exposition n'est donc ni une rétrospective ni un essai d'analyse historique (qui reste à faire ou à compléter) — la difficulté des prêts et les prix d'assurances ne le permettaient pas, — mais une évocation, une sorte de fête commémorative que soutiennent un ensemble de documents et un spectacle audio-visuel.

A la VIIe Biennale internationale des antiquaires

Le congrès s'amuse, porte Maillot

RIDEAU. *Il se relève. Et tout recommence à valser.* Changement de décor évidemment. Le cadre n'est plus le même. L'ombre de 1900 planait encore sous l'audacieuse ossature de verre et métal du Grand Palais où les Biennales antérieures étalaient — parfois dans la démesure — leurs victuailles, leurs trouvailles, leurs blasons. Ici, au Palais des Congrès, dont on n'a pas assez dit en toute objectivité la réussite, à quelques détails près, où l'on n'a pas su apprécier à leur juste valeur rythmique, plastique et fonctionnelle les reliefs en frise d'Etienne Hajdu dans le grand auditorium, on ne pouvait s'attendre à retrouver la « vastitude » de l'édifice abritant il y a encore deux ans cette réunion qui, en sa diversité, présente les formes multiples de la manufacture humaine sauvées d'un passé toujours sous la menace d'une main destructrice, à peine, si dégoûtée ou indifférente à une mode jugée déjà ancienne, les a-t-elle fait naître.

Assurément, sur le pourtour à plafond bas du fer à cheval que dessine le Centre *international* de Paris — porte-bonheur des fétichistes — les quatre-vingt-cinq exposants parisiens, provinciaux ou étrangers, répartis sur soixante-huit stands ne pouvaient espérer l'effet de grand decorum à fanfare réservé sous le velum tendu au Grand Palais de Girault. Ici, le défaut d'ampleur et l'aspect quelque peu réduit de l'espace attribué à chacun a, en revanche, l'avantage d'imposer à toute proposition faite par l'antiquaire une sélection plus sévère, d'où l'obligation de se soumettre et de soumettre l'objet à la règle qualitative. *Ce que nous avons perdu en faste et en larges allées ombreuses*, il semble que par un effort concerté nous le rattrapons par la sobriété un peu sèche d'un style plus fonctionnel et l'appel d'objets se voulant plus éclatants. Mais dans l'un et l'autre cas il faut toujours et encore mûrir son choix, selon les affinités qui vous sont propres, avant tout selon la personnalité intrinsèque de l'objet lui-même. A cette fin, que chacun entame un nécessaire dialogue muet avec les choses qui parlent et ne parlent pas, avec les « voix du silence ».

Le scenic-railway fait son petit tintamarre. On s'imagine pourtant monter dans un wagonnet — souvenez-vous, nous piétinons les souvenirs ébranlés de Luna-Park, les montagnes russes, le dragon dévorateur de feu, les flonflons, manèges, balançoires hyperboliques et tir à la carabine — tout cela ressuscite : la balançoire est un marchandage possible ; le tir, exigence de l'observation aiguë ; le manège, manière de tourner en rond afin de parvenir à *décrocher l'objet désiré* et le scenic-railway qui permettait au voyageur d'illusions de traverser sur une passerelle les chutes du Niagara, de s'enfoncer dans le tunnel des montagnes Rocheuses, de se voir entouré de Peaux-Rouges armés de flèches ou de Chinois rieurs, de traverser le Gange face aux pagodes et d'atterrir en vol plané devant la tour Eiffel, toutes ces sensations se retrouvent dans un défilé où l'on passe successivement de l'Extrême-Orient aux moulins des canaux hollandais, du Roi Soleil à Bouddha, de Napoléon à l'empire du rien. Un kaléidoscope ? Une suite de paysages affrontés où l'œil s'étourdit, cherche, enquête et brusquement désigne sa proie. Quelques émotions fortes quand, arrivé au sommet le plus élevé, vous décrochez le cœur dans un petit vertige de désirs et d'acquisition au bas de la descente.

On voudrait désigner, sans gêner qui que ce soit dans la mégarde de l'oubli, les stands-paysages émérites donnant à leur présentation l'unité de style qui fait valoir l'objet et son parfum. On pourrait décerner la mention spéciale due à l'effort dans la conception de « mise en scène » et cela dans le désordre : Marchal nous fait bivouaquer devant le *lit de camp* de l'empereur ; la tente vert-empire inspire la gloire du triomphe, les sabres d'honneur sont au garde-à-vous, ce n'est pas Waterloo, une salve de douze coups pour le sacre, voyez le superbe *écusson* de bois sculpté à l'aigle impérial, ornement de l'un des piliers du chœur de Notre-Dame !

Jacques Perrin n'est pas né au « siècle de Louis XIV », cependant à son stand d'angle, le grand roi est présent et Boulle ou son fils (c. 1680 ?) l'assiste : qui ne *freinerait le pas devant ce coffret de mariage* posé sur sa console, si rigoureux dans la mesure d'un alexandrin et le calcul savant des ornements qui posent sur les fermetures des figures dans leur ancienne dorure, le tout ciselé à froid avec la pointe de l'outil sachant conserver la grâce dans la géométrie ? Présenté sur un fond de paravent à quatre feuilles couvertes d'aluminium satiné, l'effet est des plus marquants.

Revoici Frago

Cailleux redevient « biennaliste ». Après plusieurs années d'absence, c'est heureux. La note, les notes manquaient. Et, dans l'étroit réduit d'un cabinet de curieux, cela chante alerte et juste. Des Tiepolo font pendant à des Hubert Robert, tandis qu'au centre Greuze et Boucher — la souplesse du crayon donne au nu féminin l'inflexion gracile des courbes Louis XV — entourent l'admirable sanguine de Frago se portraiturant en dessinateur digne du *Verrou* du Louvre. Ici, on a « l'œil »... Fait face à la délicieuse humeur dix-huitième siècle un mur dix-neuvième siècle qui a su hériter du précédent : Monticelli dans sa gloire empâtée et baroque, lyrique dans une *Scène de parc* et sensuel dans un *Paysage*, s'entoure de compagnons mineurs, Guys et Gavarni. A la sortie, Deshays vous attendait avec une *Singerie* où Watteau et Boucher ne sont pas oubliés. Mais le singe peintre a tant regardé la belle et la coulée de son dos nu que tous deux se sont enfouis jusqu'au musée de Rouen, acquéreur dès *potron-minet de l'œuvre d'un enfant de* la ville.

Accomplissant sur l'aile la révolution d'un huit, le flâneur se laisse glisser à l'ouest du fer à cheval et c'est sur un tout autre registre, le domaine enchanteur d'Aliette Texier : le fer forgé, le bois, ayant leurs traditions populaires qui n'ont pas la prétention de l'art, deviennent du grand art en un temps où tout se mécanise. Saine réaction de l'artisanat vrai contre les idiotismes de la « civilisation » du progrès technique. On chanterait volontiers un alléluia gaillard face au superbe *Devant d'âtre* (seizième siècle) surmonté d'un *oiseau et muni de porte-bois et chandelles* dont l'arc s'ouvre comme une porte au feu nourricier. Tant d'autres marques du scavoir manuel : le seau à traire conservant encore la forme de l'arbre, le moule-égouttoir à fromage ayant capté pour toujours l'odeur du chèvre et de la sarriette. Voilà toutes choses que l'on ne peut récuser.

Il faut que le wagonnet du scenic-railway réitère un huit délirant pour tomber à l'est du fer à cheval sur la boîte ingénieusement transparente de Gérard Lévy. Tous les objets n'y sont pas à la même hauteur, mais la transparence aide à découvrir la translucidité d'une tête de *Bouddha* en bronze (Sukkothaï fin seizième siècle) dont la sagesse se traduit dans un commerce seulement spirituel. Et la petite *Danseuse* tang y ajoute dans une vitrine le contrepoids de douceur féminine dans une polychromie noire, rose et blanche. De quoi méditer.

« Quality first »

Au sommet du fer à cheval se trouve *réunis dans un ensemble somme toute* confortablement bourgeois, le mobilier acajou de Fabre — une table *tric-trac* transformable en quatre pupitres à musique de la plus fine élégance — la contribution étoffée en tableaux XIXe de Brame et Lorenceau, — des aquarelles d'un Ziem un peu oublié ; une peinture par le compagnon en retrait de Corot, Caruelle d'Aligny, ce *Paysage d'Italie* où une paysanne assise au bord de la route jette une note bleue et rouge, que nous avions vue passer dans l'éclair des enchères de Drouot en *1973 (30 mars) ; le classique Bouquet de zinnias* de Fantin-Latour qui jette sa brillance contre un fond noir ; et surtout des épreuves anciennes de qualité par Barye, dont témoigne l'admirable bronze du *Cerf attaqué par le loup*, à la patine automnale, comme si le feuillage rougi ou encore vert se reflétait sur la robe du cervidé ; et enfin, la crémeuse faïence de Delft dont le bleu rend un son indéfinissable que présente dans ce chaud décor acajou Vandermeersch bicéphale, spécialiste en la matière et président du Syndicat national des antiquaires.

Pour l'heure, nous n'avons pointé, au risque d'omissions, que les *bottege* préoccupées tout à la fois d'élire la chose hors du banal et d'assurer au spectateur l'optique d'une vision d'ensemble d'un jardinet où fleurissent des variétés d'apparence incompatible.

Quant aux prix, ils semblent superfétatoires : chers ? pas chers ? inflation ? Vie chère ? crise ? — « ... et mon plaisir ? » — on ne sait plus. Et puis, ils nous font dévier de ce qui devrait demeurer le principe même de toute biennale — malgré le prix de revient élevé imposé à l'exposant — « quality first » et véracité, invention et silence. Car, à la nuit, lorsque les lumières s'éteignent, que les veilleuses bleues seules restent allumées et que les vigiles somnolent, vous pouvez voir déambuler sur le parcours porte-bonheur une fillette silencieuse, l'index droit en travers de lèvres pures, et les objets inanimés devenir des objets qui s'animent quand le tumulte s'est apaisé. C'est *Alice in wonderland*.

CHANTELOU.

La recherche lente des peintres bulgares contemporains

LA peinture à thème historique ou social reste le gros de la production en Bulgarie. Une colossale rétrospective organisée à Sofia cet automne, à l'occasion du trentième anniversaire de la démocratie populaire, le montre. Elle révèle cependant autre chose. Malgré son caractère très officiel, elle laisse apparaître une recherche picturale qui se libère du thème, une peinture de format modeste, d'effusion, lyrique, à propos de paysages, et qui tend à se débarrasser des couleurs lourdes, vertes et brun terne des palettes réalistes. C'est cette veine-là, plus susceptible de nous toucher que les peintres bulgares ont choisi de nous montrer à l'UNESCO, en une exposition de courte durée qui réunissait une vingtaine de ses artistes contemporains.

Les choses vont lentement, très lentement même. La méfiance des peintres bulgares vis-à-vis des avant-gardes ne date pas d'aujourd'hui, et ne tient pas qu'au régime. Les influences y ont toujours été filtrées. Le cubisme ou le fauvisme, Cézanne, Matisse ou Rouault ont pu servir d'exemples, mais interprétés avec un accent propre, terrien, une saveur paysanne qui marque encore fortement l'art des plus jeunes générations.

La peinture bulgare, qui, au début du siècle, n'a pas connu comme la Russie ou la Tchécoslovaquie de vagues de fond contestataires, se plia assez naturellement à l'issue de la deuxième guerre mondiale à l'esthétique proposée par la Russie, d'autant que dans les années 30 elle s'était déjà mise au service du progrès social. Existaient plusieurs *associations de peintres qui pratiquaient* le réalisme, comme Stoïan Sotirov, l'un des premiers à donner dans le monumental.

S'il n'y a pas à proprement parler de cassure entre les générations d'avant et d'après-guerre, c'est en partie grâce au peintre Dechko Ousounov. Etudiant à Munich dans les années 20, mais d'un tempérament plus proche des Français que des expressionnistes allemands, il essaya toujours de maintenir dans ses œuvres, et par son enseignement attentif à la personnalité de ses élèves, un vent de liberté à l'intérieur des académismes.

Svetline Roussev, l'actuel jeune président de l'Union des peintres, a été l'un de ses élèves. Il incarne peut-être mieux que quiconque l'ambiguïté de la situation actuelle de la peinture en Bulgarie, sa bipolarité, si l'on peut dire. Auteur, d'une part, de grandes fresques politiques et sociales, graves, dépouillées et monumentales, qui ne manquent pas de qualités plastiques, il est aussi peintre de paysages charpentés par plans de couleurs denses, d'une luminosité sourde. Le sujet véritable de ses toiles est la peinture toute nue, comme en témoigne une des plus récentes, un paysage de terre, presque tout entier livré au travail d'un brun sombre, brûlé, chaleureux, monté par couches successives jusqu'à l'expression d'un espace pictural dilaté, iconique.

***

A 150 kilomètres au sud-est de Sofia, Plovdiv est la deuxième ville du pays. Dans la vieille ville du dix-neuvième siècle, une merveille, avec ses ruelles pavées et ses maisons à corbeaux ceinturées de bois, aux façades crépies de couleurs et décorées de fines guirlandes peintes, réside toute une colonie de jeunes artistes particulièrement intéressants, et qui pourraient bien être en train de lancer la peinture bulgare dans de nouvelles voies. Ce sont des peintres-peintres, épris de couleur et de lumière. Leurs expériences frôlent l'abstraction. C'est Georges Bogilov, avec ses visions urbaines labyrinthiques inspirées de riches broderies, et des toiles construites à grands plans de couleurs carrés et rectangulaires, maintenus en équilibre dans un espace strict à deux dimensions. Ce sont Ioan Leviev ou encore Dimitri Kirov, un coloriste dont la palette tonitruante, qui rappelle les couleurs Cobra, sert une recherche de rythmes donnant toute la gamme des sentiments. Kirov intitule « Icônes » un cycle de ses peintures : on y voit des images voilées de bitume dégoulinant : « *La patine du temps, qui détruit une beauté pour en créer une autre* », explique-t-il.

On ne peut parler de la jeune peinture bulgare sans évoquer Georges Baev. Il travaille à Bourgas, sur la mer Noire. Il peint lumineux, transparent, calme ; affectionne les ports, la mer, les bateaux, qu'il suggère par vastes surfaces en aplats de bleu, de vert, de mauve, et en taches très structurées. Quelque part au seuil de l'Asie, tourné vers la mer, il jette un pont avec l'Ecole de Paris. On pense à De Stael. Cela le désole, il ne connaissait pas.

GENEVIÈVE BREERETTE.



COLLECTIF D'ART SOCIOLOGIQUE

Nous avons décidé de constituer un *COLLECTIF D'ART SOCIOLOGIQUE* qui puisse fonctionner comme une structure d'accueil et de travail pour tous ceux dont la recherche et la pratique artistique ont pour thème fondamental le fait sociologique et le lien entre l'art et la société.

Le *COLLECTIF D'ART SOCIOLOGIQUE* constate l'apparition d'une nouvelle sensibilité au donné social, liée au processus de massification. Les cadres actuels de cette sensibilité ne sont plus ceux du rapport de l'homme individualisé au monde, *mais ceux du rapport de l'homme à la société qui le produit.*

Le *COLLECTIF D'ART SOCIOLOGIQUE* choisit pour thème de son travail la mise en évidence des faits sociologiques globaux ainsi que l'élaboration d'une théorie sociologique de l'art.

Il recourt fondamentalement à la théorie et aux méthodes des sciences humaines. Il veut aussi, par sa pratique, créer un champ d'investigation et d'expérience pour la théorie sociologique.

Il fait apparaître un thème nouveau dans l'histoire de l'art, celui de la communication, qui implique aussi une pratique nouvelle.

Le *COLLECTIF D'ART SOCIOLOGIQUE* prend en compte les attitudes idéologiques des publics auxquels il s'adresse et recourt aux méthodes de l'animation, de l'enquête et de la pédagogie.

HERVÉ FISCHER, FRED FOREST, JEAN-PAUL THENOT
Paris, le 7 octobre 1974

Expositions

LE SIDANER A DUNKERQUE

Le musée de Dunkerque organise une exposition soignée qui réhabilite et montre dans toute l'étendue de ses dons un des oubliés de 1900. Originaire du Nord, Le Sidaner fut d'abord un intimiste, peintre de portraits et de visions idéalistes où apparaissent des rondes de jeunes filles peut-être un peu trop chastes et aériennes. Ami de Maeterlinck et des symbolistes belges, puis d'Albert Besnard et d'Aman-Jean, il se consacre ensuite au paysage, à la poésie des heures incertaines, des canaux, des jardins silencieux. Il a été l'interprète par excellence de la mélancolie de Bruges et des villes mortes, chères à la sensibilité du début du siècle : Courtrai, Versailles, Chartres, plus tard Venise, dont il a su rendre, à travers une technique divisionniste très sûre, tous les reflets et les soupirs. Son impressionnisme discret s'apparente à Henri de Régnier et Debussy, et certaines de ses vues d'intérieur et de ses tables servies ne sont pas indignes de Bonnard.

A. FR.

★ Musée de la ville de Dunkerque. Jusqu'au 25 novembre.

Théâtre

LES « BOUFFES » DE BRETECHER

N'arrivez pas en retard ! C'est la recommandation faite aux spectateurs de *Timon d'Athènes*, que Peter Brook présente aux Bouffes du Nord à partir du 15 octobre. Ils paieront 10 francs pour s'asseoir sur des coussins sans dossier, 20 francs pour s'installer plus ou moins commodément sur les fauteuils à dossier du balcon. Mais s'ils arrivent après 20 h. 29, les portes seront inexorablement fermées, au besoin leurs billets seront remboursés. S'ils louent leurs places, ils recevront la série de dessins de Claire Bretecher expliquant la course à suivre pour survoler les encombrements. Pour plus de sûreté, mieux vaut suivre son conseil final, se munir de sandwichs et arriver les premiers.

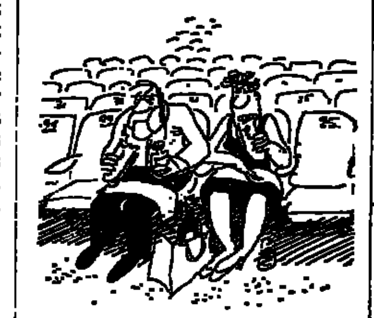
C. G.

EN BREF

« Salomé » interrompue « Gomina » chahutée

• Georg Solti a interrompu l'audition de la « Salomé » de Strauss que donnait, mardi soir au Palais des Congrès, l'Orchestre de Paris, juste après la danse des sept voiles, soit environ aux trois cinquièmes de l'œuvre. Grace Bumbry, qui chantait le rôle de Salomé, avait quitté la scène, prise de malaise, et n'était pas revenue.

• La première de la comédie musicale « Gomina » a été chahutée par une cinquantaine de puristes du rock qui s'étaient introduits au Théâtre de l'Européen pour protester contre ce qu'ils considéraient comme un « méchant pastiche ». Le lever de rideau a été retardé d'une heure, et la représentation eut lieu dans des conditions difficiles, certains interprètes ayant perdu leur sang-froid.



Les conseils de Bretecher pour le spectacle de Peter Brook.

Vitrail

UN CENTRE INTERNATIONAL A CHARTRES

Chartres accueille un centre international du vitrail. Le projet, lancé il y a une vingtaine d'années, vient de prendre forme. Le financement est assuré par l'établissement public de la région Centre, la direction de l'architecture et la ville de Chartres. Coût : 5 millions de francs environ. Le centre va s'installer dans le cellier de Loens, construction souterraine ogivale du XIIIe siècle, surmontée d'une salle à pans de bois du XVIIe siècle. Ce lieu abandonné sans entretien depuis de nombreuses années sera restauré. La première tranche des travaux (1,9 million de francs) est déjà financée. Le centre international du vitrail ne sera ni un musée ni une école mais un lieu d'étude, d'exposition, de documentation et de présentation de l'histoire et de la technique du vitrail. Sa réalisation a été confiée à M. Guy Nicot, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux et des monuments historiques, architecte chargé de la rénovation du secteur sauvegardé de Chartres.

HUBERT BELLANGER.

Vient de paraître

★ AKIRA TAMBA : « la Structure musicale du nô » (Ed. Klincksieck, coll. d' « Esthétique », 245 pages, avec de nombreux ex. musicaux et deux disques 17 cm). — Etude très approfondie de la technique vocale et instrumentale, du rythme et des structures musicales du théâtre traditionnel japonais. Une somme difficile d'accès, mais passionnante.

Festivals

Paris

FESTIVAL D'AUTOMNE

(Rens. et loc. : 246-92-31)

THEATRE

Variétés, 7, bd Montmartre, 2e (231-09-92, tous les soirs à 20 h. 15 : A letter for Queen Victoria (jusqu'au 12)

MUSIQUE

Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 8e (720-85-23), du 9 au 14 à 20 h. 30 : Sonic Arts Union.

Théâtre de la Ville, place du Châtelet, Ier (887-35-39), le 14 à 18 h. 30 et 20 h. 30 : London Sinfonietta. Le 15 à 18 h. 30 : Cathy Berberian ; le 15 à 20 h. 30 : Orchestre symphonique sicilien.

DANSE

Théâtre de la Ville, les 9, 10, 11 à 20 h. 30, le 12 à 14 h. 30 et 20 h. 30, le 13 à 14 h. 30 : Alwin Nikolais Dance Theater (dernières).

EXPOSITIONS

L'art au présent. Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). De 13 à 18 h. 30. Entrée : 3 francs. Jusqu'au 10 novembre.

Takis : Musicales. Espace Cardin, 3, avenue Gabriel (266-17-30). Sauf dimanche, de 12 à 18 heures. Du 10 octobre au 30 novembre.

Variétés

Le music-hall

ALCAZAR, 62, rue Mazarine, 5e (633-64-94) (D.), 21 h. : Une nuit à l'Alcazar.

CAF'CONC, 2, rue de Berri, 8e (359-12-63) (D.), lundi, mar. et mer. à 21 h. ; jeu., ven., sam. à 20 h. et 23 h. : Coluche.

CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 9e (874-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. 14 h. 30 : Zizi, je t'aime.

ELYSEE-MONTMARTRE, 72, bd de Rochechouart, 18e (606-38-79) (D.), 21 h., mat. sam. 17 h. : Oh ! Calcutta !

FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer, 9e (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.

LIDO, 78, av. des Champs-Elysées, 8e (359-72-20), 22 h. 30 et 0 h. 30 : Grand Jeu.

OLYMPIA, 28, bd des Capucines, 9e (742-25-49) (L.), 2 h. 30, mat. dim. 14 h. 30, le mar. 15 à 21 h. 15 : Claude Nougaro, avec Baden Powell.

RENAISSANCE, 20 bd Saint-Martin, 9e (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Mouloudji.

La danse

PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e (747-27-78) (D. soir). 20 h. 45, mat. sam. 17 h. ; dim. 15 h. et 18 h. : Ensemble national de Hongrie.

PALAIS DES SPORTS, porte de Versailles, 15e (250-79-80) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 16 h. et 19 h. 30 : Ensemble polonais Mazowsze.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21 bd Jourdan, 14e (589-68-52), à 21 h. : Dances we dance, Betty Jones et Fritz Luedin (jusqu'au 12). Le 12 à 17 h. 30 : Dance as an art form (films).

Les opérettes

BOBINO, 20 rue de la Gaîté, 14e (326-68-70) (L.), 20 h. 30 ; mat. dim., à 14 h. 30 : Il était une fois l'opérette.

CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80) (J.), 20 h. 30 ; mat. dim., à 14 h. 30 : les Trois Mousquetaires.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 3e (278-44-45), 21 h. ; mat. dim., à 15 h. 30 : La p'tite bal-baisse qui monte.

DEUX-ANES, 100, bd de Clichy, 18e (606-10-26) (Ma.), 21 h. ; mat. dim., à 15 h. 30 : Au nom du pèze et du fisc.

DIX-HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-07-48), 22 h. : l'Esprit fraudeur.

Les cabarets

CRAZY-HORSE-SALOON, 12, avenue George-V, 8e (225-67-29), 22 h. et 0 h. 30 : Douze super-beautés.
MAYOL, 10, rue de l'Echiquier, 10e (770-95-08) (Mer.), 16 h. 15 et 21 h 15 Q.. nu.
MOULIN-ROUGE, place Blanche, 18e (606-00-19), 22 h. : Revue « Festival ».
TOUR EIFFEL (551-19-50) : Claude Vega.



Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA, 8, rue Scribe, 9e (075-59-59), le 9, à 19 h. 30 : les Noces de Figaro ; les 10, 11 (abon. Vg) et 17, à 19 h. 30 : Ballets : la Bayadère, acte III, Agon, l'Après-midi d'un faune (le 10), le Fils prodigue (les 10 et 17), Scherzo fantastique (les 11 et 17), Circus Polka (le 11), Capriccio (le 11) ; les 12, 15 et 18, à 19 h. 30 : la Bohème.

OPERA STUDIO, 5, rue Favart, 2e (742-59-69), les 9, 11, 15, 17 et 19, à 20 h. 30 : la Flûte enchantée.

COMEDIE-FRANÇAISE, Théâtre Marigny, carré Marigny, 8e (256-04-41 ou 742-27-31), 20 h. 30 (salle réservée le 11, abon. D le 14, abon. A le 15), mat. les 12 (abon. 1), 13, 16 (abon. rose) et 19 (abon. 2), à 14 h. 30 : Hernani.

ODEON, 1, place Paul-Claudel, 6e (325-70-32), à partir du 16 (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : la Nostalgie, camarade...

THEATRE DE LA VILLE, 16, quai de Gesvre, 4e (887-54-42), du 14 au 18, à 18 h. 30 (sauf Me.) et 20 h. 30 : SMIP, Journées de musique contemporaine.

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, rue Malte-Brun, 20e (636-79-09), à partir du 11 (D. soir, L., J.), à 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Ubu à l'Opéra ; le 17, à 20 h., et le 19, à 14 h. 30 : Cinéma. — Petit TEP (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Brocabric.

Les autres salles

ACT-ALLIANCE FRANÇAISE, 101 bd Raspail, 14e (548-87-93) (D. soir, Mar.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : la Nuit des dauphins.

ANTOINE, 14 bd de Strasbourg, 10e (208-77-71) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Tube.

ATELIER, place Charles-Dullin, 18e (606-49-24) (L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : ... Et à la fin était le bang.

BIOTHEATRE, 4, rue Marie-Stuart, 2e (508-17-80) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : 12 rouge, pair, manque, carré, cheval et plein.

BOUFFES-PARISIENS, 4, rue Monsigny, 2e (073-87-94) (L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Monsieur Amilcar.

CARRE THORIGNY, 8, rue de Thorigny, 3e (277-36-39) (D. soir 21 h., mat. sam. et dim. 18 h. : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, avenue de la Pyramide : Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : le Colt interrompu.

CHARLES-DE-ROCHEFORT, 64, rue du Rocher, 17e (522-08-40) (L) 21 h., mat. dim. 15 h. : Les portes claquent.

COMEDIE CAUMARTIN, 25, rue Caumartin, 9e (073-43-41) (J.) 21 h. 10, mat. dim. 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-85-60), 20 h. : Appelez-moi maître ; 21 h. 30 : Gueule de tabouret et Boulouchka Songs ; 23 h. : Cauch.rêves (jusqu'au 12).

DAUNOU, 7, rue Daunou, 2e (073-64-30) (J.) 21 h., mat. dim. 15 h. : Hello Douby.

DIX HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-08-35) (D.) 20 h. 30 : la B.I.D.

EDOUARD-VII, place Edouard-VII, 8e (073-67-90) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : la Mamma.

ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e (278-46-42), (D.), I, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ? ; II, 20 h. 30 : Phèdre, 22 h. 30 : Mougnou-Mougnou.

FONTAINE, 10, rue Fontaine, 9e (874-74-40) (J.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : les Jeux de la nuit.

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18), 20 h. 30 : Marco Millions (jusqu'au 9) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : l'Orestie (à partir du 11).

GYMNASE, 38, bd de Bonne-Nouvelle, 9e (770-16-15) (L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Cheval évanoui.

HEBERTOT, 78, bd des Batignolles, 17e (387-23-23) (J. D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 45 : l'Amour fou.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve, la Leçon.

LA BRUYERE, 5, rue La Bruyère, 9e (874-76-99) (L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : De l'influence des rayons gamma sur les marguerites...

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23) (D., L.). 18 h. 30 : Chansons de guerre, chansons d'amour : 20 h. 30 : Pasiphaé : 22 h. : Molly Bloom ; 24 h. : Super-nuit de brasserie.

MADELEINE, 19, rue de Surène, 8e (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Tournant.

MATHURINS, 36, rue des Mathurins, 8e (265-90-00), 21 h., mat. sam. 17 h., dim. 15 h. : le Péril bleu.

MICHEL, 38, rue des Mathurins, 8e (265-35-02) (Mer.), 21 h. 10, mat. dim 15 h. 10 : Duos sur canapé.

MICHODIERE, 4 bis, rue de la Michodière, 2e (742-95-22) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : l'Arnacœur.

MODERNE, 15, rue Blanche, 9e (874-94-28) (L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Bonne fête Amandine (à partir du 15).

MONTPARNASSE, 31, rue de la Gaîté, 14e (326-89-90) (D., soir., L.) 21 h., mat. dim, 15 h. et 18 h. : Madame Marguerite.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e 336-02-87) (D., L.) 20 h. 30 : Question de virilité.

NOUVEAUTES, 24, boulevard Poissonnière, 9e (770-52-76) (J.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Pauvre France (jusqu'au 13).

ŒUVRE, 55, rue de Clichy, 9e (874-45-52) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : la Bande à Glouton.

PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.

PLAISANCE, 111, r. du Château, 14e (273-12-65) (D.) 20 h. 30 : Un étrange après-midi.

POCHE-MONTPARNASSE, 75, boulevard du Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.) 20 h. 45, le sam. à 20 h. 45 et 22 h. 30 : le Premier.

STUDIO-THEATRE 14, 20, avenue Marc-Sangnier, 14e (533-07-59) Rétrospective off Avignon : à 21 h. : Théâtre Cube ; le 9 : les Noctambules, les 10, 11, 12 ; Théâtre de la Mère Folle, les 14 et 15.

SAINT-GEORGES, 51, rue St-Georges, 9e (878-63-47), J. à 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : l'Arc de Triomphe (jusqu'au 15 inclus).

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-36-88) (L.) 20 h. 45, mat. dim 15 h. : l'Exil.

TERTRE, 18, rue Lepic, 18e (606-11-82) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim 15 h. 30 : la Dame au petit chien (à partir du 12).

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, bd Jourdan, 14e (589-67-56), le Jardin (D.), 21 h. Hommes de toutes les couleurs ; la Galerie (D.), 21 h. : Nuit de guerre dans le musée Prado (à partir du 14) : la Mer, à 15 h. : Chantefleurs et Chantefables : la Resserre (D.), 21 h. : le Soleil foulé par les chevaux (à partir du 14).

THEATRE MECANIQUE, 34, rue Monge, 6e (033-51-46) (D. soir., L.) 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Trotsky à Coyoacan.

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam., dim. à 16 h. : Harold et Maude.

THEATRE DE FORTUNE, 147, bd Auguste-Blanqui, 13e, le ven. à 21 h. : Toujours aussi con ? hein ?

THEATRE DE LA PLAINE, 15, rue du Général-Guillaumat, 15e (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30 : mat. sam. et dim. à 15 h. 30 : Baal.

THEATRE PRESENT, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e (203-02-55) (D., L), 20 h. 30 : Zut ; t.l.s. (D.), 22 h., sam. à 17 h., dim. à 17 h. et 20 h. : Un voyage sous hypnose avec monsieur Z.

THEATRE 13, 24, rue Daviel, 13e 589-05-99), les jeu., ven., à 21 h., le sam. et dim. à 15 h. et 21 h. : les Caprices de Marianne (à partir du 11).

THEATRE 347, 20 bis, rue Chaptal, 9e (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Arlequin prend la mouche.

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (222-03-54) (D., L.), 22 h. : l'Inconfortable.

Les théâtres de banlieue

AUBERVILLIERS - THEATRE DE LA COMMUNE, 2, rue Edouard-Poisson (833-16-16). Le 9, à 20 h. 30, les 10 et 11, à 14 h. 30 et 20 h. 30 : « Dom Juan », de Molière, par le Jeune Théâtre national ; le 12, à 19 h. 30, les 14 et 15, à 20 h. 30 : Cinéma 39/45.

CLICHY - THEATRE DE L'A.R.C., 3, rue du Docteur-Calmette (270-03-18) : les 9, 10, 11, 12, à 20 h. 30, le 13, à 17 h. : « Louis Ludwig » ou la liberté d'être fou.

GENNEVILLIERS - THEATRE DE GENNEVILLIERS, 41, avenue des Grésillons (793-21-63) : les 9, 10, 12, 15, à 20 h. 45, le 13, à 17 h. : *« Dom Juan », de Molière ; le 11*, à 20 h. 30 : « Soldats », par le Théâtre d'Annecy.

ISSY-LES-MOULINEAUX - THEATRE MUNICIPAL, 26, avenue Victor-Cresson (642-24-61) : le 12, à 21 h. : Gala chorégraphique des étoiles de l'Opéra : Claire Motte, Claude Bessy, Cyril Atanassof.

IVRY - STUDIO, 21, rue Ledru-Rollin (672-37-43) : D. soir, L., 21 h., mat. dim. à 17 h. : le Pique-nique de Claretta (à partir du 15).

VERSAILLES - THEATRE MONTANSIER, 13, rue des Réservoirs (950-71-18) : le 10, à 21 h. : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : Bernard Wahl (Haendel, Corelli, Boccherini). Le 12, à 21 h. : « le Profanateur », de Thierry Maulnier ; le 13, à 15 h. : « le Petit Chaperon rouge sauvé par les trois petits cochons », par la Compagnie Roland Pilain ; le 15, à 14 h. 15 et 17 h. 15 : « le Malade imaginaire », de Molière.

Les cafés-théâtres

CAFÉ D'EDGAR, 58, bd Edgar-Quinet, 15e (326-13-68) (D., L.), 20 h. 30 : P. Pouchain ; 22 h. : P. Péchin et Sylvie Joly.

CAFÉ DE LA GARE, 41, rue du Temple, 3e (278-52-51), 22 h. : les Semelles de la nuit.

LE FANAL, 85, rue Saint-Honoré, 1er (236-62-75) (D.), 21 h. : Une île pour le five o'clock ; 23 h. : Confessions d'une bourgeoise.

LE PETIT CASINO, 17, rue Chapon, 4e (747-62-75) (D., L.), 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 15 : le Beau Rôle.

LA PIZZA DU MARAIS, 15, rue des Blancs-Manteaux, 4e (887-97-38) (D.), 20 h. 30, le sam. à 18 h. : Sainte-Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Avron et Evrad ; 24 h. : Una Ramos.

LE SELENITE, 18, rue Dauphine, 5e (033-53-14) (Ma.). Salle I, 20 h. 30 : Tous des frères ; 22 h. : Et pour mourir, Cordoue ! ; 23 h. 30 : les Bous-Bous à Mimi ; Salle II, 21 h. : la Folle ; 22 h. 30 : la Jacassière ; 24 h. : les Nuits de Sabbat.

LA VIEILLE GRILLE, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e (707-60-93) (L., Mar.), 21 h. : Pourquoi je ? ; 23 h. : Cyglamour et le pape.

Expositions

CENTENAIRE DE L'IMPRESSIONNISME. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower, (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F (gratuite le 31 octobre). Jusqu'au 24 novembre.

CEZANNE DANS LES MUSÉES NATIONAUX. — Musée de l'Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 6 F ; le samedi : 4 F (gratuite le 9 octobre). Jusqu'au 28 octobre.

LES PRIMITIFS DE L'ECOLE DE COLOGNE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf le mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 3 F ; gratuite le dimanche (le ticket d'entrée au musée donne accès à l'exposition). Jusqu'au 14 octobre.

LE MUSÉE DU LUXEMBOURG EN 1874 (peintures). — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-81-34). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 6 F ; le samedi : 4 F. Jusqu'au 18 novembre.

JOAN MIRO. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 13 octobre.

Œuvre gravé, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson. Jusqu'au 13 octobre.

POUR MEMOIRES : BERTHOLIN, BERTRAND, BOLTANSKI, GASIOROWSKI, LE GAC, LESTIE, MONORY, THEIMER, THIBEAU. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, A.R.C. 2, 11, avenue du Président-Wilson (553-48-10). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 3 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 27 octobre.

LES FONDATEURS DE L'ART SLOVAQUE MODERNE. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 3 novembre.

L'HOMME ET SON EMPREINTE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

KOKOSCHKA, aquarelles, œuvres graphiques. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

DAVID HOCKNEY. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Du 11 octobre au 9 décembre.

LE CIRQUE. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 4 F.

LES AFFICHES SOVIETIQUES : 1970-1974. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée libre. Du 11 octobre au 5 janvier 1975.

LA BANDE A SCHNEGG. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 1er décembre.

ERNEST RENAN. — Bibliothèque nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu (742-02-51). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusque fin novembre

LA VIE UNIVERSITAIRE PARISIENNE AU XIIIe SIECLE. — Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (325-24-13). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'en janvier.

LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE AU XVIIIe SIECLE : FRANCE ET *GRANDE-BRETAGNE*. — *Hôtel de* Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Sauf mardi, de 11 h. à 18h. 30 ; le mercredi jusqu'à 20 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 4 novembre.

LE SAHARA AVANT LE DESERT. — Jardin des plantes, salle des expositions de la galerie de zoologie, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 4 F. Jusqu'au 17 novembre.

DELACROIX ET PAUL HUET, PRECURSEURS DE L'IMPRESSIONNISME. — Musée Delacroix, 6, place Furstenberg (033-04-87). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 10 décembre.

GALERIES

CLAUDE RUTAULT. — Galerie 22, 17, rue Campagne-Première (033-22-77). Sauf lundi, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 19 octobre.

PIERRE SOULAGES. — Eaux-fortes lithographies 1952-1973. Galerie La Hune, 170, boulevard Saint-Germain (548 - 35 - 85). Jusque fin octobre.

VOYAJIS. — Galerie Louis Soulanges, 20, rue de l'Odéon (326-25-38).

GABRIELLA PODINI. — Chambre de commerce italienne, 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré (225-39-80). Jusqu'au 18 octobre.

HELMUT BOOZ et WOLF EGGERS. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Jusqu'au 31 octobre.

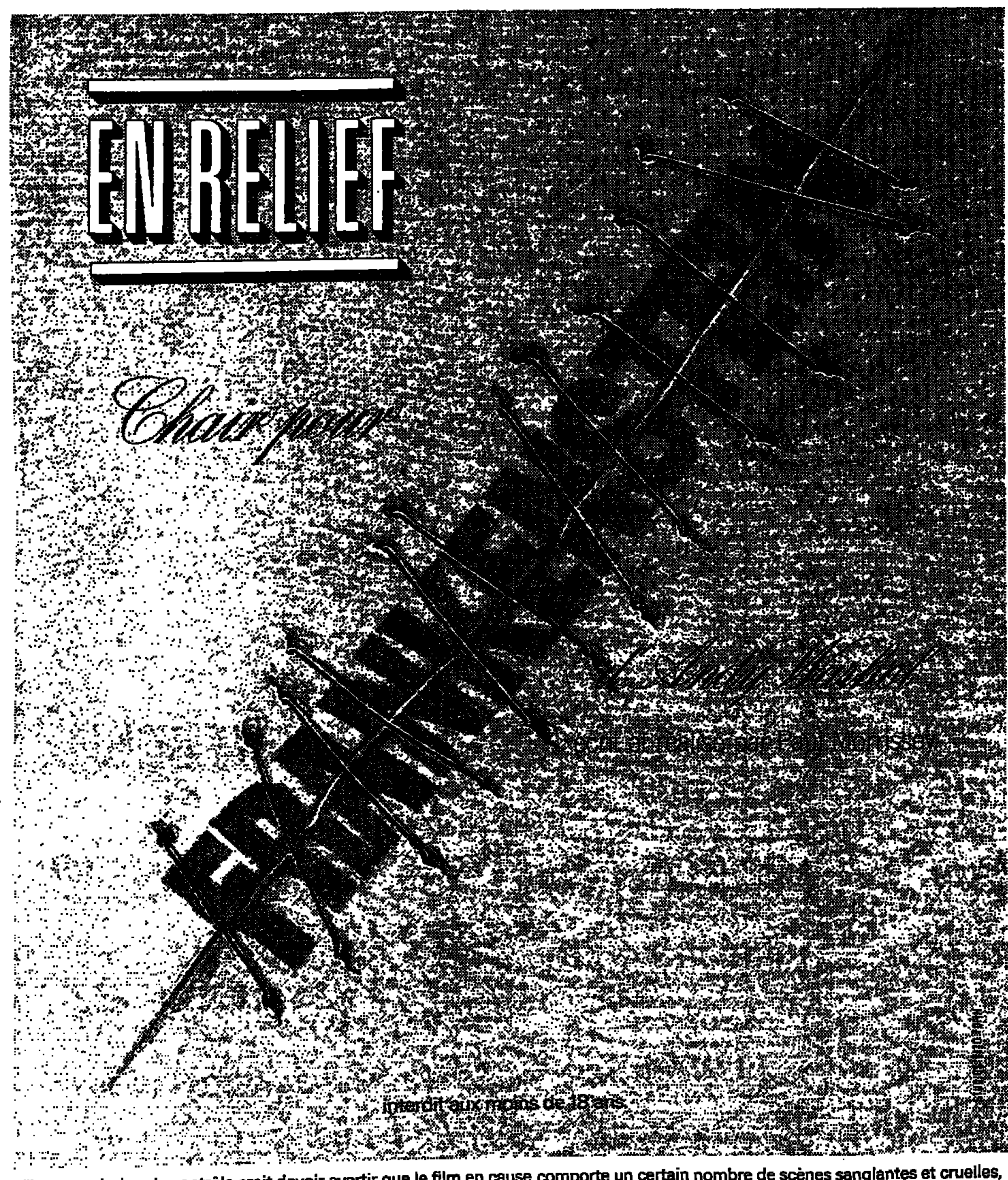
PEINTRES NAIFS SUEDOIS, DE 1850 A NOS JOURS. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). De 14 h. à 18 h. Jusqu'au 17 novembre.

BANLIEUE

CORBEIL-ESSONNES. — Sérigraphies d'artistes contemporains. (Centre culturel Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin. Jusqu'au 2 novembre.)

MONTATAIRE (Oise). — Di Martino, sculptures (Petit château du centre culturel communal. Jusqu'au 20 octobre.)

VILLEPARISIS. — Vanarsky, sculptures. (Galerie du centre culturel municipal, 114, avenue Ambroise-Croizat (427 - 07 - 95). Mercredis et samedis, de 14 h. à 19 h. ; dimanches, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 31 octobre.)





Cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(704-24-34)

MERCREDI 9 OCTOBRE. — 15 h., *Go West*, de B. Keaton ; 18 h. 30, *Eléphant Boy*, de R. Flaherty et Z. Korda ; 19 h., *D. Day*, de D. Wolper ; 20 h. 30, *Venez prendre le café chez nous*, d'A. Lattuada ; 21 h., *le Baiser*, de J. Feyder ; 22 h. 30, *les Onze Fioretti de saint François d'Assise*, de R. Rossellini ; 23 h., *The vanishing American*, de G.B. Seitz.

JEUDI 10. — 15 h., *Champagne Charlie*, d'A. Cavalcanti ; 18 h. 30, *Mouchette*, de R. Bresson ; 19 h., *le Complot des généraux*, de D.L. Wolper ; 20 h. 30, *Au feu, les pompiers*, de M. Forman ; 21 h., *Fine Manners*, de Robson ; 22 h. 30, *les Biches*, de C. Chabrol ; 23 h., *Love'em and Leave'em*, de F. Tttuttle ; 0 h. 30, *The Great Mc Ginty*, de P. Sturges.

VENDREDI 11. — 15 h., *Fanfan la Tulipe*, de Christian-Jaque ; 18 h. 30, *Barbe-Noire le Pirate*, de R. Walsh ; 19 h., *Ten seconds shock the world*, de D.L. Wolper ; 20 h. 30, *Rashomon*, d'A. Kurosawa ; 21 h., *Feel my pulse*, de G. La Cava ; 22 h. 30, *l'Ombre d'un doute*, d'A. Hitchcock ; 23 h., *Doomsday*, de R.V. Lee ; 0 h. 30, *College Swing*, de R. Walsh.

SAMEDI 12. — 15 h., *Tempête sur Washington*, d'O. Preminger ; 18 h. 30, *les Désemparés*, de M. Ophüls ; 19 h., *le Procès de Nuremberg*, de D.L. Wolper ; 20 h. 30, *la Dame de Shanghai*, d'O. Welles ; 21 h., *The power of the press*, de F. Capra ; 22 h. 30, *Soudain l'été dernier*, de J.-L. Manckiewicz ; 23 h., *The younger generation*, de F. Capra ; 0 h. 30, *la Reine de Broadway*, de C. Vidor.

DIMANCHE 13. — 15 h., *Major Dundee*, de S. Peckinpath ; 18 h. 30, *la Poursuite impitoyable*, d'A. Penn ; 19 h., *Vingtième Siècle* ; 20 h. 30, *la Dernière Fanfare*, de J. Ford ; 21 h., *Flight*, de F. Capra ; 20 h. 30, *Trois heures dix pour Yuma*, de D. Daves ; 23 h., *Rain of shine*, de F. Capra ; 0 h. 30, *Safari*, de T. Young.

LUNDI 14. — Relâche.

MARDI 15. — 15 h. h., *la Charrette fantôme*, de J. Duvivier ; 18 h. 30, *la Meilleure Part*, d'Y. Allégret ; 19 h., *The rise and fall of the third Reich*, de D.L. Wolper ; 20 h. 30, *Juste avant la nuit*, de C. Chabrol ; 21 h., *Dirigible*, de F. Capra ; 22 h. 30, *Macbeth*, de R. Polanski ; 23 h., *Miracle woman*, de F. Capra.

RUE D'ULM
(033-11-17)

MERCREDI 9 OCTOBRE. — 19 h. 30, *le Dernier Milliardaire*, de R. Clair ; 21 h., *Son homme*, de T. Garnett.

JEUDI 10. — 19 h. 30, *le Chevalier mystérieux*, de R. Freda ; 21 h., *l'Evadé du bagne*, de R. Freda.

VENDREDI 11. — 19 h. 30, *la Mère*, de M. Donskoï ; 21 h., *le 41e*, de G. Tchoukraï.

SAMEDI 12. — 19 h. 30, *Judex*, de G. Franju ; 21 h., *Juliette ou la clé des songes*, de M. Carné.

DIMANCHE 13. — 19 h. 30, *la Fin du jour*, de J. Duvivier ; 21 h., *les Bas-Fonds*, de J. Renoir.

LUNDI 14. — 19 h. 30, *les Deux Cavaliers*, de J. Ford ; 21 h., *l'Homme de la plaine*, d'A. Mann.

MARDI 15. — Relâche.



Les exclusivités

ALLEZ ON S'TELEPHONE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
AMARCORD (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56), P.L.M.-Saint-Jacques (589-68-42).
L'AMPELOPEDE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Bretagne, 2e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24).
LE CANARDEUR (A., v.f.) : Royal-Passy, 16e (527-41-16).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14).
COMME UN POT DE FRAISES (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
CONRACK (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme, 3e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) (jusqu'au 10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DE MAC LARREN A PETER FOLDES (TOUT LE DESSIN ANIME CANADIEN) (Can., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES DERNIERES FIANÇAILLES (Can., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DITES-LE AVEC DES FLEURS (Fr.) (*) : Templiers, 3e 727-94-56), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) (jusqu'au 10), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) (jusqu'au 10), Diderot, 12e (343-19-29).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Triomphe, 8e (225-45-76), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Plaza, 8e (073-74-55), Arlequin, 6e (548-62-25), Studio-Cujas, 5e (033-89-22), Ciné-Halles, 2e (236-71-72).
ERVINKA (Isr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84), Ermitage, 8e (225-15-99), Caméo, 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
FROGS (A., v.o.) : Elysée-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
GOLD (A., v.o.) : France-Elysée, 8e (225-19-73).
(225-19-73) ; v.f. : Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-71), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
GRANDEUR NATURE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Athéna, 12e (343-07-48).
LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Petits-Poucets - Champs-Elysées (225-67-29) ; Petits-Poucets-Rive droite, 9e (770-83-48).
KASHIMA PARADISE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Impérial-Pathé, 2e (742-72-52).
LARRY LE DINGUE, MARRY LA GARCE (A.), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Hollywood-Boulevards, 9e (824-62-52) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Liberté-Club, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (288-99-75).
MAHLER (An.), v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-67-29).
LES MILLE ET UNE NUITS (It.), v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Magic-Convention, 15e (828-20-32).
LE MILIEU DU MONDE (Suisse) : Quintette 4 et 5, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
MOLIERE COTE JARDIN (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
NE VOUS RETOURNEZ PAS (A.) (**), v.o. : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NOUS VOULONS LES COLONELS (It.), v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-83).

Les films nouveaux

LA MARCHANDE DES QUATRE SAISONS, film allemand de R. Fassbinder. — v.o. : Panthéon, 5e (033-15-04).
COUP D'ETAT, film japonais de Yoshida. — v.o. : Olympic, 14e (783-67-42).
ANNA ET LES LOUPS, film espagnol de Carlos Saura, avec Géraldine Chaplin. — v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Studio Raspail, 14e (326-38-98).
LE SECRET, film français de Robert Enrico, avec Jean-Louis Trintignant, Philippe Noiret, Marlène Jobert. — Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64), Maxéville, 9e (770-72-87), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ, film français de Claude Zidi, avec Pierre Richard, Jane Birkin. — Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), A.B.C., 2e (236-55-54), Danton, 6e (326-08-18), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan-Pathé, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Les Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DE LA CHAIR POUR FRANKEINSTEIN, film d'Andy Warhol, réalisé par Paul Morissey, avec Joe Dalessandro. — v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. en relief : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

A PARTIR DU 11 :

POURVU QU'ON AIT L'IVRESSE, film français de Reynald Bassi, avec Alain Noury. — Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Maxéville, 9e (770-72-87), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

OUT ONE SPECTRE (Fr.) : Seine, 5e (325-92-46), à 20 h.
LA POURSUITE IMPLACABLE (A.), v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87).
RAPT A L'ITALIENNE (It.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA RIVALE (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Maine-Rive gauche, 14e (567-06-96) ; Galaxie, 13e (580-76-86) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-29) ; Publicis-Sofitel, 15e (843-04-68) ; Passy, 16e (288-62-34).
LES SEINS DE GLACE (Fr.) : Boul' Mich', 5e (033-48-29) ; Capri, 2e (508-11-69) ; George-V, 8e (225-41-46) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
SOLEIL VERT (A.) (**), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87)
SPYS (A.), v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-13) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA TERRE PROMISE (Chili), v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
VERDICT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-15) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VIVE LA FRANCE ! (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
L'AMOUR FOU (Fr.) : Studio République, 11e (805-51-97), ts l. j., sauf mardi, à 20 h.
ASTERIX LE GAULOIS (Fr.) : Petits-Poucets - Rive gauche, 7e (551-04-55), les mer. sam., dim., à 14 h., 16 h. et 18 h.
LA CHINE (It.-Fr.) : Seine, 5e (325-92-46), ts l. j. sauf dim., à 12 h.
FESTIVAL TEX AVERY FOLIES (A.), v.o. : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), ts l. j. à 0 h. 15.
FLESH (A.) (**), v.o. : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), à 13 h. 30 et 0 h. 15.
FIVE EASY PIECES (A.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
JOHN MAC CABE (A.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE MARIAGE A LA MODE (Fr.) : Studio Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.
PEAU D'ANE (Fr.) : Studio République, 11e (805-51-97), les mer., sam., dim., à 14 h., 16 h., 18 h. sam., dim., à 14 h., 16 h. et 18 h.
PERFORMANCE (A.) (**), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) (**) : Studio Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-16), à 12 h. et 24 h.
PSYCHOSE (A.) (**), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LE SAUVEUR (Fr.) : Studio Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.
THE LAST PICTURE SHOW (A.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

Les grandes reprises

DROLE DE DRAME (Fr.) : Dominique, 7e (551-04-55) (sauf mardi) ; Ranelagh, 16e (288-64-44) (sauf jeudi).
LA KERMESSE HEROIQUE (Fr.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
MA FEMME EST UNE SORCIERE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Ciné-Halles, 2e (236-71-72).
LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYSE (A. v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) (sauf le jeudi).
LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).

Les festivals

HOMMAGE A MAG BODARD. — La Pagode, 7e (551-12-15), mer. : Un soir, un train ; jeudi : Rendez-vous à Braye ; ven. : Je t'aime, je t'aime ; sam. : les Corps célestes ; dim. : les Parapluies de Cherbourg ; lundi : la Maison des Bories ; mardi : Une femme douce.
FRED ASTAIRE (v.o.). — Studio Marigny, 8e (225-20-74), ts l. j. à 20 h. et 22 h., mer. et dim. : la Belle de Moscou ; jeudi et lundi : Parade de printemps ; ven. et mardi : Tous en scène ; sam. : Entrons dans la danse.
INGMAR BERGMAN (v.o.). — Racine, 6e (633-43-71), mer. : la Prison ; jeudi : le Silence ; ven. : la Source ; sam. : le Visage ; dim. : la Nuit des forains ; lundi : A travers le miroir ; mardi : le Septième Sceau.
ROBERT ALTMAN (v.o.). — Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : John Mac Cabe ; jeudi : Brewster Mac Cloud ; ven. : Nous sommes tous des voleurs ; sam. : Images ; dim. : le Privé ; lundi : Mash ; mardi : Images.
HUMPHREY BOGART (v.o.). — Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. et jeudi : Echec à la Gestapo ; ven. et sam. : les Fantastiques Années 20 ; dim., lundi et mardi : le Grand Sommeil.
KANE KONG. — Boîte-à-Films, 17e (754-51-50), 14 h. et 20 h. : King-Kong ; 16 h. et 22 h. : Citizen Kane ; 18 h. : la Splendeur des Amberson.
JAMES BOND (v.o.). — Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : Goldfinger ; 16 h. : Au service secret de Sa Majesté ; 18 h. 15 : James Bond contre Dr. No ; 20 h. 15 : Bons baisers de Russie ; 22 h. 15 : Les diamants sont éternels.
QUINZE ANS DE CINEMA ANGLAIS (v.o.). — Olympic, 14e (743-67-42). mer. : Help ! jeudi : Poor Cow ; ven : Petulia ; sam. et mardi : Sa Majesté des mouches ; dim. : Un dimanche comme les autres ; lundi : The Boy Friend.
LES MEILLEURS POLICIERS. — André-Bazin, 13e (337-74-39), jeudi, ven. et sam. : Soupçons (v.o.) ; dim., lundi et mardi : La mariée était en noir.
VARIATIONS SUR L'HOMOSEXUALITE (v.o.). — Studio Parnasse, 6e (326-58-00), mer. à sam. : les Damnés ; dim. à mardi : Mort à Venise.
PAUL NEWMAN (v.o.). — New-Yorker, 9e (770-63-40), ts l. j. à 20 h., mer., jeudi et ven. : l'Arnaqueur ; sam., dim. et lundi : le Gaucher.
JEAN RENOIR. — New-Yorker, 9e (770-63-40) ts l. j. à 22 h., mer., jeudi et ven. : le Fleuve ; sam., dim. et lundi : le Carrosse d'or.

Musique

Les concerts

VOIR FESTIVAL D'AUTOMNE

MERCREDI 9

EGLISE ST-ROCH, 296, rue Saint-Honoré, 1er (260-81-69), 20 h. 45 : La passion selon saint Jean, de J.-S. Bach. Chœurs Bach de Paris, Petits chanteurs de la résurrection. Orchestre de Versailles avec Roger Bourdin (flûte) dir. P. Boulot.

JEUDI 10

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (225-44-36), à 20 h. 30 : Nicanor Zabaleta (harpe) Récital.

MAISON DE L'O.R.T.F., 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (224-33-61), studio 104 à 20 h. 30 : Manon Lescault, avec Mady Mesplé, orchestre lyrique de l'O.R.T.F., dir. J.-P. Marty.

VENDREDI 11

SALLE CORTOT, 78, rue Cardinet, 9e (924-80-16) 20 h. 30 : Ernesto Bitetti (guitare classique), Récital (Sanz, Bach, Weiss, Turina).

ESPACE PIERRE CARDIN, 1, avenue Gabriel, 8e (265-97-60), 20 h. 30 : Renata Tebaldi.

SAMEDI 12

ABBAYE DE ROYAUMONT : 20 h. 15 : Orchestre de l'Ile de France, sol. Reine Gianoli : dir. Léonard Stehn (Maw, Schubert, Webern, Mozart, Bartok).

DIMANCHE 13

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45, Récital d'orgue : Louis Robillard (J.S. Bach, Reger).

EGLISE ST-THOMAS-D'AQUIN, 1, place Saint-Thomas-d'Aquin, 7e, 17 h. 45 : Récital d'orgue : Rob Theissen.

LUNDI 14

ESPACE PIERRE CARDIN, voir le 11.

MARDI 15

SALLE GAVEAU, 45, rue La Boétie, 8e (225-29-14), 21 h. : Janine Dacosta (piano) : Toccatas (Bach, Schumann, Ravel, Poulenc, Prokofieff).

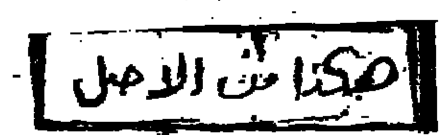
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre national de l'O.R.T.F., dir. S. Celibidache ; sol. A. Benedetti Michelangeli (Brahms, Beethoven, Ravel).

Les comédies musicales

EUROPEEN, 3, rue Biot, 17e (387-88-14), (L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. : Gomina.
HENRI-VARNA-MOGADOR, 25, rue de Mogador, 9e (285-28-80) (L.), 20 h. 45 ; mat. di., à 14 h. 45 : la Révolution française.
THEATRE DE PARIS, 15, rue Blanche, 9e (874-20-44) (L.), 20 h. 30 ; mat. dim., à 15 h. : les Aventures de Tom Jones.









CARNET

Naissances

— M. et Mme J.-O. Bartholin sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils
Olivier,
né le 26 septembre 1974.
29, rue de Condé, 75 006 Paris.

— M. Alain de Dianous de la Perrotine et Mme, née Bernadette Cucherat, laissent à Isabelle et à Servane la joie d'annoncer la naissance de
Coralie.
Le 24 septembre 1974.
A. Van Ostadelaan 15,
Oegstgeest (Pays-Bas).

— M. Thierry Ginolhac et Mme, née Alix Lengereau, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils
Guillaume.
Aurillac, le 23 septembre 1974.

— Jean-Claude et Brigitte Helm, née Ladreyt, ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille
Stéphanie.
Saint-Germain-en-Laye, 30 septembre 1974.
57, avenue du Maréchal-Foch,
78 400 Chatou.

— M. Emil Karayilev et Mme, née Marie-Claude Bouret, sont heureux d'annoncer la naissance de
Eric.
Marseille, le 3 octobre 1974.

— Mme Jean Salathe,
M. et Mme Charles-David Barbe,
M. Jean-Jacques Bailer et Mme, née Agnès Barbe,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Virginie.
30 septembre 1974.
La Caravelle,
30 460 Sainte-Croix-de-Caderle.
L'Arbre Vert, La Mourgate,
26 200 Montélimar.
Résidence des Tuileries, bât. B,
33 700 Mérignac.

Fiançailles

— M. Marc Chastel et Mme, née Muriel Ravina,
M. Paul Fourcade et Mme, née Simone Cartou,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Carole et Pierre-Paul.

Mariages

— Le professeur et Mme Albert Chavanne,
M. et Mme Louis Foucault,
sont heureux d'annoncer le mariage
d'Odile et Olivier
en l'église du Vieux-Collonges, samedi 12 octobre, à 11 h. 30.

— Le préfet et Mme Jacques Biget,
Le bâtonnier et Mme Raymond Guy,
ont l'honneur de faire part du mariage de leurs enfants,
Chantal
et François,
président du Syndicat des architectes des Bouches-du-Rhône.
Le mariage sera célébré le 11 octobre 1974 à Marseille.
18, vallon de la Baudille,
13 007 Marseille.
61, boulevard Notre-Dame,
13 006 Marseille.

Décès

— La supérieure et la communauté des Petites Sœurs de l'Assomption, les sœurs, belles-sœurs, neveux et nièces, et toute la famille de
Sœur Cécile-Hélène de BEAUCHAMP,
ainsi que tous ses intimes amis, font part de son rappel à Dieu, survenu à Paris le 7 octobre 1974.
Les obsèques auront lieu rue Violet, 57, Paris-15e, le jeudi 10 octobre, à 15 heures.

« Dieu immortel ! Le genre humain est votre plus digne ouvrage. L'aimer, c'est Vous aimer, et en finissant ma vie, je vous consacre cet amour. »
(Montesquieu.)

— M. et Mme Bernard Sand, ses enfants ;
M. Marcel Bertrou, son frère ;
Mme veuve Léon Renier, sa sœur ;
M. Max Renier, son neveu ;
Les familles Labbe, Despretz, et Mme de Goitisolo, ses amis,
Les familles Renier, Dupuis, Moysen,
ont la douleur de faire part du décès, le 3 octobre 1974, dans sa quatre-vingt-deuxième année, de
M. Raymond BERTROU de la MOTHE,
ancien pilote de guerre 1914-1918,
médaille militaire,
croix de guerre.
Une messe de requiem sera célébrée le vendredi 18 octobre 1974, à 10 heures précises, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 75 017 Paris.
Suivant les volontés du défunt, l'inhumation a eu lieu à Guerchy (Yonne) dans la plus stricte intimité, le 7 octobre 1974.

— Le conseil d'administration et les collaborateurs de la Société OCAIP, 19, rue du Colonel-Moll, 75 017 Paris,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Raymond BERTROU de la MOTHE,
président et fondateur de la Société,
survenu le 3 octobre 1974, et prient d'assister à la messe de requiem qui sera célébrée en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 75 017 Paris, le vendredi 18 octobre 1974, à 10 heures précises.

— Les familles Blot, Lavigne-Delville, Rondeau, Mieulle et Chrétien n'ont pu aviser à temps les lecteurs du « Monde » de la mort chrétienne, survenue le 4 octobre 1974, de
Louis BLOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
(au péril de sa vie)
et titulaire d'autres distinctions, à lui accordées par la bienveillance d'autres mortels, inhumé à Saint-Cyr-sur-Loire (37) le 7 octobre 1974.

— Mme Jacques Cuvillier,
Mme Cécile Cuvillier,
M. et Mme Pierre Delaval et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Cuvillier et leurs enfants,
Mme André Wiener, ses enfants et petits-enfants,
M. Jean Bourdellette et sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques CUVILLIER,
survenu le 4 octobre, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
25, avenue de Versailles,
75 016 Paris.

— M. et Mme Robert Sergent, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Siéraski et leurs fils,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
Mme Roger DAVID,
née Georgette Raymond,
survenu subitement le lundi 30 septembre 1974.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.

— Mme Claude Herouard, son épouse, et ses enfants,
M. et Mme Lucienne Herouard et ses enfants,
Les familles Leconte et Herouard,
ont la douleur de faire part du décès de
Claude HEROUARD,
chef du service approvisionnement
des Etablissements Fruehauf
d'Auxerre,
survenu le 5 octobre 1974, dans sa quarante-septième année, à la suite d'un accident de la route.
Rendez-vous au cimetière Dunand, rue du 24-Août, Auxerre, le jeudi 10 octobre, à 15 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Etienne Laflèche, son épouse ;
M. et Mme Thierry Laflèche,
Mlle Sophie Laflèche, ses enfants ;
Mme René Corvol, Mlle Jacqueline Laflèche, ses sœurs ;
Mme Roger Laflèche et ses enfants, sa belle-sœur, ses neveux et nièces ;
Les familles Laflèche, Hadamar, Dauvergne, Schweitzer, Florisoone, Vansteenberghe, Seneliard et Devaux,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Etienne LAFLÈCHE,
ingénieur I.C.A.M., E.S.E., E.I.H.,
sous-directeur à la direction
des études et recherches
d'Electricité de France,
président d'honneur de l'Association
des ingénieurs I.C.A.M.,
président de la Fédération
des associations et sociétés françaises
d'ingénieurs diplômés (F.A.S.F.I.D.),
vice-président du Conseil national
des ingénieurs français (C.N.I.F.),
administrateur du Comité national
des grandes écoles,
décédé subitement le 7 octobre 1974, dans sa cinquante-sixième année, en son domicile à Paris (8e), rue de Monceau, 58.
Priez pour lui.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 11 octobre 1974, à 14 heures, en l'église Saint-Augustin. On se réunira à l'église. L'inhumation aura lieu à Cours par Laugnac (Lot-et-Garonne).

— Le président du conseil d'administration et le directeur général d'Electricité de France ont le regret de faire part du décès de
M. Etienne LAFLÈCHE,
sous-directeur à la direction
des études et recherches,
survenu à Paris le 7 octobre 1974.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 11 octobre 1974, à 14 heures, en l'église Saint-Augustin, Paris-8e.

— Le conseil d'administration de la Fédération des associations et sociétés françaises d'ingénieurs diplômés a le regret de faire part du décès de son président,
M. Etienne LAFLÈCHE,
survenu le 7 octobre 1974.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Augustin le vendredi 11 octobre 1974, à 14 heures.

— Mme Jean Mandeville,
M. et Mme Lucien Mandeville et leurs enfants,
M. et Mme Jean Berguerand et leurs enfants,
Le docteur et Mme Edouard Mandeville, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Lucien Mandeville,
Mlle Marguerite Badaroux,
M. et Mme Pierre Guichard et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean *MANDEVILLE*,
président de chambre honoraire
à la cour d'appel de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 28 septembre 1974, dans sa soixante-dix-neuvième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Antony dans l'intimité familiale.
3, avenue de la Résidence,
92 160 Antony.

— Mme Georges Meyer,
M. et Mme Charles Meyer et leurs enfants,
Le comte et la comtesse Guillaume de Beaumont, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges MEYER,
ancien consul de Suisse à Lyon,
citoyen d'honneur
de la ville de Lyon,
leur époux, père, beau-père, grand-père et arrière-grand-père, survenu le 3 octobre, dans sa quatre-vingt-douzième année.
Selon la volonté du défunt, les funérailles ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Cette annonce tient lieu de faire-part.
65, boulevard des Belges,
69 006 Lyon.
Vernou, 37 130 Langeais.
Le Plessis, 49 490 Noyant.

— La famille Starck nous prie d'annoncer le décès de
M. Boris STARCK,
professeur de droit
aux universités de Paris,
professeur honoraire
à la faculté de droit de Lyon.
L'inhumation se fera au cimetière de Pantin-Parisien, 164, avenue Jean-Jaurès, le 10 octobre 1974, à 14 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Il n'y aura pas de condoléances.
Cet avis tient lieu de faire-part.
28, avenue Niel, 75 017 Paris.

Anniversaires

— La réunion annuelle à la mémoire de
Robert GAMZON (Castor)
et Edmond FLEG
aura lieu au quartier général des Eclaireurs israélites de France, 27, avenue de Ségur, Paris-7e, le jeudi 10 octobre, à 19 heures.

Messes anniversaires

— Pour le dixième anniversaire du retour à la Maison du Père de
M. le chanoine
Louis AUFSCHNEIDER,
ancien curé
de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, une messe sera célébrée le dimanche 13 octobre 1974, à 18 heures, en la chapelle Saint-Louis - Bienheureuse-Isabelle.
1 bis, place de Bagatelle,
92 Neuilly-sur-Seine.

Avis de messe

— Le président de l'université des sciences sociales de Toulouse et le conseil de l'université feront célébrer une messe à la mémoire de
M. Gabriel MARTY,
ancien président de l'université,
le vendredi 11 octobre, à 9 heures, en la cathédrale Saint-Etienne, à Toulouse.

Distinctions

— Le 8 octobre 1974, à la Maison des anciens de la 2e D.B., le général d'armée A. de Boissieu, chef d'état-major de l'armée de terre, a remis les insignes de commandeur de la Légion d'honneur à M. Serge Borochovitch, ancien officier des Forces françaises libres et de la 2e division blindée.

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS
de 11 h. à 18 h.

S. 2. - Bons meubles. Mes Jacques Ribault-Menetière, Marlio.
S. 6. - Tableaux. Bijoux. Beau mobilier. Monnaie. Me le Blanc.
S. 7. - Estampes anc. et des XIXe et XXe. Gravures et décor. XVIIIe et début du XIXe siècle. Mlle Rousseau. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 8. - Livres anciens et modernes. M. Legueltel. S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.
S. 10-11. - Meubles et objets d'art du XVIIIe. Porcelaine. Faïence. MM Dillée. Mes Ader, Picard, Tajan.

VENTES

S. 1 à 21 h. (expos. 11 h. à 18 h.) - Guérin et tableaux mod. Me Robert.
S. 14. Expos. 11 h. à 12 h. - Grands vins, bordeaux, bourgogne, champagne. Alcools, armagnac, cognac, etc. — Mes Ader, Picard, Tajan. Collaboration de M. de Clouet.

VENTE A VERSAILLES

Me G. BLACHE, comm.-priseur,
VERSAILLES, 5, rue Rameau
Tél. 950-55-06 et 951-23-95
DIMANCHE 13 OCTOBRE à 14 h.
Collection GAUDIN
ARCHEOLOGIE
Vases - Terres cuites
Sculptures haute époque.
Exp. vend., sam., 9-12 h., 14-18 h.

VENTE A CHARTRES

GALERIE DE CHARTRES
DIMANCHE 13 OCTOBRE à 14 h.
ARMES DE COLLECTION
Paire de pistolets XVIIIe
ARMES DE POING
ARMES D'EPAULE
ARMES AMERICAINES
Me J. LELIEVRE, comm.-priseur,
8, rue Famin - Chartres
Tél. (37) 21-04-33
Expos. vend., sam. et matin vente.

RADIO-TÉLÉVISION

LE PERSONNEL DE L'OFFICE S'INTERROGE SUR LES SUITES DE LA GRÈVE

La première journée de grève à l'O.R.T.F. a été inégalement suivie selon les centres. D'après l'Intersyndicale, la proportion d'agents grévistes était, en moyenne, de 55 à 60 %, alors que, pour la présidence de l'Office, on n'en aurait recensé que de 30 à 35 %.

« Gardez votre détermination et votre force pour demain. Il est indispensable que l'assemblée générale et la manifestation de mercredi soient un succès. » Après ces quelques mots prononcés par M. Edouard Guilbert au nom de l'Intersyndicale, les deux cents grévistes réunis en « sit-in » dans le hall d'entrée de la Maison de la radio se sont dispersés, mardi soir, dans le calme. Il était 18 h. 30. Ils renonçaient à attendre que M. Marceau Long revienne sur sa décision et veuille bien recevoir les délégations des différents centres de Paris et de banlieue venues rejoindre leurs camarades du quai Kennedy. Seuls des représentants du centre d'Issy-les-Moulineaux avaient pu rencontrer le P.-D.G. de l'Office.

Cependant, la journée de mardi a été marquée par un incident survenu en fin de matinée à la Maison de la radio. Depuis 7 heures, des piquets de grève distribuaient des tracts. Des groupes de discussion se formaient à l'entrée avec les non-grévistes. L'atmosphère était paisible. C'est alors que les forces de police ont encerclé les bâtiments, tandis que le service d'ordre intérieur de l'Office baissait les grilles et bouclait les portes, à l'exception d'une seule donnant sur le grand hall, et refusait l'entrée à un groupe de grévistes venus du centre d'Issy-les-Moulineaux. « Attitude provocatrice du gouvernement », devait déclarer aussitôt l'Intersyndicale, qui convoquait le personnel en assemblée générale.

Alors que vers 15 heures une grande partie des forces de l'ordre levait son bouclage et quittait la Maison de la radio, les grévistes se réunissaient à nouveau dans le studio 105. Près de mille personnes étaient présentes. « C'est la première fois que nous avons autant de monde à un débat non organisé par l'Intersyndicale », faisait remarquer un gréviste.

L'Intersyndicale ne fut toutefois pas épargnée dans le débat ; la plupart l'accusant d'être trop « molle », craignant de la voir trop vite « baisser les bras » ; les autres essayant de démontrer sa responsabilité dans les événements d'aujourd'hui, d'autres enfin estimant sa plate-forme « trop dure ». — C. C.

PAS DE DÉTAXE POUR SERVICE NON RENDU

M. Jean Nayrou, sénateur (soc.) de l'Ariège — constatant les nombreux jours de grève observés par les personnels de l'O.R.T.F., — demandait, dans une question orale, quelles mesures le gouvernement comptait prendre pour dédommager les possesseurs de postes qui ont payé la redevance pour un service non rendu.

M. André Rossi, secrétaire d'Etat, répond que « *la redevance est une taxe parafiscale, non pas un abonnement pour service rendu. Sa perception n'est pas liée aux programmes, mais à la possession de l'appareil. Elle ne peut donc être modulée en fonction du temps d'écoute possible. Et, par conséquent, une grève, si fâcheuse soit-elle, ne peut donner lieu à détaxe* ».

[Indiquons que, pour 1974, le « programme minimum » à la télévision n'a été appliqué que quatre jours en juin dernier, la grève des T 2 et T3 affectant surtout la radio.]

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	94 F	172 F	232 F	330 F
II — TUNISIE	104 F	193 F	282 F	370 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

INFORMATIONS PRATIQUES

Documentation

UNE NOUVELLE SÉRIE DE FICHES D'INFORMATIONS SUR LES MÉTIERS EST PUBLIÉE PAR L'ONISEP

L'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) a présenté récemment, au cours d'une conférence de presse, une série de fiches techniques concernant une centaine de métiers, qui s'ajoute à une première série réalisée en janvier 1974.

L'ONISEP peut ainsi mettre à la disposition des centres d'information et d'orientation (C.I.O.), des centres de documentation et d'information des établissements et des associations qui lui en font la demande, plus de deux cents fiches « métiers », soit près de la moitié du programme entrepris en 1972 et qui devrait être entièrement réalisé à la fin du premier trimestre 1975.

Les résultats d'une enquête réalisée par l'ONISEP auprès de mille cinq cents élèves de classes terminales témoignent de l'intérêt de cette entreprise : 50 % des élèves *interrogés n'avaient pas d'idées précises sur la profession qu'ils envisageaient et 28 % disaient vouloir exercer une carrière médicale ou para-médicale, « ce qui est disproportionné et ne répond en rien aux besoins du pays »*, estime-t-on à l'ONISEP.

Les fiches qui viennent d'être publiées comportent six rubriques : finalité de l'emploi, nature du travail, position hiérarchique (marge d'initiative du titulaire), conditions de travail, formation requise et évolution de carrière. Elles traitent des emplois de la mécanique, de l'agriculture, du travail des étoffes, des relations publiques, de la fonction publique (ministère de l'économie et des finances), des emplois de techniciens des essais, contrôles, laboratoires, et des métiers de l'hôtellerie.

Ces fiches seront mises à jour tous les deux ans. Elles sont le résultat d'enquêtes menées au sein des entreprises dans toute la France par des conseillers d'orientation des délégations régionales de l'ONISEP. « *Ces conseillers*, précise-t-on, *ont interrogé sur le lieu de leur travail les titulaires (des postes et leur supérieur hiérarchique)* »

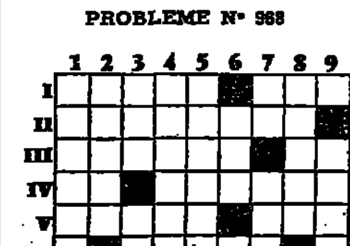
Aucune indication cependant n'est fournie sur la rémunération des différents emplois, « *étant données les distorsions de salaires énormes entre les différentes régions* ». Les appréciations sur les débouchés restent, de leur côté, approximatives, « *ce qui peut être amélioré, malgré la recherche approfondie que cela nécessite, par le département information professionnelle, récemment créé et chargé de la collecte et de l'élaboration des informations d'ordre quantitatif et qualitatif sur les professions* ».

Dans les mois à venir, l'ONISEP veut entreprendre un nouveau classement des métiers ainsi répertoriés, suivant les centres d'intérêt des jeunes à la recherche d'un emploi, et axé notamment sur les conditions de travail et de vie. Un récent numéro de la revue *Avenirs* est un exemple de cette nouvelle présentation. Sous le titre « *Vous aimez l'automobile : des métiers pour vous* », il regroupe des professions touchant à la fabrication, au commerce, à la réparation ou à la distribution des véhicules comme à leur utilisation ou à leur expertise.

★ ONISEP, 50, rue Albert, Paris-13e.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 968



HORIZONTALEMENT

I. Maître impitoyable ; Elima. — II. Son bois tire sur le rouge. — III. Se met dans une mauvaise passe ; Désinence verbale. — IV. Quelques pas en Chine ; S'accorde, se garde, se retire. — V. Marquer sa préférence ; Contribuait aux efforts du laboureur. — VI. Retient mieux une proie que le bec d'un corbeau flagorné. — VII. Régna sur Juda ; Chef étranger. — VIII. Son cœur est noble ; Sortent de l'eau. — IX. Echappe au sourd ; Fin de participe. — X. Comme un jeu d'enfant ; Ornement. — XI. Symbole chimique ; Pour pénétrer dans leur domaine, il suffit de posséder la bonne clef.

VERTICALEMENT

1. Plus apprécié quand il est ancien que lorsqu'il est vieux ; Compagnon éventuel. — 2. Brillant après une cuite ; Pas très vif quand on ne l'a pas fermé. — 3. Difficile et dangereux à combattre quand il est haut ; Vivent en altitude. — 4. Actes de foi ; Fin de participe. — 5. Provoquerait une certaine agitation. — 6. Beau travail ; Prénom masculin. — 7. Terme musical ; Fait partie du paysage romanais ; Abréviation. — 8. Tourmente le cheval ; Malin comme peut l'être un singe. — 9. Ne font donc pas un pli.

Solution du problème n° 967

HORIZONTALEMENT

I. Crime ; Ars. — II. Oublie ; Eu. — III. Page. — IV. Acrimonie. — V. Rêveuses. — VI. Pesons ! — VII. AP ; Item. — VIII. Lear ; Rose. — IX. Espèrent. — X. Entas. — XI. Epatera.

VERTICALEMENT

1. Coma ; Pâleur. — 2. Ru ; Crêpes. — 3. Ibères ; Apte. — 4. ML ; Ivoire. — 5. Ei ; Ment ; Réa. — 6. Epousèrent. — 7. Ans ; Monté. — 8. Régie ; Star. — 9. Suées ; Dé ; Sa.

GUY BROUTY.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

Télévision et radiodiffusion

MERCREDI 9 OCTOBRE

Programme minimum à l'O.R.T.F.

En raison de la grève du personnel, un programme minimum sera diffusé à la radio et à la télévision.

● TÉLÉVISION : Programme unique sur les trois chaînes

20 h. Journaux télévisés (chaînes I et II).

20 h. 30 Au théâtre ce soir : « Giliane », de R. Millar et N. Balchin. Adaptation française P. Quentin. Avec J. Topart, M. Delcroix. Réal. G. Folgoas.

La mort d'un piéton, renversé par une voiture et abandonné sans assistance, oppose un jeune couple et leur ami, et sert de révélateur à leurs rapports.

22 h. 25 Document : Intirumi, prod. UNESCO.

Un haut lieu de l'archéologie inca : site, temples et trésors.

● RADIO :

Musique ininterrompue. Bulletin d'information à 8 heures, 13 heures et 19 heures.

EUROPE 1 : 19 h., Europe-Soir ; 19 h. 45, Radio 2 ; 22 h. 30, Europe-Panorama.

R.T.L. : 18 h. 30, Journal ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L. Digest.

RADIO-MONTE-CARLO : 18 h. 45, Journal ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h. 15, Flash-back.

TRIBUNES ET DÉBATS

EUROPE 1 : 19 h. 15, M. François Ceyrac, président du Centre national du patronat français.

JEUDI 10 OCTOBRE

● TÉLÉVISION : Programme unique sur les trois chaînes

13 h. Vingt-quatre heures sur la une (chaîne I).

20 h. Journaux télévisés (chaînes I et II).

20 h. 30 Film : « L'Egyptien », de M. Curtiz (1954), avec Ed. Purdom, J. Simmons, V. Mature et G. Tierney.

Dans l'Egypte antique, sous le règne du pharaon Aknaton, un enfant trouvé, devenu médecin célèbre, est mêlé aux intrigues de la cour de Thèbes contre le pouvoir royal.

Reconstitution historique imposante, aventures à grand spectacle.

22 h. 5 Documentaire artistique : « Claude Monet inconnu », de Jean Roques.

TÉLÉVISIONS PÉRIPHÉRIQUES

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., la Feuille d'érable ; 21 h., « le Partage de Catherine », film de L. Comencini.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., les Incorruptibles ; 21 h., « Tous en scène », film de V. Minelli.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, « la Lettre du Kremlin », film de J. Huston ; 22 h. 15, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 35, La voix au chapitre ; 22 h., Tragédie américaine.

● RADIO :

Programme unique de musique ininterrompue. Bulletin d'information à 8 h., 13 h. et 19 h.

EUROPE 1 : 19 h., Europe-soir ; 19 h. 45, Radio 2 ; 22 h. 30, Europe-panorama.

R.T.L. : 18 h. 30, Journal ; 19 h., Hit-parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L.-digest.

RADIO-MONTE-CARLO : 18 h. 45, Journal ; 19 h., Hit-parade ; 21 h. 15, Flash-back.

TRIBUNES ET DÉBATS

RADIO-MONTE-CARLO : 19 h., Le professeur Hanoun, virologue ; les docteurs Jullien, cardiologue, et Cohen, gynécologue : « Après les entretiens de Bichat. »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9-10-74 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 10-X-74 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 9 octobre à 0 heure et le jeudi 10 octobre à 24 heures :

Entre les basses pressions continentales et les hautes pressions du proche Atlantique, un flux instable, de secteur nord-ouest, persistera sur la France. Malgré une hausse progressive du champ de pressions, les conditions météorologiques demeureront souvent médiocres dans la plupart des régions.

Jeudi 10 octobre, le temps sera frais et parfois brumeux en début de matinée, avec des brouillards surtout localisés de l'Aquitaine et du Poitou au Lyonnais et à la Bourgogne. Sur ces régions, des gelées blanches seront également observées au lever du jour. Sur l'ensemble du pays, le ciel sera nuageux au cours de la journée. Des éclaircies assez belles apparaîtront temporairement du sud de la Bretagne aux Pyrénées et au golfe du Lion, mais les nuages donneront encore des averses éparses. Celles-ci seront assez nombreuses dans le Nord, le Nord-Est et l'Est, et il neigera en montagne à partir de 1 000 mètres environ.

Les vents, de secteur nord-ouest, resteront assez forts dans le Midi méditerranéen ; ailleurs, ils seront modérés mais irréguliers.

Les températures demeureront basses pour cette époque de l'année.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Biarritz, 14 et 10 degrés ; Bordeaux, 14 et 8 ; Brest, 13 et 7 ; Caen, 11 et 7 ; Cherbourg, 12 et 9 ; Clermont-Ferrand, 11 et 1 ; Dijon, 10 et 6 ; Grenoble, 11 et 5 ; Lille, 10 et 6 ; Lyon, 13 et 7 ; Marseille, 16 et 9 ; Nantes, 15 et 5 ; Nice, 18 et 8 ; Paris-Le Bourget, 12 et 5 ; Pau, 14 et 5 ; Perpignan, 19 et 12 ; Rennes, 14 et 5 ; Strasbourg, 11 et 5 ; Tours, 13 et 3 ; Toulouse, 15 et 8 ; Ajaccio, 18 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 9 et 2 degrés ; Athènes, 25 et 19 ; Bonn, 8 et 6 ; Bruxelles, 8 et 3 ; Le Caire, 32 et 21 ; îles Canaries, 30 et 22 ; Copenhague, 13 et 8 ; Genève, 9 et 5 ; Lisbonne, 20 et 15 ; Londres, 13 et 8 ; Madrid, 21 et 4 ; Moscou, 22 et 11 ; New-York, 17 et 7 ; Palma-de-Majorque, 20 et 12 ; Rome, 18 et 13 ; Stockholm, 11 et 7 ; Téhéran, 32 et 11.

Visites, conférences

JEUDI 10 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., sortie principale de la gare, Mme Bachelier : « Le vieil Argenteuil ». — 15 h., 27, rue du Mont-Cenis, Mme Gatouillat : « Abbaye des Dames de Montmartre ». — 15 h., 1, rue du Figuier, Mme Legregeois : « Hôtel des archevêques de Sens et bibliothèque Forney ». — 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Pennec : « Au musée Carnavalet ».

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (A travers Paris). — 15 h., façade de l'église Saint-Pierre : « A travers le vieux Montmartre » (Mme Hager). — 15 h., Saint-Etienne-du-Mont : « L'art de la contre-réforme » (Histoire et Archéologie). — 15 h., 10, rue de Rivoli : « Hôtels de Brinvilliers, de Lamoignon, de Sévigné » (M. de La Roche). — 15 h., 44, rue de la Victoire : « Rites et rituels à la synagogue » (Paris et son histoire). — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins : « Les Gobelins » (Tourisme culturel).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 octobre 1974 :

UN DECRET

● portant publication de la Charte sociale européenne, signée à Turin le 18 octobre 1961.

DES ARRETÉS

● portant création de centres d'orientation et d'action éducative.

UNE LISTE

● des élèves de l'Ecole nationale supérieure agronomique de Montpellier ayant obtenu le diplôme d'ingénieur agronome.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe.

JUSTICE

A Grenoble

Un hôpital psychiatrique est jugé responsable des délits commis par un malade libéré à tort

Grenoble. — Saisi le 11 septembre d'une affaire dans laquelle un malade considéré comme guéri avait tué, quarante-sept jours après sa sortie de l'hôpital psychiatrique de Saint-Egrève (Isère), un hôtelier marseillais (« le Monde » du 13 septembre), le tribunal administratif de Grenoble a conclu le mardi 8 octobre à la responsabilité de l'établissement de soins et déclaré celui-ci « entièrement responsable *des conséquences de l'acte criminel* ». En revanche, les magistrats ont estimé que « la faute qu'aurait pu commettre le préfet n'est pas d'une gravité de nature à engager la responsabilité de l'Etat », et ils ont rejeté les conclusions de la plaignante sur ce second point.

De notre correspondant

Le drame qui justifiait la requête, devant la juridiction administrative, de l'épouse de la victime remonte au 12 février 1970. Surpris à 4 heures du matin par M. François Mugnier, hôtelier dans le centre de Marseille, un malfaiteur, M. Thomas Ferrandini, quarante-deux ans, avait tué à coups de revolver le commerçant.

L'instruction révéla que M. Ferrandini, condamné à sept reprises pour « vols » et « menaces » à main armée, avait fait l'objet de deux mesures d'internement d'office à l'hôpital psychiatrique de Saint - Egrève. Trois rapports médicaux de 1967, 1968 et 1970 montrent assez bien l'état de déséquilibre mental dans lequel se trouvait à ces dates M. Ferrandini. En 1967, il apparaissait, dit le premier rapport, comme un « *débile mental à la limite de la débilité profonde* ».

En 1968, le rapport, établi à l'occasion du second internement, indiquait que M. Ferrandini devait « *être considéré comme pratiquement incurable et être interné dans un hôpital psychiatrique. Comme il s'agit d'un déséquilibre grave (...), un tel sujet pourrait s'évader d'un hôpital psychiatrique ordinaire (...) ; M. Ferrandini relève d'un internement dans un service spécial d'aliénés (...)* ». Le troisième rapport, rédigé après le drame de Marseille, avait fait état d'anomalies qui rendent ce malade « *énormément dangereux pour l'ordre public et la sécurité des personnes* ». Les médecins experts consultés à cette occasion concluent eux aussi à un internement obligatoire dans un établissement spécialisé.

Comment a-t-on pu, dans ces conditions, considérer que le malade était guéri en novembre 1969 ? Est-ce une « *grave erreur de diagnostic* », comme l'a demandé lors de l'audience le commissaire du gouvernement, M. Delcourt ? La réponse paraît *contenue dans le certificat* médical ayant conduit à la mise en liberté du malade : « *Ce malade a été considéré comme étant particulièrement dangereux par différents neuro-psychiatres*, peut-on lire. *Son transfert en hôpital psychiatrique de sûreté a été demandé à différentes reprises ; faute de place ce transfert n'a pu s'effectuer.* »

Manque de moyens

Le second aveu contenu dans ce certificat mentionne qu'une contre-expertise demandée au procureur de la République n'a pu avoir lieu « *faute de médecins psychiatriques disponibles* ».

Ce manque de moyens est douloureusement ressenti par ceux qui ont la responsabilité d'accueillir puis de garder, dans un établissement non approprié, des malades comme M. Ferrandini. Fallait-il pour cela, même en tenant compte de l'absence de manifestations dangereuses de ce malade au cours des neuf derniers mois de traitement, le considérer comme guéri et demander aussi facilement sa sortie ? Ce n'est évidemmentpas l'avis du tribunal, qui a considéré que cette libération avait été proposée « *sans aucune des précautions que nécessitait la particulière gravité de sa santé morale* » et qui a estimé en conclusion que ces conditions de libération « *sont constitutives d'une faute lourde* ».

Pour ce qui concerne la responsabilité du préfet, le tribunal, tout en considérant qu'il appartenait à celui-ci, « *compte tenu des lourds antécédents de l'intéressé, des conclusions expresses et concordantes des experts sur son caractère dangereux et incurable, de prendre les précautions de nature à garantir la sécurité publique, notamment en ordonnant une contre-expertise* », estime cependant que sa décision a été prise au vu d'un certificat médical qui préconisait la sortie du malade « *sans ambiguïté ni réserves* ».

Pour la demande d'indemnité de 120 000 francs réclamée par la veuve de la victime en réparation de préjudices matériels et moraux, le tribunal a demandé un supplément d'instruction afin de permettre à la plaignante d'apporter la justification de cette allocation.

BERNARD ELIE.

Grâces déléguées

Pour « récompenser » *(les détenus)* qui n'ont pas participé *aux mutineries et aux* divers mouvements collectifs » *du mois de juillet dans les prisons, une circulaire en date du 8 août avait demandé aux juges de l'application des peines de faire des propositions de grâce. Celles-ci devaient, selon l'usage, être transmises à Paris pour qu'une décision définitive fût prise, l'article 17 de la Constitution disposant :* « Le président de la République a le droit de faire grâce. »

Mais, comme l'explique une nouvelle circulaire, « l'importance du nombre des propositions et l'ampleur de la tâche matérielle qu'elles font supporter *(à la chancellerie)* rendent impossible la poursuite de la procédure ainsi engagée ». *De sorte que le président de la République a signé, le 3 octobre, un décret qui délègue aux juges de l'application des peines le droit de faire grâce que lui reconnaît la Constitution. L'article premier du décret, contresigné par le premier ministre, le garde des sceaux et le ministre de la défense, prévoit :*

— Les condamnés, détenus le 31 juillet 1974 pour l'exécution d'une ou plusieurs peines privatives de liberté à temps, et dont la conduite en détention a été satisfaisante pendant le mois de juillet, bénéficient *d'une remise de peine :*

1) De deux à quatre mois si le total de leur incarcération est inférieur à cinq ans ;

2) De trois à cinq mois si elle est comprise entre cinq et *dix ans ;*

3) De quatre à six mois si elle est supérieure à dix ans.

Le texte précise également que les remises de peine « ne sont pas applicables aux condamnés ayant bénéficié depuis le 1er août 1974 d'une mesure de grâce exceptionnelle accordée à titre individuel ».

Le droit de grâce aurait paru a priori *de ceux qu'on ne délègue pas, dans la mesure où il est un privilège attaché aux fonctions de chef de l'Etat. Cependant, une telle délégation pourrait résulter de l'absence de réglementation en la matière, le silence des textes étant pris* a contrario *comme une autorisation de déléguer.*

M. Jacques Monteil, qui fut sous-directeur des grâces entre 1951 et 1965, a consacré à cette question un livre intitulé : la Gâce en droit français moderne, *édité en 1959 par les Librairies techniques.*

PHILIPPE BOUCHER.

PEINES D'EMPRISONNEMENT POUR CINQ TRAFIQUANTS D'HÉROÏNE

La seizième chambre correctionnelle de Paris a rendu son jugement, mardi 8 octobre, dans l'affaire des 60 kilos d'héroïne — saisis le 25 novembre 1972, rue de Pontoise à Paris (5e), — affaire dans laquelle était impliqué l'ancien général mexicain Umberto Marilès Cortès, décédé après une crise cardiaque le 6 décembre 1972 dans une cellule de la Santé.

Michel Descargues Riottorto Montalbo, hôtelier à Buenos-Aires, a été condamné à quinze ans d'emprisonnement auxquels s'ajoute une année de la même peine pour usurpation d'état civil : Rachid Gharbi, qui s'était évadé le 30 juin dernier de la prison de Fleury-Mérogis, a été condamné à douze ans d'emprisonnement, sanction réputée contradictoire car le prévenu avait reçu sa citation avant son évasion.

Sont condamnés en outre : Marcel Mouchighian à douze ans d'emprisonnement, Max Rivera Castillo à dix ans, Jean-Claude Fierschinger, *port), à treize mois d'emprisonnement* par défaut, Jean Pelhivaman (qui avait procuré un faux passeport), à treize mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 F d'amende. Jean-Claude Migozzi et Jacques Cassandri ont été relaxés pour trafic de stupéfiants au bénéfice du doute, mais condamnés à trois ans d'emprisonnement pour détention d'armes.

De son côté, l'administration a obtenu une somme de 9 065 000 F, au titre des amendes douanières.

ATTENTATS A AJACCIO

Trois attentats à l'explosif ont été commis en Corse dans la nuit du 8 au 9 octobre. Deux d'entre eux visaient, à Bastia et à Ajaccio, les agences locales du journal « Nice-Matin ».

La troisième explosion, de forte puissance, a entièrement détruit le restaurant Au bec fin, à Ajaccio. L'établissement était fermé depuis plusieurs semaines, ses propriétaires étant actuellement en vacances sur le continent.

RAPATRIÉS

UN « CAMP RETRANCHÉ » A FRÉJUS

« On nous spolie une seconde fois »

De notre envoyé spécial

Fréjus. — Dans un grand hangar blanc entouré de pins — le « Ranch Deguara », — au quartier dit de Malbousquet, à quelques kilomètres de Fréjus (Var), une quinzaine d'hommes montent la garde armés de fusils de chasse. Depuis le jeudi 3 octobre, date d'une vente sur surenchère de la propriété d'un rapatrié, M. Deguara, par le tribunal de Draguignan, les membres de l'Union syndicale de défense des intérêts des Français rapatriés d'Algérie (USDIFRA), accompagnés de harkis — « ce sont des rapatriés comme nous », .. ont choisi ce moyen pour lancer leur cri d'alarme.

« *Nous sommes tous endettés et tous nous pourrions avoir nos biens vendus* », explique M. Eugène Ibagnès, propriétaire viticole et président de l'USDIFRA. Avec le resserrement du crédit, les ventes de biens de rapatriés se multiplient dans le Midi : après la propriété de M. Deguara, *la propriété horticole d'un autre* rapatrié, M. Riera, de Solliès-Pont, devait être vendue mardi 8 octobre au tribunal de Toulon (la vente a été reportée au 22 octobre) et bien d'autres sont prévues. « *On nous spolie une seconde fois* », tonnent les occupants du hangar, qui demandent que soit appliqué l'article 60 de la loi du 15 octobre 1970, qui permet aux juges d'accorder des délais pouvant aller jusqu'à dix ans pour les obligations contractées par les rapatriés, notamment en vue de leur réinstallation.

Le procureur de la République peut rappeler que la vente du « Ranch » s'est faite le plus légalement du monde, et que M. Deguara n'avait pas demandé l'application d'un sursis à la vente de ses biens ; les rapatriés rejettent ces finasseries juridiques qu'ils traitent de « *nouvelle provocation* ».

L'atmosphère, il est vrai, est à la colère, et, dans la nuit du 7 au 8 octobre, ont été plastiqués le tribunal de Draguignan, où a été vendu le « Ranch Deguara » et la banque d'Aix, qui demande la vente de la propriété de M. Riera.

Signés « Justice Pieds-Noirs », ces attentats *sont condamnés* par M. Ibagnès. Mais ils prouvent que certains rapatriés sont prêts à aller plus loin. Le camp retranché de Malbousquet, en pleine campagne, ne dérange pas grand monde, et ses occupants *ont beau dire : « Si la police arrive, nous tirerons »*, ils ont laissé tranquillement perquisitionner, mardi 8 octobre, six inspecteurs de police qui recherchaient les plastiqueurs de la nuit précédente.

B. D.

● *L'Association des fils de rapatriés* (1) exprime, dans un communiqué, « *toute sa solidarité aux rapatriés de Fréjus dans le courageux combat engagé pour la reconnaissance de leurs droits les plus légitimes. Cette douloureuse affaire reflète la précarité de la situation dans laquelle se trouvent de nombreux Français rapatriés* ». L'Association des fils de rapatriés estime donc qu'une nouvelle loi de réparation doit être très rapidement promulguée pour en terminer définitivement avec les séquelles de la guerre d'Algérie et permettre enfin cette réconciliation nationale tant souhaitée par le nouveau gouvernement.

(1) AFRA, 13 bis, rue d'Auteuil, 75016 Paris ; tél. 520-54-61 et 520-54-98.

SPORTS

HOCKEY SUR GLACE

Amateurs soviétiques contre professionnels canadiens

***Moscou. — Le tournoi soviéto-canadien de hockey sur glace s'est* terminé dimanche soir 6 octobre au Palais des Sports de Loujniki par une nouvelle défaite de la sélection canadienne qui a été battue par 3 buts à 2. Ainsi s'est achevée la brillante démonstration des hockeyeurs soviétiques, qui ont finalement remporté quatre des huit matches prévus au programme. Trois parties se sont terminées sur un score nul, et les Canadiens n'en ont gagné qu'une.**

De notre correspondant

La performance des joueurs soviétiques est d'autant plus remarquable que le hockey sur glace n'existait pas en U.R.S.S. avant la dernière guerre en tant que sport de compétition. En moins de trente ans, les Soviétiques ont donc réussi à supplanter les Canadiens, qui étaient considérés comme imbattables.

Ce genre de rencontres, dit-on, doit favoriser l'amitié entre les peuples. On peut en douter dans ce cas : les rencontres — celles qui ont eu lieu à Moscou au moins — se sont, en effet, déroulées dans une atmosphère de violence et de brutalité qui n'a rien à voir *avec l'esprit sportif*. Souvent, ces brutalités ont été le fait de joueurs canadiens, manifestement dépités par leur impuissance. Tel a été le cas, en particulier, le 3 octobre, lorsque, au terme de la sixième rencontre, un *joueur canadien s'en est pris* à un joueur soviétique, déclenchant une bagarre générale sur la piste glacée.

L'incident sportif a failli dégénérer en incident diplomatique, lorsque l'entraîneur de l'équipe soviétique a réclamé des poursuites judiciaires contre les joueurs canadiens. L'équipe canadienne, s'estimant victime de l'injustice des arbitres, a menacé de ne pas se présenter pour les matches suivants. Finalement, tout est rentré dans l'ordre après les excuses de rigueur, mais c'est dans un climat très tendu que s'est achevé le tournoi, certains Canadiens jurant qu'ils ne reviendraient jamais plus se produire en U.R.S.S.

La presse soviétique, bien sûr, triomphe. Elle voit, dans la victoire de la sélection soviétique, une preuve supplémentaire de la supériorité de l'esprit « amateur » sur l'esprit « professionnel », qui *inciterait à la violence*. Sans vouloir s'inscrire en faux contre ce jugement, signalons cependant que la *Pravda* du dimanche 6 octobre a publié un article fort intéressant pour dénoncer la fiction de l'amateurisme, non pas à propos du hockey mais dans le football. Cet article décrit la situation qui existait dans la ville de Lipetsk, à 400 kilomètres environ au sud de Moscou. L'équipe de football de la ville, affirme le quotidien du parti, était en fait une équipe de professionnels, bénéficiant d'avantages matériels exorbitants pour l'Union soviétique : voitures gratuites, emplois fictifs mais rémunérés, primes d'encouragement décernées par différentes entreprises de la ville et pouvant atteindre plusieurs milliers de roubles, appartements de faveur, etc. On peut penser que la *Pravda* n'aurait pas tant insisté sur ce cas particulier s'il n'était pas représentatif d'une tendance plus généralisée.

JACQUES AMALRIC.

RUGBY

Le M.R.A.P. entend s'opposer à la venue en France des joueurs d'Afrique du Sud

Officiellement interdits de séjour en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Irlande ; dans l'impossibilité de jouer en Grande-Bretagne, où leur présence entraînerait d'inextricables complications ; contraints d'annuler le voyage qu'ils devaient effectuer auparavant en Italie, les *rugbymen* de l'équipe nationale d'Afrique du Sud arriveront en France, où leur venue n'a jamais posé le moindre problème, à la fin du mois d'octobre.

Le programme de leur tournée, inhabituellement longue, prévoit neuf rencontres, dont deux avec l'équipe de France (à Toulouse, le 23 novembre, puis à Paris, une semaine plus tard). La France sera-t-elle donc indéfiniment une *terre d'accueil privilégiées*, et bientôt la dernière, pour les Springboks ? C'est peu probable, si l'on s'en tient aux propos tenus par M. Albert Lévy, secrétaire général du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.), lors d'une conférence de presse *réunie à Paris le 8 octobre*.

Estimant que la discrimination raciale appliquée au sport est plus choquante que toute autre, puisque le seul critère retenu devrait être la valeur sportive et non la couleur de la peau, M. Lévy a indiqué qu'il y avait 82 % de « non-Blancs » en Afrique du Sud et qu'aucun ne figurerait dans l'équipe des Springboks. Pourtant, a-t-il fait remarquer, le nombre des joueurs qui ne sont pas de race blanche s'élèverait à douze mille *et certains d'entre eux*, malgré l'absence de contacts internationaux, auraient atteint un niveau technique suffisant pour appartenir à cette équipe.

Si la Fédération française de rugby *(F.F.R.) persiste à inviter* les représentants d'un pays où les sportifs présentant différentes couleurs de peau ne peuvent se mêler ni sur les terrains ni dans les tribunes, c'est que, selon lui, ces échanges s'inscrivent dans un contexte politique et économique particulier. A l'appui de ses dires, il a notamment rappelé que la France était le principal fournisseur d'armes de l'Afrique du Sud.

Alors que ce pays est menacé d'un isolement sportif total au plan international, les clubs français qui se rendent en Afrique du Sud sont toujours plus nombreux (Tarbes, PUC, Brive, Bègles, etc.), et deux rencontres entre des équipes scolaires seraient même prévues sous l'égide de l'Association du sport scolaire et universitaire (ASSU). « *Nous voulons défendre la pureté du sport, l'honneur et le renom de notre pays* », a déclaré M. Lévy, avant d'interroger : « *La France sera-t-elle le dernier refuge du sport raciste sud-africain ?* »

S'élevant contre une *forme de* soutien à un pays qui « *viole quotidiennement les droits humains les plus élémentaires* », le M.R.A.P. a noué des contacts avec diverses organisations, dont les représentants devaient se réunir ce même jour afin de décider de l'action à entreprendre pour obtenir l'annulation de la tournée. Des démarches seront faites auprès de la F.F.R., du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, des maires des villes où sont invités les Springboks, du *haut comité des sports* et des différents groupes de l'Assemblée nationale. — R. P.

ANNONCES CLASSEES

offres d'emploi

Filiale d'un Groupe multinational dont activité 95 % à l'export
Vente d'INSTALLATIONS INDUSTRIELLES « Clés en main »

recherche immédiatement son

RESPONSABLE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

qui aura à sa charge principalement :

— les relations avec les Banques, Organismes Export (COFACE, etc.) et Administration en relation avec les marchés export ;
— la gestion financière et supervision comptable de la Société.

Contacts commerciaux avec Acheteurs/Fournisseurs, négociation de contrats, déplacement à l'étranger à prévoir pour candidat de valeur.

Est exigé minimum pour un candidat dynamique ayant sens des responsabilités :
— formation supérieure : HEC - ESSEC - IEP ;
— allemand/anglais courants ;
— âge 28 ans minimum ;
— expérience des affaires similaires 4/5 ans, dont 3 années minimum dans une Banque (service Export) ;
— connaissances solides de comptabilité.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous nº 7.325, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transm.

Réponse rapide et discrétion assurées.

Ventilation - Conditionnement d'Air

Directeur Général, un stratège commercial efficace

PARIS - 140.000 F

Société industrielle française, nous faisons partie d'un Groupe multinational européen — C.A. 700 millions F — d'excellent renom technique, spécialisé dans le conditionnement d'air : installations et appareils. Implantés en France depuis de nombreuses années, nous réalisons des installations de climatisation et nous commercialisons des matériels conçus et fabriqués dans les diverses sociétés de notre Groupe. A court terme, nous prévoyons d'étendre notre gamme de production et d'élargir notre champ d'action commercial, aussi bien en ce qui concerne les matériels que les applications de nos procédés. Notre but : doubler notre CA dans les 4 ans. Votre rôle : être le patron d'une affaire, réaliser une politique commerciale bien élaborée et, sur cette base, saisir toutes les opportunités de développement, négocier à niveau élevé, animer une équipe technique très valable, assurer une bonne gestion.

Nous souhaitons confier ces fonctions à un homme actif, doué d'imagination commerciale, de formation supérieure — ingénieur Gde Ecole, HEC... — n'ayant pas moins de 38 ans. Nous lui demandons d'avoir dirigé et développé une entreprise moyenne ou un département important d'une grande société (Biens Industriels). La connaissance et la pratique des techniques de conditionnement d'air sont indispensables ; l'expérience textile est appréciée.

sélé CÉGOS — Veuillez adresser votre dossier de candidature, lettre man. et CV. sous réf. M. 71346. Discrétion assurée. 33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.

---

technologie alimentaire

BSN Gervais-Danone recherche pour KRONENBOURG un ingénieur débutant, diplômé d'une Grande Ecole (de préférence INA ou ENSIAA), ayant acquis au cours de ses études et de stages appropriés de bonnes connaissances en génie industriel ou engineering alimentaire.

Après une période de formation, il se verra confier, à la Direction Technique de Kronenbourg, les responsabilités suivantes :
- *définition des spécifications technologiques des matériels et des méthodes de fabrication, de conditionnement et de contrôle,*
- *études des avant-projets d'installations des moyens de production prévus au plan d'investissement,*
- *conduite des tests et essais industriels des matériels.*

Ce poste est à pourvoir à **Strasbourg.**

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous la réf. E23 à Etienne Huchet BSN Gervais-Danone 126/130, rue Jules Guesde 92302 Levallois-Perret.

bsn. gervais danone

DAYCO CORPORATION — DAYCO EUROPE SARL

Le plus grand fabricant de courroies trapézoïdales

charche

pour sa Société en France

1 / délégué technico-commercial

- Si vous avez 25 ans minimum
- Si vous avez déjà une expérience de la vente
- Si vous avez du dynamisme et de l'ambition

Nous vous offrons ce poste sur la Région Parisienne

pour promotion auprès de distributeurs de produits pour l'automobile et l'industrie

2 / comptable 2e échelon système OBBO

3 / dactylo-téléxiste

même débutante, pour classement et travaux de bureau variés.

Pour ces postes notions d'Anglais seraient appréciées.

Écrire avec C.V. manuscrit et photo à : DAYCO-EUROPE, Service du Personnel, 10, Bd Foch - 93800 ÉPINAY-S/SEINE

GROUPE INTERNATIONAL DE PREMIER PLAN

en forte expansion (C.A. en France 1 milliard)

Fabriquant et vendant des produits de grande consommation

recherche pour PARIS

Ingénieur Grande Ecole

pour créer la fonction de

Gestion scientifique

Le candidat, 30 ans minimum, devra avoir une réelle expérience des techniques et méthodes de la RECHERCHE OPERATIONNELLE APPLIQUEE A LA GESTION DE L'ENTREPRISE : statistiques, prévision, simulation, optimisation, analyse de données.

Une bonne pratique de l'ANGLAIS est nécessaire.

Adresser candidature et C.V. sous référ. NADEN (à mentionner sur l'enveloppe) à

EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

Importante Société de PARFUMERIE et PRODUITS DE BEAUTE recherche pour son

SERVICE EXPORTATION

cadre jeune

Formation commerciale supérieure, complétée par une expérience de quelques années.

Parfaite connaissance de l'anglais et l'espagnol, arabe souhaité.

Déplacements de 3 à 5 mois par an.

Domicile région parisienne.

Envoyer CV et prétentions au Sce 5674 M

plein emploi 118 rue réaumur paris 2

---

emplois régionaux

LA DIRECTION GÉNÉRALE D'UNE ENTREPRISE INDUSTRIELLE :
Mécano-soudure, chaudronnerie, C.A. 70 MF, filiale d'une importante compagnie américaine, cherche pour son usine (240 collaborateurs) à 130 km au N.-E. de Paris,

un ingénieur chef de production

Dans un cadre défini et contrôlé par le directeur technique, il assure la direction des fabrications dans les meilleures conditions de productivité. Il est responsable : des ateliers de **MÉCANIQUE, CHAUDRONNERIE, MÉCANO-SOUDURE, MONTAGE, ENTRETIEN,** du personnel, des liaisons extérieures locales.
C'est un ingénieur AM ou équivalent, homme d'atelier. Il est également animateur et gestionnaire. La connaissance de l'anglais est appréciée.
Ecrire à G. BARDOU (ss réf. 2684 M).



ALSTHOM
Division NEYRPIC
Grenoble
recherche

JEUNE INGÉNIEUR

en début de carrière, ayant bonne formation en électronique industrielle, électrotechnique, servo-mécanismes ; pour étude et mise au point de circuits électroniques pour régulation de vitesse de turbines ; relations clients pour définition des équipements. Mises au point en centrale.

Déplacements courte durée à prévoir.

Anglais nécessaire.

Adresser C.V., photo à NEYPRIC, Service du Personnel, B.P. 75, Centre de tri, 38041 Grenoble Cedex.

IBM

LA GAUDE (près de Nice)
recherche pour son
DEPARTEMENT PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

ingénieur

de préférence électronicien diplômé du CEIPI

Bonne connaissance de l'Anglais. Il est nécessaire d'être dégagé des obligations militaires.

Adresser C.V. détaillé sous référence 511 à M. SEGAL - Service du recrutement, IBM FRANCE, 06610 - LA GAUDE

Importante Société Champagne
ET AUTRES PRODUITS
cherche

DIRECTEURS RÉGIONAUX

REGIONS :
a) Rhône-Alpes.
b) Nord et Nord-Est.

Habitué à diriger réseau de vente agents MC pour travailler tous canaux de distribution.
Organisateur, dynam., autorité, meneur d'hommes et négociateur.
Belle situation pour élément valable.
Discrétion absolue, réponse à chaque candidat.

Lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo, sous le numéro 1.522, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ BATIMENT T.P.
leader dans sa branche (C.A. + de 1 milliard de francs)
recherche pour sa Division Régionale à

BORDEAUX
CADRE DE GESTION

Dans un premier temps, il assistera le Directeur de travaux dans la gestion d'un très important chantier (prévisions budgétaires, suivi des coûts, analyse des écarts, etc.).

Il est le correspondant des Services Financier et Comptable.

LE POSTE doit permettre à un SUP. de CO, SCIENCES ECO ou équivalent d'évoluer ultérieurement vers des missions plus larges de type Secrétariat Général.

Pour un premier contact, adr. C.V., ph. s/réf. 8.296 à **ORGANISATION et PUBLICITÉ**, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

MARELLI
(WITRY-LES-REIMS)
offre à
INGÉNIEUR DIPLOME
son poste de :

RESPONSABLE TECHNIQUE
CLIMATISATION - TRAITEMENT D'AIR

Directement rattaché au Chef des Services techniques.
Le candidat retenu aura obligatoirement une expérience de quelques années dans le domaine de l'étude d'appareils ou composants d'installations de climatisation ou traitement de l'air.
Adresser curriculum vitae manuscrit et détaillé avec salaire actuel à :

MORENO CONSEIL — REF. MA 7.490 R.
17, rue Courmeaux. 51060 REIMS CEDEX.
8, cité d'Hauteville. 75010 PARIS.

Recherchons pour TOULOUSE
Programmeur A.P.T.
COMMANDE NUMÉRIQUE
expérimenté BTS Méca ou équivalent
Adresser C.V. + Photo + Prétentions à
GRANEL, 31320 VIGOULET.

Le C.N.E.S. TOULOUSE
recherche

INFORMATICIEN

ayant minim. 4 ans expérience informatique de gestion (conception et exploitation).

Sera responsable exploitation chaînes traitement opérationnelles.

Connaiss. FORTRAN, COBOL, C.D.C. 6200 fortem. appréciées.

Connaissances gestion administrative souhaitées.

Adr. C.V. détaillé et prétentions Division du personnel, 18, avenue Edouard-Belin, 31055 TOULOUSE CEDEX.

Laboratoire de biochimie recherche jeune

BIOCHIMIE

maîtrise, D.E.A., connaissance langue anglaise pour poste d'assistant, activités de recherche et d'enseignem. Adr. C.V. à Prof. LEYMARIE, Fac. de Médecine, 1, rue Vaubenard, 14 - CAEN.

Pour nouvelle usine cellulose Vosges rech. pour décembre 74 Directeur expérim. Adress. C.V. manuscr. et photo à SVEIF, 16, avenue HOCHE, 75008 Paris.

I.M.P. LA FAISANDERIE
Internat de semaine, 60 enfants, 1 heure de Paris.
CHERCHE URGENT :
1 EDUCAT. CHEF (internat) ;
3 EDUCATEURS SPECIALISES (Externat).
Prendre contact par téléphone au : 440-09-94. — COMPIEGNE.

Agence d'urbanisme région angevine, 86, rue du Mail, ANGERS (49000), recherche

CHARGE D'ETUDES

haut niveau. Formation de base ingénieur ou économiste. Expérience 10 ans dans B.E. organisme d'aménagement ou de réalisations, pour programmation d'équipements, études de marchés, études pré-opérationn., poste P.O.S...

CENTRE DE RECHERCHES
04 SISTERON
recrute

INGENIEUR

diplômé E.N.S.C. CHIMISTE ORGANICIEN.

Quelques années expérience dans domaine synthèse organique pour laboratoire mise au point.

Écrire nº 16.088, P. A. S. V. P., 37, rue Général-Foy, PARIS.

ORGANISME PATRONAL
Haute-Savoie
recherche
pour son département construction

JEUNE CADRE

formation supérieure pour service administratif et financier, ayant si possible expérience professionnelle. Répondre avec C.V., photo et prét. Havas Annecy, nº 686, qui transmettra.

LEADER DANS LA BRANCHE AMENAGEMENT DE BUREAUX
NOUS SOMMES UNE IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
(plus de 2.000 personnes)

APPARTENANT A UN GROUPE MULTINATIONAL

Nous recherchons :

a) UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Jeune, à la personnalité affirmée et de bonne culture générale, apte aux relations publiques de haut niveau. Il interviendra sur des programmes importants afin d'assurer les relations avec les Directions des grandes entreprises concernées, et de coordonner les interventions de nos Services commerciaux et techniques.

Pratique réelle de l'anglais ou de l'allemand appréciée.

b) UN COLLABORATEUR

Bon niveau secondaire.

Il aura pour mission, après formation, d'assister le responsable du Service Aménagement, et de mener des opérations d'organisation et d'implantation sur des programmes importants.

Ecr. av. photo et C.V. manus. ss no 4458 (a) ou (b) à

J.R.P. 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

FLOPETROL
FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE MULTINATIONAL, réalise des mesures et des services sur les puits de pétrole. Elle intervient avec 800 collaborateurs par 12 bases dans près de 60 pays. Siège à **MELUN.**
LE CONTROLLER cherche pour l'assister, un

tax manager

Il contrôle les bilans fiscaux réalisés par pays, négocie et monte des opérations (constitution de sociétés, etc.), assure les relations avec les inspections fiscales, les cabinets conseils juridiques et fiscaux. Il est, bien sûr, soutenu dans son action par l'organisation mondiale du Groupe et localement par des équipes comptables.

A 32 ans minimum, il a une bonne pratique de la fiscalité internationale, est habitué à travailler avec une comptabilité pluri-monétaire, est ouvert aux questions financières, etc.

Il se déplace dans le monde entier (25 % de son temps), maîtrise l'anglais (l'espagnol est apprécié).

Ses possibilités d'évolution au sein du Groupe sont réelles.

Ecrire à Mme M.C. TESSIER, ss réf. 2749 M.

Cie FRANÇAISE d'ENTREPRISES METALLIQUES recherche, dans le cadre de ses activités
CONSTRUCTIONS DE PLATES-FORMES SEMI-SUBMERSIBLES et AUTO-ÉLÉVATRICES :

TECHNICIENS

Possédant très bonnes connaissances du matériel de forage pétrolier :

— l'un pour son département GESTION DES CONTRATS (rue de l'Abreuvoir, à Boulogne-sur-Seine) ;
— l'autre pour son CHANTIER NAVAL (à Gravelines - 59).

Niveau souhaité : Maître-Sondeur A.E.M.S. de préférence. — Bonnes bases anglais indispensables.

Adr. C.V. détaillé et lettre manuscrite, Service du Personnel, 57, boul. Montmorency. — PARIS (16e).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

Compagnie Générale d'Automatisme

DIVISION INDUSTRIE
recherche pour son activité
ENGINEERING PETROLE
en pleine expansion :

● Pour importants contrats FRANCE et ETRANGER :

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

Gdes ECOLES ELECTROMECANIQUE ou équiv.

CHEFS DE CHANTIER

Expérience 3 ans minimum

Qualités requises pour ces postes :

Bonne présentation. Bons contacts humains. Dynamisme et goût des responsabilités.

Langues : ANGLAIS nécessaire, ALLEMAND et FRANÇAIS souhaitables.

● Pour notre nouveau Centre de BRÉTIGNY (Essonne)

INGÉNIEUR

pour études et suivis dans les domaines MECANIQUE, CHARPENTES METALLIQUES, TUYAUTERIE. Langues : ANGLAIS ou ALLEMAND souhaitables.

PROJETEURS-ÉLECTRICIENS

pour installation et logique d'automatisme.

TECHNICIEN

Formation ELECTROMECANIQUE pour études, suivi de commandes et participation mise en service sur chantier.

SECRÉTAIRE-DACTYLO

FRANÇAIS - ANGLAIS pour Secrétariat section technique.

Adresser C.V. et photo à C.G.A. Division Industrie, LE PLESSIS-PATE - 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE.

UNE ENTREPRISE D'INGÉNIERIE, installations industrielles pétrochimiques et thermiques, cherche pour son siège à Paris un

jeune ingénieur mécanicien

Il a une solide formation ECP, A M. et une expérience de deux ou trois ans des **études thermiques, thermo-dynamiques, traitement des eaux.**

Il est intégré dans une équipe de sept ingénieurs ayant *la* responsabilité *technique* et budgétaire des affaires qu'ils conduisent y compris la supervision de leurs réalisations. ce qui entraine des déplacements de longue durée (deux à trois mois) en France et a l'etranger.

Anglais courant indispensable.

Ecrire à Y. CORCELLE (sous réf. 2756 M)



ALEXANDRE TIC S.A.
10 RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS
C A. 30 millions - 30 % export

recherche

ESSEC-SUP. de CO

Minimum 30 ans, pour prendre dans un premier temps le poste :
ADJOINT du DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

5 années environ d'expérience comptabilité générale, analytique et contrôle de gestion nécessaires. Connaissances en informatique souhaitées.

CARRIERE : Pendant 1 an, rôle fonctionnel : analyse des services et de leurs besoins, modernisation du contrôle budgétaire ; Ensuite prise en charge de la comptabilité générale, analytique et du contrôle de gestion, participation à l'extension de la D P O à tous les services - Mise en place sur 4 à 5 ans d'une gestion informatisée.

EVOLUTION VERS LA DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Ce collaborateur sera assisté d'un conseil extérieur. Equipe de Direct. jeune, restreinte. prat. politique de concertation et large délégat. de responsabilités

Ecrire avec C.V et prétent. sous référ. 2.096, à :
CORT
65, avenue Kléber,
75016 PARIS.

Discrétion absolue.

BANQUE INTERNATIONALE
recherche pour son siège
PARIS

chef service exploitation

- Formation supérieure
- Expérience professionnelle approfondie indispensable.
- Goût des contacts et négociation à niveau élevé.
- Connaissance de l'Anglais et Espagnol souhaitée.

Envoyer CV dét., photo et prétentions
sous référence 8.302 à
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue marengo 75001 Paris q.tr.

OP

Important Constructeur d'Ordinateurs

organise un STAGE destiné à former des

Ingénieurs technico-commerciaux

Ce stage qui débutera le 1er Janvier 1975 et durera environ 4 mois

s'adresse à des

Ingénieurs Débutants Informaticiens

(grandes écoles, université ...)

à l'issue de cette formation théorique suivie de stages pratiques, ils seront chargés d'assister:

- nos ingénieurs commerciaux au cours de leurs négociations.
- nos clients pour l'utilisation de nos matériels.

Envoyer lettre de candidature manuscrite et photo sous Réf No 8408 à

actions et recherches
31 Bd BONNE NOUVELLE PARIS 2e q.t.

IMPORTANTE SOCIETE T.P. (PARIS-8e)
recherche
pour son siège d'exploitation de Paris-19e

ASSISTANT ADMINISTRATIF

— ayant le sens des responsabilités ;
— une formation sanctionnée au minimum par un B.T.S. ou diplômé d'une école commerciale ou comptable ;
— expérience 2 ou 3 ans.

POUR PARTICIPER :
— à l'amélioration des procédures administratives et comptables, dans le cadre d'une utilisation de l'informatique ;
— à la gestion du service achats et tenue du compte clients.

13e mois - Chèques restaurant - Avantages sociaux.

Adresser C.V. et photo, no 15.021 : P.A. S.V.P., 37, rue Général-Foy, 75008 Paris.

DELATTRE-LEVIVIER
(GROUPE CREUSOT-LOIRE)
16, bd Malesherbes, 75008 PARIS
recherche pour son

SERVICE FACTURATION

COLLABORATEUR

pour facturation contrats importants, notamment ensembles sidérurgiques, exportation et suivi des contrats sur le plan des résultats prévisionnels.

— Expérience quelques années souhaités.
— Restaurant d'entreprise.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétent. au service du Personnel.

GENERAL ELECTRIC
PLASTICS FRANCE
recherche pour sa Division « PLAQUES »

un RESPONSABLE du DEVELOPPEMENT des VENTES

Cette Division commercialise les Plaques LEXAN, un produit transparent, incassable, utilisé pour les vitrages, visières, et autres équipements de protection.

Ce Responsable sera l'homme-clé du Marché Français, chargé du développement du produit en fonction des budgets qu'il définira et défendra.

De plus, il devra apporter toute l'assistance nécessaire aux «Distributeurs», et aider au développement du marché en collaboration avec le siège européen.

Ce poste nécessite :
— âge 28 ans minimum,
— une bonne connaissance des Matières Plastiques et de l'Industrie Plastique (produits semi-finis),
— fréquents déplacements France et Etranger,
— connaissance approfondie de l'Anglais.

De nombreuses possibilités sont offertes par la rapide expansion de GENERAL ELECTRIC PLASTICS à candidat de valeur et d'expérience.

Siège : THIAIS 94320 (à partir de Janvier 1975 : EVRY 91000). Envoyer curriculum vitae, 28, rue du Puits Dixme, 94320 THIAIS.

C&C3477

JURISTE

Très importante société, siège Paris, recherche pour ses services juridiques un juriste très confirmé, spécialisé dans la négociation et la rédaction de contrats internationaux.

En raison de l'importance des contrats à traiter, seules seront examinées les candidatures présentant les qualifications suivantes :

— 35 ans minimum ;
— Docteur ou licencié en droit français et si possible titulaire d'un diplôme d'une université américaine ou anglaise ;
— Plusieurs années de pratique internationale du droit des contrats appliqué aux affaires industrielles ;
— Connaissance approfondie de l'anglais parlé et écrit absolument indispensable ; une deuxième langue étrangère (allemande ou espagnole) serait appréciée.

Possibilités intéressantes de développement de carrière pour candidat de valeur.

Envoyer votre C.V. détaillé sous référ. 950, à AXIAL Publicité, 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transm.

URGENT

ANALYSTE-PROGRAMMEUR ET PROGRAMMEUR PL 1 - O.S.

Formation universitaire souhait.
Tél. : 742-35-25.

CONSULTANT

Psychologue diplômé

(expérience souhaitée mais non nécessaire).

Poste à pourvoir au plus vite.

J. B. D. INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE (référence 1.899), 6-8, rue de la Rosière, 75015 PARIS.

Banque privée PARIS (9e) recherche

CHEF COMPTABLE

35 ans minim., ayant plusieurs années d'expérience de fonction d'adjoint.

CHEF SECTION CHANGE

30 ans minimum.
PROMOTION RAPIDE POSSIB. pour candidat ayant une très bne connaissance des opérations.

Adr. C.V. détaillé en précisant prétentions à no 2.047, Péavil Publicité, 100, rue de Richelieu, PARIS (2e), qui transmettra.

CENTRALE D'ACHATS ET DE SERVICES PARIS-16e, rech.

ACHETEUR BAZAR

23 ans minimum, dégagé O. M., formation commerciale et expérience 2-3 ans minimum dans le domaine des achats et de la distribution en libre-service.

Adresser C.V. et prétentions à no 74.098, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

mecanorma

2e MONDIAL DE SA SPECIALITE (produits transfert pour arts graphiques et électronique)

5 Filiales de distribution à l'étranger
Produits distribués dans 80 pays

recherche son

DIRECTEUR MARKETING

Le candidat doit :
— avoir une forte personnalité capable d'évoluer à la vitesse de notre groupe
C.A. 1964 : 2,5 M.F. - en 1974 : 50 M.F. ;
— avoir une formation supérieure doublée d'une *expérience solide du marketing et d'un esprit créatif* ;
— être prêt à s'intégrer à une équipe de Direction dont la moyenne d'âge est de 35 ans ;
— parler couramment l'anglais.

Adresser C.V. et photo à :
MECANORMA
78610 LE PERRAY-EN-YVELINES

ELECMA
DIVISION ELECTRONIQUE DE LA SNECMA

renforce son potentiel de recherche et offre rémunération attractive et perspectives de carrière motivantes, à

INGENIEUR ELECTRONICIEN spécialiste hyperfréquences

chargé d'importantes responsabilités au sein du Laboratoire études de systèmes de télécommunications.

PROFIL :
- âge minimum 30 ans.
- 2 à 3 années d'expér. industrielle dans circuits hyperfréquences miniaturisés.
- anglais courant souhaité.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions au Chef du Personnel - 22, quai Galliéni, 92150 SURESNES.

G&C 3753

LES LABORATOIRES SEARLE
recherchent

DÉLÉGUÉS (ÉES) A L'INFORMATION MÉDICALE

Niveau d'études : Baccalauréat ou diplôme Universitaire Scientifique adapté. Aptitudes aux relations humaines.

NOUS ASSURONS :
Une formation complète par stages rémunérés et perfectionnement continu des connaissances.
SALAIRE : fixe + primes en rapport avec les réalisations.
VOITURE PERSONNELLE INDISPENSABLE

Secteurs à pourvoir :
1o - MOSELLE,
2o - REGION PARISIENNE,
3o - ITINERANT FRANCE.

Envoyer C.V. manuscrit et photo récente au Service Administratif LABORATOIRES SEARLE, 2, rue *Lhomond*, 75005 PARIS.

Vous êtes **INGÉNIEUR ESE, ENSER-Grenoble, ESME** ayant acquis une solide expérience **en installations courants forts,** centrales, grands réseaux et mis en œuvre **des contrôles de processus assistés par ordinateur.** Nous cherchons

un ingénieur électricien

Au sein d'une entreprise d'ingénierie réalisant des études importantes d'installations électriques, il participe à l'élaboration des systèmes courants forts, régulation des réseaux de distribution, délestage, protection. Il analyse et définit les besoins en traitement informatique qui en découlent, les formule auprès des constructeurs et intègre les réalisations dans l'étude générale.

Ce poste nécessite des déplacements et une excellente pratique de l'anglais.

Ecrire à Y. CORCELLE (ss référence 2755 M).



Important Groupe de Presse Européen
recherche

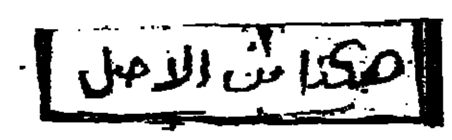
RESPONSABLE DE REGIES

chargé de la commercialisation en France de journaux quotidiens, périodiques et spécialisés.

Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion.

Haut salaire pour candidat de valeur.

Lettre manuscrite avec curriculum vitae, à : C.O.C.E.F., 36, rue Vivienne, 75002 PARIS, qui tr.



offres d'emploi

UNE ENTREPRISE INDUSTRIELLE
(produits pour le bâtiment et le génie civil) en expansion continuelle, 30 % par an, filiale de deux grands groupes français, réalise un CA de 350 MF avec 800 personnes. Nous cherchons pour son siège, banlieue ouest de Paris

deux cadres de ventes exportation

Ils ont une formation solide, ESC, ESSEC, HEC, et une expérience d'au moins deux ans des marchés à l'exportation acquise chez un fabricant de **biens ou de produits industriels.** Ce sont des hommes d'au moins 27 ans, dynamiques, actifs, qui assistent la direction commerciale exportation pour la prospection des marchés, la passation des contrats.
Ils effectuent des déplacements fréquents et de courte durée en Europe et en Afrique.
La connaissance de l'allemand et de l'anglais est nécessaire pour un poste, de l'anglais seul pour l'autre.
Ecrire à Y. CORCELLE (ss référence 2750 M).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

Importante Société de Services
LEADER DANS SON DOMAINE
recherche

UN SPÉCIALISTE ASSURANCES INDUSTRIELLES

RESPONSABLE AU PLAN NATIONAL DE LA COORDINATION ET DU DEVELOPPEMENT TECHNIQUE D'UNE GAMME DE SERVICES EXPERTISE

- Expérience dans Compagnies d'Assurances ou comme RISK MANAGER.
- Formation Ingénieur souhaitée.
- Goût des contacts humains.
- Disponibilité pour déplacements.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, n° 8.783.
COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

Un Important Groupe Industriel
PARIS (CA 2 milliards)
recherche pour
un de ses départements
les plus importants un

contrôleur de gestion

Dans le Service Contrôle de Gestion directement rattaché au Directeur Général de la branche, il aura pour mission d'organiser les systèmes de gestion, de contrôler la gestion, et d'animer les responsables de gestion de plusieurs unités importantes.
Ce poste peut convenir à un débutant Il nécessite cependant une formation supérieure. Une double formation, Ingénieur - Ecole de Gestion est souhaitable. L'ISA ou un MBA serait particulièrement apprécié.
Envoyer CV dét. sous référence 8.311 à
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue marengo 75001 PARIS q.tr.

Filiale d'un groupe européen dans le monde de la radio-télévision recherche pour sa comptabilité clients à NANTERRE

UN COLLABORATEUR RESPONSABLE CRÉDITS

Très expérimenté.
Salaire intéressant.
Env. curriculum vitae et prétentions, n° 75.738, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

---

médecin du travail
(temps complet)

Pour notre Centre Mobile de Dépistage, nous recherchons un Médecin du travail. Sur les centraux téléphoniques que nous installons, il sera responsable :

- des examens cliniques approfondis pour visites d'embauche et visites annuelles,
- radiophotographies faites par manipulatrice radio,
- interprétation des électro-cardiogrammes et examens biologiques éventuels.

Ce poste intéresserait un diplômé de Médecine du travail attiré par l'aspect dynamique de la fonction.
Lieu d'activité : 92 Montrouge avec des déplacements sur nos Centres d'Installation de la Région Parisienne.
Adresser curriculum vitae avec lettre manuscrite et rémunération escomptée s/réf. 209 M L.M.T. Direction Gestion des Emplois - B.P. 402 92103 Boulogne. Discrétion assurée.
L.M.T.

Banque privée (8e)
filiale de groupes importants
recherche

ANALYSTE - GESTIONNAIRE

pour Service GESTION PORTEFEUILLE - TITRES
— Formation Supérieure.
— Anglais indispensable
— Très bonne expérience et références exigées.

Ecrire sous le numéro 7.364, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Importante Société Mécanique
C.A. : 100 M.F.
recherche pour son Siège Social
Proche banlieue Sud-Ouest Paris

ADJOINT au CHEF des SERVICES COMPTABLES

pour activités concernant les problèmes
Diplômé D.E.C.S.
Financiers et Administratifs :
— Exportations ;
— Statistiques ;
— Trésorerie ;
— Bilans de la Société.

Ecrire avec curr. vitae, photo et prétentions à : O.P.G. CONSEIL - N° 3.020 - 13, rue d'Enghien, 75010 PARIS.

SOSI
recherche

INGÉNIEURS SYSTÈMES CONFIRMÉ

O.S. / M.V.T. - TELETRAITEMENT T.C.A.M.
Adresser curriculum vitae et photo.
8, rue Juliette-Dodu - 75010 PARIS.

BANQUE PRIVÉE
recherche pour son siège à PARIS-8e

CADRE BANCAIRE

— Formation supérieure ;
— Expérience engagements ;
— Sens administratif et aptitudes contacts ;
— Age minimum : 28 ans.

Ecrire n° 7.365, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

SOCIETE YACCO
recherche pour son Service du Personnel
COMPTABLE 2e ECHELON
Ayant au moins 5 ans d'expér. dans service similaire. Une bonne connaissance de la législation sociale est indispensable. Une habitude des contacts avec les informaticiens sera appréciée.
Lieu de travail : Quartier ETOILE.
Env. C.V., photos et prétent. à STRUCTURES, 31, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

C. G. C. T.
Usine de MASSY
recherche
COLLABORATEUR DU CONTROLEUR FINANCIER
Niv. min. B.T.S., I.U.T. gestion ou équivalent.
Expérience souhaitée en comptabilité analytique à coûts standards, établissement et suivi de budgets, etc.
Ecrire avec C.V. et prétent. à Service financier C. G. C. T., référ. M.A., 19, avenue Carnot, 91300 MASSY.

SOCIETE INSTRUMENTATION
recherche
TECHNICO-COMMERCIAL
pour promotion appareils et systèmes de mesures paramètres physiques.
Expérience technique nécessaire.
Connaissances appréciées des systèmes complets gérés par ordinateur.
25 ans minimum. Anglais indispensable.
Lieu de travail : 92 - ANTONY.
Ecrire avec référ. et prétent. à EUROPAVIA FRANCE, 2, av. de Messine, PARIS (8e).

INFORMATIS
recherche pour démarrage 3 PROGRAMMEURS cobol, ANS et Assembleur. Tél. 387-95-80, poste 631.

LABOLANGUES CETRADEL
recherche
PROFESSEURS D'ANGLAIS
— possédant obligatoirement une carte de travail de professeurs depuis plus d'un an ;
— ou bien ressortissant d'un pays de la Communauté européenne ;
— expérience pédagogique.
Env. C.V. LABOLANGUES, 26, rue Vignon, 75009 PARIS.

INGENIEUR SYSTEME
Parf. connaiss. du C.I.C.S. Pour mise en place réseau de transmission en Afrique.
CHEF EXPLOITATION
sur IRIS 45 pour mission en Afrique. C.V. à O.C.P.I., 17, rue Châteaudun, Paris-9e. 280-47-65.

Importante Société Internationale recherche pour
STAGE DE FORMATION COMMERCIALE
Messieurs, 25 a. min. bacheliers, indispensable : français et angl. souhaité : troisième langue.
— Stage rémunéré.
— Situation avenir.
Ecr. avec C.V., photo, diplômes, références et prétentions à : HAVAS CONTACT, 156, boulev. Haussmann, 75008 PARIS, sous référ. 44.012, qui transmettra.

COMPTABLE H. très qualifié pour Société Electronique. Tél. : CINECO — 225-11-94 ou 95.

LA BANQUE HYPOTHECAIRE EUROPEENNE
recherche
pour siège social Paris (8e)
AIDES-COMPTABLES et COMPTABLES 1er ECHELON
Avantages sociaux. Rest. entrep. Régime de Prévoyance.
Adr. C.V. et photo à ARCHAT, 34, bd Haussmann, PARIS-9e (S/réf. L. 140) qui transmettra.

UNE SOCIETE VAUT PLUS PAR LES HOMMES QUE PAR LA CONJONCTURE
Et si la conjoncture est préservée, les hommes sont réellement maîtres de leur destin.
PROUVEZ VOTRE **REALISME**
EFFECTUEZ VOTRE **RENTREE** AVEC NOUS

LA CONJONCTURE NOUS EPARGNE :
— Nous sommes faibles consommateurs d'énergie et de matières premières ;
— L'inflation n'atteint qu'une part modérée de nos coûts ;
— La réglementation maintient notre activité dans les limites étroites du service rendu au public.

LA CONJONCTURE NOUS FAVORISE :
— Quand le produit de l'épargne est aléatoire, la recherche des valeurs-refuges devient naturelle ;
— Quand la finalité de l'épargne est incertaine, la recherche de la sécurité devient vitale ;
— Quand la conjoncture économique est mauvaise, la priorité dans la meilleure défense va aux entreprises anciennes, solides et fortement dimensionnées.

Nous sommes armés pour valoriser les hommes jeunes et les femmes jeunes qui se feront confiance en nous faisant confiance.

NOUS APPORTONS : La formation technique et pratique initiale rémunérée. La formation continue. L'appui logistique. Des organigrammes étudiés. Des produits leaders du marché. Un marketing expérimenté. Un management moderne. Une assistance matérielle à l'intégration. Une capacité de développement permettant une promotion sociale sûre et rapide. Des moyennes de rémunérations particulièrement élevées à tous les niveaux de l'organigramme.
NOUS DEMANDONS : Un âge minimum de 21 ans. Un niveau de connaissances au moins égal au baccalauréat. Une disponibilité immédiate (début de la formation le 14/10). Des dispositions pour l'autonomie responsable, les relations humaines de contact, le sens pratique, la volonté de convaincre, l'acceptation de l'affrontement. Une santé physique et nerveuse solide.
NOUS RECEVONS :
A G P EXPANSION,
le 10/10, de 9 h. 30 à 19 h., et le 11/10, de 9 h. 30 à 12 h., 17, rue du Helder-9e (6e étage).

IMPTE Sté de Télécommunications, PARIS (13e), recherche
INGENIEUR
début. ou 1 à 2 ans expér. Intéress. par la programmat. de systèmes en temps réel. Ecrire avec CV et prétent. sous réf. A, à A.O.I.P. Boîte post. 301, PARIS-13e.

SOCIETE INFORMATIQUE 15e ARRDT
recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR CONFIRME
ASSEMBLEUR TYPE 360.
Ecrire avec C.V. et photo à : N° 9.994 SPERAR, 75, Champs-Elysées, PARIS-8e, qui trans.

MAROC
Impte Fiduciaire Casablanca rech. EXPERT-COMPTABLE ou équival. Env. C.V. et photo. N° 80.947, Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SOCIETE D'ELECTRONIQUE
1er PLAN
HAUTS-DE-SEINE
recherche

INGENIEURS CONFIRMES

Ayant quelques années d'expérience en AUTOMATIQUE.

AGENTS TECHNIQUES

(D.U.T., B.T.S.) débutants ou ayant quelques années d'expér. pour étude systèmes numériques

AGENTS TECHNIQUES

Confirmés - possédant expérience en essais d'ensembles Radar.
Adresser C.V., photo et prétentions à No75809 CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 — qui transmettra.
C&C 3758

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
recherche pour son SIEGE SOCIAL (Paris - 8e)

DES JURISTES

Les candidats retenus seront au moins Licenciés en Droit, et justifieront de 5 à 7 ans de pratique dans l'immobilier.
Adr. C.V. et prét. ss le n° 76.112, CONTESSE P., 20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transm.

DEM. URGENT Personne au court GERANCE COPROPRIETE SECRET. à mi-temps, haut salaire, âge et sexe indif. Ecrire avec C.V., GOUMY, 198, r. de Rivoli, 75001 Paris.

SODETEG ENGINEERING
recherche
POUR SON DEPARTEMENT : ENTREPRISE - BATIMENTS INFRASTRUCTURE
DES INGENIEURS
DIPLOMES GRANDE ECOLE OU FORMAT. EQUIVALENTE

1) CHARGES D'AFFAIRES pour :
Réalisation ensembles
— Immobiliers ;
— Hôteliers ;
— Bureaux ;
— Bâtiments industriels, coordination haut niveau.

2) THERMICIENS pour :
Etudes et projets d'installation
— Chauffage ;
— Climatisation ;
— Distribution de fluides dans le domaine bâtiments.

3) ELECTRICIENS pour :
Conception projets énergie HT - BT
— Groupes secours ;
— Courants faibles ;
— Téléphone ;
— Appareils élévateurs dans le domaine bâtiments.

Pour ces emplois la connaissance de l'anglais sera appréciée.
Les candidats devront posséder d'excellentes références dans les spécialités requises soit en BE ou Entreprise.
Les postes sont à pourvoir A PARIS (BANLIEUE SUD).
Possibilités missions courte et moyenne durée : FRANCE ET ETRANGER.
Nationalité française exigée.
Adr. C.V. détail. et prét. à : n° 74.780, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANT GROUPE NATIONAL
recherche
UN HOMME DE **1re FORCE**
sachant vendre et faire vendre
responsable :
du personnel (12 personnes) ;
des livraisons et de la
GESTION STOCKS
Un homme formé sur le tas, n'ayant pas peur de participer à l'effort, habitant la région Argenteuil ou proximité.
Lettre manuscr., CV, salaire et photo récente N° 230 B. BLEU, 17, rue Lebel 94300 - Vincennes q. tr.

STE INFORMATIQUE
en pleine expansion sise à LEVALLOIS (M° L.-Michel)
recherche
CONTROLEURS DE DONNEES
H. (dégagé O.M.) ou F.
POSTES EXIGEANT :
— des connaissances réelles en matière de gestion, d'entreprise et de comptabilité.
— un esprit ouvert à l'informatique (un DUT serait apprécié).
Ces postes peuvent déboucher sur la GESTION d'APPLICATION. Formation permanente assurée par la Société. Restaurant d'entreprise.
Env. C.V. manusc., photo (ret.) et prétent. SOUS N° 1018, à
Centre de Psychologie et d'Efficience
17 r. des acacias Paris

SPAD, 24, r. Charles-Hellier, 94 VITRY, ch. Programmeur/euse expérimenté GAP-II - DOS bandes - disques connaissant POWER / ASSEMB PL 1 TP appréciées. Env. C.V. et prétent. à M. BRETAGNOL.

Pour nouvelle usine cellulose Vosges rech. CHIMISTE avec expérience fabricat. et entr. Adr. C.V. et photo à : SVEIF 16, avenue HOCHE, PARIS.

Cab. d'expertise compt. ch. J.H. niv. BAS G2 pr assist. coll., lib. rapidem. dég. O.M. Env. prétentions et C.V. à la Société IREC, 24, rue Fortuny, 75017 PARIS.

AFNOR
Association Française de Normalisation
Groupe Ingénieurs-Conseils
recherche
UN DECORATEUR QUALIFIE
pour conception impts projets d'architecture intérieure.
Adresser lettre manusc. av. C.V. détaillé sous N° 4.052 à : JRP 39, rue de l'Arcade, PARIS-8e, qui transm.

---

recherche pour sa division PRODUITS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES
JEUNE INGENIEUR ou TECHNICIEN SUPERIEUR
diplômé d'une école d'agriculture.
La fonction comporte : l'animation de réunions de commissions, l'élaboration de documents de normalisation et des relations extérieures.
Connaissance de l'anglais indispensable.
Ecrire au service du personnel, Tour Europe, Cedex n° 7, 92080 PARIS LA DEFENSE.

JEUNES GENS
possédant au minimum baccalauréat mathématiques, technique, complété par : D.U.T., licence Sciences Economiques, ENSI...
Un important
GROUPE DE SOCIETES
vous offre d'acquérir une expérience de premier ordre comme
PROGRAMMEURS
avec une évolution vers :
- la conception de système en liaison avec les services utilisateurs ;
- d'autres fonctions au sein de l'entreprise.

Le Centre de Traitement Informatique est situé à Paris.
Formation (ou complément formation) assurée et rémunérée.
Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à HAVAS-CONTACT, 156, boul. Haussmann, 75008 PARIS. Réf. n° 40.008 qui transmettra.

Sté proche Gares Nord et Est recherche URGENT
INGENIEUR DE PROCEDES TUYAUT. PETROLE
Tél. M. CHOISNE - 260-23-32.

Société multinationale recherche pour le Secrétariat Général de son Siège Social de Paris :
JURISTE
CONFIRME
Ayt 4 à 5 ans d'expérience dans un service juridique d'entreprise industrielle. Formation souhaitée. Doctorat en Droit (spécialité Droit des affaires). Langue anglaise demandée. Ecrire avec C.V. à N° 75564 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr

---

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche
TECHNICIEN SUPERIEUR
Titul. BTS ou équivalent. Possédant expérience Production ou Recherche d'applications en VIROLOGIE. Sens organisation et autorité nécessaires.
Poste à pourvoir rapidement proche banlieue OUEST.
Ecrire avec CV et photo à N° 75104 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

SOCIETE SURESNES
recherche
ACHETEUR EN SOUS-TRAITANCE
— spécialités mécanique et métaux ;
— expérience souhaitable ;
— qualités d'ordre et méthode exigées.
Avantages sociaux.
Journée continue.
Adresser C.V. manuscrit, photo et prétent. à n° 8.790, Publicités Réunies, 112, boulevard Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

---

ingénieur grande école

La SIS filiale de la COMPAGNIE BANCAIRE recherche INGENIEUR GRANDE ECOLE (X, Mines, Ponts, Centrale, Supelec, Télécom...).
Désirant prendre un poste de responsabilité dans son département
"SOFTWARES - SYSTEMES"
Le poste sera proposé à un candidat âgé d'au moins 25 ans possédant une expérience d'un ou 2 ans sur un ou plusieurs ordinateurs fonctionnant sous OS ou équivalent.
Dès son entrée dans la Société, cet Ingénieur sera formé aux techniques d'avant-garde en matière de softwares.
Après quelques mois de pratique, il devra être capable de diriger une équipe et de prendre en main les problèmes systèmes du Département.
Les dossiers de candidature sont à adresser à Henri LE ROUX sous référence 391/M, au Service Recrutement, 25, Avenue Kleber 75116 Paris.
compagnie bancaire

SOCIÉTÉ D'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE
recrute pour cellule de recherche

INGÉNIEUR CHIMIE - PHYSIQUE

ayant expérience dans le domaine DES RESINES DE COULEE et éventuellement EVAPORATION SOUS VIDE.
Téléphoner à M. LAUDE, 928-94-65.

Le Président Directeur Général
d'un très important Groupe Industriel Français - PARIS CA 2 milliards - recherche

collaborateur direct

pour l'assister dans la préparation de l'Information qu'il donne à l'intérieur ou à l'extérieur du Groupe et de le représenter dans des manifestations internes ou publiques.
De Formation Supérieure, ENA ou Normale SUP. *de préférence, ce candidat doit posséder de remarquables qualités de rédaction et d'expression.*
Agé de 30 ans minimum, ses qualités personnelles de haut niveau, l'acquisition d'une connaissance parfaite de la philosophie du Groupe et de ses Structures devrait lui permettre d'y jouer un rôle de 1er plan.
Envoyer CV dét. sous référence 8.313 à
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue marengo 75001 PARIS q.tr.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER QUARTIER INVALIDES
recherche

CHEFS DE PROJET DE HAUT NIVEAU

pour étudier, définir, mettre en place les procédures de gestion manuelles et AUTOMATIQUES de produits bancaires et para-bancaires.
- Formation supérieure.
- Expérience minimum de 5 ans informatique de gestion.
- Connaissance des opérations bancaires appréciée.

Envoyer curr. vitae, photo et prétentions à n° 8.814, COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

REVUE
cherche pour service Rédaction (plein temps)
BIOLOGISTE ou **BIOCHIMISTE**
de préférence Docteur ES. - SC. aimant écrire, doué pour contacts. Libre immédiatement.
Envoyer C.V., prétentions sous n° 595.220, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, qui tr.

emplois féminins

ENTREPRISE DE HAUT STANDING
Parfumerie
recherche
SECRETAIRE PARTICULIERE DIRECT. GENERALE
Libre rapidem. Distinguée. Excellente présentation. Age min : 28 ans. Bonne rédactr. Parfaite sténodactylo. Anglais souh. Tr. précise, rap., organisée. Hor. souples. Référ. 1er ordre pour Poste PARIS Etoile (R.E.R.). Env. C.V. avec photo et prétent. à Mme CHAVANNE, 19, r. Saint-Marc, 75002 PARIS

FIRME INTERNAT. ETOILE rech. JEUNE SECRETAIRE-RECEPTIONNISTE, bil. anglais. Env. C.V. à Mlle COCUAU, 82, av. MARCEAU, PARIS-8e.

---

1 employée mais., log., nourr., référ., se prés. 216, rue St-Denis M. PERLANE, heure de bureau.

Sté ch. OPERATRICE multiclavier, 15, rue de Terre-Neuve Paris-20e. Tél. : 370-09-49.

Sté industrielle moyenne, banl. g. du Nord, ch. pr serv. export, Secrétaire - Sténo-dactylo FRANCO-ALLEMANDE, allemand parfait. Poste exig. : responsabilités, initiatives. Age minim. 27 ans, 5X8, 13 mois, cantine, facilités transport, Vac. août. Ecrire au CY à ATO EMBALLAGES POLY PAPIER Service Export. — B.P. 14 (60301) SENLIS.

PRES PARLY II
Couple travail. à l'extérieur ch. employée maison à temps compl. ou à la journée + enfant 2 ans et demi. — Téléph. 954-26-22.

BANQUE PRIVEE
P. A. G. E.
15, rue Gaillon (métro OPERA)
DACTYLO EXPERIMENTEE (clavier ARABE)
ANGLAIS et FRANÇAIS.

Excel. **TECHN. COMPTAB.** expérimenté, désire s'intégrer dans groupe de révision. Ecrire Sté Expertise comptable S.E.C.O.R., 14, r. d'Annam, 20e.

Important Laboratoire Pharmaceutique
recherche
SECRETAIRE STENODACTYLO TRILINGUE
confirmée
(français, anglais, espagnol ou portugais).
Responsable secrétariat exportation. Se présenter avec références :
19, r. Barbès, 92120 Montrouge à proximité Porte d'Orléans).

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

demandes d'emploi

SI
vous pensez que la conjoncture économique actuelle accentue l'importance d'une bonne politique d'information sur votre entreprise et qu'un chargé de relations publiques n'est pas un luxe ;
SI
vous estimez que la jeunesse est synonyme de volonté et de mordant mais que l'expérience est indispensable ;
SI
pour vous, Paris n'est pas la France et, la décentralisation, pas un vain mot :
ALORS,
VOTRE ENTREPRISE M'INTÉRESSE
Ecrire FRANÇOIS LUCAS - 40, allée Fernand-Léger, 95100 ARGENTEUIL.

CADRE SUPERIEUR COMMERCIAL
47 ans, ancien officier de Marine.
Anglais courant.
15 ans d'expérience dans le secteur privé (grand groupe industriel puis société de services économiques et financiers).
Négociations — Etudes de marchés — Relations commerciales — Publicité.
recherche poste de responsabilité commerciale.
Ecrire sous n° 592650 à REGIE PRESSE 85 bis rue Réaumur Paris (2e)

DIRECTEUR DE SOCIÉTÉS
IMMOBILIERES
37 ans - SC. PO. DROIT
Expérience :
— Gestion Niv. Direct. Gle ;
— COMMERCIALE MARKETING ;
— FINANCIERE ;
— EQUIPEMENTS COMMERCIAUX.
Cherche :
Responsabilités importantes secteur Immob., Bancaire, Cie d'Assur., Sicomi, Centres Commerciaux.
Ecrire N° T 61038, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

RÉALISATEUR AUDIO-VISUEL
27 ans, formation scientifique, expérience industrielle, diplôme de réalisateur, pratique en réalisation cinéma, montage photo, son et vidéo, sensibilisé aux problèmes de communication.
RECHERCHE
Poste de réalisateur ou responsable service audio-visuel d'entreprise. Lieu indifférent, même étranger.
Ecrire Agence HAVAS, 59023 LILLE CEDEX, sous référence AT 2177/10.

COLLABORATEUR haut niveau
44 ANS - FORMATION SUPÉRIEURE
Quadrilingue ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL
Expér. internationale grande exportation biens équipement, gestion, organisation, disposant relations dans nombreux pays, recherche situation active France, Etranger.
Etudierait toutes propositions.
Ecrire n° 1531, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Directeur Relations Sociales, Humaines
DROIT - SUP. CO.
certificats (Administrat., Gestion, Informatique, Organisat.), 17 années Sociétés multinationales de premier ordre (françaises et étrangères), plusieurs usines France-Etranger. Références premier ordre. Libre très rapidement. rech. situation identique Paris - Province.
Ecrire à N° 8.799, COFAP, 40, rue de Chabrol, Paris-10e, qui transmettra.

30 ANS **DIRECTEUR GÉNÉRAL**
que j'ai créé moi-même il y a 4 ans
recherche
DIRECTION ou A.D.J. DIRECTION GÉNÉRALE
EXPERIENCE :
— Gestion,
— Commercial,
— Marketing,
— Informatique.
Personnalité et sens aigu rentabilité.
Ecrire n° 1.523 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

D.E.S. TRADUCTEUR-INTERPRÈTE F.
TRILINGUE ALLEMAND ANGLAIS ECONOMIQUE
niveau Brevet Bancaire
cherche poste responsabilité évolutif.
Ecrire n° 80.718, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

Jeune fille. Licence Sc. Econ. Option Gestion M.P.C. - BTS Secrétariat. Ch. poste respons. Ecr. Agence HAVAS CAEN 7976.

Hme 47 a., chargé différents probl. administratifs et RESPONSABLE RECRUTEM. SELECTION impte industrie, libre suite suppress. de poste recherche situation. Ecr. à N° 76.043 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

Architecte 30 ans, responsable polyvalent 4 ans Antilles, Afrique, connais. angl., étudierait proposition pour poste dynamique outre-mer en rapport avec bâtiment, urbanisme, promotion, secteur privé ou public. Ecr. N° 1536 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cand. phil. I (psychologie soc. et gestion de l'entreprise, travail de diplôme accepté), ch. étude de marché. Expér. biens d'investissement, de production et de consommation. Nat. Suisse. Langues : allemand (langue mat.), franç. et angl. Libre février 1975. Ecr. N° 7345 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 31 a., Etudes universit. ch. sit. Lib. de ste. Ecr. FONDJO, 30, r. Grégoire-de-Tours, Paris-6e Tél. (le soir) : 325-29-11.

J.F., 22 ans, secrétaire. Bac G1, B.T.S.S., 1 an expér. ch. emploi Paris ou rég. Paris. Mlle EON, 6, pl. de Dessau, app. 767, 95100 Argenteuil. 982-65-04.

CHEF DE PUBLICITE, 28 ans, sérieuses réf., étudierait ttes prop. prov. Ecr. HOUBART, rte de Besançon, 39600 ARBOIS.

J.F., maîtrise math appliquées statistiques, ch. emploi en urban. CLAPIER, 12, r. de Morsang, 91600 SAVIGNY.

Ing. cherche traductions techn. du russe. Téléph. (matin) : 306-70-24 Paris.

30 a., exp. com. Parl. persan, arabe, ch. poste France-Iran. Ecr. N° 1538 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. cadre, format. sup. 4 ans expér., parle angl., allemand, polonais, russe, ch. situation intéress. France-étranger. Ecr. N° 7382 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., bil. angl., ch. secrétariat mi-temps banlieue Sud. Ecr. Mme FAUQUET, 42, av. du Mal-Leclerc (A3) 92340-BOURG-la-REINE.

D., 43 a., gestion, assurances contentieux. Secr. direct., rech. poste similaire. Déplacement possib. Tél. : 989-30-01.

demandes d'emploi

J.F., 22 ans. Maîtrise de portug., lic. espagnol, examin. ttes prop. Ec. DORCY, 36, r. Poussin-16e.

J.F., 19 a., dipl. tech. vente et distr. conn. dact. et anglais. Ch. emploi secrét. en rapport. Réf. : 10e, 17e, 3e. Ecr. N° 7356 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 26 a., gde exp. animation organisat. loisirs, voyages, ral., soir., not. Ang. ch poste à resp. Ecr. N° 1526 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire-traductrice, (31 a.), format. sup., bil. franç., allem. (langue mat.), conn. angl., esp., 6 ans exp. prof. en France (écon. générale, audio-vis., inf.), bonne prés., dyn., ch. poste var., respons., initiat., contacts. Ecr. N° 1528 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Suédoise résid. à Paris dep. 10 a., excel. présent. ch. trav. à mi-temps indiffér., parle et écrit couram. suédois, danois, norvég., allem., angl., franç. Ecr. n° 51.765 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS.

Jne dess. graph., exéc. maquettes ch. emploi studio ou autre. Tél. le matin : 606-26-75.

ECONOMISTE-STATISTICIEN D.E.S., Sciences Economiq. + I.S.U.P., homme 28 ans, 3 ans expér. bureau études, habitude contacts haut niveau, spécial. en rech. analyse et traitem. de l'information, cherche situation secteur privé Paris. Ecr. s/n° 6.508, Pro-Multis, 47, rue des Tournelles, Paris-3e qui transmettra.

J. H., 25 a., lic. droit public, D.E.S. Dt Européen, tril. esp., angl., cherche situation Paris dans sociétés, organismes permet. contact avec l'étranger. Tél. 723-61-58, poste 360, h. bur.

Jne fem., exc. réf. dévouée, parl. angl. ch. pl. dame Cie près pers. sle. Ec. Havas Nice 0678.

J. F., maîtrise d'histoire ch. empl. mi-temps. Mlle Boris, 12, rue de Cotte, PARIS-12e.

J. H., 24 a., dipl. Sc. Po., lic. géog., angl. cour. ch. empl. tps partiel, préfér. urb., immob. Et. ttes prop. Jean-Yves Barbillon, 7, r. F.-Gambon, 75020 Paris.

Licencié Sc. éco., expert comptable, Directeur financier, 43 a., parf. bil. anglais, 15 a. expér. entrepr. internation., ch. sit. en rapp. Etud. ttes propos., même pour l'étranger. Libre de suite. Ecr. HAVAS MARSEILLE, 30327.

J.H. 25 ans, lib. O.M., célibat., LICENCE ET MAITRISE SOCIOLOGIE étud. tte propos. emploi service personnel, relations soc., etc. ECR. HAVAS TOULON, 55.045.

DESSINATEUR EN PUBLICITÉ
— Dessin d'exécution ;
— Calibrage ;
— Mise en pages ;
— Collage de texte.
Spécialité « aérographe ». Téléph. 484-22-94, 9 h. à 13 h., 18 h. à 20 h.

Afric. 34 a., ing. agr., fr., all., angl., 5 ans rech. agrostologie, rech. emploi France ou étranger. Ecr. n° 1.524, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre auto 40 ans, sér. référ. profess. et morales, ch. situat. Ecrire Havas Marseille, 91.287.

J. F. 21 ans, ch. pl. assistante de réception, parl. cour. anglais, bonnes connaissances allemand, format. Holiday-Inn. — 883-42-44.

Dame 50 ans, bonne présentation, dévouée, ch. emploi dame compagnie bon milieu social. — Ecr. n° 7.298, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JURISTE (H.), 34 ans, lic. droit privé, 10 a. exp. ds établiss. de crédit, connais. drt constr., ch. poste ds serv. jurid. promot. im. ou sect. banc. Cadre 55.000 F. Lib. Imméd. Ecr. Mlle Richert, 10, r. Robert-Fleury, 75015, q. t.

Sténodactylo 18 a., C.A.P. niv. B.E.P. et B.E.P.C., ch. pl. stab. (préf. quart. gare de l'Est). Ecr. Marianne Braun, 42, r. Danielle-Casanova, 93300 Aubervilliers.

Secrétaire trilingue angl., allem., sténos, ordonnée, méthod., ch. situat. intér. cadre direct. tourisme, bonne amb., préf. banl. S. Ecr. n° T 61.000, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Cadre hme 35 ans, D.E.C.S. + cert. sup. éc. gest., 7 a. exp. de chef compt. ds impte sté, rech. respons. plus étendues ds cadre direction comptab. et audit. — Ecr. n° T 60.833, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

CONSEILLER HOTELIER
— J'ai été Directeur d'hôtels 3 et 4 étoiles ;
— Je suis spécialiste des études de marché hôtel., d'implantation d'hôtels et de faisabilité en France et à l'étranger depuis 12 ans ;
— Je parle anglais et espagn. ;
— J'ai 48 ans et de sér. référ.
Que me proposez-vous ?
Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous référence 68.894.

PAYSAGISTE 27 ans, expér. bureaux études ag. architectes ville nouvelle, cherche emploi chargé études aménagement, tourisme, urbanisme, espaces verts. — Ecrire n° 80.429, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

J. H., 23 a., lib. O.M., B.P. compt., DECS en cours, 4 a. exp. cab. lib. 1-12 ch. situat. Ecr. n° 81.277, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur-2e, q. tr.

J. H., 25 a., dégag. oblig. milit. ingénieur mécanic. électronic. Promotion 1974, option gestion et marketing. Anglais, Allemand lu, parlé, écrit. Poss. voiture, ch. emploi dans département production ou études. Ecrire ou tél. BERNAUS, 12, rue des Amandiers, 93460 GOURNAY-SUR-MARNE. Tél. 957-52-49.

Cadre fém., 44 a., chef service, anc. élève H.E.C., 6 a., résid. U.K. et U.S.A., bil. franç.-angl., bn ital., 15 a. expér. entrep. niv. internation., sect. métallurgie automobile spécial problèmes commerciaux (promotion des ventes marketing) et administratif, ch. situat. en rapport. Etudie toutes propositions. Tél. 788-23-68.

J. F., 28 a., lic. sc. éco., secrét. de gestion, bil., chbre de Commerce Britannique, expér. 3 a. études et rech. économiques, posit. cadre ds société multinationale, ch. poste à responsab. de COLLABORATRICE réclamant esprit de recherche et d'initiat., sens contacts hum. Libre de suite. 946-30-31. Mme Belzacq, 1, r. de Lorraine, 78-Vélizy.

COLLABORATRICE DIRECT. gde expér. vies et gest. administr. bnes connais. angl. Libre suite rech. poste actif et de contacts. Ecr. BOSCHE, 90, r. du Fbg-St-Martin-10e. Tél. : 206-42-63.

CADRE COMMERCIAL
34 ans, formation supérieure, nombreux stages marketing et management moderne, B.T.S. tourisme, anglais courant, lgue expérience gestion compagnie aérienne dans billetterie, fret, exploitation commerc., démarchage, promotion de ventes, relations avec agences voyage et cargo, tourisme, ch. emploi
CADRE
— Agence tourisme.
— Transitaire.
— Société transports.
— Sté commerc. ayant relations avec Afrique francophone.
Ecr. N° 102.885 INTER P.A., 19, r. St-Marc, Paris-2e, q. tr.

J. Fille, 21 ans. Exc. prés. Tit. Bac B, 15 mois exp. secrét. assis. ingén., dact. confirmée, sténo déb. Bon. connais. anglais. Aimant contact public, cherche poste stable Libre de suite. Ecr. N° 1.541 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Directeur de centre de distribut. 42 a., format. ingén., actuellem. responsab. 45.000.000, ch. aff. ds sté internationale, précédem., conseil organisat. informatique, formation, ch. poste à fte resp. dans société en expansion. Ecr. n° T 061058, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

REDACTEUR
Lic. ès lettres, 17 a. ds Imp. org. presse-édit. (Hachette). Esp. Conn. angl., allem. habitué contacts avec personnalités. Ecr. N° 1.520 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 19 a., bac. philo., parl. ital. cour., sér., ch. empl. dans tourisme, hôtesse ou bur. Ecr. n° T 61057, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGENIEUR 35 ANS
10 ans expérience Bureau d'Etudes et Contrôle.
Travaux publics
dont 7 ans Outre-Mer, rech. emploi stable en France. Ecrire N° 2.255 PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

27 ANS, SC. PO. ECO. FI., chef de produits sidérurgie fine, 5 ans d'expér., cherche poste direction cciale. Même branche ou différente. Ecrire sous n° T 61.062, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur-2e, q. tr.

Urgent. Ménage monit. éducat., spéc., D.E., 14 ans ancienneté, niv. bac. et infirm. D.E., ch. sit. av. fortes respons. Ecrire : Havas, 77007 Melun, s/n° 2.538.

Cadre supérieur poss. diplômes **CHBRE COMM. BRITANN.** **EXPERT COMPTABLE** **DROIT DES AFFAIRES** av. fiscalités, droit trav. ass. B.P.C. et comptab. analytique, allemand. Informatique gestion, sér. référ., rech. poste intéres. Ecr. N° 1.482 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., diplômé universités franç. et américaine. (Littér, Sc. Eco. Business), dég. O.M., angl. cour. espagn., ayt effect. stages ds industrie, ch. poste gest. départem. Financ. Paris, province. Ecr. n° T 61032, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., 34 a., secrétaire bilingue exp. chbre commerce britannique sens organisat. et initiation. Lib. suite, ch. situat. stab. Ecr. : Mlle Lemarchand, 2, r. Claude-Pouillet, Paris-17e.

ARCHITECTE
25 ans. Dégagé obligations militaires, libre de suite, Recherche poste région LYON. Ecr. N° 6.578 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DOCUMENTALISTE EXPERIM., 28 a., parlant anglais, espagnol, aimant responsab. et contacts, rech. emploi prov. Ecr. Colette LUCAS, 40, allée Fernand-Léger, 95100 ARGENTEUIL.

J. F., 24 a., cél., maîtr. de rech. en biol. végétale, angl. et allem. Etud. ttes prop. France et étr. Ecr. N° 1.535 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE DE DIRECT. GLE 34 a., 10 a. expér. ds industrie et commerce, allem. cour., ch. poste DIRECTION COMMERC. ou simil. Ecr. N° 51755 P. A., S.V.P., 37, r. Gal-Foy, Paris-8e.

OFFICE MANAGER
Femme, 40 a., études supér. langue matern. angl., parf. bil., collaboratrice énergique, efficace et très appréc. depuis 15 ans, ch. nouvelles responsab. service administ., cclal ou personnel. Ecr. N° T 61.028, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur-2e, q. tr.

J. H., 27 ans, national. franc. et suisse. 2 ans expér. prof. aux U.S.A., dipl. Business School U.S.A., bil. Fr.-Angl., Espagn., excellent présentation, dynamiq., recherche position d'avenir et respons. sect. commerc., marketing. Téléphone : 387-81-11.

travail à domicile

Comptable posséd. voit. et tél. ch. compt. commerçant-artisan. Ecr. N° 65582, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

cours et leçons

Anglais, prof. d'origine, maître de lettres mod. Tél. : 222-67-87.

Russe, Allem., Angl., Espagnol, par Mme Vincent. ETO. 13-38.

Lic. angl. donne cours d'angl. jusqu'à terminale. Tél. 978-04-92.

MATH RATTRAPAGE rapide par Prof. **PHYS** Terminale, PCEM, Fac. 526-82-07

Maths Lec. part., rattrap. rap. 278-77-71. midi à 14 h.

formation profession.

PROGRAM. D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois — 180 h. de cours
FAX
Ecole privée
rue d'Amsterdam. 874-95-69.

représent. offre

Société appartenant à un Groupe Américain recherche
REPRESENTANTS (hommes ou femmes)
• Chargés de visiter les Directions d'Entreprises industrielles et Commerciales importantes (opération de promotion).
Présentation impeccable, qualités de négociation, âge indifférent, persévérance et dynamisme dans l'action.
Secteurs d'activité :
• Région Parisienne, Grandes Agglomérations industrielles.
• Commissions importantes pouvant entraîner gains élevés.
• Statut V.R.P.
Adresser c.v. photo et prétentions sous réf. 54781 à Havas Contact 156 Bd Haussmann, 75008 Paris qui transmettra.

représent. offre

IMPORTANTE SOCIETE DE COMPOSITION PHOTOCOMPOSITION ET PHOTOTITRAGE
recherche représentant, introduit ds les milieux publicité, édition, imprimerie.
Ecrire à PUBLIMARK 19, rue Pierre-Loti 92340 Bourg-la-Reine.

MARQUE NATIONALE DE PEINTURE recherche
2 REPRESENTANTS DE PREMIÈRE FORCE
POUR LA SEINE-ET-MARNE
Introduit ou désirant s'orienter vers client.
— Artisans-peintres ;
— Entreprises ;
— Droguistes.
Très importante clientèle à reprendre en main. Gain fixe important, frais assurés pendant un an.
Lettre manuscrite, C.V., salaire et photo récente à n° 231 B., BLEU, 17, rue Lebel, 94 - VINCENNES, qui transm.

propositions diverses

DYNAMIQUE DE GROUPE formation et analyse psycho. pour rendez-vous. Tél. 326-32-83.

enseignem.

ART DRAMATIQUE
Préparation au Conservatoire. Reprise des cours le 15 octobre. Renseig. : 602-68-45, le matin.

représent. demande

Monsieur 36 ans, réf. 10 ans poste ccial et publicité, cherche emploi Paris, région parisienne. Accepte déplacements. Prod. motives. Assur. s'abstenir. Salaire minimum 4.000 F + frais + voiture. Ecr. Régie Presse n° 1.847 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

proposit. com. capitaux

Importante Société recherch[illegible] capitaux privés à court terme. Fortes rémunérations. Garanties importantes. Tél. : 285-17-40. Me Hoffman[illegible]

Rech. CAPITAUX, bne garanti[illegible] 18 %. LECIEN, 21, av. George[illegible] Clemenceau, 78 VILLENNE[illegible]

PRETS HYPOTHECAIRES 14 à 16 %. Sélection Immob. Tél. 742-94-9[illegible]

autos-vente

Vend R-5, type R-1228 modèle 1974, 6.000 km. Tél. : 747-78-00.

MERCEDES - GL PLANSO 350 SE - 280 SEL, état neuf. Tél. : 737-81-22 - 533-16-81.

VOITURES DE DIRECTIO[illegible]
AUDI 80, AUDI 100, COUPE 100 S, RO 80
Modèles récents. Faible kilo[illegible] Garantie 6 mois.
AUDI N.S.U.
Direction Après-Vente. 20, rue Barrault, PARIS-1[illegible] Tél. : 589-43-86.

occasions

art. cède 2 tapis Hamad-Saroukh 2 m2. Tél. : 229-56-[illegible]

ARMES ANCIENNES
Rech. ts objets militaires Tél. 633-66-31 entre 12 et 19 h Ecr. N° 6579 « Le Monde » P[illegible] 5, r. des Italiens, 75427 Paris-[illegible]

MAISON GORVITZ-FAVR[illegible]
recherche beaux objets quali[illegible] mobil. de salon, lustres, bron[illegible] vitrines, sièges, porcel., arge[illegible] 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-[illegible]**

L'immobilier

exclusivités

appartem. vente

Paris

R.-POINCARE
Sur petit jardin privatif appartement de 88 m², tout confort. CIABA : 720-66-44.

NATION, av. Ph.-Auguste
Ds bel imm. P. de T., récent, liv. dble, 3 ch., tt clt, tél., sur avenue et jardin. Tél. 628-79-40.

12e Mo DUGOMMIER
Dans magnif. imm. P. de T., 3 P., tt cft, sur rue et jardin : 213.000 F. Téléphone : 343-62-14.

BROCA. Bel imm. 3/4 P. princ. Chff. central, impeccab., 85 m², 270.000 DEGOVE : SEG. 55-31.

IDEAL POUR PLACEMENT MARAIS - BEAUBOURG : Rav. duplex, 70 M2, caractère, terras., poutr. moqu. 704-88-18.

VUE PARC MONTSOURIS rue Douanier, bel appt, 65 m², tt cft, balc., 300.000 F. 589-49-34.

ALESIA. Stud., 30 m², tt conft, 6e ét., asc. : 125.000. 589-49-34.

VIIe, VERNEUIL — BEAUNE appt, lux. rénové, 5 P., asc., tél. Cour - Jardin - Calme - Soleil. ODE. 95-10.

Maison Partic., 2 sél., 4 chbres, grand jardin privé. XIVe, Moulin-Vert. ODE. 42-70.

SAINT-MICHEL, rue Séguier : 100 m², beaucoup de charme : 400.000 F. - Tél. : TUR. 97-81.

HALLES SAINT-EUSTACHE : STUDIO CARACTERE POUTRES - CHEMINEE. Très clair. 135.000 F. 703-88-18.

ST-JACQUES. Appt ORIGINAL, Gd sél. + chbre, TT CONFT, TEL. 260.000 F. — 704-88-18.

16e SUCHET 1er ét., 6 pces, 217 m², tél., 2 CHBRES SERV. Loyer 5.000 F.

17e PLACE PEREIRE 2e ét., 6 pces, 180 m², poss. profess. lib., 3.500 F. - 265-77-90.

PLACE DU **TERTRE** Coquet studio cuis., wc, dches, pires. S/place : mercredi, jeudi de 14 à 18 h : 7, rue de NORVINS. T. 285-16-07.

18e M.-DORMOY, 5 P., loggia, vue SACRE-CŒUR, tt cft, 8e ét., asc. imm. réc. 320.000 F. Tél. 607-72-95.

17e Mo PEREIRE. Imm. p. de taille. Appart. 150 m², dble living + 3 ch., tt cft. + ch. serv. Prix 550.000 F. - LAB. 13-09.

XVIIIe rue Cavallotti Entrée, cuis., **4 P.** s. de bs, wc, chauff. cent., tél., 1er ét. 80 m². Excell. immeuble. Prix 250.000 F. Crédit. 627-78-52.

16e R. PICOT. Imm. p. de t. Appt 220 m², salon, salle à mang., 4 ch., 3 bains, 2 ch. serv. Prix 1.100.000 F. - 522-13-09.

Région parisienne

INVES. : chb., stud. Neuilly-Saint-James. — Tél. : 722-99-35.

Fontenay-le-Fleury. Dans résid. Parc Montaigne, appt 4/5 Pces, 97 m², part. état, chemin., cave, park., 3e ét. 235.000 F. 460-14-53.

appartem. achat

Rech. d'urgence APPTS gdes surfaces 7e-8e-16e-17e, faire off. KLIJOXSON, — LAB. 13-09.

Rech. 3-4 P., conft ou possib., 17e, 18e. Tél., heures de bureau, HUSSON : 255-66-18.

constructions neuves

si vous cherchez
un studio ou un 2 pièces à des prix fermes et définitifs
HABITABLES JUIN 1975
parmi les moins chers du 15e
LE CHARLES MICHELS
place Charles Michels
APPARTEMENT MODELE
ouvert tous les jours (sauf Mardi et Mercredi toute la journée et Vendredi matin) de 10 h à 13 h - 14 h à 19 h
ambassade publicité
SEERI
22, rue Violet - Paris 15e
Tél. 734.32.80
sinvim

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI
STUDIOS, 2 ET 3 PIECES
AU 7e ETAGE 6 PIECES 168 M2 TERRASSE 100 M2
TRES GRAND STANDING
PRIX FERME ET DEFINITIF
Finitions, livraison début 75.
Bur. de vente s/pl. ouvert ts les jours 14-19 h. (sf merc. et dim.)
P DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62.

locaux commerciaux

A VENDRE brut de décoffrage
PARIS (16e)
4 bis, rue de l'Assomption : LOCAL 77 M2 rez-de-chaussée + réserve 23 m², FACADE 11 m. LIVRAISON IMMEDIATE. Renseignem. : TRANSCOMINT, 1, place Boieldieu. RIC. 56-70.

STRASBOURG-SAINT-DENIS S/BD 3e ét. **85** m2 sur 4 bureaux, téléph. + 6 postes. En bail. 387-08-94.

Voir la suite de notre immobilier en page 33

locations meublées

Offre

MARAIS. — Grenier aménagé confort. - Téléphone : 628-55-[illegible]

locations non meublées

Offre

MONTPARNASSE. APPT 2 P., TT CONFT, TEL., IMMEUBLE STANDG. 1.480 T.T.C. 704-88-18.

NEUILLY-SUR-SEINE. - Studio cuis., bns, conft. Immeuble n. lux. 1.000 + charges. 700-46-[illegible]

GARE LYON. B. APPT 6 P. TEL. B. état, imm. stdg. pro[illegible] libér. autor., 2.650 F. 704-88-1[illegible]

immeubles

Vente à Paris - Monceau - 1[illegible]
IMMEUBLE LIBRE
45 studios avec S. de B., w.-c., 1.700 m² bâtis H. O. — R + ascens., conft. Prix 6 millions crédit. CHAUMENY : 874-22-[illegible]

villas

ST-GERMAIN-EN-LAYE (près)
Jolie vue
Charmante Maison de Pays à restaurer. Surf. habit. 280 m² Jardin 785 m² - Prix 370.000
AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

chasse-pêche

AUXERRE. Etang 4 ha boisé construct. poss., viabilité, pêch. Prix : 190.000 F. SPY, 25, r. Brochant. — 75017 PARIS. Téléphone : 627-78-52.

bureaux bureaux

Au 17, av. GEORGE V
Il reste à louer 1920 m² de bureaux divisibles lots à partir de 190 m²
Prestations luxueuses.
Richard Ellis s.a.
17, rue de la Baume - 75008
Tél : 225.27.80 et 551.08.54

NOUVEL ORLEANS
PARIS-XIVe
97-99, avenue Général-Leclerc.
135 M2 BUREAUX AV. TEL. A VENDRE OU A LOUER
S'adresser sur place AU BUREAU DE VENTE. Tél. : 588-87-13 ou 589-55-74.

URGENT - RECHERCHE 10.000 à 14.000 m² de bureaux à l'achat. — Libres ou occupé[illegible] Paiement comptant. O.F.I.M.P. 25, rue Marbeuf. - BAL. 09-2[illegible]

BASTILLE. Propr. loue direc[illegible] IMM. ADMINISTR. OU CIAL 3.200 m² en 1 ou 2 lots, entiè[illegible] rénové, climatisé, équipem. inté[illegible]rieur au gré du preneur. Bail 3, 6, 9. LOYER EXCEPTION[illegible] BAL. 66-10.

Trocadéro. Petit immeuble neuf. 500 m² Burx + 100 m² appts + dépend., tt cft, lib., bail sans repr., 6 lign. tél. - 225-66-10.

R. CAMBON. Ds imm. b. stan[illegible] 5 Burx 105 m², 4 tél., télex, à céder. Bail neuf. - 887-87-3[illegible]

هكذا من الاصل

L'immobilier

appartements vente

Paris

PARC DES PRINCES
280 m² en duplex, terrasse, 100 m. réception + 6 chambres, park. Tél. : 577-60-10, le matin.

AV. RAYMOND-POINCARE
Gd stand., étage élevé, 280 m², récept. + 4-5 chbres, 2 ch. serv., possibilité garage, excel. plan, trav., prix intéress. Exclusiv. FRANK ARTHUR, 924-07-69.

FACE LUXEMBOURG
Dans hôtel privé XVII°, beau 5-6 pces, 160 m², 2 bains, ascens. privé, chbre serv., gar., calme, soleil, px élevé justifié. Sur place jeudi 10 de 13 h. 30-17 h., 58, rue de Vaugirard, FRANK ARTHUR, 924-07-69.

RUE DE LA POMPE
En construct. 2 et 3 p., gd stand. s/rue et jard. SOL. 39-10.

VUE IMPRENABLE
KREMLIN-BICETRE
Immeuble récent, appart. 3 pces tout conft., 125.000 F + fonc. 6.800 F envir. 387-27-60.

RUE MONSIEUR
Raviss. 3-4 pièces à aménager, imm. XVII° classé - CHARME. 85 m². EICHER, BAL. 42-07.

59, RUE CARDINAL-LEMOINE
Propr. vd direct. ds imm. P. de T. beaux stud. et 2 p., tout cft, moq., ascens., cuis. équip., v.-o. Sur PLACE ou tél. 325-00-71.

SORBONNE. Liv., chbre, 85 m², luxueux, caractère. PAS. 04-44.

PRES AVENUE BRETEUIL
Ds imm. très grand standing,
4 p., 132 m² .... 860.000 F
5 p., 168 m² .... 1.104.000 F
DISPONIBLE IMMEDIATEM.
Tél. Mme Raynaud - 256-98-98.

PRES AV. HENRI-MARTIN
Lux. 3 p., bs. moderne, 95 m², 5° ét., gd cft, chbre service. Michel & Reyl S.A. 265-90-05.

TRINITE. Vends 5 pièces + chambre service. Mercredi, jdi, 13 h. 30 à 17 h. 30. Mme Bernard, 53, rue La Bruyère, ou 742-99-09.

NATION. Récent. Etage élevé, living + 3 chambres. Verdure. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

PASTEUR. Immeuble P. de T., gentil 4 pièces. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

2° BOURSE
GIRPA PROPRIETAIRE VEND DANS BEL IMMEUBLE DE CARACTERE RESTAURE AVEC GOUT, STUDIOS DUPLEX 2 PIECES, CERTAINS AVEC PLAFOND 4 METRES. TRES GRAND STANDING PLEIN CENTRE PARIS. INVESTISSEMENT SOLIDE ET SUR. GIRPA, 325-25-25 + 56-78.

AVENUE REPUBLIQUE
6 pièces, 140 m², professionnel. S.N.E.C. - 265-73-64.

GEORGES-MANDEL
EXCEPTIONNEL - SOLEIL
Immeuble très grand standing. Magnifique appartement 410 m². ...pièces. Boiseries. Décor. lux. 2 ch. serv. + 2 boxes. Px élevé. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

19°. LAUMIERE
GIRPA LANCE UN NOUVEAU PROGRAMME DE RENOVATION A TRES GRANDE RENTABILITE. 40 BEAUX STUDIOS CONFORT ENTIEREMENT EQUIPES, CUISINETTES INSTALLEES, SALLES D'EAU, WC. PRIX ETUDIES POUR PLACEMENT LOCATIF TRES INTERESSANT. LOCATION ET GESTION ASSUREES. Le PROPRIETAIRE, 325-56-78 + 25-25.

12°. PRES BASTILLE ET MARAIS. DANS BELLE RESTAURATION D'IMMEUBLE STYLE MARAIS, 67 STUDIOS ET DUPLEX + POSSIBLE GRANDES SURFACES. GRAND CONFORT, + POUTRES APPARENTES, FENETRES PETIT BOIS, ASCENSEUR, INTERPHONES. V.-O., COUR INTERIEURE « STYLE PATIO » AVEC FONTAINE ET ARBRES D'ORNEMENT. LIVRAISON 15-12-74. EXCELLENT PLACEMENT. LOCATION ET GESTION ASSUREES. GIRPA, 325-25-25 + 56-78.

51, AVENUE GEORGES-MANDEL
8 P., 300 m², possibilité division en 6 p. 265 m², 4° étage, et 2 pièces 55 m², 5° étage. Double exposition. Très clair. Visite jeudi, de 14 à 18 heures, MICHEL BERNARD PAS. 03-11.

PL. CLICHY. Atelier d'artiste, luxueux, tout confort, 75 m² + 2 chbres de service. - 531-47-25.

IDEAL PLACEMENT
Propriét. vend, XVII° VILLIERS ds imm. rénové, luxueux studio av. poutres appar., cuis. équip., bains, moquette. - 828-02-74.

VICTOR-HUGO
Partic. vend CHAMBRE 13 m², douche, kitchenette, 60.000 F. Sur belle cour calme. Bonne rentabilité. - MED. 29-17.

RESIDENCE DES ARTS
(Métro Saint-Michel)
STUDIOS grand confort balcons
Restauration grand standing. Ascenseur-descendeur. Chauffage central, circuit télév. intérieur. Ventilation mécanique contrôlée. Téléphone possible. Livraison immédiate
A PARTIR de 132.000 F
CREDIT POSSIBLE 80 %
S/pl., 28, rue Saint-André-des-Arts (VI°), tous les jours même dimanche, 10 h. à 19 h. Tél. : 526-99-74.

PANTHEON
BEL IMMEUBLE P. de T. 58 m², 2° étage s/rue, 2 balc.
GDS LIV. + CHB.
Sal. bns, w.-c. sép. Gde cuis., cave, TEL. Moqu., chff. centr. LUXUEUSEMENT AMENAGE
280.000 F Propriét. 325-75-42.

P. 9° St-Georges. B. imm. 3 p. entr., c. cft., c.c., 2° ét., 135.000 av. 13.500. TRU. 86-81.

17° 17, rue de la Condamine, ravissant rez-de-chaussée clair, calme, s/verdure, 2 pces, cuisine, bns, tél., jeudi 15 h. à 19 h. ou tél. : 387-27-40.

AV. de VERSAILLES - 7° étage Appt 2 p. s/cour, refit neuf, cuis., s. de bs, tél. 265.000 F TC. 265-29-19 (poste 234)

15° RUE LECOURBE
Immeuble neuf
4 pièces, 88 m² + loggia, 407.000 F, parking compris. Disp. début 75. SOVIC, 533-80-90.

19° BUTTES-CHAUMONT
Immeuble neuf
3 pièces, 65 m² + jardin privé 93 m² - 220.100 F. SOVIC - 533-80-90.

CENSIER 40, rue du Fer-à-Moulin
2 pièces ind., 4° ét., ss asc. Vis. le 10, de 15 à 19 h. - 331-89-46.

PORTE des LILAS (19°)
Dans bel immeuble rénové
21 STUDIOS tout confort A partir de 49.000 F. Crédit possible. Le propriét. merc.-jeudi, 14-19 h, 61, rue de ROMAINVILLE

SEGONDI - 874-88-45
7° Dans bel immeuble angle tt confort, VUE, soleil, balc. 4 P., cuis., bains, 108 m². Vis. jeudi de 14 h 30 à 17 h 30 : 13, rue de SOLFERINO

18° AU PIED DU SACRE-CŒUR
DANS RUE CALME ET ENSOLEILLEE, PROPRIETAIRE VEND DS PETIT IMMEUBLE RESTAURE STYLE MONTMARTROIS TRES BEAUX STUDIOS ET DEUX PIECES GRAND CONFORT (SALLE DE BAINS, CUISINETTES EQUIPEES, PLACARDS) PRIX FERMES ET DEFINITIFS ENTRE 75.000 F ET 145.000 F. RENTABILITE EXCEPTIONNELLE LIVRAISON FIN 1974 GIRPA - 325-25-25 + 56-78

JUSSIEU Charmant 2 P., cft, poutres appar., 43 m². Bon état. Rez-de-ch. Clair. Jardinet. SEGECO - 522-43-20.

BD ST-GERMAIN
Raviss. 2 P. caract., tt confort. Impec. Vernel, Lam. 01-50

17° MALESHERBES
Très bel immeuble bourgeois 3° étage, tapis escalier CALME - PLEIN SOLEIL
4 PIECES tt confort + chbre serv. A RENOVER
PRIX 357.500 F
S/pl. mercredi, ejudi, 14 à 18 h : 11 BIS, RUE VIETE ou BAL. 23-83

6° Vue s/Seine. Imm. caractère 4 pièces, 3° étage. - 256-16-87.

M° Lamarck. Tr. b. 4 p. cft, tél. ch. cent. 5° ss asc. 577-91-49.

Région parisienne

NEUILLY-ST-JAMES
APPARTEM. DE GRAND LUXE Pour 1 couple, parkings. Studio de service, entièrem. s/jard. SAINT-PIERRE, ELY. 33-40.

A vendre VINCENNES appart. F3 très confortable, 10° étage. Pour ts renseign. tél. 808-08-28 après 19 h., sam. tte la journée.

PANTIN (M° Eglise)
Propriétaire vend, libres, studios et 2 pièces, confort. Crédit important. M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. 742-99-09.

NEUILLY (avenue de Madrid). Vue imprenable, grand 7 pièces, 2 chambres service. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

PARC MAISONS-LAFFITTE
Belle résidence pierre de taille, limite ville et parc, luxueux 4 pièces, 95 m² + jardin, 355.000 F, garage compris. Sélection Immobilière, 962-50-95.

SEGONDI - 874-88-45
ST-CLOUD LES COTEAUX
Ds résid. gd stand. GD 6 PCES, cuis. équip., 2 s. de bs, 150 m² + balc.-terras., chb. pers. 3 park. Vis. jeudi 14 h 30 à 17 h 30 : 7, rue BORY-D'ARNEX

NEUILLY-S/BOIS. Calme. except., tr. gd living, 2 ch. s/jdin + stud. indép. av. bs, gar. Urgt. Px except. 624-56-88.

NEUILLY. Bd V.-Hugo. B. 2 P. 80 m², 3° ét., cuis., s.d.bs, tél. park. ss-sol, imm. gd. stand. 590.000 Tc. 265-29-19, poste 334.

Province

VDS, CANNES, 2 pces, 54 + 27 m², balcon, calme, garage, 140.000 F. ZAMORA, 80, av. de Tassigny, 06400 Cannes. Téléph. 99-54-52.

Capitole. T3, 107 m², cft, libre juin 75. Ecr. à E. 5.770 HAVAS, 31002 TOULOUSE CEDEX.

Etranger

COSTA-DEL-SOL. Espagne. Appt luxe, 5-6 pièces + terrasse. Bord de mer. Px intér. 504-15-29.

appartem. achat

ACHETE COMPTANT
Levallois centre, appartem. 3 p. Tél. : 757-60-59.

Particulier de préfér. à p. ch. achat appartement 2 pièces, s. de bs, cuis., dans 1er, 2°, 6° et 16° arrdt. Téléphoner à M. CHUDY, 326-43-68.

PART achète compt. beau 3-4 p. Ag. s'abstenir. - Tél. 633-96-60.

Achète, urgt, Rive gauche préf., 4°, 5°, 6°, 7°, 14°, 15°, 16°, stud. Paie. cpt chez notaire. 873-20-67.

ACHETE URGENT COMPTANT chambre bonne Paris. 873-23-55.

hôtels partic.

Charm. maison AUTEUIL SUD, s/voie calme interdite constr. imm., récept. + 2-3 ch, bains + gde ch. et bns ind., pet. jard., état neuf. LARGIER. ANJ. 02-97.

13° SANS VIS-A-VIS. Jolie maison particul. 637-14-40

BOULOGNE RESIDENTIEL 10 PCES 350 m², tr. beau jdin exclus. 637-14-40.

VERSAILLES HOTEL PARTIC.
ANCIEN. Cachet exceptionnel. AGENCEMENTS DE CLASSE Parc 3.700 m². Tr. belle récept., 6 chbres + 2 second., 3 sal. de bains. Chauff. central. Pavillon, annexe 3 P. Princ. 2 garages. NICOLAS ET VICHER 2, rue Saint-Lazare, Versailles. 950-04-39 et 951-76-20.

NEUILLY-s-Seine. Pr. vd H.P. 7 pces s/3 plans, jardin privé, merc., jdi, vendr., 11-19 h. 10, av. Philippe-le-Boucher.

appartements occupés

LE MARAIS
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE Superbes appartem. occupés tout conft. 4 et 5 pces. ds bel imm. XVIII° s. Vendus 60 % valeur libre. Tél. : 260-30-15.

immeubles

Puteaux, quart. centr., pet. imm. rez-chauss., 2 étag., Joubert et André, 5, r. Alphonse-de-Neuville, Paris-17°. Tél. 622-30-86, p. 26.

7° VANEAU-SEVRES PROPRIETAIRE CEDE 3 MURS DE BOUTIQUE GROUPEES OU SEPAREMENT. EXCELLENT PLACEMENT, RAPPORT INTERESSANT GARANTI PAR LOCATAIRE EN PLACE.

15°, METRO DUPLEIX MURS SALON COIFFURE EVICTION ET EXPULSION EN COURS. PLUS DE BAIL. QUARTIER EN PLEINE EXPANSION. 58.000,00 F. GIRPA 325-25-25 + 56-78.

VION S.A. (fondée en 1900), rech. immeubles Paris, banl. 89, Fg Saint-Honoré. Paris - 8°, 366-66-92.

VITRY. Part. vend immeuble 21 studios. Rapp. ann. 150.000. Prix 1.500.000. Possib. leasing si sér. garant. Ecrire : M. ELBAZ, 111, av. Général-Leclerc (94) CRETEIL.

MARAIS
Immeuble ancien caractère 1.550 m2 env. + 4 terrasses, cour intérieure. LAB 84-20.

LARGIER
AGENCE des AMBASSADES FONDEE EN 1859
Spécialiste immeubles de rapport recherche d'urgence pr CLIENT. SELECT. français et étranger
IMMEUBLES de qualité PARIS
BOURGEOIS et COMMERCIAUX Rentabilité 5 à 8 %
32, boul. Malesherbes - Paris-8° ANJ. 18-83 ou ANJ. 18-86

constructions neuves

5° CENSIER-DAUBENTON, 12° NATION, 16° RANELAGH, 15° CHARLES-MICHELS, NEUILLY, PUTEAUX, Studios aux 5 pièces. Px fermes. GROUPE MAHOUT, 924-74-85, 4, av. de Friedland, Paris-8°.

locations non meublées

Offre

BOSQUET EXCEPT. Bel imm. p. de t. Vr. 3 p., 85 m², cuis., bs, REF. NF, 1.600 F. T. 555-73-54.

Boulogne, neuf, vue 4 p., 2 bns, terrasse 50 m², tél., parking. Tél. 553-16-44, jeudi, 10 h.-18 h., 94, rue de Bellevue.

Luxembourg, 7 pièces tt confort, refait neuf, tél., 200 m², 5.000 F. AMP. 55-71.

Part. loue près mairie Aubervilliers 93, 3 p. + cuis., s. de bns, w.-c., ch. centr., refait, 70 m², tr. clair, 2° ét., tél. 707-05-35 mat.

5°-6° ch. studio particul. exclusivement. Ecrire n° T. 60.982, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2° qui transmet.

V° CENSIER-DAUBENTON. Charmant studio, tout confort, tél., 750 F c.c. Tél. 522-62-14.

13° Pte d'Italie. 2-3 pièces tout conft, 850 F + ch., LE GUEN. Tél. : 331-98-50.

10° 4-5 P., tt cft, 90 m². Etat neuf. Vis. vendredi 11 (13h.30-14h.30), 11, rue Eugène-Varlin, 3° ét. dte, 1500 ch. comp.
COURTOIS ANJ. 21-39 ANJ. 49-85

IX° 6 pces + chbre service, ref. à neuf, tout confort, 2.500 F. AMP. 55-71.

R. DU HAMEAU, IMM. NEUF, jamais habit., joli 3 p., cuis. équip., park., 1.300 F. 266-92-15.

BOULOGNE M° Billancourt ds imm. nf, 3 p. 1200 + ch. 4 p. 1400, 5 p. 1600 H. LE CLAIR. ELY. 69-85.

Demande

Collaborateur du « Monde » cherche 2 pièces ou studio à partir du 1er janvier. Ecr. n° 6.584 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9°.

Jeune professeur cherche studio ou 2 pièces PARIS. Ecrire à M. BONNEAU Pablo, 50, boulevard Lefèvre, 75015 PARIS. Tél. 982-92-82 de 8 h. à 17 h.

locations meublées

Offre

RUE MADAME, studio tt cft, TEL., 700 F. Tél. 508-06-29.

ILE CITE VUE SUR SEINE LUX. 4/5 P. 180 M2. Tt cft. TEL. Pour 1 an. 4.500 F. AMP. 37-37.

bureaux

« EUROBUILDING »
(Paris - Porte de Pantin)
à 100 mètres métro et périphér., reste à louer, prix exceptionnels, bur. disp. : 39, 45, 115, 200 m2, grand standing, parkings, téléph. Loyer depuis 450 F le m². Tél. : 359-92-30, 92-79, 29-04.

PARIS-10°
METRO COLONEL-FABIEN
365 F M² par an
Entièrement équipé. Immeuble grand standing. IMMOBILIERE FRANCE S.A. 98, Champs-Elysées, 8° 359-12-82.

ESPLANADE DES INVALIDES
A vendre ou à louer Immeuble neuf standing Exceptionnel, 440 m² bureaux, 6 lignes téléph. S/place tous les jours même dimanche de 12 à 18 h. 30, 40 bis, r. Fabert, 7°.

PARIS-9°
350 à 2.400 m² de bureaux neufs à louer. TIFFEN LIPTON - 227-62-31.

NEUILLY M°. Nf. Bail 9 ans, 400 m², 6 lign., park., climat., cloisons à convenance. IMMO BALZAC, BAL. 12-14. PROMO BUREAU, KLE. 90-54.

NEUILLY
Pptaire loue 1 ou plus. bureaux immeuble neuf. Tél. 758-12-40.

CHATELET - SEBASTOPOL
Reste à louer 160 m² bureaux neufs. 225-58-35.

VII° 450 m² BUREAUX dans immeuble récent, tt cft, 10 lignes tél., 4 park., bail. - 225-66-10.

5° ECOLES-SAINT-GERMAIN Cession bail sans pas-de-porte, imm. anc., partie à rénov. : ss-sol + rez-ch. + 4 ét., 700 m² env., ascens., 4 lign. téléph. LOISELET ET DAIGREMONT, AUT. 22-76.

ITALIE. Locat. 310 m², 17 bur., park., 8 lig. tél. M. POLO COFREMCA, 66, rue Moulin-de-la-Pointe (13°). - 588-57-47.

maisons de campagne

BELLE MAISON CAMPAGNE Pierres à 700 m. altitude, 4 p. dt salle commune, 30 m2, chem. rustiq., poutres appar. autour 1.000 m2 ter. env., eau, élect.
PRIX : 42.000 F
Ave. 5.000 F cpt. PROGECO, 20, r. Source de l'Hôpital, 03200 VICHY. Tél. : 16-70-98-39-90 ts les jours sf mercredi. Dimanche sur rendez-vous.

locaux commerciaux

AU PIED DU SACRE-CŒUR A louer directem. par propriét., 700 m² de bureau divisible. - immeuble neuf. - 974-74-44.

RUE CAUMARTIN
A vendre en l'état, imm. de bureaux à rénover, 500 m² env. S/3 niv. + 100 m², sous-sol aménageable. Px à déb. Renseignements et visites : PROVOTELLE S.A., 742-87-66, poste 13. Tous les jours, sauf dimanche.

Vend atelier 120 m²/180, vend atelier + burx + habit., total 400 m², tel., chauffage, en toute propriété. Possibilité dissocier affaires, banlieue Est. Tél. : 324-33-07.

Grand local à louer pour cours de dessin, de peinture ou conférences. - Le matin ou après 18 heures ou le dimanche. Tél. : 285-23-74, de 14 h. 30 à 16 h. 30. Sam., 14 h. 30 à 19 h.

Champs-Elysées. 3 boutiques entièrement aménagées. Bail à céder. Tél. ALMA. 66-66, p. 318.

fonds de commerce

Si vous êtes technico-commercial avec 300.000 F, vivez en Corse en achet. aff. exist. en expansion. Ecr. Havas Marseille 45.158

A VENDRE HOTEL
grand standing
100 chambres, situé sur plage à Libreville, Gabon. Pour renseignements : écrire DUO/IB. Boîte Postale 20.347, ABIDJAN (COTE-D'IVOIRE).

C.C.I.C.
122, Champs-Elysées, PARIS-8° Tél. : 359-46-91 et 81-52.
INDUSTRIES ET NEGOCES
Participations. Recherches d'activités complémentaires. Estimation des matériels par expert industriel qualifié.

GERANCES Immeubles Transactions
Jolie banl. proche. Bénéf. 80.000 Habit. Long concours du cédant. Autre Paris. Hon. gér. 140.000 F. VIOU, 20, r. Pt-Neuf. CEN. 86-29

terrains

Vend terrain à bâtir 1.400 m2, façade 20 m Saint - Arnoult - en - Yvelines. Propriétaire. Tél. : 677-17-86.

villas villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
à 5 minutes de la gare de Melun
LA VILAUBOIS
Piscine chauffée, Club House, tennis.
NOUVELLE TRANCHE :
- 21 VILLAS de 4 à 7 pièces principales, avec jardin privatif.
- PETIT IMMEUBLE de 30 appartements, du 2 au 4 pièces principales.

LIVRAISON ETE 75, MAIS...
... PRIX FERMES ET DEFINITIFS !
Apport personnel : 20 %.
Prêts PIC au taux moyen de 8,22 %.

Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys. Tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

VERSAILLES A vendre
1. BELLE VILLA av. 1.100 m² PROX. GARE, VOIE PAISIBLE. Excell. état. Salon, s. à m., bur. Cuis., 5 chbres (dt 2 mansard.), s. de bns., w.c., chauf. c., gar. 2 voit. Vaste ss-sol. 750.000 F.
2. MAISON QUART. RESIDENT. R.-de-ch. et 1er ét., entr., cuis., 2 salons, s. à m., 5 ch., s. de bns., s. de dches., 2 w.c., chauf. cent., jardin., gar. 830.000 F.
NICOLAS ET VICHER. 2, r. Saint-Lazare - Versailles. 950-04-39 et 951-76-20.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Magnif. jdin paysagé, 2.500 m², Tennis, séjour, 4 chambres, constr. 1958 ANJ. 18-83 **LARGIER**

MARNE-LA-COQUETTE
Villa dans site résidentiel, récept., dble bur., 4 ch., 2 bs, jdin 600 m², Prix : 650.000 F.
KATZ FNAIM Gare Garches. 970-33-33.

LE VESINET. PART. VEND VILLA MANSART, impecc., liv., bureau, 8 chambres, 3 bains, beau jardin 1.000 m². Téléph. après 20 heures : 966-36-49.

propriétés

65 KM. PARIS AUTOR. OUEST PPRIETE ULTRA MODERNE Vaste séjour, 4 chambres, 4 bains, chauff. mazout. IMPECC. JARDIN 7.732 m². VUE PANOR. Prix 425.000 F - Crédit poss. A. DUSSAUSSOY « NADEL ». 073-97-27 - 073-36-93.

PL. ARGENT. Vd bois 19 ha., acc. rte, 30 km. Roanne, bord 2 étgs. chasse, poss. n'acheter que 5 ha. Px int. DUPOYET, Le Grand-Champ, 38870 St-Siméon-de-Bressieux. Tél. 34.

IDEAL pr PROF. LIBERALE HOUILLES (78), 8 km. de La Défense, s/gde artère, pav. 12 p., tél., cft. A vdre 250.000. poss. loc. avec bail. Téléph. : 968-74-85.

40 KM NORD près CHANTILLY, jolie maison ancienne, 3 P. recept., 5 chbr., 2 s. de bs, tt cft, mais. gard. + dépendances. MAGNIFIQUE PARC 1 HA ANJ. 18-83 **LARGIER**

CHOIX MAS-BASTIDES, Le TUC, B.P. 14, ORANGE 84.

pavillons

AULNAY-SS-BOIS, 12' gare du Nord. Emplacem. 1er ord. PAV meub. s/terrain 800 m² clos. 200 m² en 8 pièces + ss-sol + 2 gar. Conv. banq., profes. lib. Prix : 450 000 à débattre. TRYOT. Tél : 508-43-68

viagers

NICE CIMIEZ gd stdg. 280 m2 lib., 2 t., 75/81 meuble époque cpt + 3.500 rte. LODEL 700-00-99.

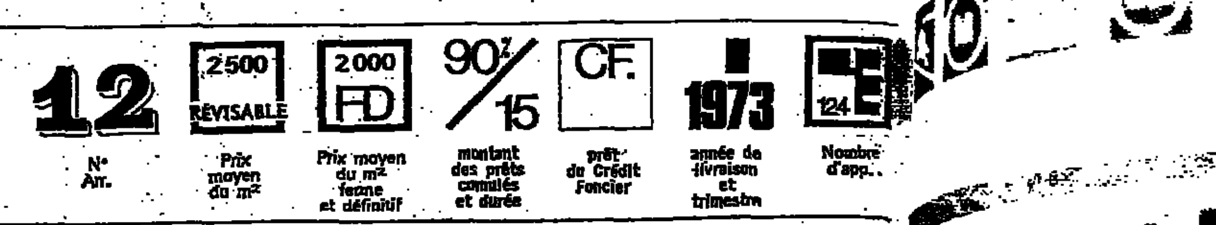
TERNES Très bel imm. pierre de taille 2/3 P. (75 m²) impecc., 40.000 compt. + rte 1.450 F, FONCIAL - 266-32-35.

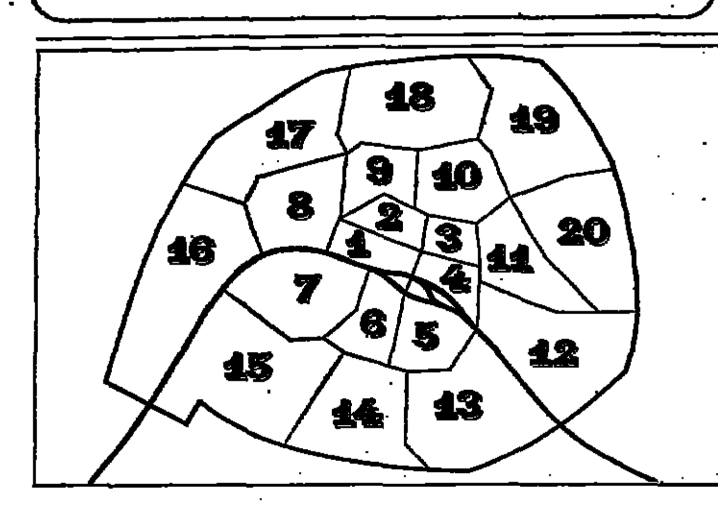
villégiatures

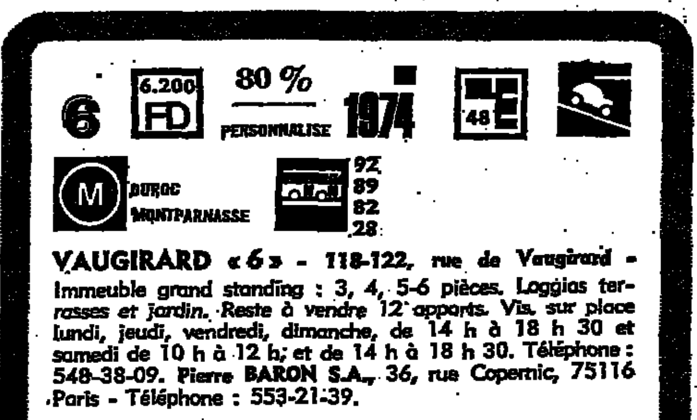
Loue authent. Roulottes gitanes attel. rand. Provence J. Moyne 84320 ENTRAIGUES. Tél. (90) 81-00-35 et (90) 83-16-26.

« Le Monde Immobilier Paris »
paraît chaque quinzaine,
le mercredi, en alternance avec
« Le Monde Immobilier Banlieue »,
le vendredi

LE MONDE IMMOBILIER



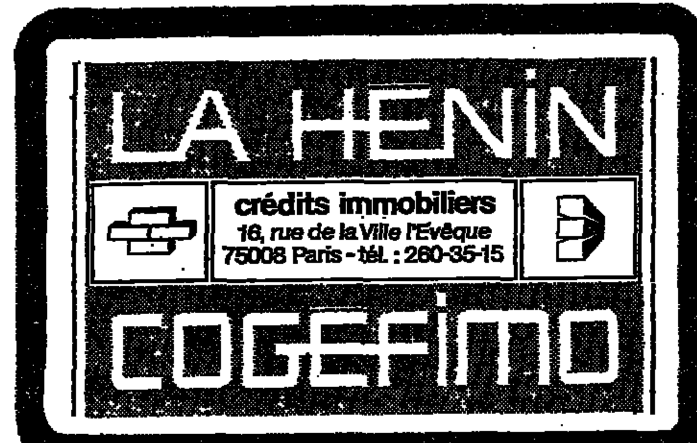


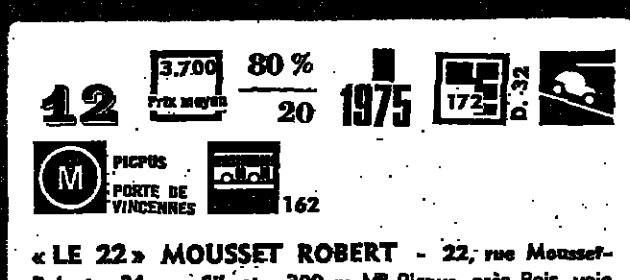


VAUGIRARD « 6 » - 118-122, rue de Vaugirard - Immeuble grand standing : 3, 4, 5-6 pièces. *Loggias terrasses et jardin.* Reste à vendre 12 apparts. Vis. sur place lundi, jeudi, vendredi, dimanche, de 14 h à 18 h 30 et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30. Téléphone : 548-38-09. **Pierre BARON S.A.**, 36, rue Copernic, 75116 Paris - Téléphone : 553-21-39.

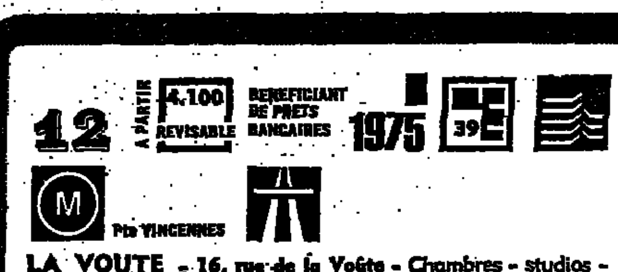
10 · 4.500 RÉVISABLE · 80 % / 20 · 1976 · 56 · BONSERGENT · GARE DE L'EST · RN

SAINT-MARTIN - RÉPUBLIQUE - 31-33, rue des Vinaigriers - Petit immeuble de studios et 2 pièces, 7 étages, un 4 pièces au dernier étage avec terrasses. Pour ts rens. et vente s'adresser : **ZANNETTACCI**, 15, av. Matignon et 20, rue Royale - Téléphone : ELY. 98-32.



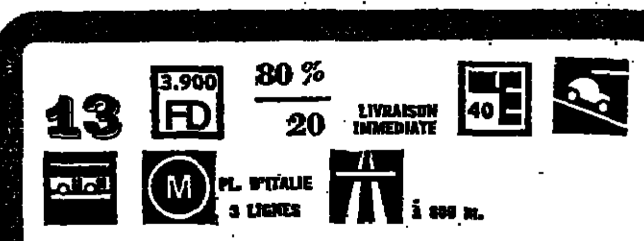


« LE 22 » MOUSSET ROBERT - 22, rue Mousset-Robert - 34, rue Sibuet - 300 m Mº Picpus, près Bois, voie privée, imm. stand. 10 étages, faç. marbre. Du studio au 4 pièces grand confort. Bureau de vente tous les jours de 14 heures à 18 h 30, sauf mardi et mercredi. **S.I.E.T.R.A.** 125, r. du Cherche-Midi (15e), SUF. 24-28.



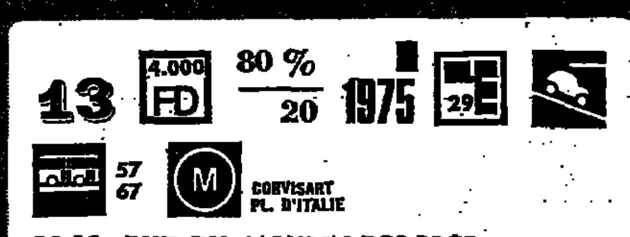
LA VOUTE - 16, rue de la Voûte - Chambres - studios - 2 p., 3 p., ds imm. résid. bien exp., quart. calme, commerç., près du cours de Vincennes. Bien desservis, pr. métro Pte-Vincennes et des boulev. périph. et extérieurs. **SPIM PROMOTION**, 39, r. de Courcelles, Paris-8e - Tél. : 766-51-08.

SPIM promotion



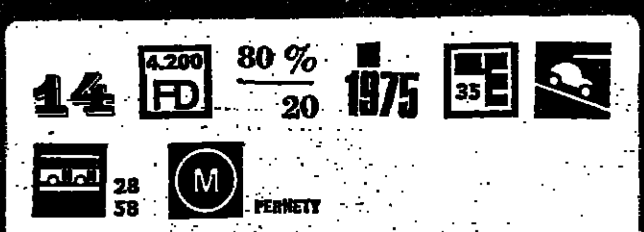
GALAXIE - 40, av. d'Italie - « BERYL », IMMEUBLE DE STANDING, 3 à 5 pièces entièrem. équipés et duplex. Vue sur tout Paris. Centre comm. avec grands magas. Jeux d'enfants. Sur pl. tous les jours de 10 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 19 h., sauf mardi et mercr. et le vendr. matin. Tél. 580-32-92 ou **SPEI**, 14, av. F.-D.-Roosevelt, Paris (8e), tél. 256-55-11. réalisation S.E.I.I.

SPEI



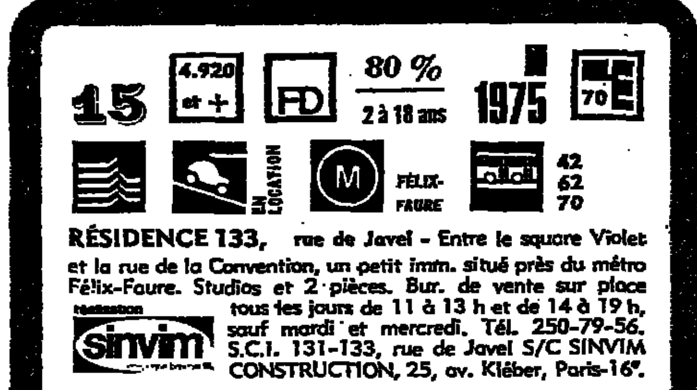
10-12, RUE DU MOULIN-DES-PRES - *Un élégant petit immeuble dans un quartier pratique.* Exposition plein soleil. Studios au 5 pièces. Livraison septembre 1975, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Insonorisation. — Information et vente : **PROMEX**, 65, r. Rennequin, PARIS-17e Téléphone : 755-82-10.

PROMEX



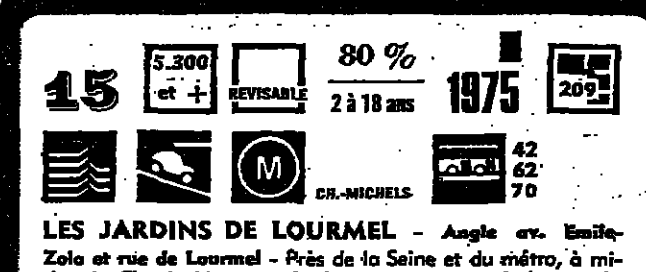
15-19, RUE NIEPCE - Un élégant petit immeuble dans une rue calme. Exposition plein soleil. Studios au 5 pièces. Livraison printemps 1975, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Insonorit. Information et vente : PROMEX, 65, rue Rennequin, PARIS-17e, Tél. : 755-82-10.

PROMEX



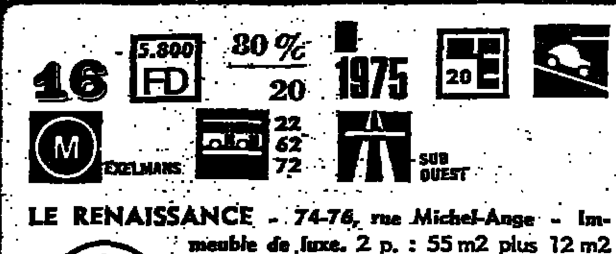
RÉSIDENCE 133, rue de Javel - Entre le square Violet et la rue de la Convention, un petit imm. situé près du métro Félix-Faure. Studios et 2 pièces. Bur. de vente sur place tous les jours de 11 à 13 h et de 14 à 19 h, sauf mardi et mercredi. Tél. 250-79-56. S.C.I. 131-133, rue de Javel S/C SINVIM CONSTRUCTION, 25, av. Kléber, Paris-16e.

réalisation sinvim

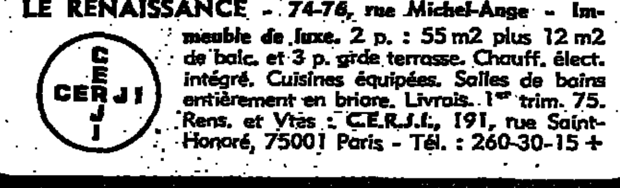


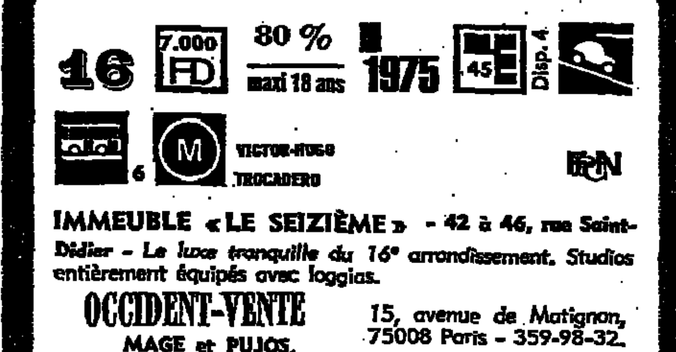
LES JARDINS DE LOURMEL - Angle av. Emile-Zola et rue de Lourmel - Près de la Seine et du métro, à mi-chemin Ch.-de-Mars et périph., un ens. imm. de hte qual., stud. au 5 p. B. vte s. pl. t.l.j. de 11 à 13 h. et 14 à 19 h. sf mar. et merc. 578-00-46. S.C.I. Zola Lourmel Ginoux S/C SINVIM CONSTRUCTION, 25, av. Kléber, Paris-16e

réalisation sinvim



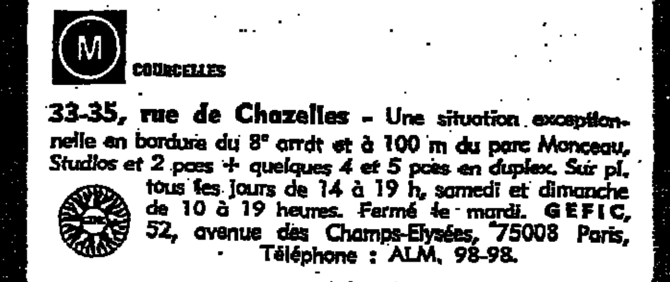
LE RENAISSANCE - 74-76, rue Michel-Ange - Immeuble de luxe. 2 p. : 55 m2 plus 12 m2 de balc. et 3 p. grde terrasse. Chauff. élect. intégré. Cuisines équipées. Salles de bains entièrement en briare. Livrais. 1er trim. 75. Rens. et Vtes : C.E.R.J.I., 191, rue Saint-Honoré, 75001 Paris - Tél. : 260-30-15 +



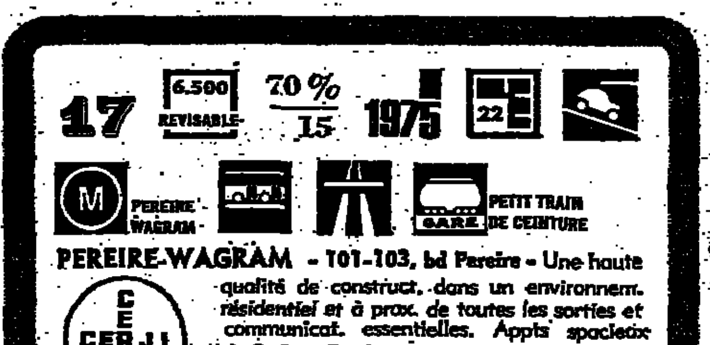


IMMEUBLE « LE SEIZIÈME » - 42 à 46, rue Saint-Didier - *Le luxe tranquille du 16e arrondissement.* Studios entièrement équipés avec loggias.

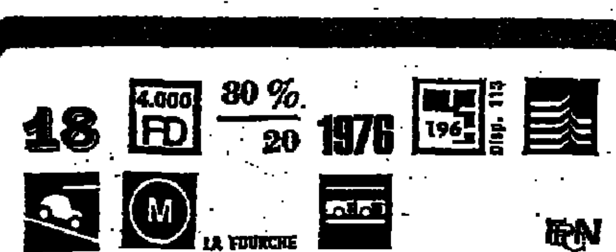
OCCIDENT-VENTE MAGE et PUJOS, 15, avenue de Matignon, 75008 Paris - 359-98-32.

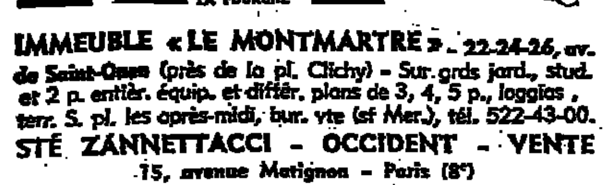


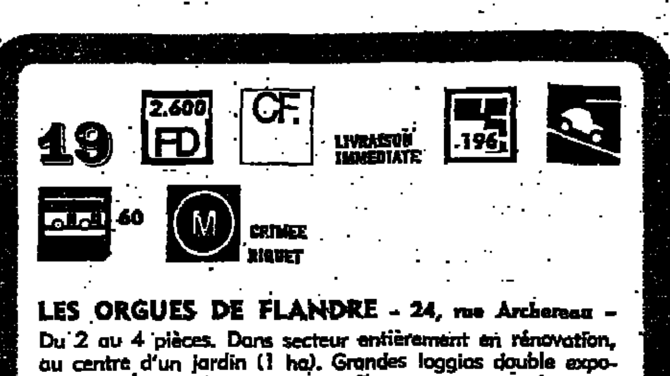
33-35, rue de Chazelles - Une situation exceptionnelle en bordure du 8e arrdt et à 100 m du parc Monceau. *Studios et 2 pces + quelques 4 et 5 pces en duplex. Sur pl.* tous les jours de 14 à 19 h, samedi et dimanche de 10 à 19 heures. Fermé le mardi. **GEFIC**, 52, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, Téléphone : ALM. 98-98.



PEREIRE-WAGRAM - 101-103, bd Pereire - Une haute qualité de construct. dans un environnem. *résidentiel et à prox. de toutes les sorties et* communicat. essentielles. Appts spacieux de 2, 3 et 5 pièces et un appart. « jardin » au dernier étage. Rens. et vtes : C.E.R.J.I., 191, r. St-Honoré, Paris-1er - 260-30-15+




IMMEUBLE « LE MONTMARTRE » - 22-24-26, av. de Saint-Ouen (*près de la pl. Clichy*) - Sur grds jard., stud. et 2 p. entièr. équip. et différ. plans de 3, 4, 5 p., loggias, terr. S. pl. les après-midi, bur. vte (sf Mer.), tél. 522-43-00.
STÉ ZANNETTACCI - OCCIDENT - VENTE
15, avenue Matignon - Paris (8e)



LES ORGUES DE FLANDRE - 24, rue Archereau - Du 2 au 4 pièces. Dans secteur entièrement en rénovation, au centre d'un jardin (1 ha). Grandes loggias double exposition. Appart. témoin. Permanence : tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30. F.F.F., 159, r. Nationale, Paris-13e - Téléphone : 589-20-03.


« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs. Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LES CABINES TÉLÉPHONIQUES PUBLIQUES

Allô ! de Paris

A partir de ce mercredi 8 octobre, une exposition de cabines téléphoniques françaises et étrangères sera présentée aux Parisiens avenue de Ségur, dans le 7e arrondissement, près du secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications.

Cette exposition sera l'occasion d'une vaste consultation des élus et du public en vue de déterminer le choix du modèle qui équipera la capitale et dont l'installation, à la cadence d'une centaine par mois, débutera dès janvier 1975.

Paris, longtemps sous-développé dans ce domaine, disposera enfin d'un parc téléphonique de plein air qui mettra la ville au rang des capitales étrangères.

Ce n'est que depuis deux ans qu'un effort a été fait dans ce sens : mille cent abribus ont été équipés de téléphone. Cette opération terminée, les P.T.T. s'attachent à multiplier les cabines sans abribus, dont le parc n'est actuellement, pour la région parisienne, que de cinq cent cinquante.

Premier point d'importance, l'esthétique. La cabine doit s'intégrer dans l'environnement urbain sans choquer ni enlaidir la rue. Les Parisiens, qui sont invités à donner leur avis, seront maîtres, dans une certaine mesure — une fois n'est pas coutume, — d'exprimer leur goût.

Les taxiphones présentés dans les cabines avenue de Ségur seront mis en service dès la fin de cette année. Il s'agit de nouveaux appareils interurbains et urbains qui, dit-on, fonctionneront plus simplement et plus régulièrement. Pour que les cabines et les appareils soient propres, ils seront systématiquement nettoyés tous les quinze jours. Dans l'avenir, un appareil « main-libre » avec haut-parleur et micro incorporés au coffre améliorera encore les conditions d'hygiène.

On paraît se décider enfin à joindre l'agréable à l'utile. Pourquoi les Parisiens bouderaient-ils leur satisfaction ?

Des ingénieurs demandent la création d'un budget annexe des télécommunications

Dans une lettre adressée le 4 octobre aux parlementaires, l'Association des ingénieurs des postes et des télécommunications demande « *la création d'un budget annexe des télécommunications, l'amélioration des carrières pour les cent dix mille fonctionnaires de cette branche et le rattachement de son budget et de son personnel à une direction unique des télécommunications pleinement responsable devant son ministre* ».

Il est noté d'abord que la création, en 1975, de mille cinq cents emplois nouveaux dans les télécommunications aboutira en fait à une dégradation du service, l'Association estimant « *qu'un minimum de sept mille emplois est nécessaire dès à présent pour faire face aux investissements déjà engagés* ».

Mais les performances du service public du téléphone laissent encore à désirer malgré un doublement en trois ans du nombre des raccordements d'abonnés. Pourquoi ? « *La responsabilité de gestion est éparpillée dans une administration polycéphale où l'imbrication des budgets et des statuts de personnel avec la poste et les chèques postaux a autant de sens que si l'on réunissait la S.N.C.F. et le Crédit agricole dans un même ministère en vue d'y préparer un budget unitaire (...). L'Association des ingénieurs pense qu'il faut cesser de considérer les télécommunications comme un classique service dépensier (alors qu'elles ne disposent d'aucune ressource fournie par l'impôt), mais étudier leurs problèmes en tenant compte de leur caractère propre (...).*

» *L'impératif de continuité dans la gestion et l'exigence d'une programmation pluriannuelle ne peuvent s'accommoder sans mal d'une confusion des fonctions de tutelle et de gestion et des aléas de budgets annuels. L'urgence du renforcement des effectifs et, en premier lieu, de l'encadrement par un appel à un marché de l'emploi spécialisé, tendu et onéreux, ne peut être satisfaite sans qu'au sein des personnels de l'Etat un statut particulier soit créé pour les télécommunications.* »

L'Association conclut sa lettre en souhaitant « *que, dans la suite du rapport de la commission parlementaire de contrôle de la gestion du service public du téléphone, ce problème ne soit plus éludé* ».

TRANSPORTS

M. ONASSIS MENACE D'ABANDONNER OLYMPIC AIRWAYS

Le gouvernement grec vient d'annoncer qu'il allait ouvrir une enquête sur la situation financière de la compagnie Olympic Airways. L'armateur Aristote Onassis, qui en est propriétaire, a menacé de rompre le contrat qui le lie à l'Etat, faute de pouvoir équilibrer le bilan de son entreprise. Celle-ci aurait perdu 175 millions de francs au cours des huit premiers mois de cette année. M. Onassis réclame une aide de 72 millions de francs, en plus de la subvention annuelle de 9,6 millions de francs que lui versent les pouvoirs publics.

« Nous allons examiner les comptes de la compagnie durant les cinq dernières années pour déterminer si celle-ci a réellement des problèmes financiers », a dit le ministre des transports. A son avis, le gouvernement fournira, si nécessaire, une aide financière à Olympic Airways car, « après tout, cette compagnie est le porte-drapeau de l'aviation commerciale du pays ».

● LA CRISE DU TRANSPORT AERIEN FRANÇAIS. — « *Pour la première fois depuis longtemps, les trois compagnies françaises — Air France, UTA et Air Inter — ne réussiront pas à équilibrer leurs comptes en 1974* », note le Comité des transporteurs aériens français (C.T.A.F.), dans une étude qu'il vient de publier afin de démontrer ce que ce secteur d'activité « *apporte au développement économique de la France et en particulier à son commerce extérieur* ». D'autre part, M. Gilbert Dreyfus, directeur général de l'Aéroport de Paris, souligne, dans le dernier bulletin d'entreprise, « *la situation financière préoccupante* » de cet établissement public. « *Le trafic n'est pas en augmentation notable mais en stagnation* », remarque-t-il.

NOUVELLE ÉTAPE DANS LA CONSTRUCTION DU TUNNEL SOUS LA MANCHE

Le conseil des ministres de ce mercredi 9 octobre devait adopter deux projets de loi à propos des travaux du tunnel sous la Manche qui sont en cours.

Le premier texte est le projet de ratification par le Parlement français du traité franco-britannique signé le 17 novembre 1973 ainsi que quelques articles de la convention dite n° 2, signée à la même date, sur les mécanismes de financement de la construction et les procédures d'arbitrage en cas de litiges entre les deux pays après la mise en service de l'ouvrage, prévue pour 1980-1981.

Le second projet de loi crée, conformément au traité, un établissement public de droit français. La réunion du conseil d'administration de cet établissement avec celui de l'établissement homologue britannique constituera l' « Autorité du tunnel », organisme public international qui aura pour charge la gestion et l'exploitation de l'ouvrage.

La convention n° 3 devrait être signée le 1er juillet 1975. C'est à partir de cette date que commenceront les travaux les plus coûteux. Le coût de l'ouvrage, si la hausse annuelle des prix n'avait pas dépassé 7 % entre 1973 et 1980, était évalué l'an dernier à 9,3 milliards de francs en 1980.

Point de vue

Folies parisiennes

Les lecteurs les plus persuadés du sérieux du « Monde » du 8 octobre ont dû se frotter les yeux et se demander si quelque esprit malin ne s'était pas amusé à semer le délire dans l'article présentant les différents projets d'aménagement des Halles. Ou bien la rubrique des chansonniers de Paris ou celle du cirque seraient-elles venues se mélanger à la rubrique « urbanisme » ?

Assurément, les historiens de la capitale savent bien qu'à toutes époques les projets les plus extravagants ont été imaginés sur le dos de la Ville. On en ferait un livre, une sorte de Folies parisiennes.

C'étaient, hier encore, le projet d'une piste de ski sous la tour Eiffel, celui d'un aquarium sous le Champ-de-Mars, avec poissons bondissants, comme à Los Angeles ou à San-Francisco, celui d'un signal gigantesque, où les Parisiens pourraient lire la température du jour, le prix du bœuf ou le résultat du tiercé.

Au temps de ma jeunesse, un étonnant personnage, que les étudiants d'alors voulaient présenter aux élections municipales ou à la députation, voulait ainsi prolonger le boulevard Saint-Michel jusqu'à la mer ou transformer les urinoirs en frontons de pelote basque.

Les projets que je lis dans le Monde *sont de la même eau. Du moins, presque tous. Est-il besoin de citer ? Ici,* un « bassin de carpes rouges, une fosse à ours, une volière ». *Là,* un « jardin de printemps en patchwork » *— mot étrange dont j'ignore ce qu'il signifie, mais qui ajoute beaucoup au sérieux ou à l'exotisme du projet, — et puis une piscine, un jeu de boules et une patinoire : dans la tradition de ces nombreux projets qui veulent absolument mettre les enfants de Paris le derrière dans l'eau ou sur des patins à roulettes. Un dernier projet fait traverser le tout par un* cours d'eau, « de la fontaine des Innocents à une grande cascade proche du Cirque vert ». *Je suggère à l'architecte-paysagiste de faire jaillir la source des seins délicats d'une des nymphes de Jean Goujon. L'effet serait prodigieux, surtout si l'on y ajoutait les ours, les oiseaux et les poissons savants. Et aussi un tapis volant pour ceux qui n'aimeraient pas cela.*

LOUIS CHEVALIER,
professeur au Collège de France.

URBANISME

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU TOURISME CYCLISTE

Droit de cité pour les deux-roues

Les Etats généraux du tourisme cycliste se réunissent à Saint-Etienne les 11 et 12 octobre prochains. Plusieurs associations, dont le Touring Club de France et l'Union nationale des deux-roues, participeront à la réunion. Elles réclament une véritable politique en faveur des deux-roues, non seulement pour les loisirs mais aussi pour les déplacements quotidiens entre le domicile et le lieu de travail.

La « petite reine » va-t-elle bientôt à nouveau connaître des heures de gloire ? Les deux-roues (vélo ou cyclomoteur) vont-ils enfin avoir droit de cité ? La crise de l'énergie donne de sérieux atouts à ce moyen de loisir et... de transport. Il consomme peu ou pas d'essence. Il est peu coûteux. Il occupe peu de place. Il pollue peu ou pas l'air. Que davantages : quelle meilleure arme pour contribuer à lutter contre le gaspillage dans les villes ?

Jusqu'à maintenant, les mesures prises par les pouvoirs publics pour encourager — ou plus simplement assurer en toute sécurité — ce mode de déplacement ont été dérisoires. Malgré les efforts déployés par M. Lucien Neuwirth, député U.D.R. de la Loire et président de l'Union nationale des deux-roues, les crédits inscrits en 1974 dans le budget du ministère de l'équipement pour créer des pistes cyclables ne dépassent pas 500 000 francs.

En dépit d'un certain engouement manifesté par les jeunes depuis quelques années, les expériences trains-vélos lancées dans les gares S.N.C.F., ou les demandes formulées par de nombreuses associations, les adpetes des deux-roues sont encore considérés comme des originaux ou des marginaux. Et pourtant, le trafic des vélos, cyclomoteurs et motos représente 40 % de la circulation journalière. Le parc (11 millions de vélos et 6 millions de cyclomoteurs) a plus que doubler en cinq ans.

On a construit en France seulement 952 kilomètres de pistes cyclables (0,35 % du réseau routier) pendant que les Allemands de l'Ouest en traçaient 16 500 kilomètres (10 % du réseau routier), les Hollandais 8 000 kilomètres, les Américains 150 000 kilomètres.

Rouler en deux-roues est, en France, un exercice périlleux, comme le montre les statistiques d'accident. Les pistes existantes sont le plus souvent encombrées d'obstacles (voitures en stationnement, dépôts de matériaux en tout genre). Les urbanistes, sauf exception dans certaines villes nouvelles, comme Evry, dans la région parisienne, n'ont prévu aucun aménagement particulier. Pas de couloirs ou de rues réservés, par exemple. Pas de signalisation suffisante non plus aux sorties des usines ou des écoles. De façon plus générale, les automobilistes ne respectent guère les « gêneurs » que sont pour eux les vélos ou les cyclomoteurs.

A la faveur de la crise de l'énergie, les deux-roues devraient affirmer leur avantage, en particulier pour les courts trajets entre le domicile et le lieu de travail. Mais encore faut-il faire en sorte que rouler à deux-roues ne soit pas une contrainte dangereuse.

ÉTIENNE MALLET.

Faits et projets

Aménagement du territoire

● LE BUDGET DU CENTRE. — Une erreur a déformé le sens du compte rendu de la séance du conseil régional du Centre sur la préparation du budget (*le Monde* du 5 octobre). La capacité d'investissement du budget régional était de 175 millions de francs, et non de 17,5 millions.

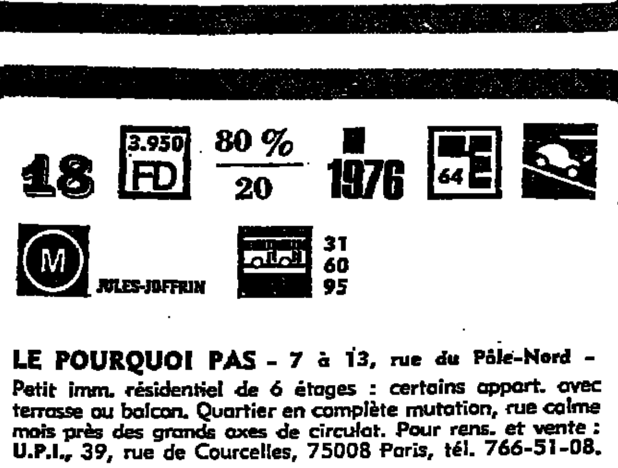
Transports

● MENACE DE GREVE DES CONTROLEURS AERIENS. — Le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (S.N.C.T.A.) envisage de déposer un préavis de grève de quatre jours, si la négociation avec les pouvoirs publics ne s'est pas engagée avant le 31 octobre prochain. Le S.N.C.T.A. critique notamment « *le* statu quo *en matière de rémunération, depuis plus de quinze mois, sur la moitié des émoluments* ».

● MOINS DE VOLS ENTRE LONDRES ET NEW-YORK. — Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne viennent de conclure un accord visant à réduire le trafic aérien sur l'Atlantique nord. Pan American et British Airways diminueront, à partir du mois de novembre, leur capacité, entre Londres et Washington, de 29 %. Les réductions entre Londres et New-York seront d'un tiers pour Pan Am, de 42 % pour British Airways et de 11 % pour la T.W.A. Entre Londres et Miami, British Airways et National Airlines n'auront plus que cinq vols hebdomadaires au lieu de sept.

Urbanisme

● UE EXPOSITION A LA DEFENSE. — Les projets de douze artistes consultés par l'Etablissement public d'aménagement de la Défense (EPAD), à l'ouest de Paris, sont exposés jusqu'au 3 octobre, à la Galerie, esplanade de la Défense. Des éléments en béton coloré, « *portes qui ne conduisent nulle part* », un pendule géant, une pyramide de verre, des jeux d'eau ou de lumière (enseignes, signaux, murs), sont proposés par les hommes de l'art, qui ont reçu chacun 10 000 francs pour prix de leur participation. L'un d'eux, M. Ed Ruscha, propose d'édifier un monument où seraient enfermés des objets quotidiens utilisés aux Etats-Unis et qui serait ouvert tous les cent ans...



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

— *BILLET* —

Après la réunion du conseil de planification

Peu de chiffres et pas d'argent ?

Revue et corrigée par M. Giscard d'Estaing, la planification française va-t-elle connaître une nouvelle jeunesse ? Ou bien sera-t-elle peu à peu mise sous l'éteignoir comme beaucoup le craignent ?

« En créant un conseil de planification, le chef de l'Etat a voulu introduire la vision du long terme dans les préoccupations et les décisions du gouvernement. Grâce à ce conseil va s'établir un dialogue permanent entre gouvernement et planificateurs », *déclaraient, mardi 8 octobre, les collaborateurs de M. Giscard d'Estaing, à l'issue de la première réunion du conseil de planification. Ces paroles encourageantes ne lèvent pourtant pas l'ambiguïté des intentions. Ainsi M. Serisé, chargé de mission auprès du président de la République, a annoncé à la presse les sujets qui seraient étudiés par la nouvelle instance au cours des mois à venir, sujets qui donneront lieu à décision ; dans l'ordre : politique énergétique à moyen terme, balance des paiements, perspectives démographiques, plein-emploi dans une économie en croissance modérée, orientation de la production agricole, revalorisation de la condition des travailleurs manuels, valorisation des façades maritimes de la France.*

Bien des questions viennent immédiatement à l'esprit. La première a trait « au plein-emploi dans une économie en croissance modérée ». *A lui seul, le sujet est suffisamment vaste, important, pour orienter et dominer la majeure partie des travaux du VIIe Plan. Est-il bien sérieux alors de le citer dans un catalogue au même titre que* « la valorisation des façades maritimes » *et même* « la revalorisation de la condition des travailleurs manuels » *? Cette confusion entre le tout et les parties est inquiétante. Notre politique à moyen terme va-t-elle se définir en quelques mois sur le rapport d'un ministre et après une discussion de deux heures au sein du Conseil ? Ce serait alors un sérieux recul par rapport à ce qui s'est fait jusqu'à présent. Les mécanismes d'élaboration du VIe Plan, qui avaient comporté une phase de réflexion sur les grandes options économiques qui s'offraient au pays puis une seconde étape de mise au point des programmes à retenir pour cinq ans (1971-1975), étaient peut-être lourds et exagérément lents. Mais on risque d'un seul coup de tomber dans l'excès inverse, c'est-à-dire dans le léger et le superficiel.*

Comme une peau de chagrin

De même est-il annoncé que la structure de la balance des paiements donnera lieu à un rapport du ministre de l'économie et des finances. Ce qui prouve que les études qui seront faites, qu'elles soient sectorielles (industrie, agriculture, énergie...) ou de synthèse (financement, équilibre général, balance des paiements...), relèveront des ministres et accessoirement du commissariat au Plan et des commissions qui travaillaient dans son enceinte et réunissaient des représentants de divers groupes sociaux et professionnels. Que restera-t-il alors du commissariat du Plan, sinon un commissaire général qui ne serait plus qu'un expert, privé de tous moyens ? On affirme pourtant à l'Elysée que le plan continuera de fonctionner « à peu près comme auparavant », *ce qui apparaît impossible sauf double emploi évidents avec la Commission de planification.*

Autre ambiguïté. M. Serisé a déclaré mardi qu'on ferait désormais « de la planification à longueur d'année. La vie économique ne s'arrête pas pendant cinq ans sous prétexte que le Plan, ses prévisions et ses objectifs couvrent une période de cinq ans ». *Le conseil de planification a donc commandé un grand nombre de travaux sur toutes sortes de sujets. Dans quelque temps, M. Giscard d'Estaing pourra chaque mois prendre une décision nouvelle après examen d'un dossier et délibération au sein du conseil (on schématise à peine).*

Mais comment ces différentes décisions pourront-elles s'intégrer dans le VIIe Plan puisque VIIe Plan il doit y avoir ? A la fin de l'année prochaine, le VIIe Plan sera théoriquement rédigé, présenté au Parlement et voté. Comment sera-t-il alors possible d'y ajouter les décisions qui continueront d'être prises par le conseil ? Il existe, semble-t-il, une explication : le document qui sera voté par le Parlement comprendra peu d'objectifs chiffrés, et si généraux (taux de croissance, progression des investissements et de la consommation, amélioration des exportations, limitation des importations, etc.) qu'il sera toujours possible d'ajouter de nouveaux pans de politique économique sans contredire l'ensemble.

Si telle est bien l'intention, le chef de l'Etat aura effectivement les coudées franches dans son action quotidienne. Plus personne ne pourra reprocher au gouvernement de n'avoir pas respecté tel ou tel engagement, en matière d'équipements collectifs notamment. Le contrôle annuel de l'exécution du Plan par le Parlement n'aura même plus de sens.

Dans une économie capitaliste, il est difficile d'encadrer strictement le secteur privé, de lui fixer des objectifs. En revanche, l'Etat peut planifier son action, c'est-à-dire prévoir des programmes et s'engager financièrement à les exécuter. C'était l'utilité de la planification à la française, sa nouveauté aussi dans un système d'économie libérale. C'était aussi l'affirmation d'un certain volontarisme, le refus de toujours sacrifier une vision des choses aux difficultés du moment. Si l'on supprime la programmation d'Etat (tant de lits d'hôpitaux, tant de crèches, tant d'H.L.M. et de stades...) et les engagements financiers qu'elle comportait, ceux qui croient à la disparition inéluctable du plan ne se trompent pas.

ALAIN VERNHOLES.

COMMERCE

M. Ansquer met à la disposition des détaillants un dossier sur le commerce indépendant organisé

M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, a présenté le 8 octobre à la presse un « *dossier ouvert* » consacré au « *commerce indépendant organisé* » (1). Il comprend trois fascicules sur les coopératives de détaillants, les chaînes volontaires et la franchise, trois méthodes qui constituent, tout en « *respectant le souci d'indépendance* » des intéressés, « *des voies de progrès accessibles à tous* ».

Il existe cent vingt-trois sociétés de coopératives de détaillants qui réunissent sous une enseigne commune des commerçants qui ont créé leurs propres centrales d'achats et leurs propres services de gestion ; quinze chaînes volontaires — qui regroupent détaillants et grossistes ; soixante-quinze chaînes de franchise où un « franchiseur » (souvent un industriel) concède — moyennant un pourcentage du chiffre d'affaires et des modalités variables d'exclusivité pour l'approvisionnement — une enseigne et des moyens de gestion à un « franchisé ».

Ces différentes techniques d'association de commerçants sont beaucoup plus développées à l'étranger, notamment en Allemagne, qu'en France où ces formes de commerce ne représentent que 6,1 % du chiffre d'affaires global du commerce de détail, alors que les commerçants totalement indépendants en assurent 76 %.

Description des méthodes et des services offerts (centrales d'achat, techniques de gestion, publicité, etc.), tableaux statistiques, listes des différentes associations, ce dossier ouvert est destiné aux commerçants restés jusqu'ici isolés et qui souhaitent mieux connaître les possibilités qui s'offrent à eux.

(1) CECOB, 2, place de la Bourse, Paris-1er, 30 F.

COLLOQUES ET CONGRÈS

LES ASSISES PATRONALES DE LILLE

DANS LE PLAN ACTUEL DU GOUVERNEMENT certains éléments nous paraissent de nature à compromettre l'avenir », *déclare M. Ceyrac*

C'est dans la grande et belle salle des malades de l'hospice Comtesse, qui avait été mise à la disposition du C.N.P.F. par le maire socialiste de Lille, M. Pierre Mauroy, que M. Ceyrac, président de l'organisation patronale, a répondu mardi aux questions des journalistes, en présence des principaux animateurs des troisièmes assises nationales du patronat.

« *On n'est pas isolé dans un monde qui connaît des troubles,* a-t-il déclaré. *La France n'est qu'un pays moyen et elle ressent les lourdeurs de son environnement. Il est incontestable qu'un tournant vient d'être pris qui nous conduit vers des horizons moins sereins. (...) Deux dangers nous menacent, celui de nous enfermer dans nos frontières et celui, plus grave, de nous replier derrière les murailles encore plus épaisses du* statu quo *et des situations acquises. Il faut accepter le changement.* »

« *Mais,* a poursuivi M. Ceyrac, *pour réussir il faut des entreprises qui aient une santé de fer et un marché intérieur solide, et que nos structures et nos moyens financiers soient à la hauteur de nos ambitions. Il faut donc rechercher comment doser la lutte contre l'inflation et le respect de l'avenir de façon que nous ne nous suicidions pas dans cette lutte. Dans le plan actuel du gouvernement, certains éléments nous paraissent de nature à compromettre l'avenir. Les contraintes très lourdes qui pèsent sur les trésoreries des entreprises et l'impossibilité où elles sont de poursuivre leurs investissements sont à cet égard préoccupantes.* »

« *L'exportation n'est qu'un aspect de l'ouverture,* a ajouté le président du C.N.P.F., *et l'ouverture est un choix politique. Il ne nous appartient pas de définir la politique extérieure de la France, mais il nous revient d'en mesurer les conséquences. C'est pourquoi il nous faut convaincre que le choix de l'ouverture n'est pas irréaliste, et que, au contraire, il est inévitable. L'Allemagne, à certains égards, nous montre la voie. Et des pays comme ceux de l'Est, de l'Extrême-Orient, certains producteurs de pétrole et des membres du tiers-monde, ne demandent qu'à diversifier auprès de nous leurs sources d'approvisionnement.*

» *Mais il faut comprendre que ce n'est pas en réduisant la demande globale que l'on augmente automatiquement les exportations, car les capacités de production des entreprises ne sont pas toujours adaptées aux besoins de l'étranger. Certaines firmes sont financièrement exsangues, ou ne disposent pas des réseaux commerciaux nécessaires hors des frontières. Il faut admettre que le rationnement des importations de pétrole est, objectivement, le contraire d'un encouragement à une politique d'exportation, car il entrave la production.* »

Les importations de pétrole

Quelque temps auparavant M. Jacques Ferry, président de la commission des relations internationales du C.N.P.F. et rapporteur général de ces assises, avait également critiqué la limitation des importations de pétrole en déclarant notamment :

« *La décision française de limiter les importations de pétrole à un certain niveau en valeur me paraît relever d'une philosophie qui, si elle n'est pas tout à fait malthusienne, n'est pas non plus tournée vers la recherche d'un équilibre situé au niveau le plus élevé. On cherche à niveler la balance commerciale par le bas alors qu'on pourrait chercher à l'équilibrer par le haut. Notre pays dispose d'atouts que les autres n'ont pas. Notre objectif est de saisir les chances qui s'offrent sur les marchés extérieurs.* »

LES JEUNES PATRONS DÉPLORENT « LE POIDS TROP GRAND DES PERMANENTS DANS LES ORGANISATIONS PATRONALES.

En marge des assises du C.N.P.F., M. Michel Debargue, président du Centre des jeunes dirigeants d'entreprises (C.J.D.), a donné mardi 8 octobre à Lille une conférence de presse dans laquelle il a déploré « *le poids trop grand des permanents dans les organisations professionnelles patronales et la faiblesse structurelle des instances interprofessionnelles* ». Il a critiqué la création d'un conseil central de la planification auprès du président de la République, les modalités de mise en place des comités départementaux chargés d'examiner la situation des entreprises en difficulté et la taxe conjoncturelle.

Par ailleurs, le président du C.J.D. a déclaré : « *Nous sommes frappés de voir la réticence du C.N.P.F. à l'égard de la commission pour la réforme de l'entreprise que préside M. Pierre Sudreau. Le C.J.D. participe à plusieurs groupes de travail constitués par celle-ci. Nous nous félicitons de ce que notre propre projet d'entreprise pour 1985 ait constitué un choc et nous comptons entreprendre une action nouvelle de promotion de notre mouvement auprès des cadres.* »

A L'ÉTRANGER

Le président Ford propose au Congrès un ensemble de mesures fiscales et sociales

Les principales mesures que le président Ford a demandé, mardi 8 octobre, au Congrès américain d'adopter, concernent la fiscalité.

● Une surtaxe de 5 % frapperait, pendant un an, les revenus de plus de 7 500 dollars pour les célibataires et de plus de 15 000 dollars pour les familles (1 dollar = 4,8 F).

● Une surtaxe de 5 % sur les bénéfices des sociétés rapporterait 2,1 milliards de dollars. Cependant, afin de ne pas pénaliser le développement des moyens de production, le taux du crédit d'impôt en faveur des investissements serait relevé de 7 % à 10 %. Les sociétés de service public, qui n'ont droit qu'au taux réduit de 4 %, bénéficieraient aussi du taux de 10 %.

D'autre part, les sociétés procédant à des augmentations de capital pourraient déduire les dividendes en espèces distribués sur certaines catégories d'actions de préférence, essentiellement sur les actions émises contre numéraire après le 31 décembre 1974.

● Pour amortir les conséquences de ce programme, M. Ford propose une extension du bénéfice et de la durée des allocations de chômage, ainsi que la mise en place d'un système de création d'emplois publics. Ce système, financé par les fonds fédéraux et géré par les autorités locales, entrerait en vigueur dès que le chômage atteindrait 6 % de la population active sur le plan national ou 6,5 % sur le plan régional. Les crédits ainsi engagés iraient de 500 millions à 2,2 milliards de dollars, selon le degré de détérioration de l'emploi.

● Le gouvernement américain, qui propose de plafonner les dépenses *publiques à 300 milliards de dollars,* suggère donc, afin de venir en aide au secteur du bâtiment, d'injecter 3 milliards de dollars supplémentaires sur le marché hypothécaire, ce qui assurerait le financement de cent mille nouveaux logements.

● Enfin, le président Ford compte sur le civisme de ses compatriotes pour réduire, d'ici à la fin de 1975, la consommation américaine de pétrole d'un million de barils par jour (un peu moins du sixième des importations pétrolières américaines, qui représentent environ 6,5 millions de barils par jour pour une consommation totale de 16,5 millions de barils).

Invitant ses compatriotes à réduire de 5 % l'usage de l'automobile, M. Ford a annoncé la création d'un Office national de l'énergie, qui sera dirigé par M. Morton, secrétaire à l'intérieur. Cet Office veillera notamment à ce que, d'ici à 1980, les centrales fonctionnant au fuel soient converties au charbon ou à l'atome.

● **L'O.C.D.E. A PRIS DES CONTACTS AVEC L'OPEP** à un niveau de travail, a confirmé M. Emile Van Lennep, secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économique, au cours d'une allocution qu'il a prononcée au Japon, dont il est actuellement l'hôte. — *(A.F.P.)*

ERRATUM. — Le personnage de *l'Avare* qui propose à Harpagon des économies fictives est Frosine, et non pas Dame Claude, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 27 septembre, dans l'article intitulé « Le plafond pétrolier ».

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	7 1/2	8 1/2	8 3/4	9 3/4	1 1/2	2 1/2
1 mois	9 1/2	10	9 1/4	9 3/4	8	8 1/2
3 mois	10 5/8	11 1/8	9 1/2	10	9 3/8	9 7/8
6 mois	10 7/8	11 3/8	9 1/2	10	9 5/8	10 1/8

SÉCURITÉ SOCIALE

LA COMPENSATION ENTRE LES RÉGIMES

Le projet de loi est critiqué par plusieurs députés

La commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, réunie le mardi 8 octobre, a entendu M. Michel Durafour, ministre du travail, sur le projet de loi relatif à la protection sociale commune à tous les Français et instituant une compensation entre les régimes de base de Sécurité sociale obligatoires.

Le projet (*le Monde* du 29 août 1974) avait été approuvé par le conseil des ministres, réuni à Lyon, le mercredi 11 septembre. La conférence des présidents, établissant l'ordre du jour des travaux des députés, a prévu la discussion de ce texte par l'Assemblée nationale les mardi 15 et mercredi 16 octobre.

M. Durafour, répondant par avance à certaines objections, a expliqué que si l'aide financière de l'État transitait par le régime général, c'était en exécution du mécanisme prévu par le Parlement et que la compensation voulue par le législateur n'avait de sens que si elle mettait en relations régimes en situation favorable et régimes en difficulté.

Ainsi, a-t-il affirmé, « *la correction des déséquilibres entre les régimes se fera en fonction de règles préfixées et non au coup par coup, et le régime général, qui servira de modèle à la protection commune à tous les Français, est confirmé dans son rôle directeur.* »

D'autre part, le ministre du travail a indiqué que des mesur[es] récentes, telles que la créatio[n] de centres agréés des impôt[s] devraient rassurer les salari[és] inquiets des transferts envisagé[s] *compte tenu des difficulté[s]* actuelles pour calculer les reven[us] des non-salariés.

M. Claude Peyret, député U.D.[R.] de la Vienne, a reproché [au] ministre du travail de soumett[re] un projet qui ne comportait a[u]cune « *innovation* ».

M. Robert Boulin, député U.D.[R.] de la Gironde et ancien minist[re] de la santé publique et de [la] population, a contesté le méca[]nisme de compensation et a r[e]gretté que la notion même d'[un] budget social n'ait pas fait l'obj[et] d'une réflexion.

M. Jacques-Antoine Gau, dépu[té] socialiste de l'Isère, s'est éle[vé] contre le choix de la taxe sur l[es] alcools comme moyen de fina[n]cement, « *le gouvernement* [ne] *pouvant raisonnablement tabl[er] sur l'augmentation de cette taxe* »

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LES MINEURS DE FER DE LORRAINE DÉBRAIENT POUR OBTENIR UNE AUGMENTATION DES SALAIRES

Le conflit des mines de fer de Lorraine semble se durcir. La C.G.T. et la C.F.D.T. ont reconduit pour huit jours la consigne de grève de deux heures quotidiennes, déjà largement suivie par les neuf mille mineurs. Ils réclament notamment le relèvement des salaires sur la base de 3 500 francs par mois pour un ouvrier de l'« abattage ».

A Metz, la direction d'Assimilor a reçu, le 8 octobre, les délégués C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et F.O., qui réclamaient une commission d'enquête sur les salaires. Sans se prononcer nettement, la direction a rappelé que, le 29 octobre, à Metz, une commission paritaire examinerait la révision de la grille des salaires.

● **AUX CHANTIERS LA PRAIRIE**, en grève avec occupation des locaux depuis le 3 septembre, à Soyaux (Charente), le tribunal d'Angoulême a nommé, mardi 8 octobre, un mandataire de justice pour trouver une solution au conflit provoqué par le licenciement de cent trente personnes sur un effectif de deux cent soixante. Le tribunal a également *ordonné l'évacuation des* locaux et la remise en route de l'usine.

EUROPE

M. HENRI CANONGE EST É[LU] PRÉSIDENT DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA C.E.E.

M. Henri Canonge a été élu, [le] 8 octobre, à Bruxelles, présiden[t] du Comité économique et soci[al] de la Communauté européenne. [Il] succède à M. A. Lappas, qui exe[r]çait cette fonction depuis 1972.

Les deux vice-présidents sont M. Louis Ameye, président de [la] Fédération belge de l'industrie d[u] verre, et M. John Francis, vic[e-]président de l'Union irlandai[se] des ouvriers du transport.

[Ingénieur agronome, M. Her[ri] Canonge est né le 13 mai 1914 [à] Barre-les-Cévennes (Lozère). Dire[c]teur du comité interrégional [de] roquefort à Rodez (1940), il devi[nt] directeur général de la Confédératio[n] générale de l'agriculture en 194[.] puis de la Fédération nationale [de] la mutualité, de la coopération [et] du crédit agricole en 1954. Memb[re] du comité économique et social [du] Marché commun depuis 1958, M. C[a]nonge a été membre de plusieu[rs] organismes de la C.E.E. traitant d[e] questions agricoles.]

LA COMMISSION EUROPÉENN[E] AUGMENTE LES TAXES SUR LES EXPORTATIONS DE CÉRÉALES

Les cours des céréales ayant for[]tement monté sur les marchés mon[]diaux, la Commission européenn[e] vient de décider d'augmenter un[e] nouvelle fois les taxes sur l[es] exportations hors de la Comm[u]nauté. Ainsi, les taxes passent [de] 55 à 65 unités de compte (1 uni[té] de compte = 1,20 dollar ou 5,50 [F] environ) pour le blé tendre et [] 50 unités de compte pour le maï[s]. Celles frappant les autres céréal[es] fourragères s'échelonnent entre [] et 40 unités de compte.

Par ailleurs, les ministres d[e] l'agriculture de la Communauté, q[ui] ont quitté la Savoie jeudi, on[t] décidé d'examiner, le 21 octobr[e] lors de la réunion prévue à Luxem[]bourg, les conséquences des mesur[es] *prises par les Etats-Unis* po[ur] contrôler les exportations de céréale[s]. — (A.F.P.)

LA VIE ÉCONOMIQUE

LA RÉFORME DU QUOTIENT FAMILIAL

Le nouveau système sera avantageux pour la grande majorité des familles

Il est difficile de savoir avec précision combien de familles vont tirer avantage du nouveau système d'allégement fiscal proposé par le gouvernement, dans l'article 3 du projet de loi de finances pour 1975, qui vient d'être publié. Pour deux raisons :

● Si le fisc connaît assez bien la situation familiale des contribuables (le nombre de parts de quotient familial est recensé chaque année à une unité près, et l'on sait approximativement à combien de familles cela correspond, ainsi que leur taille), il est en revanche difficile de déterminer le nombre des enfants de plus de dix-huit ans, seuls touchés par la réforme, et, parmi ceux-ci, ceux qui sont étudiants et appartiennent à des familles ayant un revenu global supérieur à 2 000 F, 3 000 F, 4 000 F, etc., par mois.

● De plus, les jeunes de dix-huit ans, devenus adultes au regard de la loi, peuvent décider librement d'être imposés sur leur revenu personnel, de façon distincte de leurs parents ; ce qui privera ceux-ci de l'abattement forfaitaire de 5 000 F sur leur revenu imposable (1) prévu par M. Fourcade. Combien de jeunes de plus de dix-huit ans choisiront cette formule ? On ne le saura qu'après coup.

Si ces cas restent peu nombreux, c'est la grande majorité des familles concernées par la réforme qui bénéficieront du nouveau système. C'est ce que montre le tableau ci-dessous, calculé pour un abattement de 4 500 F par enfant (la fixation finale de l'abattement à 5 000 F change à peine le résultat).

Jusqu'à quelque 5 500 F de revenu mensuel, le nouvel abattement forfaitaire sera plus avantageux que le système actuel de quotient familial lorsque la famille a deux enfants de plus de dix-huit ans qui restent à sa charge (cas des étudiants ou des jeunes faisant leur service militaire). Pour les familles n'ayant qu'un enfant dans ce cas, la formule sera plus avantageuse jusqu'à environ 6 500 F de revenu mensuel.

Il suffit de comparer ces seuils à l'échelle des revenus français pour comprendre que le nouveau système profitera au plus grand nombre, ce qui est le but recherché par le gouvernement. Selon le Conseil des impôts (deuxième rapport, p. 32) 96 % des foyers fiscaux ont un revenu inférieur à 5 500 F par mois, soit à peu près quatorze ménages imposés sur quinze. Le revenu familial moyen dépassant le revenu moyen des célibataires (*le Monde* du 13 mars 1969), la proportion des familles ayant des ressources inférieures à 5 500 F par mois est moins forte : peut-être — le chiffre n'est pas connu — 7 sur 8 ou 9 sur 10 ; c'est donc cette proportion de familles qui gagnera à la réforme, les autres y perdant.

Ce résultat est d'autant plus facile à comprendre que l'opération doit être « blanche » pour le Trésor ; celui-ci n'y gagnera ou n'y perdra rien. Or les familles situées au-dessous des seuils précédemment indiqués économiseront, grâce à la réforme, tantôt 100 F d'impôt par an, tantôt 200 F ou 300 F (exceptionnellement 400 F). Les autres, celles dont le revenu dépasse les seuils indiqués, paieront au contraire 500 F, 1 000 F, 2 000 F d'impôt supplementaire. Le surplus payé par chaque famille du second groupe permettra donc de réduire l'impôt d'un bon nombre de familles du premier.

Cela aura, bien entendu, pour effet d'acroître la progressivité de l'impôt sur les familles aisées, au bénéfice des autres ; donc de réduire très légèrement la disparité entre leurs revenus nets. Ainsi, alors qu'actuellement la famille de deux enfants (dont un étudiant) qui a un revenu de 10 000 F par mois paie à peu près dix fois plus d'impôt sur le revenu que celle qui ne gagne que 3 000 F, elle en paiera douze fois plus dans le nouveau système. La proportion entre les revenus nets des deux familles, une fois l'impôt payé, reviendra ainsi de 2,55 à 2,50.

Pour deux enfants étudiants, l'effet sera, évidemment, plus important. La proportion entre les impôts sur le revenu payés par les deux familles passera de 10 à 14,7 et l'écart entre leurs revenus nets respectifs (une fois l'impôt payé) reviendra de 2,55 à 2,47. L'atténuation de l'inégalité des revenus nets restera cependant faible, puisque les familles populaires verront leur revenu après impôt augmenter de quelques dizaines de francs seulement par mois et que les familles disposant de plus de 8 000 F par mois perdront plus ou moins 100 F.

C'est exactement de ces montants dont sera modifiée la situation des chefs de famille par rapport aux célibataires de même revenu. Actuellement en dépit du quotient familial qui vise à assimiler fiscalement les célibataires aux familles (en divisant le revenu de ces dernières en plusieurs parts), le revenu net (après impôt) par personne demeure évidemment beaucoup plus bas pour les familles que pour les célibataires.

La réforme proposée par M. Fourcade atténuera très légèrement cette situation dans la grande majorité des cas, puisque les familles disposant de moins de 6 500 F par mois (pour un enfant étudiant) ou 5 500 F (pour deux) verront leur revenu net augmenter un peu. Pour les autres, l'inégalité par rapport aux célibataires sera au contraire accrue. Pour éviter cette conséquence regrettable — sans pour autant renoncer au progrès fiscal que représente l'institution de l'abattement forfaitaire par enfant — la solution ne consisterait-elle pas à traiter de la même façon l'impôt des célibataires aisés et celui des familles de même revenu ? Par exemple en majorant l'impôt des premiers du même montant que celui des familles ?

De la sorte, la réforme aboutirait, tout à la fois, comme il est souhaitable, à l'atténuation des inégalités entre les familles et à la réduction de la plupart des disparités entre familles et célibataires de même revenu, sans qu'existe un seul cas où ces disparités se trouveraient accentuées.

Ce serait non seulement plus équitable, mais aussi politiquement plus habile, puisque l'opposition à la réforme perdrait dès lors son meilleur argument.

Ce serait aussi le moyen d'éviter les critiques inspirées d'un souci démographique. Au moment où la natalité française baisse (on aura enregistré cette année quelque quatre-vingt-cinq mille naissances de moins que précédemment, soit environ le dixième), certains hommes politiques craignent en effet que la détérioration de la situation de certaines familles par rapport à celle des célibataires n'ait pour résultat de diminuer encore le rythme des naissances.

Les démographes savent bien que les phénomènes de natalité sont plus complexes et que :

— Le rythme des naissances ne dépend pas seulement, loin de là, de l'aide financière apportée aux familles ;

— Que cette aide peut être accordée sous bien des formes : prestations, bourses, T.V.A. réduite sur les achats scolaires, etc., et non pas seulement par allégement de l'impôt sur le revenu ;

— Enfin que c'est surtout en encourageant les familles à avoir un troisième enfant que l'on élèverait le taux moyen de natalité, les deux premières naissances étant généralement désirées par les parents.

Mais le fait que les liens entre la fiscalité et la natalité soient fort mal connus ne dispense pas le gouvernement de se soucier des critiques qui lui sont adressées. Il les désarmerait en s'inspirant des propositions ci-dessus.

GILBERT MATHIEU.

(1) Cet abattement forfaitaire sera indexé pour tenir compte de la hausse des prix. Il sera relevé d'année en année dans la même proportion que la limite de la première tranche du barème de l'impôt sur le revenu (5 550 francs par part en 1975).

Deux cas particuliers

La réforme proposée par M. Fourcade pour les jeunes de plus de dix-huit ans prévoit deux cas particuliers :

● Les enfants majeurs de parents séparés ou divorcés auront le choix pour l'imposition de leur revenu, entre le rattachement à leur père et le rattachement à leur mère, s'ils sont étudiants ou font leur service militaire.

● Les jeunes ménages, dont l'un des conjoints poursuit ses études ou effectue son service militaire, pourront se rattacher, à leur choix, aux parents de l'un ou l'autre conjoint.

CE QUI VA CHANGER POUR LES FAMILLES

IMPOT DU PAR LE CONTRIBUABLE MARIÉ PÈRE DE DEUX ENFANTS

REVENU MENSUEL BRUT (en francs)	Dont l'un est étudiant (entre 18 et 25 ans)				Tous deux étudiants (entre 18 et 25 ans)			
	Dans le système actuel (en francs)	Après aménagement (en francs)	Différence (en francs)	Revenu mensuel net (après impôt)* (en francs)	Dans le système actuel (en francs)	Après aménagement (en francs)	Différence (en francs)	Revenu mensuel net (après impôt)* (en francs)
2 000	32	0	— 32	2 000 (+ 3)	32	0	— 32	2 000 (+ 3)
2 200	195	32	— 163	2 197 (+ 14)	195	0	— 195	2 200 (+ 16)
2 500	484	288	— 196	2 476 (+ 16)	484	123	— 361	2 590 (+ 30)
3 500	1 780	1 564	— 216	3 370 (+ 18)	1 780	1 349	— 431	3 388 (+ 36)
5 000	4 219	4 109	— 110	4 658 (+ 9)	4 219	4 098	— 121	4 659 (+ 10)
5 500	5 201	5 189	— 12	5 068 (+ 1)	5 201	5 204	+ 3	5 066 (0)
6 000	6 281	6 269	— 12	5 478 (+ 1)	6 281	6 500	+ 219	5 458 (— 18)
8 500	12 733	13 457	+ 724	7 329 (— 60)	12 733	14 481	+ 1 748	7 293 (— 146)
10 000	17 618	18 641	+ 1 023	8 447 (— 85)	17 618	19 665	+ 2 047	8 361 (— 171)

(*) Entre parenthèses, la différence avec le système actuel du quotient familial.

PARTISANS ET ADVERSAIRES

Depuis l'annonce des intentions gouvernementales, nombre d'associations ont pris position pour ou contre la réforme proposée par le projet de loi de finances.

● PARMI LES ADVERSAIRES, on note la C.G.C., qui accuse le gouvernement d'avoir agi « *au mépris des engagements les plus formels du précédent ministre de l'économie et des finances, candidat à la présidence de la République* ». Les associations familiales catholiques « *s'élèvent avec vigueur contre* » un projet qui vise, selon elles, « *à pénaliser les familles qui ont eu le courage d'avoir des enfants et fait les sacrifices nécessaires pour qu'ils puissent poursuivre des études* ». L'UNAF (Union nationale des associations familiales) « *regrette une fois de plus d'être mise devant le fait accompli* » et « *s'étonne de voir une question aussi importante abordée par le biais du budget* ».

● PARMI LES PARTISANS, on doit signaler la Confédération nationale des associations populaires familiales, qui, bien que membre de l'UNAF, se déclare « *en opposition avec celle-ci* ». La C.N.A.P.F. « *dénonce le système* [du quotient familial] *qui pénalise les familles modestes et privilégie les bénéficiaires de revenus élevés* ». Rappelant que la réduction d'impôt procurée par un enfant de famille aisée peut être cinquante fois plus forte que celle assurée par un enfant de famille modeste, la C.N.A.P.F. « *estime plus que jamais nécessaire une réforme fondamentale du système* [du quotient] *et l'établissement d'un abattement fixe tenant compte du coût réel des besoins de chaque personne à charge* ».

LA VIE ÉCONOMIQUE

AUTOMOBILE

L'exercice 1974 de Citroën se solderait par une perte élevée

On saura le 1er novembre si Peugeot prend le contrôle du département automobile de Citroën. Pour l'heure, les négociations amorcées entre la firme de Sochaux et le groupe Michelin, actionnaire principal de Citroën, se poursuivent et les rumeurs vont bon train. On parle en Bourse de difficultés survenues au cours de ces discussions, difficultés portant notamment sur l'évaluation des actifs de Citroën.

Qu'en est-il exactement ? Comme on peut le penser, les deux partenaires se refusent à tout commentaire. Dès lors, on est réduit aux conjectures. Une chose est sûre : la situation financière de Citroën ne facilite pas la tâche des négociateurs. La firme du quai de Javel a toujours eu une trésorerie fragile et, dans les milieux bancaires, on a récemment laissé entendre que ses échéances étaient délicates. Selon nos informations, toutefois, cette question aurait été réglée par une intervention des pouvoirs publics auprès des banquiers nationalisés à qui il aurait été demandé de consentir des crédits — hors encadrement — permettant à Citroën de passer le cap de la fin de l'année.

Le problème de la trésorerie apparemment résolu, il reste posé celui des pertes de Citroën. Selon le Financial Times, l'exercice 1974 de la firme se solderait par une perte supérieure à 800 millions de francs. Citroën, que nous avons interrogé, se refuse de confirmer ce chiffre, mais admet que les comptes de 1974 feront apparaître un déficit.

Qui prendra en compte ces pertes ? La question est sans aucun doute au centre des négociations. Peugeot n'entendant pas les éponger, on songe tout naturellement à Michelin, actionnaire principal de Citroën, et à l'Etat, qui a promis son concours, sans toutefois en préciser la nature. C'est en fait une discussion à trois qui se déroule actuellement. L'Etat interviendra-t-il ? Comment ? Sera-t-il, d'une manière ou d'une autre, présent dans le nouveau groupe automobile qui serait créé ? Quelle position adoptera Michelin ? Evoquera-t-on à cette occasion la restructuration de l'industrie des poids lourds, puisque Berliet est filiale de Citroën ? Toutes ces questions, le monde industriel et financier se les pose sans être en mesure d'y apporter de réponses.

L'ASSOCIATION RENAULT-PEUGEOT SE PORTE BIEN, ASSURE LA DIRECTION DE PEUGEOT.

« *L'association Renault-Peugeot se porte bien* », a affirmé le 8 octobre M. Francis Rougé, président du directoire de Peugeot, au cours du traditionnel dîner de la firme à l'occasion du Salon de l'automobile. Le lancement du nouveau moteur 6 cylindres, fabriqué à Douvrin à la Société franco-suédoise de moteurs P.R.V. (Peugeot - Renault - Volvo), qui équipe un coupé 504, « *est une nouvelle preuve de l'efficacité et de la qualité de notre association* », a précisé M. Rougé, ajoutant que « *d'autres projets industriels étaient, après celui-ci, encore en gestation* ».

En ce qui concerne la situation de Peugeot, il a affirmé que la firme pouvait « *aborder l'automne, tant en France qu'à l'exportation, sur des bases très saines* ». Au cours des neuf premiers mois de l'année, a-t-il précisé, la production d'automobiles du groupe n'a diminué que de 4,6 % en nombre par rapport à l'an passé, et ses ventes totales de 3,2 %. « *Depuis le début de l'année, au total, nos ventes restent supérieures à la proudction, et le volume de nos stocks (...) est actuellement parfaitement normal* », a assuré M. Rougé.

Mais cette « *relative stabilité apparente* » cache de « *grands changements* », tant dans la destination des exportations de Peugeot qui s'est tourné, plus que les autres constructeurs, vers des pays de grande exportation (en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud et du Nord) que dans la composition de sa production dont les petits modèles comme la 104 représentent aujourd'hui 20 % contre 15 % l'an passé.

AFFAIRES

La Franklin National Bank a été vendue à un consortium de banques européennes

La Franklin National Bank, vingtième établissement des Etats-Unis, a été mise en faillite et ses principaux actifs vendus à l'Euro-American Bank and Trust, filiale d'un consortium européen de six banques (EBIC), comprenant la Société générale (France), la Société générale de banque (Belgique), la Deutsche-Bank (Allemagne fédérale), la Creditanstalt-Bankverein (Autriche), l'Amro-Bank (Pays-Bas) et la Midland-Bank (Grande-Bretagne).

Par cette acquisition, l'Euro-American Bank devient le plus gros établissement étranger installé aux Etats-Unis. Quant à la Franklin National Bank, dont le principal actionnaire était le financier italien Sindona, primitivement cantonnée à la banlieue de New-York (Long-Island), elle s'était rapidement hissée au niveau des grands, un peu trop rapidement et imprudemment, sans doute. Au printemps dernier, l'annonce de pertes importantes sur les changes (40 millions de dollars) la mit en difficultés, et la Réserve fédérale dut lui prêter 1,75 milliard de dollars pour éviter un écroulement préjudiciable à l'ensemble du système bancaire américain.

Après l'échec des négociations en vue de réorganiser la banque et d'assainir son bilan, la faillite la plus importante dans l'histoire américaine a dû être prononcée. Aucun déposant ni client ne sera lésé : la FDIC, organisme fédéral d'assurance, prendra en charge les engagements de la Franklin et remboursera en trois ans la Réserve fédérale, tandis que le groupe européen disposera des actifs bancaires.

L'adjudication des actifs de la Franklin à un groupe européen marque un assouplissement de la politique restrictive en matière d'investissements étrangers menée par les autorités monétaires américaines, qui ainsi n'ont pas eu à choisir entre les trois grands établissements américains qui s'étaient portés candidats.

RHONE-POULENC TEXTILE DÉCIDE DE DIMINUER A NOUVEAU SA PRODUCTION DE FIBRES SYNTHÉTIQUES

La production de fibres synthétiques de Rhône-Poulenc Textile, filiale du groupe Rhône-Poulenc, qui avait déjà été ralentie à la fin de 1973 en raison de la pénurie de matières premières, va encore être *sérieusement réduite*. *Par* rapport à la période correspondante de l'année écoulée, la production de polyamides (nylon) sera abaissée de 20 % à 30 % et celle des polyesters de 10 % à 25-30 %. La production de fibres acryliques (crylor), la seule à être demeurée à un niveau normal, sera diminuée de plus de 40 %.

Cette décision, que les dirigeants de Rhône-Poulenc Textile espèrent n'être que provisoire en raison du niveau relativement satisfaisant de la consommation de détail, a été prise à la suite du fort ralentissement des commandes passées par les utilisateurs. Ces derniers, durement touchés par les restrictions de crédit, cherchent actuellement à écouler les stocks constitués à la faveur des achats d'anticipation massifs effectués au printemps.

L'offensive sur le marché européen des firmes textiles japonaises, qui vendent leurs produits à des prix de « dumping » et ont déjà contraint des entreprises comme Hoechst et Akzo à réduire leurs horaires, a également lourdement pesé dans la balance.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNION CORPORATION LIMITED

(Enregistrée en République d'Afrique du Sud)

AVIS AUX DÉTENTEURS DE CERTIFICATS D'ACTIONS AU PORTEUR

Les administrateurs d'Union Corporation Limited désirent attirer votre attention sur les deux avis qui sont publiés aujourd'hui dans ce journal.

Des exemplaires du rapport complet et de la circulaire en français et en anglais sont disponibles auprès de :

Union Corporation Limited, 74-78, *Marshall Street, Johannesburg ; Union* Corporation (U.K.) Limited, 95, Gresham Street, Londres EC2V 7BS ; Lloyds Bank International (France) Limited, 43, boulevard des Capucines, Paris et Banque de l'Indochine, 96, boulevard Haussmann, Paris, France ; Lloyds Bank International (Belgium) S.A., 2 et 4, rue Royale, B - 1000, *Bruxelles, Belgique ; Crédit Suisse*, Paradeplatz 8, Zurich et Swiss Bank Corporation, 1, Aeschenvorstadt, Bâle, Suisse.

Les secrétaires de Londres :

Union Corporation (U.K.) Ltd, Princes House, Gresham Street, Londres EC2V 7BS.

Per pro Union Corporation (U.K.) Limited.
Les secrétaires de Londres, J. W. Lock.
7 octobre 1974.

LAINIÈRE DE ROUBAIX

Les résultats de la Lainière de Roubaix pour le premier semestre 1974 ont été examinés par le conseil *d'administration dans sa séance du* 2 octobre. Pour l'ensemble des sociétés consolidées :

— Chiffre d'affaires H.T. .... 798,2 millions
Cash-flow *d'exploitation* avant *impôts* .... *54,2 millions, soit 6,8 %.*

Le bénéfice avant impôts de la holding Lainières de Roubaix est de 13 millions de francs (non comparable avec 1973, à cause de la nouvelle structure juridique mise en place en décembre dernier).

Ces résultats satisfaisants traduisent le bon niveau d'ensemble des activités du groupe durant le premier semestre ; les perspectives actuelles sont nettement moins favorables, notamment en fils industriels destinés à la bonneterie et au tissage.

Ils ne comprennent pas les résultats du groupe Sublistatic contrôlé à 52 % par la Lainière de Roubaix, et qui sont, pour les douze mois de l'exercice clos le 30 septembre 1974 :

	1972-1973	1973-1974 (chiffres provisoires)
Chiffres d'affaires hors taxes (en millions de francs)	128	175
Cash-flow après impôts (en millions de francs) ..	28	35

C. E. M.

750 000 kW DE MOTEURS C.E.M. VONT EQUIPER L'USINE D'ENRICHISSEMENT D'URANIUM D'EURODIF

La Société Eurodif, à laquelle participent, rappelons-le, la France, l'Italie, la Belgique et l'Espagne, construit une usine d'uranium enrichi par le procédé de séparation isotopique par diffusion gazeuse, à Tricastin, près de Pierrelatte. Elle engage progressivement ses commandes pour les matériels les plus importants. C'est le cas pour l'ensemble des motocompresseurs, élément primordial dans la mise en œuvre de ce procédé.

Le rendement et la sécurité des moteurs électriques d'entraînement des compresseurs sont impératifs dans une telle réalisation : les caractéristiques et garanties techniques du matériel doivent donc se situer à un niveau de haute performance ; en outre, la puissance globale de l'installation conduit à un nombre de moteurs et à des cadences de fournitures tout à fait exceptionnels.

Après un appel d'offres international, la C.E.M. a été choisie comme fournisseur de la totalité des moteurs d'entraînement des compresseurs destinés aux deux premiers étages d'enrichissement, soit : 280 moteurs de 600 kW, 400 moteurs de 1 500 kW représentant une puissance totale de plus de 750 000 kW.

Le matériel sera exécuté selon la technique et sous la responsabilité de la C.E.M. La fabrication sera réalisée, pour la plus grande part — pour un montant de 50 millions de francs environ, — par la C.E.M. elle-même, dans son usine de Nancy, et pour des lots relativement importants, dans les trois autres pays participants d'Eurodif : Italie, Belgique et Espagne.

GROUPE PALUEL-MARMONT

SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS - SOBI

26, boulevard d'Italie
MONTE-CARLO

La situation comptable arrêtée au 1er octobre 1974 fait ressortir les éléments suivants :

Total du bilan......	492 959 049,54
Total du portefeuille (effets et prélèvements d'office) ..	465 807 001,[illegible]
Le portefeuille en capital est garanti par hypothèques 1er rang ou privilèges de vendeur.	
Dépôts à terme de la clientèle	223 438 000,[illegible]

« La prochaine situation trimestrielle paraîtra courant janvier 19[illegible]. Une situation mensuelle paraît le premier vendredi de chaque mois au « Journal officiel de la Principauté de Monaco. »

La prise de participation de [illegible] de la Landesbank Rheinland Pfalz dans le capital de la SOBI est devenue effective le 25 septembre 19[illegible].

DUNLOP S.A.

Le chiffre d'affaires du premier semestre s'est élevé à 531 millions de francs, en progression de 31 [illegible] sur celui du premier semestre de l'année précédente.

Cette augmentation comprend un développement important du volume des activités de la société, plus particulièrement dans le secteur des véhicules utilitaires, des articles de sport et des produits destinés à l'ameublement.

Le bilan provisoire, arrêté au 30 juin, fait apparaître un bénéfice après impôts de 2 795 000 F, après dotation de 24 693 000 F aux comptes d'amortissement et constitution d'une provision de 7 200 000 F résultant de la hausse exceptionnelle des prix des matières premières.

SLIVAFRANCE

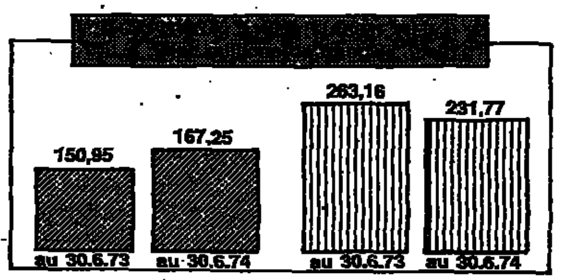
Société Lyonnaise d'Investissement en Valeurs Françaises

Société d'investissement à capital variable — Ordonnance du 2 novembre 1945
Décret des 28 décembre 1957 et 20 septembre 1963

Siège social : 49, Avenue de l'Opéra — 75002 PARIS
R.C. Paris 64 B 1947



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 27 septembre 1974



45,75 %	Actions francaises
38,10 %	Obligations françaises
16,15 %	Liquidités

L'Assemblée Générale réunie le 27 septembre 1974 sous la présidence de M. Maurice GENIN a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1974. Le bénéfice distribuable s'élève à F. 12.134.509,22. L'Assemblée a décidé d'attribuer à chaque action un revenu global de F. 8,26 composé d'un dividende net de F. 7,26 et d'un impôt déjà payé au Trésor de F. 1,00.

Ce dividende, mis en paiement aux *guichets* du CREDIT LYONNAIS, à partir du 30 septembre 1974, est matérialisé par :

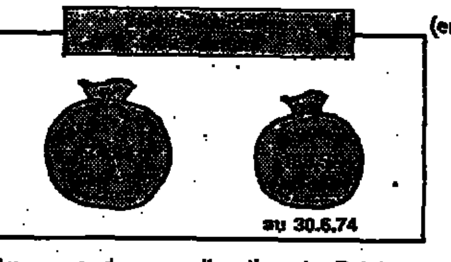
- Le coupon n° 18 de F. 3,25 net, représentant le produit d'obligations françaises non indexées (+ F. 0,35 d'avoir fiscal).
- Le coupon *n° 19* de F. 4,01 *net, correspondant* aux autres revenus encaissés par la Société (+ F. 0,65 d'avoir fiscal).

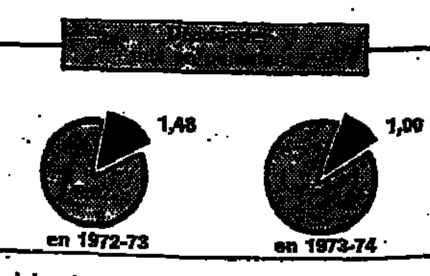
Le montant du dividende pourra être réinvesti en actions de la Société en franchise totale de droit d'entrée, pendant un délai de trois mois à compter de la mise en distribution.

Au cours de l'exercice, la valeur liquidative de SLIVAFRANCE est revenue de F. 174,34 le 30 juin 1973 à F. 138,57 le 30 juin 1974, après *mise en paiement le 1er octobre 1973 d'un* dividende net de F. 6,62 assorti d'un crédit d'impôt de F. 1,48.

Par ailleurs l'Assemblée a renouvelé les mandats d'Administrateurs de M. Claude BONNAMY et M. Jean-Jacques ROCHE.

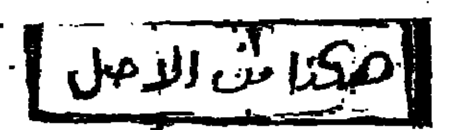
(en F.)

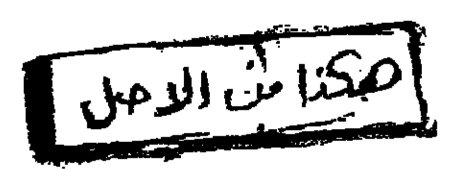




Au cours de son allocution, le Président a rappelé *le climat inflationniste* de l'année 1973-74, provoqué par la crise pétrolière qui a engendré une dégradation de la confiance des investisseurs et une chute des cours sur la plupart des places financières internationales. Ainsi à la Bourse de Paris, les cours des obligations émises début juillet 1973 accusaient, au 30 juin dernier, des baisses de 18 à 20 %, cependant que l'indice des actions de la Compagnie des Agents de Change se repliait de 30,6 %. Des liquidités substantielles constituées en début *d'exercice ont permis* à SLIVAFRANCE de limiter à 20,5 % la baisse de la valeur liquidative de son action et à 16,7 % compte tenu du détachement du coupon.

Au cours de cette période, la Société a maintenu à un niveau élevé le pourcentage de ses disponibilités et cédé les valeurs les plus touchées par la crise pétrolière. Le Président a conclu en affirmant sa confiance dans les valeurs mobilières en tant que véhicule efficace de l'épargne.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
8 OCTOBRE

Hausse

Fortement encouragée par la [n]ouvelle reprise de Wall Street, mais également soutenue par l'espoir d'une prochaine détente des taux d'intérêt, à la suite de la nouvelle baisse de 1/8 % du loyer de l'argent à court terme, la Bourse de Paris a été le siège, mardi, d'une assez forte hausse des cours.

Les gains de 2 % ont été légion, et près d'une vingtaine de titres ont monté d'environ 5 %. Les cotations de plusieurs valeurs, à savoir Saint-Louis, Prénatal, Générale de Fonderie, Méci, ont dû en outre être différées à cause surtout de la réticence de l'offre. Bref, à 13 h. 15, l'indice Cappeliez s'inscrivait à 630,41, soit à 16,71 points au-dessus de son niveau de la veille. Les banques et les établissements de crédit, qui depuis des semaines subissaient l'assaut répété des vendeurs, ont retrouvé, naturellement, un certain allant (C.C.F., Financière Union Européenne, Compagnie bancaire, Locafrance, Sovac, U.C.B., B.C.T.).

L'attention des opérateurs s'est de plus, et comme à l'accoutumée, tournée vers le matériel électrique (Alsthom, Cit-Alcatel, L.M.T., Signaux, Thomson-Brandt, Bull, C.G.E., Moulinex). La construction mécanique, les grandes surfaces, la métallurgie et les pétroles ont également fait bonne contenance, de même que toutes les valeurs de croissance et de nombreuses vedettes traditionnelles (Rhône-Poulenc, Saint-Gobain).

Ce mouvement de hausse n'a cependant pas donné lieu à d'importants échanges, résultant pour l'essentiel du tarissement des ventes.

Sur le marché de l'or, les cours ont fléchi. Le lingot a perdu 405 F à 24 595 F, le kilo en barre 375 F à 24 575 F et le napoléon 2 F à 268,20 F (après 268 F, 268,30 F et 268,10 F). Baisse concomitante d'environ 2 % de la rente 4 1/2 % 1973.

En dehors des mines d'or, toutes en retrait, les valeurs étrangères ont été très fermes.

LONDRES
Recul

A la suite des sondages d'opinion prévoyant une confortable victoire travailliste aux élections, le marché vire derechef à la baisse. Mercredi, peu après l'ouverture, l'indice des industrielles avait reperdu 7,3 points, revenant ainsi à 193,9. Recul également des pétroles et des mines d'or. Stabilité des fonds d'Etat.

OR (ouverture) dollars : 154 95 contre 155 10

VALEURS	CLOTURE 8/10	COURS 9/10
War Loan 3 1/2 %	23 7/8	23 7/8
Beechamps	135 ...	132 1/2
British Petroleum	288 ...	2?3 1/2
Shell	144 ...	140
Vickers	89 ...	88 3/4
Imperial Chemical	168 ...	164 ...
Courtaulds	71 ...	69 ...
De Beers	160 ...	160 ...
* Western Holdings	28 ...	28 1/8
Rio Tinto Zinc Corp.	91 ...	93 ...
* West Driefontein	36 1/2	37 ...

(*) En livres

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	...	...
Effets privés	...	13 1/8 %
Moyen terme	...	11 7/8 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 28 déc. 1973.)

	7 oct.	8 oct.
Valeurs françaises	66,1	67,5
Valeurs étrangères	71,8	72,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	55,1	56,8

NOUVELLES DES SOCIETES

CHATILLON - COMMENTRY - BIACHE. — Résultat du premier semestre 1974 : 74,93 millions de francs contre 28,37 millions de francs (+ 165 %). Chiffre d'affaires hors taxes : 790,52 millions de francs (+ 42 %).

FRANÇAISE DES TELEPHONES ERICSSON. — Bénéfice net pour le premier semestre 1974 : 10,1 millions de francs contre 10,4 millions de francs, compte tenu d'une charge de 2,4 millions de francs correspondant à la moitié de la surtaxe exceptionnelle de 18 %. Pour l'ensemble de l'exercice, les résultats devraient être en sensible augmentation, mais seront amputés du montant global de la surtaxe (4,9 millions de francs).

ARJOMARI-PRIOUX. — Résultats du premier semestre 1974, avant impôts et après amortissements : 30,6 millions de francs contre 12,76 millions de francs.

NEW YORK
Séance d'attente

Dans l'attente des mesures anti-inflationnistes, que le président Ford devait annoncer dans la soirée (voir d'autre part), Wall Street a marqué mardi une pause relative après son emballement de la veille. Les cours ont généralement fluctué dans des limites étroites. Cependant, et bien que l'indice des industrielles ait un peu fléchi en clôture à la suite de ventes bénéficiaires, le nombre de hausses (875) l'a néanmoins nettement emporté sur celui des baisses (547). Trois cent soixante-dix-huit valeurs, en outre, n'ont pas varié.

L'activité est restée modérée : 15,46 millions de titres ont changé de mains contre 15 millions précédemment.

Seuls quelques compartiments ont terminé en baisse. Il s'agit des automobiles (Ford), des produits chimiques (Union Carbide), des cuivres (Kennecott), des électroniques et des aérospatiales. Irrégularité des compagnies aériennes et des chemins de fer.

Indices Dow Jones : industrielles, 602,63 (— 4,93) ; transports, 135,06 (+ 1,16) ; services publics, 63,20 (+ 0,28).

Indices Standard and Poor : 500 valeurs, 64,84 (— 0,11) ; industrielles, 72,28 (— 0,18) ; rails, 31,51 (+ 0,33) ; services publics, 32,48 (+ 0,20).

VALEURS	COURS 7/10	COURS 8/10
Alcoa	37 3/4	33 3/8
A.T.T.	41 5/8	42 1/2
Boeing	18 5/8	18 1/4
Chase Manhattan Bank	27 ..	26 3/4
Du Pont de Nemours	98 ...	97 3/8
Eastman Kodak	63 3/4	63 1/2
Exxon	59 3/8	60 1/2
Ford	35 7/8	33 3/4
General Electric	34 5/8	33 3/4
General Foods	17 1/8	17 7/8
General Motors	35 3/8	35 1/4
Goodyear	14 1/2	14 ...
I.B.M.	164 1/8	162 ...
I.T.T.	15 3/8	15 1/8
Kennecott	33 1/2	31 7/8
Mobil Oil	34 3/8	35 ...
Pfizer	22 3/4	23 3/8
Schlumberger	78 1/2	74 7/8
Texaco	22 3/4	22 1/4
U.A.L. Inc.	16 ..	16 1/4
Union Carbide	37 ...	35 3/4
U.S. Steel	38 3/4	38 1/2
Westinghouse	10 ...	9 3/4
Woolworth	10 7/8	10 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/10	9/10
1 dollar (en yens)	299 80	299 10

BOURSE DE PARIS — 8 OCTOBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	38	0 066	France (Vie)	415	419	Séquanaise Banq.	183	183	Acier Investiss.	83 ..	83 ..
[illegible]	57 88	3 426	Préservatrice S.A.	301 ..	312 ..	SLIMINCO	124 80	122 10	Gestion Sélect.	161	161
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
345	C.F. Fr.-Can.	346 ..	349 ..	349	346 ..
13	De Beers (S)	12 80	12 55	12 55	12 50
190	Dome Mines	227 ..	227	225 ..	227 ..
575	De Pont Nem	461	478 ..	472 .	482 ..
360	East Kodak	289 50	311	307 ..	313 10
85	East Rand	98 50	94	92 ..	94 ..
200	Ericsson	201	201 50	201 60	202 ..
323	Exxon Corp.	270	283 .	285	281 ..
189	Ford Motor	170	170 50	170 60	168 50
148	Free State	151 ..	149 ..	149	158 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
27	Sony	25 .	25 90	25 90	25 40
11	Tanganyika	11 25	11 45	11 45	11 45
137	Unilever	126 20	129	129	130
25	Union Corp.	25 25	25 05	24 80	25 15
144	U. Min. 1/10	143	144	148	143 50
258 .	West Driet.	277 50	275	275	270
106	West Deep.	130 80	126 50	127 60	129 .
226	West Hold.	232 .	227 .	227 50	223
4 10	Zambia Cup	4 50	4 45	4 45	4 45

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 758	4 769	4 75
Canada ($ can. 1)	4 837	4 855	4 78
Allemagne (100 DM)	182 410	182 900	182 .
Belgique (100 fr.)	12 316	12.310	12 10
Danemark (100 krd.)	78 550	78 870	78
Espagne (100 pes.)	8 300	8 310	8 12
Grande-Bretagne (£ 1)	11 126	11 133	11 08
Italie (100 lires)	0 715	0 715	0 67
Norvège (100 kro.)	87 320	87 120	88 50
Pays-Bas (100 fl.)	178 200	178 550	178
Portugal (100 esc.)	18 680	18 780	15 75
Suède (100 krs.)	108 300	108 520	108 12
Suisse (100 fr.)	162 675	162 740	152 .

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES et DEVISES	COURS préc.	COURS 8/10
Or fin (kilo en barre)	24950 ..	24300
Or fin (kilo en lingot)	25000 ..	24595
Pièce française (20 fr.)	270 20	268 20
Pièce française (10 fr.)	204	208 50
Pièce suisse (20 fr.)	261 10	256 50
Union latine (20 fr.)	254	251 90
Souverain	263 50	261
Pièce de 20 dollars	1356 80	1342 40
Pièce de 10 dollars	747	738
Pièce de 5 dollars	459 50	455 50
Pièce de 50 pesos	1032	1008
Pièce de 10 florins	237 ..	232 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En Grèce

Le gouvernement de transition chargé de préparer les élections a prêté serment

Le gouvernement de transition chargé d'expédier les affaires courantes jusqu'aux élections législatives du 17 novembre a prêté serment, ce mercredi matin 9 octobre, devant l'archevêque Serafim, primat de Grèce, en présence du général Ghizikis, chef de l'Etat.

Le « gouvernement de service », toujours présidé par M. Caramanlis, comprend vingt-sept membres, dont huit ministres de l'ancien cabinet ayant conservé leurs portefeuilles. Parmi ces derniers, six ne sont pas candidats aux élections. En revanche, MM. Georges Mavros et Evaighelos Averoff, respectivement ministres des affaires étrangères et de la défense, bien qu'étant candidats aux élections, conservent leurs attributions « dans l'intérêt supérieur du pays ».

De notre correspondant

Athènes. — Il est d'usage, en Grèce, quelques semaines avant des élections générales, de confier le pouvoir à un gouvernement dit « de service », afin de donner aux divers partis politiques en compétition une assurance théorique de régularité et d'impartialité. Cette fois, il est vrai, dans des circonstances bien particulières, après sept ans de dictature, M. Caramanlis a eu recours à une formule mixte car son nouveau gouvernement est loin de se limiter à des personnalités étrangères au monde politique. Lui-même, chef de parti, demeure au pouvoir et conserve à ses côtés MM. G. Mavros et E. Averoff. Le premier est le président de l'Union du centre, et le second l'« homme de confiance » des militaires.

Le maintien de M. E. Averoff à la défense nationale correspond au souci des chefs militaires grecs de ne pas provoquer des changements dans ce ministère-clé. Le pays demeure sur pied de guerre. De même, M. Georges Mavros reste ministre des affaires étrangères, afin d'assurer la continuité de la diplomatie grecque, au moment où M. Kissinger va se rendre à Ankara et tenter de trouver une formule permettant de réduire la tension créée par l'affaire de Chypre.

A six semaines des élections du 17 novembre, les partis activent fébrilement leurs préparatifs. Les formations en lice sont au nombre de cinq : Démocratie nouvelle, Union du centre-Forces nouvelles, Rassemblement socialiste panhellénique, Gauche unifiée et Union nationale démocratique.

Alors que Démocratie nouvelle met au point ses listes de candidats et veut les rendre assez fortes et attirantes pour élargir le classique électorat de droite, le parti de M. Mavros a fusionné avec les Forces politiques nouvelles. Le nouveau parti Union du centre-Forces nouvelles voit son impact électoral nettement renforcé. En s'unissant aux centristes, MM. G. Mangakis, Pezmazoglou, Protopappas et les autres personnalités issues de la résistance au régime militaire privent M. André Papandréou d'une partie du jeune électorat de gauche. La nouvelle formation compensera ainsi sur sa gauche la perte qu'elle pourrait enregistrer sur sa droite du fait des « apostats », les dissidents libéraux qui reçurent ce surnom lorsqu'ils abandonnèrent George Papandréou en juillet 1965. Ces derniers se partagent désormais entre Démocratie nouvelle et l'Union nationale démocratique de M. Garoufalias, lui-même transfuge du parti libéral. M. Garoufalias présidera, au demeurant, le plus incohérent des groupements électoraux : royalistes ultras et personnalités qui ont aboli la monarchie, activistes de droite et libéraux en rupture de ban. Ce parti nourrit l'espoir d'obtenir un très bon résultat alors qu'il ne lui est généralement accordé qu'entre 4 et 6 % des voix.

A gauche, M. André Papandréou se retrouve seul à la tête de Défense démocratique. A l'extrême gauche, la Gauche unifiée n'est pas à l'abri de multiples tiraillements entre les deux partis communistes qui viennent encore de polémiquer à propos de la collecte de fonds électoraux. M. Caramanlis a exprimé le souhait de voir les élections se dérouler « dans l'ordre et le calme ». D'autres semblent d'un avis différent qui s'efforcent d'entretenir dans ce pays un climat de doute et de confusion. Diverses officines qui sévirent sous la dictature continuent leur travail d'« intoxication ». Elles fabriquent sans trêve des rumeurs. Il est périodiquement question d'un « nouveau putsch » militaire, de l'ajournement des élections, du renvoi de M. Cramanlis par le général Ghizikis qui demeure chef de l'Etat en toute illégitimité. Les journaux qui soutiennent M. Caramanlis affirment que « les griffes ont été arrachées à l'ancienne junte ». Derrière certains fins manœuvriers se profile l'ombre de ceux qui, à l'étranger, ne veulent ni de M. Caramanlis ni d'un pouvoir qui poursuivrait résolument une politique de souveraineté nationale.

MARC MARCEAU.

Le numéro du « Monde » daté 9 octobre 1974 a été tiré à 547 424 exemplaires.

Devant l'Assemblée de l'ONU

LE REPRÉSENTANT DE CARACAS LAISSE PRÉVOIR LA REPRISE DES RELATIONS ENTRE LE VENEZUELA ET CUBA

Nations unies, New-York (Reuter, A.F.P.). — Intervenant mardi 8 octobre dans le débat général de l'Assemblée des Nations unies, qui doit s'achever cette semaine à New-York, M. Efrain Schacht Aristeguieta, ministre vénézuélien des affaires étrangères, a dénoncé l'exploitation économique à laquelle se livrent les pays développés en achetant « des matières premières et des sources d'énergie à des prix inéquitablement bas. Le bien-être d'un tiers du monde est assuré aux dépens des deux autres tiers », a-t-il ajouté. « Un seul pays industrialisé, avec seulement 6 % de la population mondiale, utilise à son propre bénéfice plus de la moitié des ressources minérales du monde. »

Faisant allusion au discours prononcé la veille, devant l'Assemblée générale, par M. Raul Roa Garcia, ministre cubain des affaires étrangères, M. Aristeguieta a fait état du « désir de nos deux gouvernements de normaliser les relations entre deux voisins des Caraïbes, que leur histoire a trouvés plus d'une fois unis dans la défense des intérêts de l'Amérique latine ».

On estime dès lors, dans certains milieux latino-américains, qu'une reprise des relations entre le Venezuela et Cuba, présageant une normalisation des rapports entre les pays latino-américains et La Havane, pourrait intervenir prochainement.

● *La Ligue des communistes de Yougoslavie* participera à la réunion consultative des partis communistes européens qui aura lieu à Varsovie du 16 au 18 octobre, annonce-t-on officiellement à Belgrade. — (A.F.P.)

L'ÉCOLE ALSACIENNE FÊTE SON CENTENAIRE

L'Ecole alsacienne, établissement privé sous contrat d'association avec l'Etat, qui est reconnu comme établissement pilote depuis 1971, célèbre actuellement son centenaire : c'est le 7 octobre 1874 que l'établissement a ouvert ses portes pour les enfants d'Alsaciens qui, après la guerre de 1870 et l'occupation de la région alsacienne par l'Allemagne voulaient un enseignement français.

Une série de cérémonies vont marquer ce centenaire, notamment le mercredi 16 octobre une « table ronde » sur « l'école et l'enfant créateur », animée par le recteur Gérald Antoine, avec la participation, entre autres, de Mme Françoise Dolto, psychanalyste, et de MM. Claude Lévi-Strauss, Pierre Schaeffer et Iannis Xénakis, une représentation en avant-première d'un pièce de François Billetdoux, « la Nostalgie, camarade... », l'une et l'autre au Théâtre national de l'Odéon (1) ; une journée « portes ouvertes » le jeudi 24 octobre, à l'Ecole ; un concert à l'église évangélique réformée du Luxembourg, le 12 novembre, et une série d'expositions, de visites et de conférences, en particulier au cours des mois d'octobre et de novembre.

A cette occasion, l'Ecole alsacienne a lancé une souscription pour la rénovation de ses locaux.

★ 109, rue Notre-Dame-des-Champs 75006 Paris.

(1) A 21 heures ; location des places, tél. : 325-70-32.

VERS UNE RENCONTRE FORD-BREJNEV A VLADIVOSTOK ?

Le correspondant à Moscou du quotidien britannique Financial Times, *citant des* « sources sérieuses » *(Authoritative) de la capitale soviétique, annonce ce mercredi 9 octobre, que* « des préparatifs sont en cours » *pour une rencontre,* « le mois prochain », *du président Ford et de M. Brejnev à Vladivostok (port de la côte est de la Sibérie jusqu'ici strictement interdit aux visiteurs étrangers). Selon le correspondant, cette rencontre doit avoir lieu* « après la visite du président américain au Japon ». *M. Ford doit aller à Tokyo du 19 au 21 novembre, puis à Séoul les 22 et 23.*

Dans les milieux diplomatiques américains de Paris, on déclare tout ignorer de ce projet. C'est normalement, dans le cadre des consultations régulières américano-soviétique « au sommet », au tour de M. Brejnev de rendre l'été prochain à Washington la visite que l'ancien président Nixon a faite à Moscou l'été dernier.

SÉISME AUX ANTILLES

Basse-Terre (A.P., Reuter, U.P.I.). — Un violent tremblement de terre a ébranlé, le 8 octobre, à 5 h. 45 (heure locale, soit 10 h. 45, heure de Paris), toute une partie des Antilles, depuis Porto-Rico jusqu'à la Guadeloupe. L'épicentre était situé en mer à 80 kilomètres au nord-est de l'île d'Antiga, la magnitude du séisme a été évaluée à 7.4 et la profondeur du foyer était située à 150 kilomètres, ce qui en fait un séisme intermédiaire.

Les dégâts sont particulièrement importants dans les îles de Saint-Kitts et d'Antigua. Pour Porto-Rico, les informations sont contradictoires : certaines font état destructions importantes, d'autres de dommages tout à fait mineurs.

[Tout l'arc des Antilles est sujet aux tremblements de terre. Mais la plupart de ceux-ci sont moins violents que la secousse du 8 octobre. Néanmoins, de graves séismes, de magnitude égale ou supérieure à 7, ont frappé à plusieurs reprises cette région des Caraïbes, notamment en 1727, 1735, 1829, 1843 (il y eut alors deux mille morts à Pointe-à-Pitre), 1906, 1946, 1953, 1969.]

APRÈS L'ACCORD CONCLU PAR LES SYNDICATS

L'équipage du « France » se prononce pour le retour du paquebot au Havre

L'équipage du *France*, en grève depuis quatre semaines, a approuvé, ce mercredi matin 9 octobre, à bulletins secrets, le texte de l'accord signé la veille par les responsables de la Transat, les représentants syndicaux et les pouvoirs publics, et, par conséquent, décider de rentrer au Havre.

L'accord n'avait pas été conclu avec enthousiasme par les représentants des marins C.G.T. et C.F.D.T. Car pour eux le retour du *France* au Havre (il est actuellement à l'ancre au large de Saint-Vaast-la-Hougue) ne peut être qu'une étape dans un conflit qui est loin d'être terminé. Les syndicats accepteront d'examiner, par exemple au comité d'entreprise de la Transat, le 10 octobre, les procédures de licenciement du personnel qui est volontaire pour quitter la compagnie. Mais ils veulent avoir, de la bouche même du premier ministre, l'assurance que le *France* pourra être réarmé selon une des formules actuellement à l'étude. Il y a donc sur ce point encore des ambiguïtés sur les positions respectives des syndicats et des pouvoirs publics.

Le secrétariat général à la marine marchande déclare, en effet : « *Le gouvernement souhai[te] l'ouverture d'une nouvelle pha[se] de négociation, celle qui concer[ne] l'avenir des hommes dont le m[é]tier à terre ou à bord est lié [au] paquebot. Cette négociation pri[o]ritaire ne peut attendre le rés[ul]tat des longues études q[ui] précéderont le choix définitif [de] l'avenir du paquebot. Aucune d[es] idées émises aujourd'hui n'a[p]porte en effet de solution à l'em[]ploi des personnels concernés. [Ils] pourront d'ailleurs, en tou[te] hypothèse, être retenus que [de] véritables projets détaillés [ne] comportant aucun recours à l'a[ide] de l'Etat.* »

M. Marcel Cavaillé, secréta[ire] d'État aux transports, en vis[ite] à Calais et à Dunkerque, a po[ur] sa part précisé, à propos d'u[ne] éventuelle relance de la politi[que] des croisières : « *La seule soluti[on] envisageable consisterait à met[tre] en service un croisiériste [de] 15 000 tonneaux, de cinq à [...] cents passagers, servis par [un] personnel hôtelier de cent p[er]sonnes. Mais même si ces norm[es] étaient admises, dans la conjon[c]ture actuelle on ne serait [pas] sûr d'arriver à un bilan équ[ili]bré.* »

LES SEPT POINTS DE L'ACCORD

1) Dans les plus brefs délais, dès que son commandant en aura donné l'ordre, le paquebot « France » entrera au Havre.

2) Un effectif de sécurité de cent vingt et une personnes dont quarante-cinq agents du service général, officiers non compris, pouvant se déclarer grévistes tout en assurant leur service, sera maintenu à bord.

3) Le navire accostera quai Johannès-Couvert. Il y restera amarré jusqu'au lundi 14 octobre, date à laquelle il sera conduit à un autre poste désigné par les autorités portuaires en accord avec la compagnie.

4) La relève de l'effectif de sécurité pourra s'effectuer nombre pour nombre suivant les besoins du service et les possibilités du personnel.

5) Seules les personnes ayant un motif de service auront accès au navire lorsqu'il sera à quai. A cet effet, des cartes seront délivrées par la compagnie, qui examinera en outre les cas particuliers. Les droits des délégués syndicaux seront respectés.

6) La surveillance à la coupée sera assurée par la compagnie et le personnel du bord sous les ordres du commandant.

7) Sous réserve des obligations de service, les effectifs de sécurité auront la possibilité de se concerter et de se réunir éventuellement à bord.

PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE : MM. MYRDAL ET VON HAYEK

Stockholm. — Le prix Nobel de sciences économiques a été attribué aux professeurs Gunnar Myrdal (Suède) et Friedrich von Hayek (Autriche).

[M. Gunnar Myrdal, né le 6 décembre 1898, de nationalité suédoise, est à la fois un économiste et un homme politique. En tant qu'économiste, il est surtout connu pour ses œuvres sur la théorie du développement (l'élément politique dans la théorie économique du développement : théorie économique et régions sous-développées) mais aussi sur la monnaie. M. Myrdal a été ministre du commerce de 1945 à 1947, et secrétaire exécutif de la commission économique de l'O.N.U. pour l'Europe de 1947 à 1957, date à laquelle il démissionna.]

[M. Friedrich von Hayek, de nationalité autrichienne, est né en 1899. Ses œuvres maîtresses sont de caractère théorique : *Prix et production ; la Théorie monétaire et le Cycle des affaires ; Profit, intérêt et investissement*, et surtout *la Pure Théorie du capital*. Mais il a aussi écrit des ouvrages de science politique, tels que *la Contre-Révolution de la science ; la Constitution de la liberté*, et *Politique et Economie*.]

NOUVELLES BRÈVES

● *En Nouvelle-Calédonie,* la grève générale de solidarité avec les grévistes du secteur commercial, déclenchée le 4 octobre, a pris fin mardi 8 octobre, l'Union des syndicats d'ouvriers et d'employés ayant obtenu satisfaction sur trois revendications essentielles : la réintégration d'un délégué syndical licencié, l'arrêt du recrutement « sauvage » pour remplacer les grévistes, et le renoncement à toute sanction contre ces derniers.

● *Le prix de la Fondation nationale de cardiologie* (10 000 F) a été remis le mardi 8 octobre aux docteurs Pierre Groussin, du centre hospitalier universitaire de Nancy, et J.-A. Trigano, du centre médico-chirurgical Cantini de Marseille, à l'occasion de la « *Semaine du cœur* », pour leurs travaux sur « *les altérations du fonctionnement cardiaque à la phase aiguë de l'infarctus du myocarde* ».

● *La Fédération mondiale des médecins pour le respect de la vie* a réaffirmé le 8 octobre, à Paris, au cours d'une conférence de presse, sa décision « d'inter-
de presse, sa décision d'« *internationales afin d'assurer le respect de la vie humaine dans le domaine médical* », mais aussi sa détermination d' « *approfondir les bases d'une éthique professionnelle cohérente* ». L'association française, soutenue par la Fédération mondiale, a indiqué, d'autre part, qu'elle était fermement décidée à combattre toute mesure qui tendrait à libéraliser l'avortement en France.

● *Mgr Marcel Riopel*, évêque auxiliaire du diocèse de Rennes, a remis sa démission au pape. Le nouvel évêque auxiliaire est Mgr Joseph Duval, nommé le 18 mai dernier.

Ordonné prêtre en 1925, Mgr Riopel avait été nommé évêque auxiliaire du cardinal Roques en 1951.